



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE DE CONTANTINE 3

FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

**LE DEVELOPPEMENT URBAIN LOCAL: L'APPORT DU MONITORING
PARTICIPATIF**

CAS DE LA VILLE DE CONSTANTINE.

THÈSE

Présentée pour l'Obtention du
Diplôme de Doctorat en Sciences

Spécialité: Urbanisme

Option: Projet Urbain

Par

Maya BENOUMELDJADJ

Année Universitaire

2021-2022



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE CONSTANTINE 3

FACULTE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

N° d'ordre:.....

Série:.....

LE DEVELOPPEMENT URBAIN LOCAL: L'APPORT DU MONITORING
PARTICIPATIF. CAS DE LA VILLE DE CONSTANTINE

THÈSE

Présentée pour l'Obtention du
Diplôme de Doctorat en Sciences

Spécialité: Urbanisme

Option: Projet Urbain

Par

Maya BENOUMELDJADJ

Devant le jury composé de :

Présidente:	Pr SAHRAOUI Badia	Université de Constantine 3
Directeur:	Pr BOUHAREB Abdelouahab	Université de Constantine 3
Examineur:	Pr LAIB Hafid	Université de Constantine 1
Examineur:	Dr NAIT AMMAR Nadra	Université de Constantine 3
Examineur:	Dr SALAH-SALAH Hana	Université de Guelma
Examineur:	Dr GUECHI Iméne	Université d'Oum El Bouaghi

Année Universitaire

2021-2022

REMERCIEMENTS

Je remercie « Dieu le Tout Puissant » pour m'avoir offert la santé, la force et le courage afin d'achever ce modeste travail.

A l'issue de cette recherche, je tiens à remercier tout particulièrement mon directeur de thèse le Professeur **Abdelouahab BOUHAREB** qui a toujours été disponible et attentif à mes questions, qu'il puisse trouver ici l'expression de ma reconnaissance, de mon profond respect et mes plus vifs remerciements pour son engagement, ses conseils et ses encouragements.

Mes remerciements vont également aux membres du jury, pour leur contribution scientifique lors de l'évaluation de ce travail.

Mes vifs remerciements pour les membres des deux associations « ARENES » et « compagnie des rêves urbains » à Marseille pour leur accueil, leur disponibilité et pour tout le partage scientifique.

Je remercie vivement l'architecte au niveau de l'agence de l'urbanisme à Marseille « Benbella Bouchi » pour les documents fournis et pour sa disponibilité et sa patience.

Je remercie Mme Laetitia de Angelis de projet animatrice du projet de réaménagement de la rue de la république pour son accueil, son aide et sa contribution scientifique.

Mes remerciements pour Mme Amel Bismuth au CNRS/EHESS à Marseille pour son aide et son apport scientifique.

Je remercie Feu Marc Cote pour son aide et ses conseils si précieux...

Je remercie toutes les personnes qui m'ont facilité l'accès à l'information.

Je remercie toute ma famille en particulier mes défunts parents.

A tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin pour réaliser ce modeste travail.

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail :

A la mémoire de mon défunt papa à qui ce travail, aurait fait beaucoup plaisir, repose en paix Beba laaziz et que le bon Dieu ait pitié de ton âme.

A la mémoire de ma défunte maman, celle qui a commencé avec moi ce parcours, hélas je le continue sans elle, repose en paix Mma laaziza et que le bon Dieu ait pitié de ton âme.

Je dédie ce travail à mon cher mari pour son encouragement, son aide précieuse et surtout sa patience.

Aux prunelles de mes yeux, mes enfants Oussama et Ismail, mes bijoux dans cette vie, que le bon Dieu vous garde pour moi.

A ma très chère sœur mon appui et mon soutien et à mes très chers frères.

A mes très chers neveux et nièces ainsi qu'à mes belles sœurs et beaux-frères.

A ma belle famille surtout ma belle mère et à la mémoire de mon défunt beau père.

A toute ma famille tantes, oncles cousins et cousines.....

A tous mes amis et collègues que je ne pourrai citer.

A toute personne chère à mon cœur..

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES FIGURES	iv
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	x
RÉSUMÉ.....	xi
Introduction générale:.....	1
Problématique:.....	Erreur ! Signet non défini.
Questions de recherche:.....	5
Les hypothèses de la recherche:	5
L'objectif envisagé pour cette recherche:.....	6
Le champ d'investigation de la recherche (le cadrage spatial):.....	6
Structure de la thèse:.....	9
Première partie: le cadre théorique et conceptuel.	
Introduction de la première partie:.....	13
CHAPITRE I : DEFINITION, CONNAISSANCE & CLARIFICATION DES CONCEPTS:.....	14
Introduction:	14
1. La Participation, quelle définition?	14
2. Les effets de la participation:	14
3. La Participation citoyenne et les processus participatifs:	16
1.1 La participation publique: un terme polysémique	18
1.2 Participation et marketing sociétal, spatial et territorial:	18
1.3 La participation via les décisions environnementales:.....	20
4. Le système de monitoring, Quelle définition?	20
5. Le développement urbain local:	23
5.1 Le développement local:	23
5.2 Les principaux outils du développement local:.....	26
5.3 Le développement urbain.....	27
6. Participation et pouvoir politique:.....	28
7. Différentes formes d'empowerment:	29
Conclusion:.....	31
CHAPITRE II: L'APPUI SUR LE RETOUR DES EXPERIENCES.....	32
Introduction:	32
1. Un projet urbain participatif: Exemple 01 Saint-Sulpice-la-Forêt 2030	32
1.1 Porteur de projet: la commune:	32
1.2 Outils et méthodes employés pour la participation:	37
2. Réhabilitation du centre bourg de Tréveneuc: Exemple 02.....	41
3. Le Parc éolien citoyen: Béganne Exemple 03.....	45
3.1 Contexte:	45
3.2 L'analyse SWOT du projet.....	46
4. Budget Participatif de Lanester (ville française) Exemple 04	49
4.1 Contexte:	49
4.2 Les principaux objectifs du projet:	49
4.3 Le calendrier du déroulement du projet:	49
5. Le Plan Communal de Développement à BURKINA FASO, Commune de BingoExemple 05.....	52
5.1 Comment s'élabore un plan de Développement Local	54
5.2 Comment mettre en œuvre, suivre et évaluer un PCD ?	56
Conclusion:.....	57
CHAPITRE III: L'ETAT DES SAVOIRS, L'ETAT DE L'ART.....	58
Introduction:	58

1. Participation, urbanisme et études urbaines:	58
2. Les pratiques participatives: bilans et questions de recherche.....	61
3. La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques	64
Conclusion:	65
Conclusion première partie:.....	66
Deuxième partie: Cas visites, organisation territoriale et missions des Echelons administratifs.	
Introduction de la deuxième partie:	67
CHAPITRE IV: ETUDE DE CAS VISITES (la place du Refuge).....	68
Introduction:	68
1. Le Panier:	68
1.1 Identification du Panier: Le Panier un quartier, un lieu:	68
1.2 La place du Refuge:.....	71
2. Le projet de réaménagement de la rue de la république à Vaulx en Velin (Grand Lyon).....	83
2.1 Identification du projet:	83
2.2 Les objectifs du projet et la manière de procéder:.....	84
2.3 Qui est le maître d'ouvrage?	84
2.4 Les différentes phases de concertation:	85
Conclusion:	90
CHAPITRE V: LA POLITIQUE DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE EN ALGERIE	91
Introduction:	91
1. 1962-1970 (Première phase):	91
2. 1970-1989 (Seconde phase)	92
3. 1990-2000 (Troisième phase):	94
4. 2000-2014 (Quatrième phase):.....	95
5. Organisation territoriale en Algérie:	96
Conclusion:.....	114
CHAPITRE VI: LES PLANS COMMUNAUX DE DÉVELOPPEMENT -PCD-	115
Introduction:	115
1. Clarification de quelques concepts clés du développement.....	115
1.1 Plan : Planification:	115
1.2 Programme: Programmation	116
2. Le projet:	116
3. Comment et pourquoi apparait le PCD?	118
4. Rôle et mission des différents échelons administratifs participants à l'exécution des programmes:.....	120
4.1 Le chef de daïra:	120
4.2 Le rôle du P/APC :	121
4.3 Le rôle du contrôleur financier communal:	121
4.4 Le trésorier communal:	122
5. Les PCD Aujourd'hui:	123
5.1 Etablissement des comptes rendus:	126
Conclusion:.....	127
Conclusion deuxième partie:	128
Troisième partie : Cas d'étude interprétation des resultats Et montage d'un PCDC	
Introduction de la troisième partie:.....	128
CHAPITRE VII : CAS D'ETUDE ET CHOIX DE LA MÉTHODOLOGIE.....	129
Introduction :	129
1. Présentation du contexte d'étude :	129

1.1	Une situation géostratégique remarquable :	129
1.1.1	Situation géographique de la commune :	129
1.1.2	Evolution spatiale du découpage administratif :	130
1.2	Trajectoire démographique de la commune :	132
1.3	Aperçu sur la trajectoire socio-économique	134
1.4	La commune de Constantine et les instruments d'urbanisme:	136
1.4.1	PDAU et POS	136
1.4.2	Le Schéma de cohérence urbaine SCU	137
1.4.3	Le PCD à Constantine	138
2.	Justification du choix méthodologique	139
2.1	Le recours à la méthode par questionnaire :	139
2.1.1	L'entrevue sur échantillon:	140
2.1.2	Taille de l'échantillon	145
2.1.3	Evaluation des PCD avec la méthode MATEA:	147
3.	Elaboration du questionnaire et outils de traitement des résultats:	148
3.1	Pertinences des critères du questionnaire :	148
3.2	Les outils opérationnels:	153
	Conclusion:	154
	CHAPITRE VIII: TRAITEMENT & INTERPRETATION DES RESULTATS	155
	Introduction:	155
1.	Le champ C2 participation & développement:	155
2.	Le champ C3 Communication:	164
3.	Le champ C4: L'évaluation & le numérique:	175
4.	Analyse de la relation entre les variables:	183
4.1	Méthode de corrélation entre deux variables (croisement des variables)	183
4.1.1	La corrélation par échelle:	183
4.1.2	Les variables nominales de notre recherche	185
4.1.3	Corrélation entre deux variables quantitatives:	191
4.1.4	Corrélation de plusieurs variables:	193
4.1.5	La méthode de l'analyse de régression multiple:	198
	Discussion & Conclusion:	209
	CHAPITRE IX: ELABORATION D'UN MANUEL POUR UN PCD CONCERTE	212
	Introduction:	212
1.	Les limites de cette recherche et critique distancielle:	212
2.	Points forts et faibles:	214
2.1	Les points faibles:	214
2.2	Les points forts:	216
3.	Conception d'un guide pour un PCD concerté	218
3.1	Les fonctions d'un PCD concerté?	218
3.2	Comment élaborer un PCD concerté? Un modèle type	219
3.2.1	Phase préparatoire:	219
3.2.2	Analyse diagnostique:	221
3.2.3	Définition de la vision, des orientations, des objectifs et des stratégies:	222
3.2.4	Planification & Programmation	222
3.2.5	Rédaction & approbation du PCD	222
3.2.6	Mise en œuvre & suivi	223
3.2.7	Evaluation	224
	Conclusion troisième partie:	226
	Conclusion générale :	228
	BIBLIOGRAPHIE	234
	ANNEXES	243

LISTE DES FIGURES

Figure I.1: Les effets de la participation.....	15
Figure I.2: Les niveaux de participation (traitement auteur, Edraw Max)	17
Figure I.3: Les conditions de participation	17
Figure I.4: Les outils de la gestion	19
Figure I.5: Démocratie participative (Elaboration auteure)	20
Figure I.6: Vue d'ensemble des objectifs du monitoring	21
Figure I.7: Les liens entre le monitoring et le suivi (Auteure)	22
Figure I.8: Schéma global du concept (Auteure, Edraw max 10)	22
Figure I.9: Organigramme relationnel des actions	25
Figure I.10: Organigramme relationnel des Acteurs	26
Figure I.11: Stratégie d'acteurs (élaboration auteure).....	27
Figure I.12: Le processus d'empowerment	28
Figure I.13: Interaction des concepts (Elaboration Auteure, Edraw max).....	30
Figure II.14: La situation géographique de la commune Saint Sulpice.....	32
Figure II.15: une lecture prospective de la commune (Elaboration auteure)	33
Figure II.16: L'évolution du projet partagé (Elaboration auteure).....	34
Figure II.17: Les principaux objectifs de l'implication citoyenne (Elaboration auteure) ..	36
Figure II.18: Le calendrier de la première phase de concertation	36
Figure II.19: Le calendrier de la deuxième phase la projection de la commune.....	37
Figure II.20: Les cartes proposées par les citoyens, 2016.....	37
Figure II.21: Les outils de la démarche participative	38
Figure II.22: La présentation des propositions dans les ateliers,.....	40
Figure II.23: La naissance du projet (élaboration Auteure),.....	41
Figure II.24: L'analyse SWOT (élaboration auteure)	43
Figure II.25: Les différents équipements du projet de réhabilitation	43
Figure II.26: La situation géographique de Bégane (google maps)	45
Figure II.27: Le calendrier du projet éolien de 2010 à 2014	46
Figure II.28: Le calendrier du projet (Elaboration auteure)	50
Figure II.29: Les départements et géo localisation de la commune Bingo (ordre)	52
Figure II.30: Les commissions du conseil municipal (élaboration auteure)	53
Figure II.31: Le guide méthodologique du PCD (élaboration auteure).....	54
Figure II.32: Etapes d'élaboration du PCD (élaboration auteure).....	56
Figure II.33: La mise ne œuvre et l'évaluation du PCD (élaboration auteure)	57
Figure IV.34: Affiches publicitaires de l'association Arènes.....	68
Figure IV.35: Les interventions et traitements des esplanades du Panier (ZPPAUP	70
Figure IV. 36: L'environnement immédiat et le périmètre d'intervention, 2018 (Auteure)	70
Figure IV.37: La dalle en béton, 2018.....	72
Figure IV.38: Un croquis sur la place du Refuge 2018 (Auteure)	73
Figure IV.39: Localisation de la place du Refuge, 2018	73
Figure IV.40: Plateau teleparticipatif	74
Figure IV.41: Atelier de concertation, schéma des structures d'hébergement (ordre).....	76
Figure IV.42: Les simulations d'aménagement (Traitement Auteure).....	78
Figure IV.43:Schématisation des périmètres d'intervention (repris par l'auteure)	79
Figure IV.44: Idée du jardin, vue du quartier au Nord, 2018 (respectivement)	81
Figure IV.45: Le label de l'association,	84

Figure IV.46: Des Le regroupement des acteurs	85
Figure IV.47: Les méthodes de la concertation (Elaboration auteure).....	86
Figure IV.48: Etat des lieux.....	87
Figure IV.49: Les différentes possibilités d'aménagement	88
Figure IV.50: L'aménagement de l'esplanade et l'atelier de concertation (ordre)	89
Figure IV.51: Le planning de concertation (élaboration auteure)	89
Figure IV.52: Maquette de l'aménagement	90
Figure V.53: Carte du découpage administratif de 1957 à 1974 et les départements	97
Figure V.54: Carte du découpage administratif de 1974 à 1983	97
Figure V.55: Carte du découpage administratif de 1984 à Décembre 2018 (Auteure).....	99
Figure V.56: Carte de redécoupage des cinq Wilayas (Auteure)	101
Figure V.57: Carte du redécoupage des wilayas concernées (Elaboration Auteure)	102
Figure V.58: Carte de toutes les circonscriptions administratives (Elaboration Auteure) 102	
Figure V.59: Les différents organes de Wilaya (Elaboration auteure).....	106
Figure V.60: Les différentes commissions permanentes de l'APW.....	106
Figure V.61: Schéma organisationnel de l'administration de wilaya.....	109
Figure V.62: Les secteurs pris en charge par la commune	110
Figure V.63: Les commissions permanentes de l'APC (Elaboration auteure).....	111
Figure V.64: Les biens communaux (élaborée par l'auteure)	113
Figure VI.65: Un brainstorming sur la planification (élaborée par l'auteure).....	115
Figure VI.66: Les autorisations budgétaires.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure VI. 67: Le triptyque: Plan, Programme & Projet (élaborée par l'auteure).....	117
Figure VI.68: Le triptyque projet, programme plan (Elaboration auteure)	118
Figure VI.69: Le développement du national au local (Elaboration auteure)	118
Figure VI.70: Le rôle du chef de Daïra dans la réalisation des PCD (auteure).....	121
Figure VI. 71: Le rôle du P /APC dans la réalisation des PCD (élaboration auteure)	121
Figure VI.72: Le rôle du contrôleur financier communal (élaboration auteure)	122
Figure VI.73: Le rôle du trésorier communal (élaboration auteure)	122
Figure VI.74: La nomenclature des PCD (élaboration auteure).....	125
Figure VII.75: La situation géographique de la commune de Constantine (Auteure)	130
Figure VII.76: Evolution de l'occupation du sol de la commune (2022-1984par ordre)..	132
Figure VII.77: Le découpage administratif de Cne (1991,2017)	132
Figure VII.78: Le taux d'accroissement, 3 RGPH de la commune (ordre) (Auteure)	133
Figure VII. 79: L'évolution du taux d'accroissement (Auteure).....	134
Figure VII.80: Diagramme synthétisant la répartition des fonctions dans les antennes ...	134
Figure VII.81: Diagrammes de classification du logement.....	135
Figure VII.82: Découpage administratif de la wilaya de Constantine	136
Figure VII.83: Les périmètres de l'aire urbaine (SCU de Constantine).....	137
Figure VII.84: Extraction de la commune de Constantine	Erreur ! Signet non défini.
Figure VII.85: L'échantillonnage d'après (Martin, 2009).....	140
Figure VII. 86: Les classes de la population	142
Figure VII.87: Le nombre de la population	143
Figure VII.88: Les diagrammes de la population	143
Figure VII.89: Les classes de surface et	144
Figure VII. 90: L'échantillon de la population.....	144
Figure VII. 91: Schéma présenté par Oliver martin	145
Figure VII.92: La position des districts du secteur Sidi Rached	146

Figure VII. 93: Le sexe des questionnés	Source: Enquête, 2019	146
Figure VII.94: Catégorie d'âge.....		146
Figure VII. 95: La profession du questionné.....		147
Figure VII.96: Répartition de la population dans les districts.....		147
Figure VII.97: La démarche de la mesure d'après (Thiétart, 2014).....		149
Figure VII. 98: Interface du logiciel SPSS.....		153
Figure VIII.99: L'existence d'un comité de quartier.....		156
Figure VIII.100: La lecture de la loi communale.....		156
Figure VIII.101: La lecture du journal officiel.....		157
Figure VIII. 102: La connaissance d'un PCD.....		158
Figure VIII.103: Participation au PCD.....		159
Figure VIII.104: Assistance aux séances de délibérations des PCD.....		159
Figure VIII.105: S'appuyer sur le citoyen.....		160
Figure VIII.106: Le phasage du projet.....		161
Figure VIII.107: Les propositions.....		162
Figure VIII.108: La satisfaction via la commune.....		163
Figure VIII.109: L'engagement dans des associations.....		163
Figure VIII.110: Synthèse schématisée du champ C2 (auteure).....		164
Figure VIII.111: La concertation locale.....		165
Figure VIII.112: Le partage des idées.....		165
Figure VIII.113: Le comportement du citoyen via sa commune.....		166
Figure VIII.114: Le comportement par rapport à la responsabilité.....		167
Figure VIII.115: Le comportement par rapport à l'engagement personnel.....		167
Figure VIII.116: Le comportement par rapport à l'implication aux décisions?.....		168
Figure VIII.117: Le comportement via l'intéressement au développement urbain local..		169
Figure VIII.118: Transmission des doléances.....		170
Figure VIII.119: Les moyens financiers de la commune.....		170
Figure VIII.120: La gestion de la commune.....		171
Figure VIII.121: Les préoccupations du secteur ou commune.....		172
Figure VIII.122: Les préoccupations par rapport aux infrastructures.....		172
Figure VIII.123: Les préoccupations par rapport aux aménagements.....		173
Figure VIII.124: Le mode de communication et de diffusion des projets.....		174
Figure VIII.125: Les demandes d'audience.....		174
Figure VIII.126: Synthèse schématisée du champ 3.....		175
Figure VIII.127: Exigence d'évaluation.....		176
Figure VIII.128: Le motif de présence.....		176
Figure VIII.129: Les limites géographiques communales.....		177
Figure VIII.130: La manipulation des outils numériques.....		178
Figure VIII.131: La gestion par cartographie.....		178
Figure VIII.132: La naissance d'une décision.....		179
Figure VIII.133: L'affichage des projets sur le Net.....		180
Figure VIII.134: Degré d'appropriation de l'espace.....		181
Figure VIII.135: Lecture prospective de la commune.....		182
Figure VIII.136: Synthèse schématisée du champ C4 (auteure).....		183
Figure VIII.137: Le partage des idées par échelle.....		184
Figure VIII.138: Le croisement gestion-partage.....		185
Figure VIII.139: Le croisement lecture de loi –participation PCD.....		186

Figure VIII.140: Le croisement gestion-partage	187
Figure VIII.141: Le croisement*modes de communication*participation aux PCD	188
Figure VIII.142: Le croisement des limites géographiques * le motif de présence	189
Figure VIII.143: Le croisement de phasage de projet * la participation aux PCD.....	190
Figure VIII.144: Dispersion des points phasage de projet * la participation aux PCD.....	190
Figure VIII.145: Le croisement de la demande d'audience * la profession.....	191
Figure VIII.146: Le croisement Propositions * la naissance d'un PCD.....	193
Figure VIII.147: Normalité des variables.....	193
Figure VIII.148: L'appui citoyen, la gestion (par ordre) avec le box plot	194
Figure VIII.149: La naissance de décision*tranche d'âge	196
Figure VIII.150: Exigence d'évaluation avec le phasage des projets	196
Figure VIII.151: La Préoccupation et propositions	197
Figure VIII.152: Engagement dans des association et genre (sexe).....	198
Figure VIII.153: Tracé linéarité du comportement habitant.....	200
Figure VIII.154: Le tracé du panneau institutionnel	201
Figure VIII.155: Les points forts et faibles des champs.....	204
Figure VIII.156: Représentation graphique des PCD 2014.....	205
Figure VIII.157: Représentation graphique de la situation PCD.....	206
Figure VIII.158: Analyse des situations avec la méthode MATEA.....	206
Figure VIII.159: Analyse de la situation PCD 2018	208
Figure VIII.160: Matrice d'évaluation des critères/entretiens, 2019.....	211
Figure IX.161: Les membres de l'association Arène, 2019 (Auteure).....	213
Figure IX.162 : Photo prise lors des consultations (« compagne des rêves urbain »).....	213
Figure IX.163: Comparaison des points forts et faibles de quelques vérificateurs	217
Figure IX.164: Schématisation des rôles du PCD (Auteure).....	219
Figure IX.165: Les missions synthétisées de la SOP (Auteure, Edraw max)	221
Figure IX.166: Schéma synthétisé de la planification (Auteure)	222
Figure IX.167: La fonction des acteurs du PCD (Auteure).....	224
Figure IX.168: La participation et le PCD (Auteure).....	225
Figure IX.169: Conception d'un PCD concerté (Auteure).....	226

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I.1 : Synthèse sur les phases de recherche	9
Tableau II.2: Le processus de la concertation (Elaboré par l'auteure).....	39
Tableau II.3: Le processus du projet (Elaboré par l'auteure).....	44
Tableau II.4: Le processus du projet (Elaboré par l'auteure).....	48
Tableau II.5: Le processus du projet (Elaboré par l'auteure).....	51
Tableau II.6: Le les attributions du conseil municipal (Elaboré par l'auteure).....	53
Tableau III.7: Les Travaux récents des pratiques urbanistiques (Elaboré par l'auteure)....	61
Tableau III.8: Les différentes modalités organisationnelles des forums participatifs.....	63
Tableau III.9: L'opposition de deux visions (Elaboré par l'auteure).....	66
Tableau IV.10: Déroulement de la concertation de l'aménagement de la place Refuge.....	75
Tableau IV.11: Analyse de la vocation des lieux	77
Tableau IV.12: Les propositions de chaque organisme (Traitement l'auteure).....	80
Tableau IV.13: Les outils de communication (Traitement l'auteure).....	82
Tableau IV.14: Les extraits des registres de délibération du conseil (Arènes)	84
Tableau V.15: Liste des circonscriptions administratives	100
Tableau VI.16: Les fonctions du triptyque (Elaboration auteure).....	117
Tableau VII.17 : Nombre des habitants selon les RGPHs, 2019.....	133
Tableau VII. 18 : Les secteurs d'activité dans la commune de Cne (source ONS).....	136
Tableau VII. 19 La surface de chaque secteur (antenne)	142
Tableau VII.20: Le nombre d'habitant	145
Tableau VII. 21: Le genre des questionnés	146
Tableau VII. 22: L'âge des questionnés	146
Tableau VII. 23: La profession du questionné	147
Tableau VII. 24: Nombre de population.....	147
Tableau VII.25: Les indices et dimensions du questionnaire.....	151
Tableau VIII.26: L'existence d'un comité de quartier	155
Tableau VII.27 La lecture de la loi communale	156
Tableau VIII.28: La lecture du journal officiel	157
Tableau VIII.29: La connaissance des PCD.....	158
Tableau VIII.30: Participation au PCD	158
Tableau VIII.31: Assistance aux délibérations.....	159
Tableau VIII.32: S'appuyer sur le citoyen	160
Tableau VIII.33: Le phasage du projet.....	161
Tableau VIII.34: Les propositions.....	161
Tableau VIII.35: La satisfaction via la commune	162
Tableau VIII.36: L'engagement dans des associations	163
Tableau VIII. 37: La concertation locale.....	164
Tableau VIII.38: Le partage des idées.....	165
Tableau VIII.39: Le comportement du citoyen via sa commune	166
Tableau VIII.40: Le comportement par rapport à la responsabilité	166
Tableau VIII.41: Le comportement par rapport à l'engagement personnel	167
Tableau VIII.42: Le comportement par rapport à l'implication aux décisions	168
Tableau VIII.43: Le comportement via l'intéressement au développement urbain local .	169
Tableau VIII.44: Transmission des doléances.....	169
Tableau VIII. 45: Les moyens financiers de la commune.....	170

Tableau VIII.46: La gestion de la commune	171
Tableau VIII.47: Les préoccupations du secteur ou commune	171
Tableau VIII.48: Les préoccupations par rapport aux infrastructures.....	172
Tableau VIII.49: Les préoccupations par rapport aux aménagements	173
Tableau VIII.50: Le mode de communication et de diffusion des projets	173
Tableau VIII.51: Une demande d’audience.....	174
Tableau VIII.52: Exigence d’évaluation	175
Tableau VIII.53: Le motif de présence.....	176
Tableau VIII.54: Les limites géographiques communales	177
Tableau VIII.55: La manipulation des outils numériques	177
Tableau VIII.56: La gestion par cartographie	178
Tableau VIII.57: La naissance d’une décision	179
Tableau VIII. 58: L’affichage des projets sur le Net.....	180
Tableau VIII.59: Degré d’appropriation de l’espace.....	180
Tableau VIII.60: Lecture prospective de la commune	181
Tableau VIII.61: La corrélation entre le partage des idées et la gestion communale.....	184
Tableau VIII.62: Tableau croisé Lecture loi communale * Participation PCD.....	185
Tableau VIII.63: Tableau croisé :lecture communale* participation PCD	185
Tableau VIII. 64: Tableau croisé mode de communication * Participation PCD	186
Tableau VIII.65: Tableau croisé mode de communication * Participation PCD	187
Tableau VIII.66: Tableau croisé le motif de présence * limites géographiques	188
Tableau VIII.67: Tableau croisé mode du motif de présence * limites géographiques	188
Tableau VIII.68: Tableau croisé c * Participation PCD.....	189
Tableau VIII.69: Tableau croisé Phasage du projet * Participation PCD	189
Tableau VIII.70: Tableau croisé la demande d’audience * la profession	191
Tableau VIII.71: Tableau croisé proposition d’un projet* la naissance d’une décision ..	192
Tableau VIII.72: Tableau du test de normalité.....	194
Tableau VIII.73: Tableau de corrélation entre plusieurs variables	195
Tableau VIII.74: Tableau de corrélation entre plusieurs variables	199
Tableau VIII.75: Tableau de corrélation *comportement des habitants	199
Tableau VIII. 76 Test de normalité des dimensions.....	201
Tableau VIII.77: Récapitulation des points forts et faibles des champs (auteure).....	202
Tableau VIII.78: L’avancement des PCD 2014	206
Tableau VIII.79: Tests statistiques des PCD.....	207
Tableau VIII.80: Les totaux des situations des PCD, Décembre 2018	207
Tableau VIII.81 : L’analyse de la situation des PCD Décembre 2018.....	208
Tableau IX.82: L’ensemble des associations	215
Tableau A. 83: La situation des PCD arrêtée Décembre 2014.....	243
Tableau A. 84: L’avancement des PCD 2014 Situation arrêtée Décembre 2018.....	245

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- ACP: Assemblée communale populaire
- DAL: Direction de l'administration locale
- DRAG: Direction de la réglementation des affaires générales
- DPSB: Direction de la planification et du suivi du budget
- PCD: Plan communal de développement
- SNAT: Schéma national de l'aménagement du territoire
- SEPT: Les schémas d'aménagement des espaces de programmation territoriale
- SCU: Schéma de cohérence urbaine
- SPSS: *Statistical Package for Social Sciences.*
- MSPROJECT : *Microsoft project*
- ZHUN: Zone d'Habitat Urbain Nouvelle
- PCDC: Plan communal de développement concerté
- SWOT: *Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats*
- CAUE: Conseil d'Architecture, D'urbanisme et de l'environnement
- ONS: Office national des statistiques
- RGPH: Recensement général de la population et de l'habitat
- PPDRI: programme permanent du development rural intégré
- ISIG: Indice de signification
- CCM: conseil consultatif multi varié
- SOP: Structure opérationnelle

RÉSUMÉ

En clair, la participation citoyenne est l'expression de la citoyenneté active et engagée, un processus organisé dans le but d'influer sur une décision concernant la communauté. Face aux multiples discours et débats sur cette notion, pierre angulaire du projet urbain, ce concept est devenu un objet central et transversal pour les chercheurs dans les différentes sciences ; telles que les sciences de gestion, sociales, humaines...

Souscrivant pleinement dans cette thématique, à travers ce travail nous avons donc cherché à mettre en lumière les mécanismes idoines pour une dynamique participative effective. Ainsi les modalités du phénomène participatif et son apport au développement urbain local, ainsi que les tâches partagées entre acteurs sont abordées pour faciliter le travail pour la mise en œuvre du programme de développement local au niveau de la commune de Constantine.

Ce travail est ancré dans le champ du développement urbain local, avec la commune de Constantine comme cas. Son objectif est de cerner les caractéristiques d'un modèle de programme alternatif en vue d'améliorer le baromètre participatif pour un développement urbain local, en l'occurrence communal.

Comme point d'entrée, la méthodologie envisagée est basée sur une enquête in situ au niveau de la commune de Constantine, par l'analyse de corrélation multicritères, descendante appuyée sur un questionnaire adressé à la société civile et un travail exploratoire pour situer les dysfonctionnements et ses conséquences et enfin d'un diagnostic les difficultés qui entravent le processus décisionnel.

Les résultats ont pu démontrer que le cadre législatif et l'intention d'une démarche participative sont bien affichés, et que le rôle du citoyen en tant qu'utilisateur influence le baromètre participatif et instaure des situations d'implication effective pour une responsabilisation et un partage des risques et une évaluation continue pour une introduction au processus décisionnel.

Il est aussi question d'esquisser le contours d'un modèle concerté voire « intelligent » qui serait le modèle le plus performant qui répondrait aux exigences du cadre de vie adéquat aux attentes citoyennes pour un développement local et même global.

Enfin ce travail ouvre une piste de recherche sur la modélisation d'un nouveau PCD et l'intégration opérationnelle des données dans le phénomène participatif communal.

Mots clés :

Participation citoyenne ; Citoyen ; PCD, évaluation ; développement urbain local ; Constantine.

ABSTRACT

In clear, citizen participation is the expression of active and committed citizenship, a process organised with the aim of influencing a decision concerning the community. Faced with the multiple discourses and debates on this notion, a cornerstone of the urban project, this concept has become a central and transversal object for researchers in different sciences; such as management, social and human sciences.....

Fully subscribing to this theme, through this work we have therefore sought to highlight the appropriate mechanisms for an effective participatory dynamic. Thus, the modalities of the participatory phenomenon and its contribution to local urban development, as well as the tasks shared between actors, are addressed in order to facilitate the work for the implementation of the local development programme in the commune of Constantine.

This work is anchored in the field of local urban development, with the commune of Constantine as a case. Its objective is to identify the characteristics of an alternative programme model in order to improve the participatory barometer for local urban development, in this case communal.

As an entry point, the methodology envisaged is based on an in situ survey at the level of the commune of Constantine, by means of a multi-criteria correlation analysis, supported by a questionnaire addressed to civil society and an exploratory work to situate the dysfunctions and its conséquences and finally a diagnosis of the difficulties which hinder the decision-making process.

The results showed that the legislative framework and the intention of a participatory approach are well displayed, and that the role of the citizen as a user influences the participatory barometer and establishes situations of effective involvement for accountability and risk sharing and continuous evaluation for an introduction to the decision-making process.

It is also a question of outlining the contours of a concerted or even 'intelligent' model that would be the most effective model that would meet the requirements of the living environment and the expectations of citizens for local and even global development.

Finally, this work opens up a line of research on the modelling of a new SCI and the operational integration of data into the communal participatory phenomenon.

Keywords: citizen participation; citizen; CDP ; evaluation; local urban development ; Constantine.

نبذة مختصرة

من الواضح أن مشاركة المواطن هي تعبير عن المواطنة النشطة والملتزمة، وهي عملية منظمة بهدف التأثير على قرار يتعلق بالمجتمع. وفي مواجهة الخطابات والنقاشات المتعددة حول هذا المفهوم ، وهو حجر الزاوية في المشروع الحضري ، أصبح هذا المفهوم كائن مركزي ومستعرض للباحثين في العلوم المختلفة ؛ مثل العلوم الإدارية والاجتماعية والإنسانية...

من خلال الاشتراك الكامل في هذا الموضوع ، سعينا من خلال هذا العمل إلى إبراز الآليات المناسبة لديناميكية تشاركية فعالة. وهكذا فإن طرائق الظاهرة التشاركية ومساهماتها في التنمية الحضرية المحلية ، وكذلك المهام المشتركة بين الفاعلين يتم تناولها لتسهيل العمل على تنفيذ برنامج التنمية المحلية على مستوى بلدية قسنطينة.

هذا العمل متجذر في مجال التنمية الحضرية المحلية ، مع بلدية قسنطينة كحالة. هدفها هو تحديد خصائص نموذج برنامج بديل بهدف تحسين المقياس التشاركي للتنمية الحضرية المحلية ، في هذه الحالة الجماعية.

كنقطة دخول ، تعتمد المنهجية المتوخاة على مسح في الموقع على مستوى بلدية قسنطينة ، من خلال تحليل الارتباط متعدد المعايير ، من أعلى إلى أسفل المدعوم باستبيان موجه إلى المجتمع المدني والعمل الاستكشافي لتحديد موقع الخلل الوظيفي وعواقبه وأخيراً تشخيص الصعوبات التي تعيق عملية اتخاذ القرار.

كانت النتائج قادرة على إثبات أن الإطار التشريعي ونية النهج التشاركي معروضان جيداً ، وأن دور المواطن كمستخدم يؤثر على المقياس التشاركي ويحدد حالات المشاركة الفعالة للمساءلة وتقاسم المخاطر والتقييم المستمر مقدمة في صنع القرار.

إنها أيضاً مسألة رسم ملامح نموذج منسق أو حتى "ذكي" والذي سيكون النموذج الأكثر كفاءة والذي يلبي متطلبات بيئة معيشية ملائمة لتوقعات المواطنين للتنمية المحلية وحتى العالمية.

أخيراً ، يفتح هذا العمل مساراً بحثياً حول نمذجة برنامج تنمية محلية جديد والتكامل التشغيلي للبيانات في ظاهرة المشاركة المجتمعية.

الكلمات الدالة:

مشاركة المواطن؛ المواطن؛ برنامج التنمية المحلية، التقييم؛ التنمية الحضرية المحلية ؛ قسنطينة.

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Dans les limites des règles de la Loi, la majorité des êtres humains s'efforce d'élaborer un projet de vie raisonnable correspondant à ses objectifs et ses capacités et dans la mesure de ses potentialités. Le but de ces préalables demeure le souci pour assurer sa mise en œuvre de manière responsable et même d'essayer de développer ses capacités pour mener à bien son projet de vie. Pour que la vie en société soit harmonieuse, il importe qu'un grand nombre de groupes sociaux et d'institutions œuvrent pour l'intérêt commun,

La citoyenneté comme valeur civilisationnelle est fondée sur la participation aux affaires de la cité. C'est une culture à construire, à acquérir, à intégrer et à promouvoir auprès des citoyens pour instaurer un véritable sens du partage entre tous les acteurs (les associations, l'école, les comités de quartier, les différentes organisations). La participation est par essence collective. Elle appelle un engagement citoyen par une intégration à des structures organisées et adaptées aux différentes formes d'expression et à la nature des actions. Par ces modes organisés, la mobilisation citoyenne pèse sur la formulation des besoins, oriente l'action et facilite l'implication dans leur mise en œuvre.

La démocratie est fondée sur la participation citoyenne, elle est même sa composante principale. Cette dernière est selon GRIDE (2005), « *l'ensemble des normes, des pratiques et des mécanismes qui permettent aux citoyens de contribuer à la vie d'une organisation ou d'exercer une influence sur la marche des affaires d'une communauté* » (Fortin-Debart and Girault, 2009a, p. 9). Souvent utilisée par plusieurs acteurs pour le soutien du développement communautaire, le développement local, le développement global, l'amélioration de la qualité de vie... Un véritable investissement citoyen et politique. On prête à la participation citoyenne plusieurs caractères, d'une meilleure convenance des projets, aux besoins des citoyens jusqu'à l'apparition de leaders dans le développement communautaire. Mais la participation citoyenne est devenue une panacée ?

Le présent travail s'inscrit dans la thématique large des études urbaines. Il se focalise sur les aspects des détails développés dans le sillon du Projet Urbain comme démarche, s'appuyant exclusivement sur la démocratie participative. Cependant, l'instauration d'une culture de concertation appelle à établir méthodiquement un cadre de conduite et de suivi des actions afin de valoriser et d'optimiser l'apport

citoyen dans les projets de développement urbain local. Le monitoring en est une parmi ses expressions

Dans le contexte Algérien, après l'indépendance, la constitution indique les droits fondamentaux du citoyen à participer d'une façon efficace à construire le pays, lui permettant de se développer dans une communauté avec une bonne conformité par rapport à ses intérêts, une participation qui se limitait à de simples élections.

Lors des changements institutionnels menés par l'Algérie (Loi de la constitution 63 jusqu'à la révision de 2016), l'introduction du phénomène participatif était d'une grande envergure, une condition importante pour assurer un cadre de vie idoine aux aspirations citoyennes, un amas législatif qui vise à encourager l'implication des citoyens dans la gestion de la commune et le développement local durable intégré, à travers les plans communaux de développement. Une participation qui devrait être accompagnée d'un système d'évaluation continu et/ou d'un monitoring participatif.

Problématique

Selon (Fortin-Debart and Girault, 2009b) l'exercice du pouvoir et la participation sont donc au centre des nouvelles pratiques de gouvernance et à toutes les échelles (transnationale, nationale, régionale ou locale). Qu'elle soit institutionnalisée dans le cadre d'un partenariat, ou « naturelle » comme émanation d'un exercice de droit consacré, la participation se décline dans un volet d'implication dans les affaires de la cité d'autant que plusieurs champs touchant directement le citoyen appelant à la concertation, au débat et au partage. En effet les programmes portés par les politiques publiques (tels que le développement local, durable, la santé publique...) nécessitent un espace pour la pratique de droits en matière de prise de décision par les pouvoirs locaux.

L'émergence du local comme concept favorise de plus en plus la prégnance d'une implication engagée et motivée des habitants. Cette conscience habitante est en train d'imposer une démocratie participative, de proximité et inclusive à l'échelle locale (communale). Cette « nouveauté » fait émerger également des intérêts politiques et socio-économiques. Mais aussi des intérêts scientifiques, dans la mesure où il devient important de chercher à modéliser et « raisonner » ces rapports pour les rendre de plus en plus efficaces.

Avec l'instauration du multipartisme (en 1990) un souffle démocratique se déferla sur l'Algérie et des situations commencèrent à changer. Un engagement entre administration et citoyen s'affiche afin de promouvoir la qualité de vie du citoyen et de son environnement.

Par conséquent une généralisation de la prise de conscience par le citoyen, maillon essentiel de la vie locale, contraint à la nécessité de changer les standards de comportements urbains et sociaux, débouchait sur un changement des stratégies politiques et économiques mises en œuvre par les décideurs politiques. A la longue, cette situation s'est révélée l'installation par la mise en place d'un système plus soucieux des choix de la société civile via son territoire.

En première analyse, nous sommes face à une situation dont certains atouts majeurs sont évidents plutôt acquis: La mission de L'Etat est de réguler les différents intérêts des membres de la société en toute égalité et assurer leur protection, aussi garantir les droits principaux des citoyens, d'assumer de grandes responsabilités et d'entreprendre un certain nombre d'actions pour l'intérêt général (de la collectivité), L'Etat a déployé d'énormes ressources pour répondre aux besoins des citoyens et pour améliorer leur cadre de vie notamment via la politique de la gestion et la planification urbaine.

La création des associations qui sont des conventions régies par les lois ainsi que des comités de quartiers, restent une démarche engageant le citoyen à s'intégrer pleinement dans la construction des projets de sa ville. Il faut préciser que, les codes de wilaya et de commune comportent des textes incitant le citoyen à la participation au moyen de la concertation.

Cependant la réalité et le vécu ont fait ressortir l'absence totale d'une concrétisation effective quant à la participation citoyenne, aux programmes ou/et aux projets de développement local se traduisant par:

- La non satisfaction des citoyens - habitants quant aux projets réalisés au niveau de leurs quartiers.

- Le comportement des émeutes pour bloquer la route et l'action continuelle de s'opposer aux lancements des travaux par exemple l'installation des PTE. (Poste électrique)

- Le sentiment de non appartenance se traduisant par le terme « MELK BEYLEK ».

Cette situation constitue un fond objectif d'une problématique urbaine mettant en exergue l'incohérence des mesures et démarches pour assurer les conditions de réussite de la participation citoyenne d'où la naissance d'un programme et /ou d'un projet qui réussit et qui dure tout en apportant la satisfaction à son usager: le citoyen/habitant.

En d'autres termes, au vu des textes et loi régissant la participation citoyenne au programme du développement local, à la concertation et le droit d'information, et ce citoyen qui se sent de plus en plus dilué dans ces projets mis en place sans sa participation, sans aucune information.

La commune de Constantine avec ses dix délégations communales, bénéficie chaque année d'un programme de développement (PCD) très riche concrétisé en projets de développement locaux. Le plan de développement communal est un document de base de projection de développement du territoire communal.

La situation actuelle de la commune de Constantine commence à générer des prémices de dysfonctionnement et des retards dans la réalisation des projets communaux, au dépassement des couts préétablis, à l'annulation de certaines opérations, à la mauvaise gestion, qualité du livrable, à l'arrêt de certaines opérations...

En effet par observation et constat au sein de notre milieu de travail surtout que nous étions chargés de suivre et contrôler les programmes locaux, ainsi que de notre quotidien vécu, nous sommes face à une absence des concepts de participation et de concertation, une situation qui se traduit par des mécanismes de variabilité, d'instabilité et d'ambiguïté omniprésents, cependant les acteurs de terrain sont tenus de définir les bonnes pratiques, en la présence du cadre juridique.

Dans ce sens les briques de base de notre thèse de recherche concernent les modalités du phénomène participatif et son apport au développement urbain local, ainsi que les taches partagées entre acteurs facilitant le travail pour la mise en œuvre du programme de développement local, ainsi mettre à nu les modalités de la mise en amont du processus de la participation communautaire et les mécanismes adéquats pour l'élaboration d'un plan de développement partagé et concerté.

En synthèse, la problématique sur laquelle notre travail de thèse est mené s'appuie sur une série de « paradoxes » relevant de faits concrets:

- **Des attentes et des préoccupations sociales formulées par des habitants concernant leur cadre de vie.**

- **Un cadre juridique qui prône et favorise l'implication citoyenne dans l'élaboration des programmes relatifs à l'espace communal.**
- **Un tissu associatif assez large et varié.**
- **Un programme de développement communal contenu dans le PCD et qui se traduit en une série de projets dont le contenu devait s'élaborer dans un partenariat associant les citoyens....**

En somme, cette disponibilité rencontre une certaine « inertie » et une nonchalance de citoyens peu motivés et dont l'implication demeure inconsistante. Cette situation commande un travail exploratoire pour situer les dysfonctionnements et les insuffisances et de diagnostiquer l'état des lieux.

Questions de recherche

Notre thèse se veut une contribution scientifique visant à apporter des éclairages sur cette crispation qui caractérise la participation citoyenne. Avant tout, nous orientons nos axes sur l'interrogation méthodique des rapports, des motivations, des mécanismes élaborés par la commune pour faciliter l'implication citoyenne dans la mise en programmation et la mise en œuvre des PCD (Commune de Constantine).

- Quels sont les mécanismes apprêtés par la commune pour faciliter la participation citoyenne?
- Ces mécanismes correspondent-ils aux données sociales et culturelles des habitants?
- Ces citoyens sont-ils considérés comme acteurs ou comme usagers?

Les hypothèses de la recherche

La participation des citoyens au développement local n'est pas assurée durant tous les niveaux politiques, administratifs et sociaux. Cette participation du public aux processus décisionnels est une condition fondamentale pour parvenir à un développement cohérent et inclusif.

A travers ce constat nous avançons les hypothèses suivantes:

- ✓ L'absence des mécanismes palpables et appropriés des outils de participation citoyenne et d'évaluation seraient parmi les causes des dysfonctionnements engendrés par la réalisation des projets programmés dans le cadre des plans communaux de développement.

- ✓ L'inertie des décideurs et la non application des textes et lois en vigueur (soit les articles de la Constitution, du code Wilaya ou communal, la Loi d'orientation de la ville) ne favorisent pas une approche participationniste intégrale et efficiente.
- ✓ La transparence conforte l'intérêt général: les ordres du jour et les décisions prises ou à prendre lors des réunions et séances des: conseils de l'exécutif, sessions des assemblées de wilaya, de la commune, devraient non seulement être publiés, mais aussi être portés à la connaissance de la communauté par la publication dans la presse, la diffusion à la radio et à la télévision, distribution dans les lieux publics, mise à disposition sur des sites web.
 - ✓ La définition des statuts des citoyens en tant qu'acteurs (et non qu'utilisateurs) instaure des situations d'implication plus profondes par la responsabilisation et le partage des « risques » dans un processus décisionnel.

Ce concept serait l'outil et la stratégie développant le pouvoir d'agir de la communauté citoyenne qui devient compétente.

L'objectif envisagé pour cette recherche

Les réponses aux différentes interrogations posées le long de ce travail nous orientent vers des objectifs qui se veulent « procéduraux » dans la mesure où les ingrédients de base pour instaurer une culture de participation et d'implication citoyenne existent (cadre politique, juridique et logistique).

Nos principaux objectifs portent sur:

1. L'évaluation de mécanismes en usage censés, par leur portée à être des facilitateurs dans l'instauration de cadre favorable à la participation et l'implication citoyenne dans les actions visant le développement urbain local. Cet objectif consiste à relever les dysfonctionnements, les incohérences et les malfaçons qui entravent une implication inclusive des citoyens dans les PCD.
2. L'élaboration d'un guide pour la conception de PCD concerté, mettant en exergue l'identité des acteurs, de leurs implications et de leur co-élaboration. Cet objectif au caractère opératoire entend esquisser les grandes lignes procédurales pour la conception des PCD.

Le champ d'investigation de la recherche (le cadrage spatial)

L'enjeu général de la présente recherche est d'éclairer la question de l'effet structurant du partage participatif et décisionnel des opérations locales dans le cadre du programme de développement communal, dans le cadre d'une évaluation à posteriori.

Il s'agit, de montrer comment se manifeste ce processus et comment il émerge, ceci en s'intéressant particulièrement au cas d'un secteur (délégation) urbain au niveau de la commune de Constantine.

Nous avons opté pour la commune de Constantine pour des raisons professionnelles, et des raisons de proximité c'est-à-dire vécu personnel et professionnel, ajouté à cela des raisons territoriales (Constantine chef lieu).

Méthodologie envisagée

Afin de bien cadrer les questionnements de notre problématique, et après l'énoncé des hypothèses, en se référant à l'objet d'étude qui est le développement urbain local à travers les PCD (plans communaux de développement) et l'objet réel qui sera le phénomène participatif et l'évaluation voire le monitoring participatif. Une corrélation qui a toujours été une préoccupation pour de nombreux chercheurs et sous différents angles. Notre méthodologie met en avant la réalité du terrain face à l'accroissement de l'implication via une participation effective des acteurs, l'ancrage législatif.

Le parcours méthodique suivi dans notre travail de recherche est composé de trois grandes phases et/ou parties dont:

Phase théorique:

Assise théorique des concepts déjà cités, cette partie est basée sur une analyse conceptuelle, à travers une revue de littérature, et des retours d'expériences afin de mieux comprendre le pourquoi des dysfonctionnements et tirer les aspects forts et faibles pour chaque démarche de projet, ainsi que leur influence sur le développement et sur la qualité de vie. Une variété de sources bibliographiques que nous avons consultée ayant traité ce thème, grâce à la plateforme SNDL (Système national de documentation en ligne), au moteur de recherche Google Scholar et d'autres sites tels que ; researchgate et aussi des livres de bibliothèques.

Pour les références bibliographiques on a opté pour le logiciel Mendeley (version gratuite).

Phase pré-exploratoire:

Basée sur une analyse des cas visités (la place du Refuge à Marseille et le projet de réaménagement -la rue de la république au grand Lyon discutée avec l'association), une

observation participante effectuée durant notre stage, ainsi qu'une présentation exhaustive du découpage territorial et les différents échelons administratifs participants à l'exécution des plans communaux de développement avec une clarification sur ce concept.

Phase de travail sur terrain (cas d'étude):

Cette partie est basée sur l'analyse de notre cas d'étude (Commune de Constantine) et la participation au développement dans le cadre du plan de développement local, l'enquête menée, et l'évaluation des PCD du plan 2014-2018.

Afin de tester nos hypothèses nous avons procédé avec plusieurs méthodes, dans la première et la deuxième parties nous avons fait appel à la méthode SWOOT(AFOM) et traiter les données grâce au logiciel MATCHWARE MINDVIEW7 et EDRAW10 (version craquée) que nous avons eu l'occasion de s'auto-former pendant notre parcours d'enseignant en Architecture option conduite de projet (COP).

Dépouillement et traitement des données de résultat:

Nous avons fait recours à la méthode de l'enquête par questionnaire au niveau de la commune de Constantine, nous étions dans le doute du choix de l'échantillonnage, après des recherches et une formation qui a duré trois mois chez un statisticien sur le logiciel SPSS¹ (version gratuite), et après une analyse approfondie sur les concepts, dimensions, indicateurs, indices et vérificateurs on a opté pour la construction d'un questionnaire aléatoire par grappes qui justifie notre choix du sous groupe (Délégation) de la commune.

Nous avons procédé au montage du formulaire avec le logiciel SPHYNX et pour le traitement et les analyses corrélatives on a utilisé le logiciel SPSS.

Pour la représentation des cartes on a fait recours au logiciel géographique Arcmap 10.3 (version gratuite certifiée grâce à la pandémie Covid 19), après une formation qui a duré quatre mois, ajouté à cela le global mapper16 et Géoda, google earth pro...

Notre enquête a été appuyée par une entrevue technique avec les acteurs administratifs, commis de l'état et élus pour approfondir la recherche, interprétée grâce à une matrice de score avec le logiciel ZENPLOT (Version limitée de 30 jours).

Une évaluation des situations financières et physiques des plans communaux de développement s'étalant sur la période 2014-2018, cette période nous exerçons notre profession d'Architecte et chargée du suivi. Nous nous sommes basés sur l'état

¹ SPSS est un outil puissant, efficace et assez facile à manipuler. Ce logiciel sert à faire des analyses statistiques (ANOVA, ACP, ANCOVA etc.). Il nous évite de faire des calculs longs et fastidieux. Les résultats sont très explicite et bien mis en forme, ils apparaissent dans des tableaux et sous formes de graphes (histogramme, courbes, bâtonnets, diagramme circulaire etc.).

d'avancement des PCD, la nature de l'avancement et toute la genèse du projet et/ou opération. Cette analyse a été traitée avec le schéma Radar grâce à l'application MATEA.

Tableau I.1 : Synthèse sur les phases de recherche

Phase	Objectifs	Méthode	Techniques et outils
Phase théorique	-Se familiariser avec les notions. -Compréhension des dysfonctionnements -Tirer les points forts et faibles	-Revue de littérature. -Retours d'expériences.	-SNDL (ouvrages et articles) -Google scholar et researchgate. -Mendeley.
Phase pré-exploratoire	-Tester les notions de prés.	-Cas visités (stage) -Cas consultés	-Observation participante -Sortie et entretiens
Phase de travail sur terrain	-Analyser le cas d'étude	-Enquête in situ -Evaluation	-SWOT -Mindview -Schéma Radar.
Phase Dépouillement et traitement des résultats	-Faire sortir les résultats -Confirmer les hypothèses.	-Méthode de l'enquête - Carte heuristique.	-Questionnaire -SPSS -Sphynx -Arc Gis -Zenplot

Structure de la thèse:

La présente thèse est basée sur un design de recherche, structurée en trois parties homogènes, chaque partie comporte trois chapitres, elle commence avec une introduction générale et se clôture par une conclusion générale comme suit:

Introduction générale : englobe une approche de réflexion sur le thème, la problématique, questionnement, hypothèses, objectifs, ainsi que le cadrage spatial et la méthodologie.

Partie 1: cadre théorique et conceptuel

Constitue le support théorique de nos concepts de base et concepts secondaires de cette recherche. Une revue de littérature et un retour aux expériences pour mieux comprendre et titiller nos concepts relatifs à la recherche. Divisée en trois chapitres:

Chapitre I: définition, connaissance et clarification

Traite les notions et concepts principaux et secondaires de notre recherche, tels que la participation et ses effets, l'empowerment, les type du développement avec la stratégie des acteurs et les différentes formes d'empowerment.

Il s'agissait d'expliquer l'influence du phénomène participatif sur le développement urbain local.

Chapitre II: L'appui sur les retours d'expériences

Ce chapitre a été consacré aux différentes expériences quant aux projets réalisés, une variété de choix pour la démarche choisie, une différence de choix des contextes pour mieux voir et comprendre les mécanismes et les approches participatives, aussi les aspects et mécanismes de mise en œuvre et de suivi. Chaque exemple a été sanctionné par un tableau récapitulatif qui apporte des clartés et explications utiles à la démarche.

Chapitre III: l'état des savoirs, l'état de l'art

Ce chapitre aborde volontairement un état des savoirs sur la participation, l'évaluation et le développement, nous avons choisi une revue appelée « participation » traitant cette notion et nous avons réalisé un état de l'art sur l'évaluation des notions relatives à notre cadre de recherche ainsi que leur mise en pratique pour mettre en perspective notre recherche par rapport à l'ensemble de ces travaux.

Partie 2: Organisation territoriale et mission des échelons administratifs

Cette partie englobe trois chapitres, sur lesquels nous nous sommes basés pour comprendre la naissance du contexte de notre cas d'étude, à travers une genèse du découpage administratif et législatif depuis l'indépendance.

Chapitre I: Etude des cas visités

Ce chapitre a été axé sur notre étude qui a été menée au niveau de la place du Refuge au sein du quartier le Panier dans la ville de Marseille (ou nous avons effectué un stage de courte durée) sur un projet de concertation sur l'aménagement de cette place, avec une assistance permanente et un accompagnement de la part de l'association

Une expérience personnelle par le biais d'une observation participante avec les membres de l'association. On a pu effectuer des entretiens avec les membres de cette association, assister et participer aux séances avec des architectes, paysagistes, sociologue urbain...Un travail pluridisciplinaire suscitant la mise en commun des compétences ainsi que le partage des savoirs.

Au fil des entretiens nous avons eu la chance d'aborder un deuxième projet intitulé l'aménagement de la rue de la République à Vaulx en Vélain au Grand Lyon (voir titre2) mais notre participation était uniquement restreinte au sein du bureau.

Chapitre II: la politique de l'organisation du territoire en Algérie

Nous nous sommes focalisés dans ce chapitre sur, la politique spatiale qui s'est orientée sur une territorialisation basée sur la commune comme unité fondamentale. Il aborde les multiples choix de développement et les impacts qui ont poussé à repenser le territoire en, augmentant le nombre de communes. On a essayé de décrire la chronologie de l'organisation territoriale depuis l'indépendance à nos jours, ainsi que les phases du découpage administratif pour aborder plus tard notre cas d'étude.

Chapitre III: Les Plans Communaux de Développement

L'objet de ce chapitre est de clarifier et soulever les équivoques relatives aux définitions et significations des (PCD) un Plan, un Programme ou un Projet il s'agit pour nous de comprendre ce que recouvrent ces concepts et pouvoir se situer dans la partie exploratoire.

Partie 3: partie exploratoire du cas d'études et interprétation des résultats

La présente partie traite en détail le cas d'étude et de recherche, l'interprétation et la discussion des résultats ainsi que les limites de recherches pour arriver à une conception d'un plan communal de développement concerté (PCDC). Elle est structurée en trois chapitres :

Chapitre I: cas d'étude et choix de la méthodologie:

Dans le présent chapitre qui concernera le cas d'étude de notre recherche, nous avons essayé en premier lieu de donner un aperçu général sur la commune de Constantine et son évolution territoriale quant au découpage administratif et législatif ainsi qu'une genèse sur l'histoire de la composition de ses antennes (secteurs).

En effet, on a donné des explications sur notre orientation méthodologique quant aux pertinences des champs et critères du questionnaire ainsi que les outils choisis pour y parvenir aux résultats.

Chapitre II: Traitement et interprétation des résultats et critères à suivre

Dans ce chapitre nous avons essayé de procéder à présenter le traitement du questionnaire, les fréquences et le résultat des corrélations entre variables avec différentes modalités et selon plusieurs critères statistiques avec des formules mathématiques intégrées, une opportunité que nous offre ce logiciel de traitement statistique

Chapitre III: La conception d'un plan communal de développement concerté

Dans ce chapitre nous avons essayé de citer les divers types de contraintes rencontrées durant notre parcours, et les objectifs qu'on n'a pas pu atteindre ; des contraintes de données, de subjectivité, du respect du règlement, des formations non finies...

Aussi nous avons développé les points forts et faibles de notre investigation pour enfin procéder à la conception d'un guide pour un PCD concerté (PCDC) qui répondra aux exigences de la participation voire du développement urbain local avec une proposition d'instauration d'un monitoring participatif.

Conclusion générale

Notre travail se clôture par une conclusion générale d'ailleurs comme tout travail de recherche, en synthétisant des points de vue projetés directement aux résultats de la recherche, ainsi des principes de réflexions pour les futures investigations...

PREMIERE PARTIE :
LE CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.

« *Quelle portée peut-on espérer des actions de développement des communautés et de participation citoyenne au plan local?* » (Clément Mercier, 2009, p.17).

Introduction de la première partie:

Les questions de la participation & le développement urbain local ont été objet de recherche en plusieurs disciplines par le biais de nombreux essais de définitions conceptuelles et travaux comparatifs ou monographiques.

Cette partie Constitue le support théorique de nos concepts de base et concepts secondaires de cette recherche. Une revue de littérature et un retour aux expériences pour mieux comprendre et titiller nos concepts relatifs à la recherche.

« *...S'inscrivent les objectifs de l'action, qu'elle soit initiée par en bas ou par en haut, mais permettant la rencontre du local et du global (via la négociation entre les logiques d'en haut et d'en bas), et la projection du projet commun dans une vision rassembleuse qui permet de co-construire l'identité citoyenne locale dans sa globalité, par delà les intérêts catégoriels...* » (Clément Mercier, 2009, p.38).

CHAPITRE I : DEFINITION, CONNAISSANCE & CLARIFICATION DES CONCEPTS

Introduction:

La participation citoyenne est devenue un objet central et transversal pour la recherche dans les différentes sciences telles que les sciences humaines, sociales et les sciences de gestion, cependant ce chapitre apporte des définitions et des clarifications sur les notions et les concepts, comme ancrage théorique et épistémologique dans la sphère de la thématique dans laquelle s'inscrit la présente thèse.

1. La Participation, quelle définition?

Le concept de participation est de plus en plus médiatisé, il fait l'objet de définitions dans des approches émanant particulièrement des sciences politiques.

Depuis plus de deux décennies, la référence à la participation des citoyens est devenue inévitable dans différents secteurs des politiques publiques dans les pays occidentaux et dans certains pays en voie de développement. L'environnement a été un des premiers domaines qui a commandé une implication des citoyens. Cette approche s'est développée avec une intégration absolue de la participation à la décision publique. Le phénomène participatif concerne aussi l'aménagement du territoire, le champ social ainsi que la science et l'éthique. Pour prendre part au débat, d'après Bherer (2005) ce mouvement a donné lieu à plusieurs innovations institutionnelles telles: les conseils de quartier, les comités de sages, les audiences publiques, les jurys de citoyens, les conférences de consensus, la commission permanente ad hoc de consultation, etc. (Bherer, 2005).

Le phénomène participatif actuel reflète plus une modification des termes de la démocratie représentative qu'un retour de l'opposition classique (entre démocratie directe et indirecte). Aujourd'hui l'implication des citoyens dans les affaires locales s'impose politiquement, socialement et culturellement.

2. Les effets de la participation:

D'après (Whitmore and Kerans, 1988, pp. 51–60), la participation comme processus du développement est la clé de l'empowerment, qui représente l'étendue du pouvoir exercé par les participants pour la prise des décisions. Selon des études de cas, les retombées de la participation sont beaucoup plus positives que négatives au niveau d'un groupe ou d'une communauté (Voir Figure I.1).

Cette participation citoyenne est en mesure de se développer et mener des actions avec conscience de détenir un pouvoir. Une fois impliqué dans un processus de gestion ou de décision, l'empowerment participe donc à doter le citoyen d'un certain pouvoir.

La motivation accompagnant la volonté de l'implication citoyenne favorise la valorisation d'un cadre sociopolitique et culturel utile pour aborder les questions d'intérêts collectifs et les problématiques complexes.

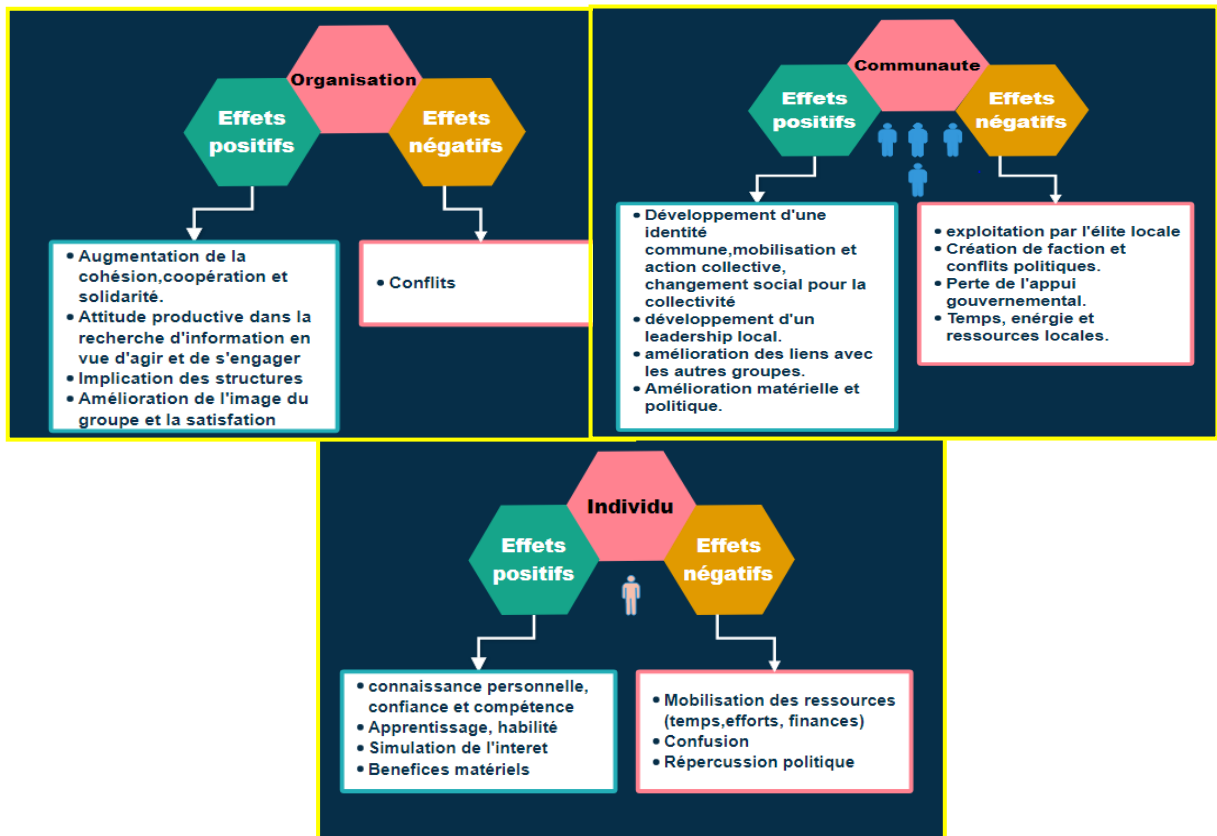


Figure I.1: Les effets de la participation
Elaboration auteure d'après (Whitmore and Kerans, 1988)

3. La Participation citoyenne et les processus participatifs:

Selon le dictionnaire Larousse, participation citoyenne vient probablement de la conjonction de « participation » (du bas latin participatio -onis qui signifie action de participer à quelque chose, part prise à quelque chose) et de « citoyenne » (dans l'Antiquité, personne qui jouissait du droit de cité (du latin civitas, -atis : communauté politique dont les membres (les citoyens) s'administraient eux-mêmes. Une personne qui jouit, dans son État des droits civils, politiques et de vote.

Issu des mouvements populaires américains, le terme apparaît dans les années 60, dans le but est d'améliorer les conditions de vie des gens.

En effet, dans la littérature, les définitions varient: « *engagement dans la détermination des règles* » (Venne, 2011a, pp. 194–212) et « *des institutions qui encadrent la vie en société* » (Duperr, 2010) processus ou cheminement visant à modifier, réguler, réaménager les paramètres du vivre-ensemble². « La participation citoyenne devient alors l'actualisation du potentiel de la forme active de la citoyenneté ». (Pumain, 2021)

Dans le document.³ La participation citoyenne est un exercice d'expression de sa citoyenneté dans ses dimensions politiques, sociales et civiques.

Une prise de conscience qui mène le citoyen à poser des actions, individuelles ou collectives, ponctuelles ou régulières, afin de transformer son milieu en vue d'améliorer le vécu de sa ville. Utilisée par plusieurs acteurs afin de soutenir le développement communautaire dans des initiatives variées, orientées vers des perspectives de développement local, social, de renouvellement des institutions démocratiques, de revitalisation des quartiers ou territoires... (Figure I.2).

La participation est « *Un échange entre des décideurs qui accordent un certain pouvoir aux administrés et ces mêmes administrés qui acceptent, en contrepartie de se mobiliser en faveur d'un projet d'aménagement* » (Vodoz, 2001, p.35).

² Idem

³ « La participation Citoyenne et les forums jeunesse Régionaux », document produit par la TCFJRQ (table de concertation des forums jeunes régionaux du Québec) 2012.

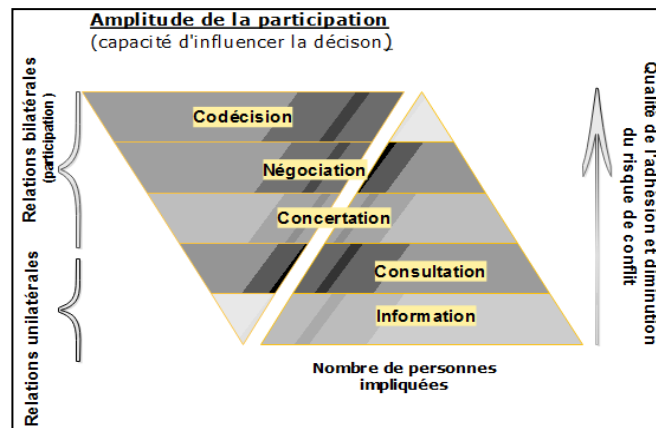


Figure I.2: Les niveaux de participation (traitement auteur, Edraw Max)
Source: (Vodoz, 2001)

Enfin, la participation citoyenne est définie principalement à partir des travaux de Thibault et al (2000), comme étant l'exercice et l'expression de la citoyenneté active et engagée sous trois dimensions:

- La participation associative
- La participation politique (élection)
- La participation publique (débat)

Blondiaux and Fourniau (2011) proposent une définition de la participation citoyenne comme étant un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant au sein d'une organisation, dans le but d'influer sur une décision concernant leur communauté.

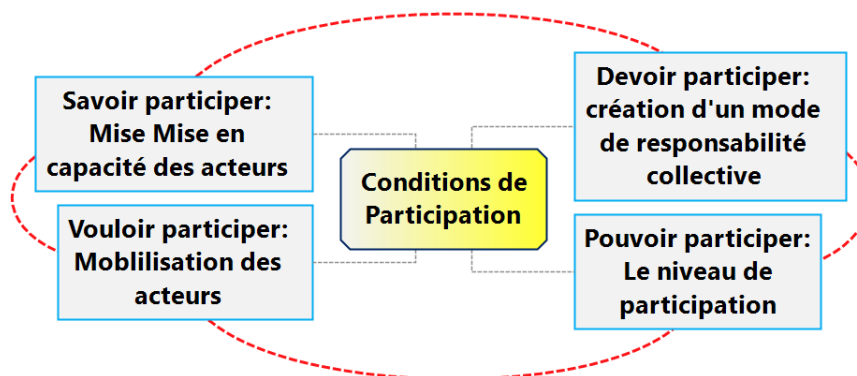


Figure I.3: Les conditions de participation
Elaboration Auteure

La participation devient un élément structurant de la démarche d'évaluation visant à développer et discuter des scénarios et aussi, à faire du citoyen un contrôleur.

1.1 La participation publique: un terme polysémique

La participation du public est l'une des formes que couvre le vocable de participation citoyenne. Faisant partie du corpus du droit international, une contribution indispensable à la démocratie participative visant à donner confiance aux citoyens, accordant à toute personne le droit d'être informée, de s'impliquer dans les décisions et d'exercer un recours en matière d'environnement (MEEDDM, 2009).⁴

Le droit de la participation du public est inclu essentiellement dans les domaines du droit de l'urbanisme et de l'environnement dont la démocratie participative a suscité l'adoption d'une variété de procédures, de la phase de l'élaboration de la décision, et celle de la participation du public.

La participation du public serait « *l'action de prendre part aux décisions collectives au sein d'un gouvernement, d'une institution publique ou d'un organisme de la société civile*⁵ » (Boutinot, Viau and Leclerc, 2008). Dans le cadre du processus de prise de décision. André et al. (2010) définissent la participation du public comme « *l'implication des personnes physiques et morales qui sont touchées positivement ou négativement par l'intervention planifiée, ou y sont intéressées* » (Pierre André, Claude E. Delisle, 2010).

Son objet est de « *s'inscrire -prendre part- dans le débat public en regard des enjeux sociaux, économiques et politiques des décisions publiques* » (Berthet, 2008, p.17).

1.2 Participation et marketing sociétal, spatial et territorial:

« *La participation est efficace lorsque les membres du groupe ont des possibilités suffisantes et égales d'inscrire les questions à l'ordre du jour et d'exprimer leurs préférences quant aux résultats dans le cadre du processus de prise de décision. la participation peut être directe ou s'exercer par l'intermédiaire de représentants* » (Brodhag, 2001).⁶

Dans la réalité des actions décidées sur l'espace urbain, ce ne sont ni l'exécutif aux décisions très stratégiques, ni l'administration, aux visions sectorielles, ni les acteurs privés, aux intérêts limités, qui gèrent la coordination des interventions. « *C'est l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux qui organisent et développent l'espace et*

⁴ MEEDDM : Ministère de l'environnement et de l'écologie du développement durable et de la mer de Benin

⁵ Le terme de " société civile " a été utilisé par Marx qui l'avait trouvé chez Hegel. Il n'en a fait usage que dans ses écrits de jeunesse, c'est l'ensemble des pouvoirs organisés dans la société à l'exclusion des institutions de l'État. L'opposition entre la société civile et l'État, que Gramsci appelait société politique, est cependant difficilement concevable comme un antagonisme permanent ou une séparation rigoureuse. Ils s'interpénètrent, se complètent, et s'opposent tout à la fois.

⁶Glossaire du développement durable, Saint-Etienne, AGORA21, p.36. En ligne: <http://w\Vw.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/glossaire-dd.pdf> Consulté le 20 mai 2019

les activités, acceptent ou rejettent les projets territoriaux » (Repetti and Prélaz-Droux, 2003) (Figure I.4).

Ainsi, l'efficacité de la gestion de l'espace urbain est fonction de la capacité individuelle des acteurs afin d'atteindre leurs objectifs, et de la capacité de l'ensemble des intervenants à s'attacher à des objectifs globaux, en coordonnant leurs activités et en échangeant de l'information (Grant, 1999).

***Les outils de gestion adéquats pour l'amélioration de la coordination locale:**

- Les forums participatifs: des réunions
- Les méthodes de diagnostic participatif: basées sur les capacités d'analyses des populations (Chambers, 1994) l'expertise populaire permet de partager les responsabilités et les points de vue. Plusieurs techniques de diagnostic participatif sont proposées par de multiples auteurs, dont le diagnostic rapide (Schönhuth and Kievelitz, 1994), le diagnostic visuel (Santandreu, 2001), la cartographie participative (Chambers, 1994), la modélisation en3D (Rambaldi and Callosa, 2000), les systèmes d'information géographique publics (Abbot and Guijt, 1998) ou les techniques de recherche action (Ndione, 1993).
- Le marketing sociétal propose d'étudier les besoins pour satisfaire la demande et travailler l'image des actions de gestion, dont l'objectif est la mise en évidence des forces des projets réalisés et leur adéquation aux réalités et vécus des populations. (Maynadier, 2011).

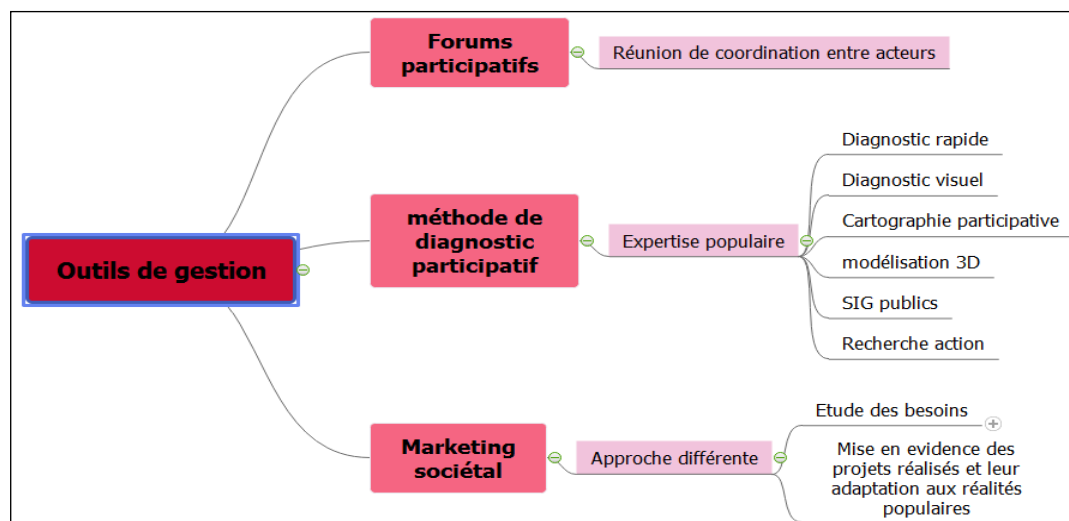


Figure I.4: Les outils de la gestion
Elaboration Auteure (Mindview)

1.3 La participation via les décisions environnementales:

Les années 1990 ont connu dans la plus part des pays le renouvellement du contexte législatif de la démocratie participative. Les dispositifs participatifs⁷, en abordant un rapprochement entre le citoyen des décideurs⁸. Les mécanismes participatifs sont des lieux où les interactions et interrelations sociales et politiques se transforment par les actions des acteurs qui eux-mêmes au terme du processus, se réitèrent et réitèrent les logiques de l'action publique.

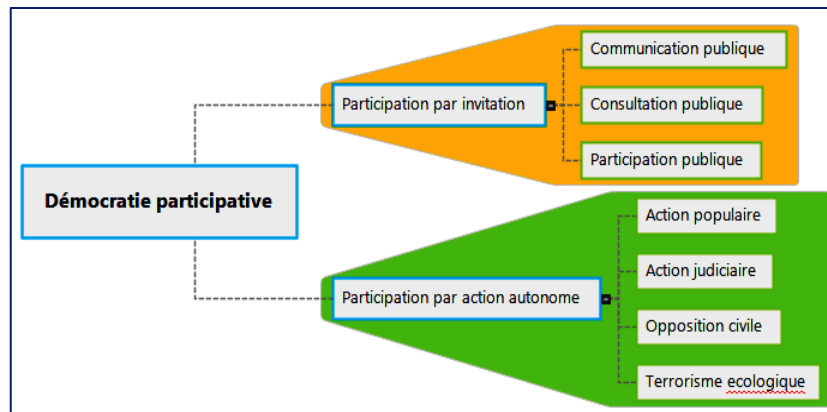


Figure I.5: Démocratie participative (Elaboration auteure)

Source: inspirée de la typologie selon (Yahou and Lanmafankpotin, 2014)

Le premier créneau est le démarrage par le biais de la communication, la consultation et la participation qui deviendra un degré plus avancé (Rowe and Frewer, 2000). La seconde action est le passage direct à l'action publique ; les oppositions des citoyens, l'abus et la désobéissance écologique (Baudry, 2011).

« Assurer une forme de participation des citoyens ordinaires à la discussion d'enjeux collectifs visant à produire du jugement public à travers la discussion collective ».⁹

4. Le système de monitoring, Quelle définition?

Le système de monitoring est à la fois une plateforme d'échange de l'information, de stockage, de traitement des données au service des acteurs du développement urbain (Golay, 1992), c'est surtout un outil d'aide à la décision, il assure suivi et évaluation fondés sur des résultats. Le monitoring est un amalgame d'actions visant la surveillance, le contrôle, et le rapport des situations pour l'institution concernée. L'objectif principal du

⁷ Mécanismes utilisés pour désigner les manières de mise en débat public et de participation du public.

⁸ Décideur désigne ici l'ensemble des acteurs (maître d'ouvrage et autorité de gestion) qui prend une décision liée au processus d'évaluation d'impacts sur l'environnement.

⁹ Conférences De La Chaire MCD– Novembre 2004 Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie <http://www.chaire-mcd.ca/>.

monitoring est l'évaluation de la performance et de l'efficacité pour une bonne mise en conformité de son fonctionnement.

Il a aussi pour but (voir Figure I.6) d'identifier les dysfonctionnements et les transmettre aux autorités compétentes pour correction. Le monitoring peut être d'un service administratif sur l'autre, mais aussi d'un pouvoir sur l'autre dans un esprit de *check and balance*.¹⁰(contrôle et contrepoids). Par ailleurs, le monitoring lorsqu'il est porté par la société civile sur les institutions de l'état peut aussi être externe. Il assure l'inclusion du citoyen dans la prise des décisions. Le recours fréquent des auteurs s'intéressant au monitoring, à la théorie de facilitation sociale, empruntant à la biologie une analogie, selon laquelle la présence de l'autre conduit à une ascension d'adrénaline, causant une augmentation globale des excitations ou du niveau stress.

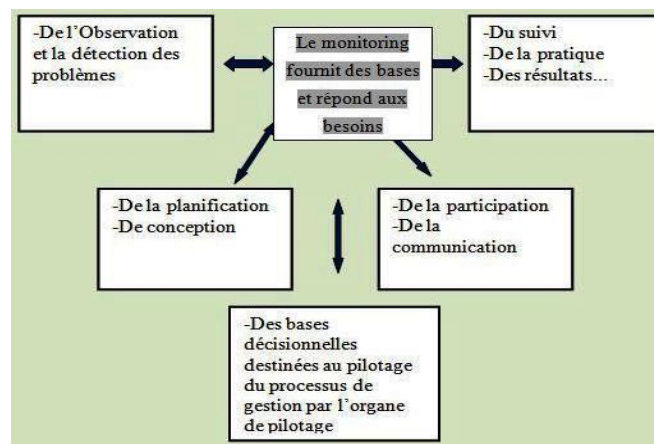


Figure I.6: Vue d'ensemble des objectifs du monitoring (Elaboration Auteure)

(Zajonc, 1980). préjugé d'une perception large du stress qui pourrait être positif, les auteurs de cette théorie considèrent que « *la simple présence d'une tierce personne stimule les individus et les pousse à fournir un effort pour être plus performant* » (Ben Fekih Aissi, 2010, p.309) Dans le cas du monitoring, cette présence peut être à la fois directe (superviseur) ou indirecte (présence technologique). Plusieurs recherches proposent un concept de monitoring participatif (voir Figure I.7) pour les villes en développement, leur offrant des données à référence spatiale et d'indicateurs sur le développement urbain. Cette dynamique se confond pour une part avec celle des actions citoyennes existantes et qui

¹⁰The system of checks and balances is an important part of the Constitution. With checks and balances, each of the three branches of government can limit the powers of the others. This way, no one branch becomes too powerful. Each branch "checks" the power of the other branches to make sure that the power is balanced between them. How does this system of checks and balances work.

consistent à associer des citoyens à une action cyclique d'observation et de collecte de données scientifiques pour enrichir une base de données et/ou conforter des résultats.

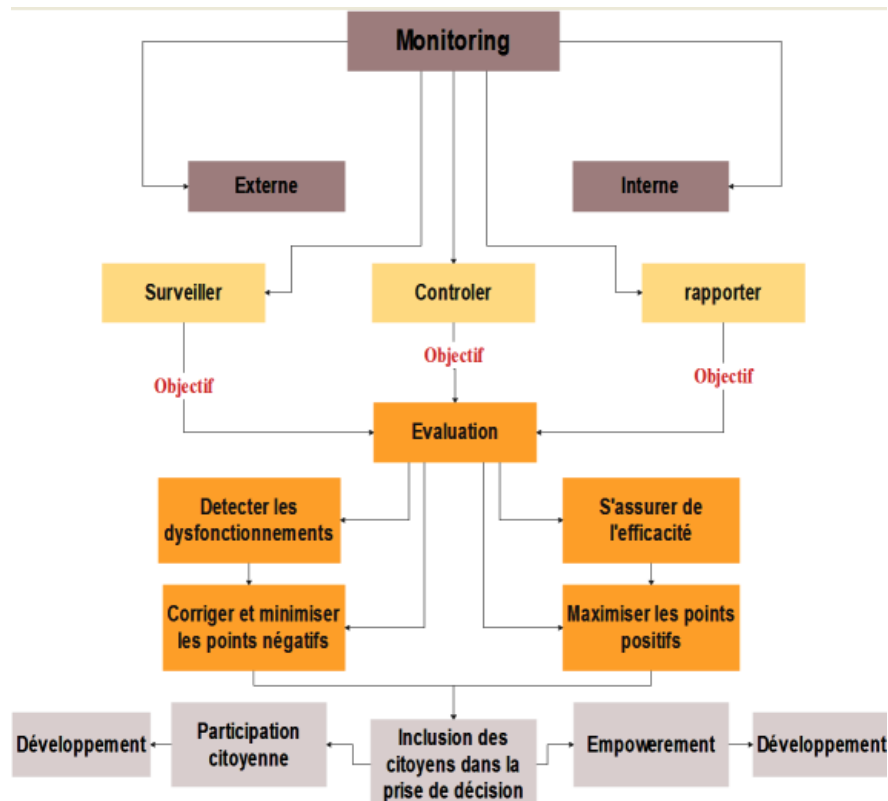


Figure I.7: Les liens entre le monitoring et le suivi (Auteure)

Quand la société civile¹¹ s'implique dans des activités de suivi, on évoque le concept de « suivi participatif » selon (Brenier *et al.*, 2013). Un monitoring participatif concerté est indispensable à la planification et au suivi.

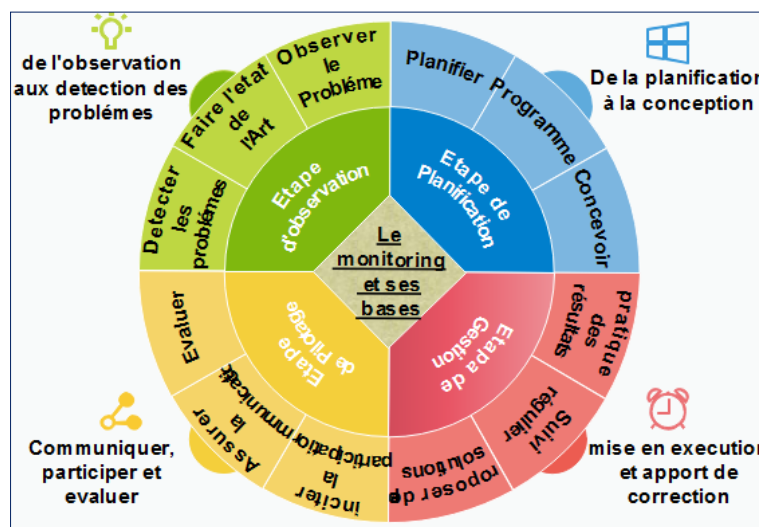


Figure I.8: Schéma global du concept (Auteure, Edraw max 10)

¹¹.Société civile : correspond au mouvement associatif agissant pour défendre les intérêts des individus auprès des institutions gouvernementales.

5. Le développement urbain local:

Le concept de développement évoque plusieurs dimensions à la fois théoriques et même idéologiques. Pour les uns, il relève de la croyance (Rist, 1996), tandis que pour d'autres, il relève de l'idéologie (Latouche, 1990) ou encore de la théorie économique. Les conditions du développement doivent conduire¹² « *toute l'humanité au bonheur personnel* » (Rist, 1996).

5.1 Le développement local:

Le développement local est décrit comme une perspective qui se focalise sur le réveil des communautés locales et l'amélioration des conditions de vie des populations. Selon (Vachon and Coallier, 1993) le développement local implique, d'axer les efforts sur l'individu. La personne est au centre du développement, il s'agit donc de renforcer le capital humain¹³.

Dans le sillage du développement local, plusieurs courants se sont développés, notamment ceux des milieux innovateurs, des districts industriels, du postfordisme¹⁴ et de la spécialisation flexible et du développement économique local et communautaire.

Selon les auteurs qui décrivent le développement local (Tremblay, Pecqueur, Vachon, Favreau, etc.) l'accent sera mis davantage sur un principe plutôt que sur un autre.

Selon Tremblay deux approches du développement local ont été dégagées (Tremblay, 1999, p.26) dont:

- **L'approche du développement communautaire:** Une vision globale et sociale du développement, ainsi le développement social influencera le développement économique. « *Un processus organisationnel conduisant vers des objectifs de développement culturel, social et économique* » (Pecqueur, 2006). Dans cette approche la notion inclut les dimensions sociales culturelles et économiques.

- **L'approche du développement économique local:** axée sur les initiatives concertées des partenaires au niveau local, donc une orientation vers l'amélioration des indices économiques.

De son côté, Bernard Vachon mentionne « *Le développement local est une stratégie qui vise par des mécanismes de partenariat à créer un environnement propice aux initiatives*

¹² Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques, Suzanne Tremblay Université du Québec à Chicoutimi, Suzanne Tremblay Université du Québec à Chicoutimi, Université du Québec Décembre 1999.

¹³ In « Développement local : CONCEPTS, Stratégies et Benchmarking » rapport 10ministere Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, 2011 p.6.

¹⁴Le fordisme est un régime d'accumulation capitaliste qui fera son apparition lors de la deuxième révolution industrielle.

locales afin d'augmenter la capacité des collectivités en difficulté; à s'adapter aux nouvelles règles du jeu de la croissance macro-économique; ou à trouver d'autres formes de développement, qui par des modes d'organisation et de production inédits intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques » (Vachon and Coallier, 1993).

Le développement local est une réaction à la prise de conscience de la complexité de la réalité, (Dorin, Landy and Institut national de la recherche agronomique (France), 2002) ce qui a suscité les sciences sociales à proclamer la nécessité de la micro-échelle par rapport à la macro-échelle. Cette complexité s'est imposée aussi bien, aux chercheurs des sciences humaines qu'aux politiques et aménageurs¹⁵.

Pour Pierre (2014) « *le développement local doit être durable, il doit rendre compatible la rentabilité économique et la viabilité écologique et démographique dans une perspective à la fois de court et de long terme* ».

Pour Diop (2018) la naissance du développement local est liée à l'incapacité de l'État à assurer seul les initiatives de développement des territoires. Sa pratique exige de la part des acteurs une dynamique sociale, culturelle économique et environnementale sur un territoire donné.

Quand le citoyen a le droit de participer à la gestion de sa collectivité locale il peut avoir un pouvoir d'action auprès de l'autorité communale. Il peut le faire notamment via une participation (voir Figure I.9) aux commissions consultatives ou aux groupes de travail mis en place, via les comités de quartiers, en participant aux consultations organisées par la commune...

¹⁵Les acteurs et le développement local : outils et représentations. Cas des territoires ruraux au Maghreb, Karima Boudedja Université Paul Valéry - Montpellier III, 2013.

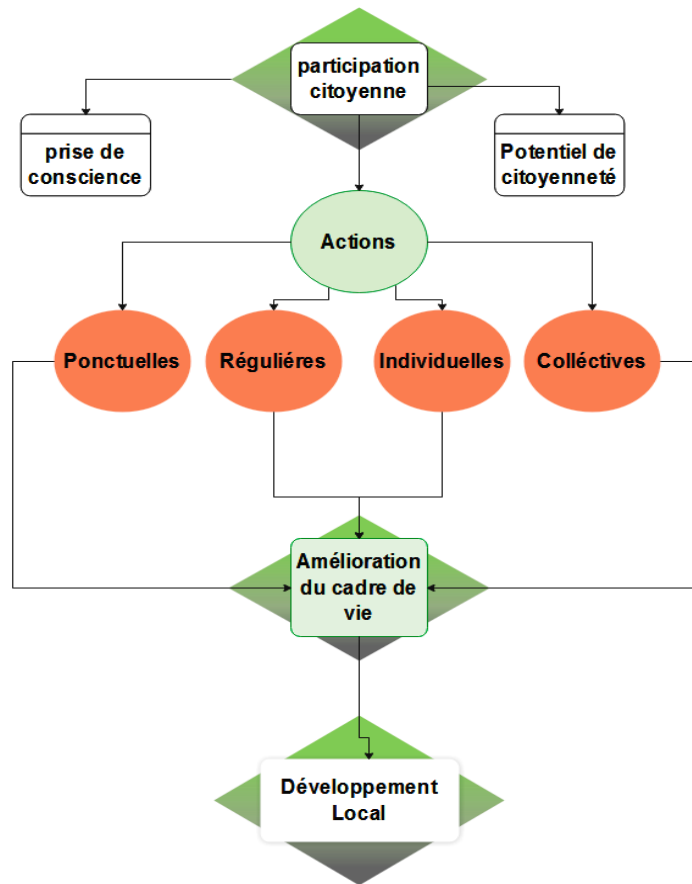


Figure I.9: Organigramme relationnel des actions & participation citoyenne (Auteure)

Le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe à la conception de son propre environnement afin d'améliorer la qualité du cadre de vie de ses citoyens. Une démarche nécessitant une intégration harmonieuse des composantes ; économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales voire urbaines dépassant l'idée de la croissance économique pour se placer dans la sphère d'un développement durable. « *le développement local ou une démarche globale de mobilisation des acteurs et des ressources économiques* » (Denieuil, 2008). La finalité du développement local est que les acteurs d'une communauté locale (voir Figure I.10) puissent participer à l'élaboration des plans locaux de développement en accord avec les grandes orientations du pays.¹⁶

La faisabilité du développement local est liée à la gestion participative qui prend en compte les besoins des populations, s'appuyant principalement sur les savoirs locaux et

¹⁶Dans le Rapport n°1 « Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking » Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques et développement et Benchmarking

ressources locales. L'approche participative est une démarche primordiale pour impulser une amélioration substantielle du bien-être de tous et du vivre ensemble.

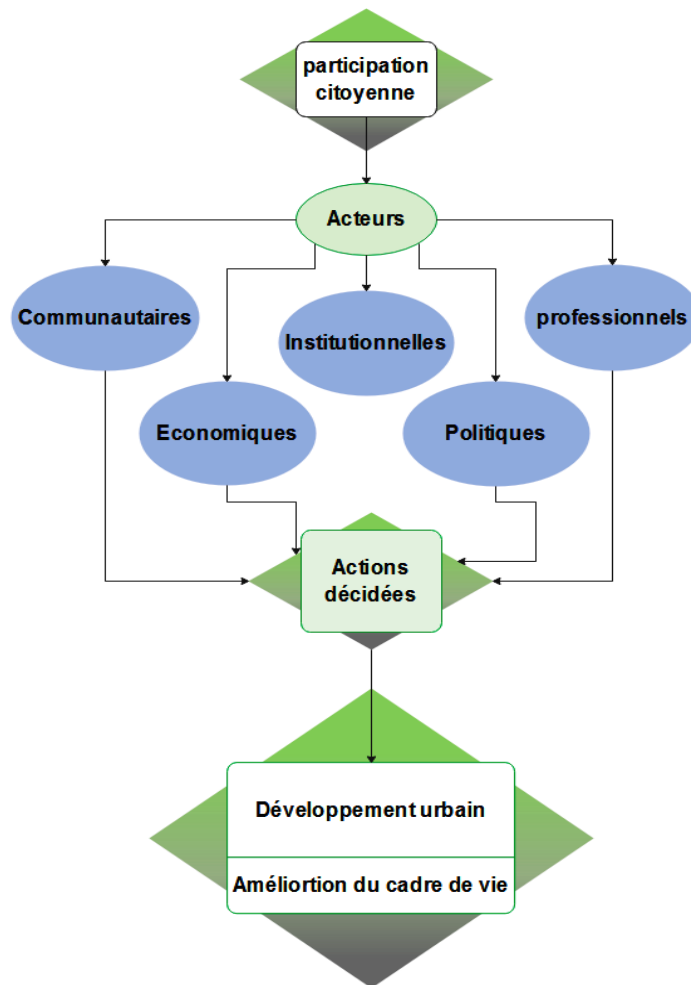


Figure I.10: Organigramme relationnel des Acteurs & participation citoyenne (Auteure)

5.2 Les principaux outils du développement local:

Une dynamique de développement local s'appuie sur les outils suivants :

- La gouvernance locale définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile)
- Une politique de décentralisation appuyée des structures par la déconcentration de l'État.
- L'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones.
- La participation citoyenne qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale.
- Le financement via la fiscalité nationale et locale et les agences internationales.

5.1.1 Stratégies d'acteurs

Dans son ouvrage Logié (2000) insiste sur la participation et l'appropriation des acteurs locaux aux activités d'exécution sur un territoire donné pour la création du développement local. (Voir Figure I.11). Dans cette même logique, l'auteur illustre un ensemble de conditions qui doivent accompagner les acteurs, dont:

-Réagir ensemble: la réussite du développement local est conditionnée par le travail collectif et une non marginalisation de certaines couches.

-Dessiner un destin commun: le destin commun est déterminé par l'appropriation des biens communs.

-S'ouvrir sur l'extérieur: le partage d'expériences et les rencontres d'échange.

-S'organiser pour durer: la sensibilisation générale des habitants constitue la force primitive du processus de développement local, les acteurs du développement local ne sont pas appelés à prendre des initiatives pour concurrencer les élus locaux, ils doivent organiser de manière formelle et reconnue pour remplir leurs missions dans l'intérêt de toute la communauté.

-Ménager une place entière pour chaque acteur: les acteurs présents sur un territoire doivent posséder une dynamique collective pour la réussite de leurs actions.

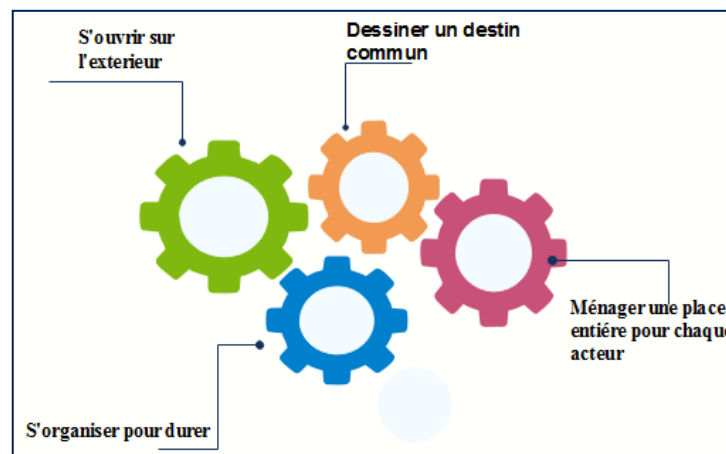


Figure I.11: Stratégie d'acteurs (élaboration auteure)

Source: Dynamique des associations paysannes en Haïti et le développement local (Logié, 2000)

5.3 Le développement urbain

D'après (Arab, 2004).Le développement urbain nécessite des interactions entre acteur, depuis les années 1980 la décentralisation et la mobilisation des acteurs ont conduit à un phénomène de pluralisation. La logique de projet est devenue centrale dans la production de la ville, comme le souligne Arab (2004), elle est caractéristique du nouveau contexte

d'action apparue dans les années 1980, et se voit renforcée par les questions environnementales plus récentes. Elle est une réponse aux problèmes urbains, à la recomposition du système d'acteurs, aussi à l'innovation, comme nouvel enjeu majeur.

« *Le projet comme dispositif de coproduction, permet de pallier la dispersion des ressources financières, procédurales et cognitives dans la mesure où il facilite la mobilisation d'un ensemble d'acteurs et de compétences* » (Linossier and Verhage, 2009). Les partenariats public/public, permettent notamment de mobiliser les financements mais aussi le savoir-faire et les connaissances nécessaires pour mener à bien le projet local et/ou territorial.

6. Participation et pouvoir politique:

La participation des citoyens comme composante de la démocratie est aujourd'hui bien claire, c'est une dimension capitale dans la gouvernance locale, plusieurs textes diffusés par de grandes institutions telles la Banque Mondiale, portant sur les conditions du développement et décrivant les bonnes pratiques de gouvernance, surtout au niveau des territoires qui accueillent les populations pauvres.

C'est principalement dans la littérature en psychologie communautaire qu'est né et développé le concept empowerment (ou prise en charge du développement). Articulant ainsi deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot (power) et celle du processus d'apprentissage pour y accéder combinant également une approche individuelle et/ou collective.



Figure I.12: Le processus d'empowerment
Source: (Le Bossé and Lavallée, 1993)

« *Empowerment est un processus par lequel une personne, qui se trouve dans des conditions de vie plus ou moins incapacitantes développe par l'intermédiaire d'actions concrètes, le sentiment qu'il lui est possible d'exercer un plus grand contrôle sur les aspects de sa réalité psychologique importante pour elle ou pour ses proches* » (Le Bossé and Lavallée, 1993, p.11).

Le concept d'empowerment des communautés émerge à la fois comme un moyen et une finalité pour leur permettre de prendre en main leur environnement de vie.

Plusieurs expérimentations ont démontré que l'empowerment des communautés peut mettre des villes ou des quartiers sur le chemin de la résilience par rapport au changement climatique, d'une meilleure cohésion sociale aussi du bien-être des habitants. C'est un processus de consolidation des personnes à concrétiser leurs choix.

En effet, cette notion désigne le processus permettant aux gens d'accéder à plus de marge de manœuvre, à plus de capacités d'initiative pour devenir les acteurs de leur vie sur tous les plans. « *L'empowerment est associé à la participation citoyenne, au partenariat favorisant la santé de la communauté et le développement* » (Zardet and Noguera, 2013, pp. 5-31).. Bacqué and Biewener (2013) signalent que cette notion implique une capacité d'action visant à réaménager et adapter la sphère du jeu, à produire un individu qui actionne et qui consomme.

7. Différentes formes d'empowerment:

7.1.1 L'empowerment formel:

Crée par des dispositifs formels de participation offrant aux citoyens la chance de s'impliquer à la prise de décision, d'après Rich (1995).

7.1.2 L'empowerment intrapersonnel:

La capacité de la personne à faire valoriser ses intérêts, un sentiment de compétence de la personne via une situation donnée.

7.1.3 L'empowerment instrumental:

Ce type d'empowerment concerne la capacité des participants à influencer une décision des moyens à savoir les ressources et les connaissances et la capacité de convaincre ¹⁷.

7.1.4 L'empowerment substantif:

Il dégage la capacité des autorités et des citoyens pour faire un travail commun et atteindre les résultats escomptés.

Synthèse schématique des concepts :

¹⁷ Le manque de moyen peut influencer sur la technique des enjeux

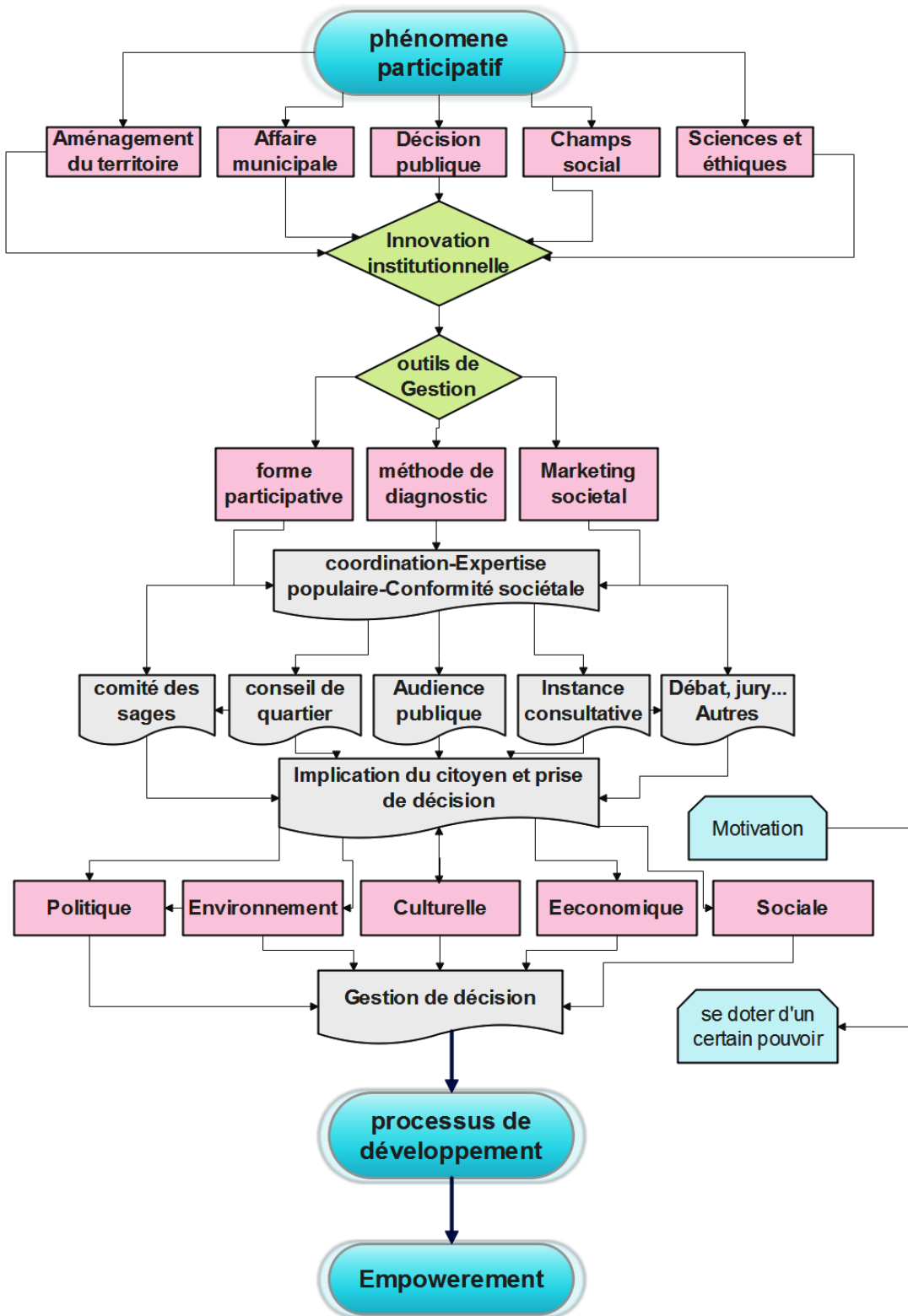


Figure I.13: Interaction des concepts (Elaboration Auteure, Edraw max)

Conclusion

Dans cette optique, il paraît juste d'interpréter la valorisation actuelle de la participation comme la constitution d'une nouvelle règle en matière d'action publique, devenue un concept inévitable pour assurer la réussite des projets du développement local.

Divers mécanismes de participation existent déjà: des procédés passifs (information des citoyens), et d'autres actifs (consultation, concertation, coproduction). Participer, être et devenir informé des enjeux globaux liés aux questions posées.

Ainsi, l'efficacité de la gestion de l'espace urbain est fonction de la capacité individuelle des acteurs pour atteindre leurs objectifs. Avec la pratique de la démocratie directe, les décideurs invitent les citoyens à contribuer à la prise de décision en s'inscrivant dans une action autonome. Le concept du monitoring incite à une ré-interrogation en profondeur.

CHAPITRE II: L'APPUI SUR LE RETOUR DES EXPERIENCES.

Introduction

Dans ce chapitre nous avons essayé de diversifier le choix des exemples pour identifier les expériences entretenues et faire des évaluations chronologiques, organisationnelles, ainsi détecter les méthodes et outils employés pour la mise en pratique des projets afin de pouvoir proposer une brique de mécanismes, aborder les particularités des démarches de chaque exemples pour avoir une meilleure compréhension de la démarche à suivre.

1. Un projet urbain participatif: Exemple 01 Saint-Sulpice-la-Forêt 2030¹⁸

1.1 Porteur de projet: la commune:

Diagnostics partagés avec les citoyens et la société civile.



Figure II.14: La situation géographique de la commune Saint Sulpice (Google Mapp), 2017

1.1.1 Le contexte:

En 2014 un staff communal nouvellement élu, portant un programme crée et construit grâce aux ateliers-citoyens effectués le long du mandat électoral. De nouveaux dispositifs règlementaires apparaissent, un plan d'urbanisme dépassant 10 ans (PLU), aucune étude d'opération urbaines, ni aménagement urbain, ni traçage viaire...une situation qui a suscité des enjeux sociétaux nécessitant de repenser le développement communal.

¹⁸Est une commune française située dans le département d'Ille-et-Vilaine en région Bretagne, Sa superficie est de 6.72 km², En 2014, la commune comptait 1 375 habitants.

Un projet urbain est à inventer à partir d'une question simple en apparence: « Comment imaginez-vous Saint Sulpice dans 15 ans en terme d'urbanisme? ». Une question qui a encouragé les élus à s'investir dans des études multiples: l'architecture, l'environnement, le patrimoine bâti, le développement local, les interconnexions viaires En effet l'équipe municipale a décidé d'intégrer les habitants et les placer au cœur des discussions et cela avant la mise en élaboration du plan local intercommunal et du renouvellement urbain. En 2016, le lancement de la démarche de concertation avec AUDIAR¹⁹ pour un projet urbain partagé.

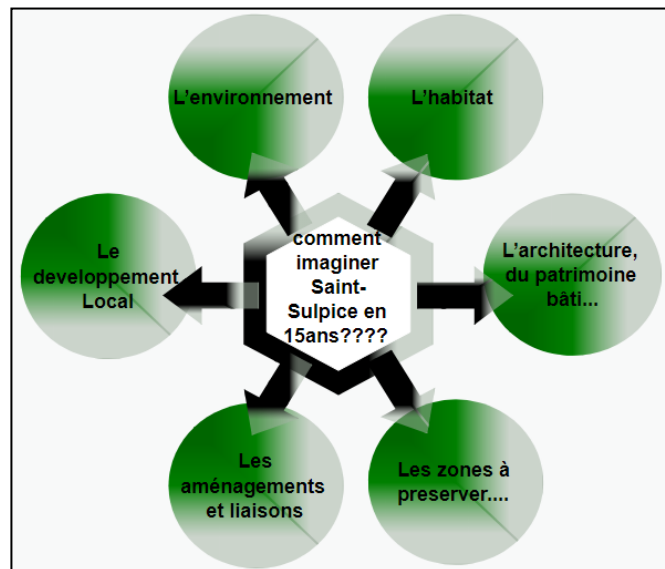


Figure II.15: Une lecture prospective de la commune (Elaboration auteure)

Selon les propos du maire de la commune « *Cette concertation ouvre un véritable espace d'expression et d'action aux habitantes, qui nous permet de discuter et de débattre des évolutions futures de la commune, de manière régulière* » (Yann Huaumé Le Maire de la commune).

¹⁹ L'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennais composée d'un urbaniste, un paysagiste et un stagiaire en concertation.

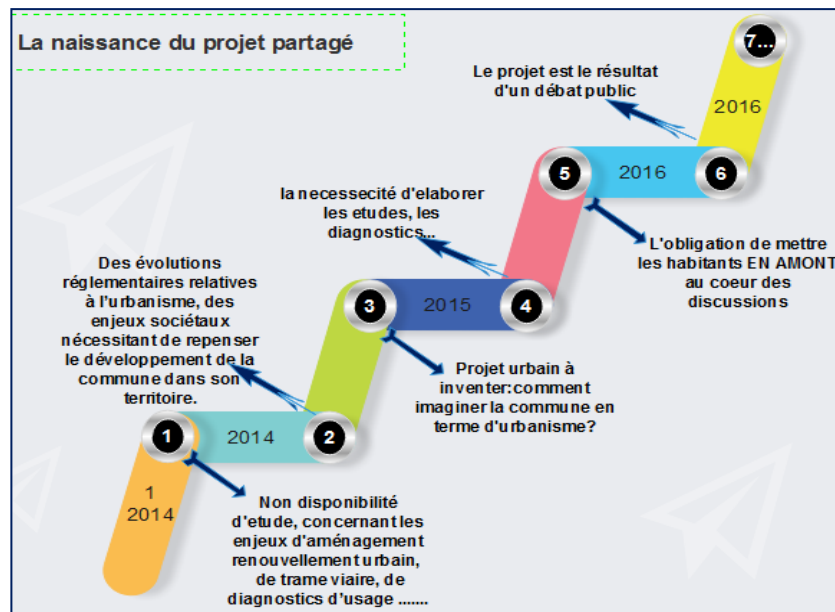


Figure II.16: L'évolution du projet partagé (Elaboration auteure)

1.1.2 Essai d'Analyse SWOT de l'aménagement

L'analyse SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats) ou AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) est un outil d'analyse stratégique. Dans le même contexte, il expose les forces et les faiblesses d'une structure (projet, organisation, territoire, secteur, ...) avec les opportunités et les menaces, dont le but est de faire sortir une stratégie de développement. A travers l'exemple du projet partagé de Saint Sulpice, cette analyse va nous aider à mieux comprendre la démarche, ainsi prendre en considération les caractéristiques relatives au projet urbain en amont et en aval.

- **Analyse des éléments internes: Force et faiblesses**

Les forces:

- La réflexion collective aux futurs aménagements.
- Le sentiment d'appropriation du sujet par chacun.
- Une équipe municipale responsable et souple.
- La proposition d'un véritable espace (interface) d'expression et d'action aux habitants pour les débats et les discussions.

Les faiblesses :

- Modification du plan local d'urbanisme intercommunal programmée (2022).

- **Analyse des éléments externes: Opportunités et Menaces**

Les opportunités:

- La mise en œuvre concertée de manière continue, sur plusieurs mois.
- Une synchronisation dans le déroulement des discussions organisées en deux temps:
 - une étape de diagnostic.

-une étape de projection²⁰.

- La dimension participative.

Les menaces:

- Le manque d'expérience des nouveaux élus.

Afin de définir collectivement les méthodes les plus adaptées aux objectifs attendus de chaque rencontre, les élus se réunissent préalablement avec l'AUDIAR pour une première mise aux points, chaque rencontre regroupe les habitants, les élus et les acteurs économiques, chaque rencontre est sanctionnée par un PV détaillé affiché dans la mairie et sur le site Internet.

Une démarche basée sur la collaboration, la transparence, l'accès à tous, la transmission du savoir, la mise en perspective, l'aller vers l'habitant « *Appréhender collectivement l'environnement institutionnel et réglementaire permet la définition d'un cadre commun du pouvoir d'agir* » (Yann Huaumé Le Maire de la commune.)

Selon le maire de Saint-Sulpice la Foret, dans son rapport, la dimension participative du projet a donné du sens à l'action publique engagée. Elle permet de prendre collectivement de la hauteur sur la situation et éviter l'écueil du « faits> solutions »

Puisque les enjeux, les opportunités et les limites sont bien assimilés les sujets de l'urbanisme²¹ seront acceptés.

La dimension participative consolide les relations entre acteurs, ces derniers s'approprient leur territoire. Dans le cadre d'une mise en réflexion sur le projet urbain de Saint-Sulpice la Foret à l'horizon 2030 et en amont de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, les élus donnent la parole aux citoyens pour exprimer leurs attentes et réfléchir collectivement aux futurs aménagements urbains.

Une volonté politique conjuguée aux moyens financiers pour répondre aux enjeux d'une démocratie renouvelée. Elle permet par ailleurs de construire, avec les habitants, une culture commune.

²⁰ Il s'agira d'imaginer Saint-Sulpice en 2030 au regard des enjeux repérés. Proposer des scénarii qui permettront d'apporter les solutions possibles d'aménagement et de développement de la commune.

²¹ Comme le renouvellement urbain.

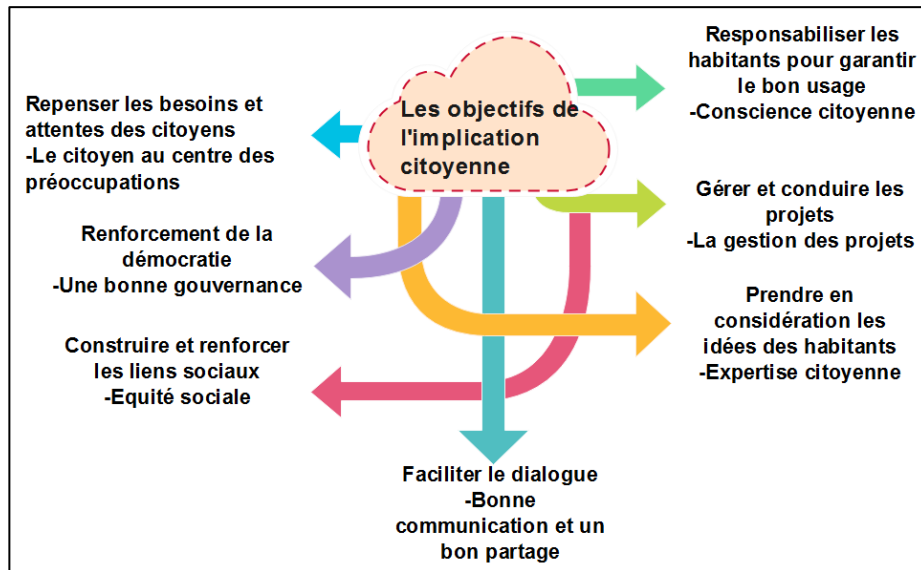


Figure II.17: Les principaux objectifs de l'implication citoyenne (Elaboration auteure)

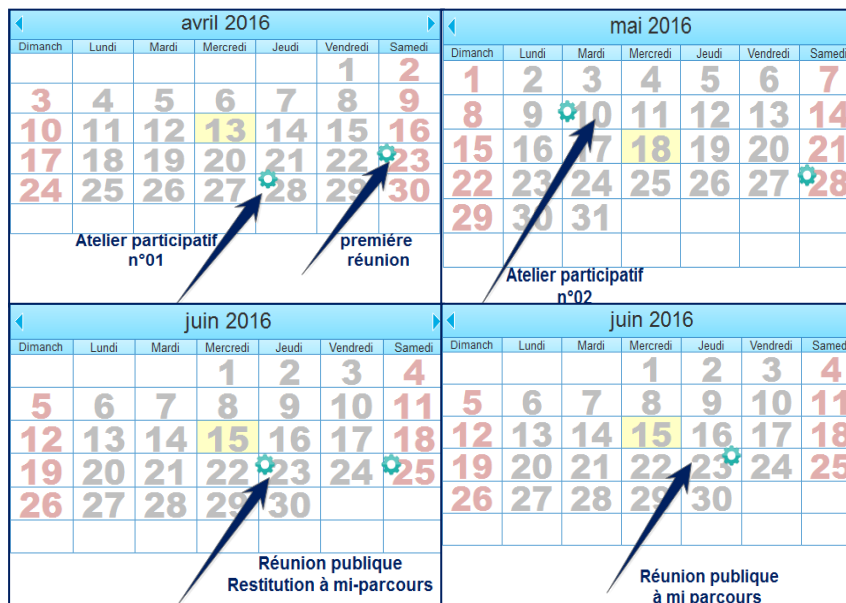


Figure II.18: Le calendrier de la première phase de concertation (Elaboration auteure)

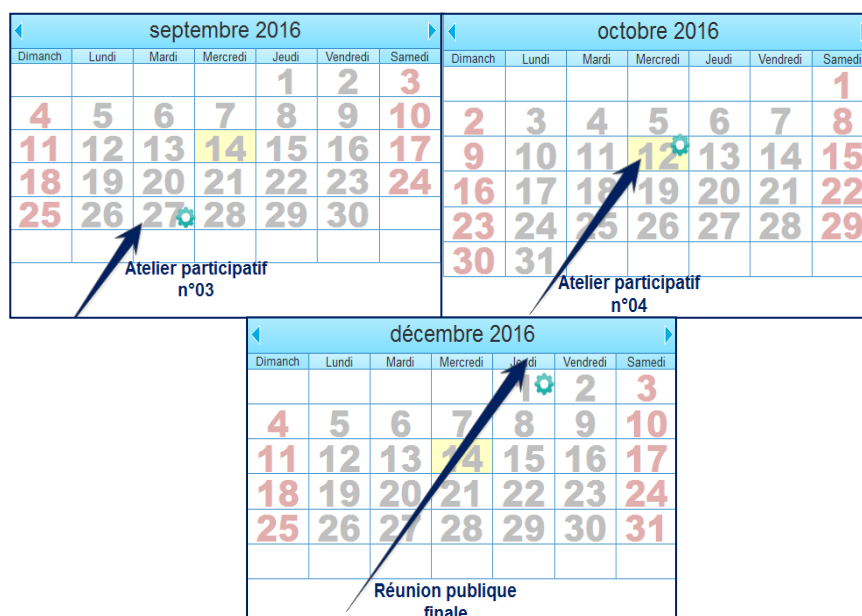


Figure II.19: Le calendrier de la deuxième phase la projection de la commune (Elaboration auteure)

1.2 Outils et méthodes employés pour la participation

Deux séminaires ont été organisés par les élus, pour démarrer en toutes unanimité et appréhender l'investissement de chacun, et le sujet était relatif à la question de l'identité de la commune, la participation, de la concertation et le cahier des charges y afférent...

Le schéma (voir Figure II.21) nous montrera les différents dispositifs mis pour la participation.

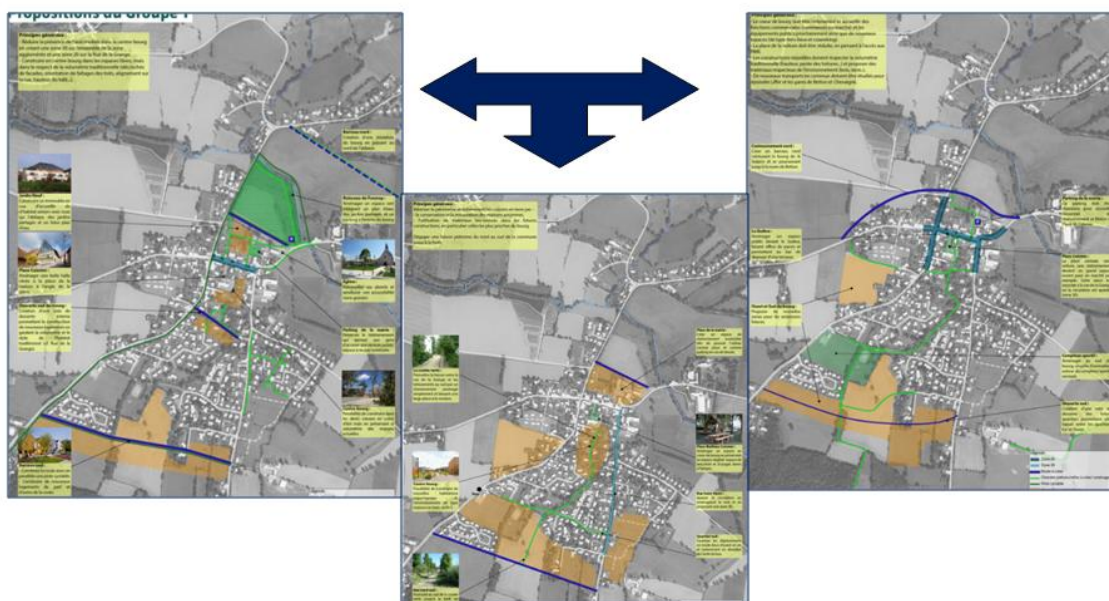


Figure II.20: Les cartes proposées par les citoyens, 2016

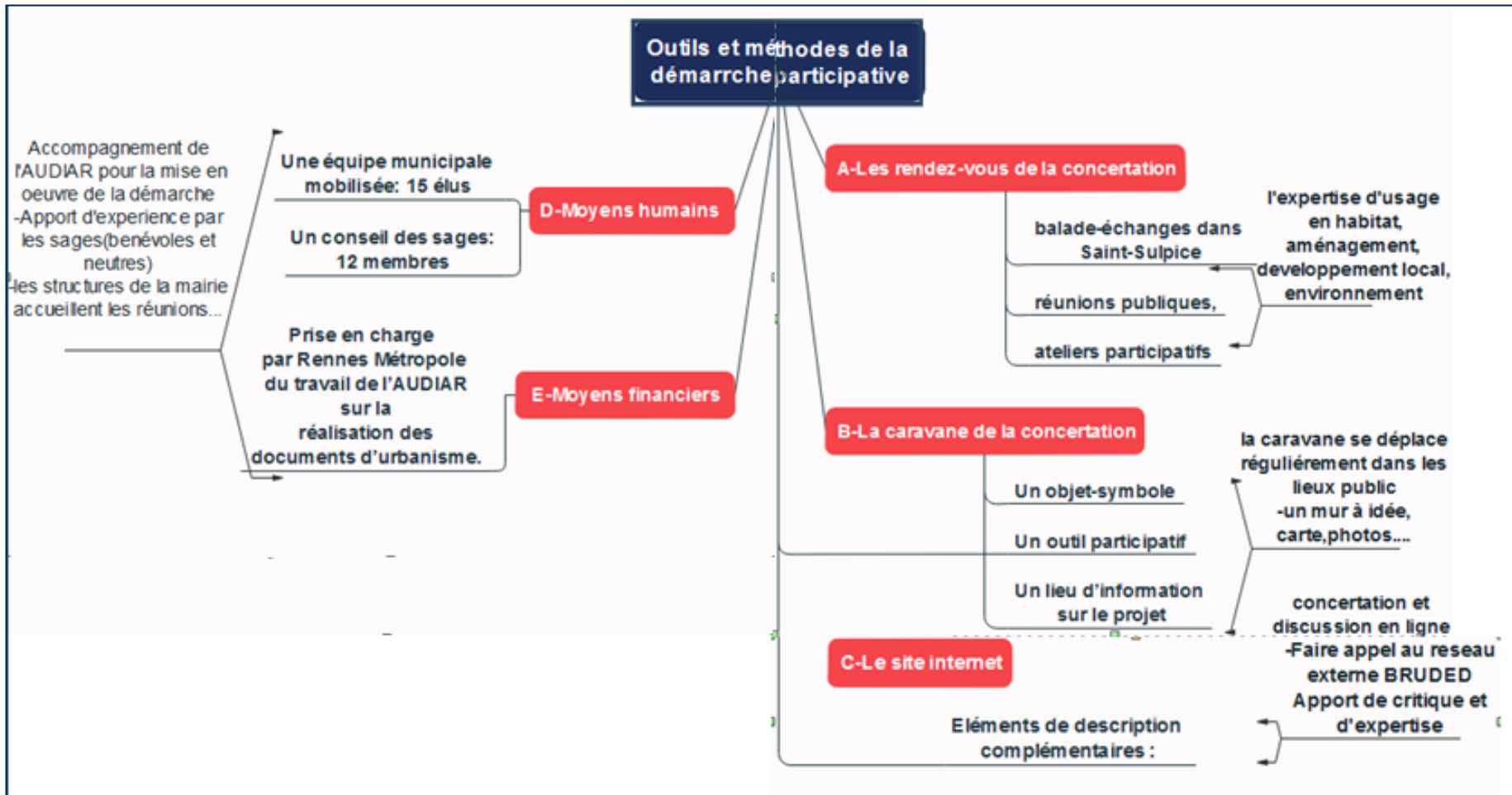


Figure II.21: Les outils de la démarche participative (Elaboration auteure avec le logiciel Mindview, 2018)

Tableau II.2: Le processus de la concertation (Elaboré par l'auteure)

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTEURS	RESULTATS	DIFFICULTES
<p>* Réfléchir collectivement aux futurs aménagements urbains pour un meilleur cadre de vie.</p> <p>*Proposer une interface d'expression et d'action aux habitants, pour une discussion commune et un débat fructueux .</p> <p>*Assurer la dynamique de concertation, de participation et d'évaluation</p> <p>* La concertation et la définition du projet urbain partagé</p> <p>*Maintenir le dialogue entre les partenaires locaux et la Population.</p> <p>*Renforcer la relation intergénérationnelle.</p> <p>* Faire émerger de nouvelles initiatives citoyennes</p> <p>*Réfléchir sur le cadre du citoyen: place publique, la construction de nouveaux logements pour redynamiser le centre bourg, la restructuration des équipements, conforter et étendre la continuité piétonne.</p>	<p>- Ratification d'une charte d'engagement.</p> <p>- Créer un cadre convivial</p> <p>- Animation des réunions publiques et ateliers participatifs.</p> <p>-Balades, caravane....</p> <p>-Diagnostic des forces et faiblesse avec les citoyens.</p> <p>- Renforcement du lien entre les citoyens et les services communaux.</p> <p>- Implication des experts. (Audiar)</p>	<p>-Les habitants du quartier.</p> <p>-L'équipe communale. Les élus.</p> <p>-l'AUDIAR</p> <p>-Conseil des sages.</p>	<p>- Etablissement des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.</p> <p>- la participation de la majorité des habitants.</p> <p>-Les méthodes et outils nés de la concertation.</p>	<p>-Le manque de temps pour les habitants et les acteurs.</p> <p>-Le manque d'expériences des élus.</p> <p>-Le portefeuille financier est insuffisant.</p> <p>-L'interdépendance des avis.</p>



Figure II.22: La présentation des propositions dans les ateliers,
Source rapport, 2016

2. Réhabilitation du centre bourg de Tréveneuc²²: Exemple 02

Le porteur de projet est la commune de Tréveneuc.

2.1.1 Le contexte:

Sa population compte environ 772 h, environ 2000 habitants, bénéficiant du passage de très nombreux randonnés qui sillonnent les sentiers côtiers. Pour l'enrichissement de l'économie de la commune et son développement local, dans un cadre de projet global la collectivité municipale a entrepris de reconstruire le périmètre du centre Bourg, en maintenant les commerces situés à la croisée des sentiers et en incluant de nouveaux équipements publics.

« On est tous confrontés à la même difficulté de faire revivre nos centres-bourgs. Pour la commune, ce projet est celui du siècle. Il nous fallait mettre toutes les chances de notre côté pour le mener à bien et avons fait appel à tous les partenaires pour nous accompagner » explique Marcel Sérandour, le maire.

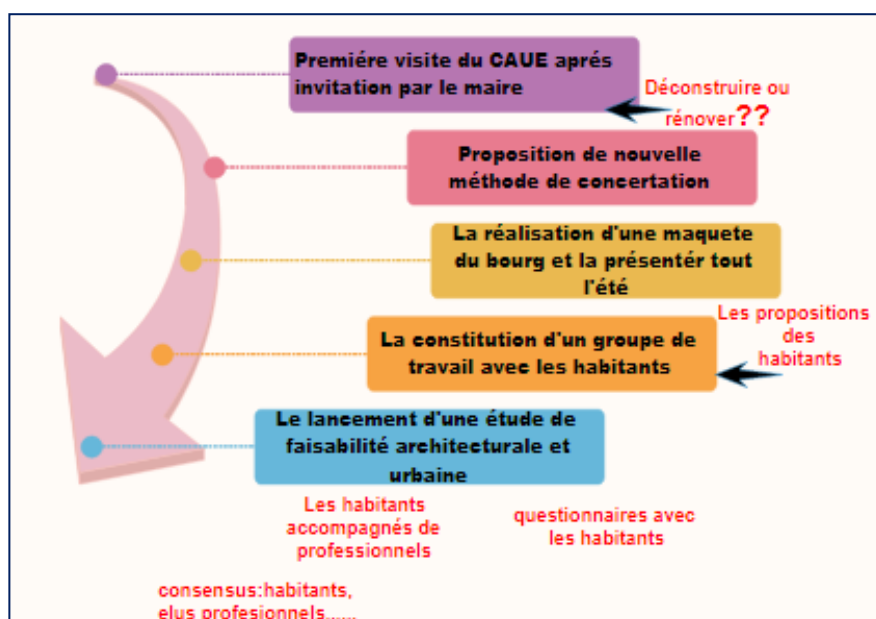


Figure II.23: La naissance du projet (élaboration Auteure),

Malgré le potentiel patrimonial du Bourg, les bâtiments²³ étaient en mauvais état, dès la première visite du CAUE²⁴ suite à une invitation du maire, une question de taille s'est posée : déconstruire ou rénover? « Dans les petites communes, quand on fait disparaître un bâtiment, on crée de la frustration » explique Christophe Gauffeny, directeur du CAUE 22.

²² Située entre Paimpol et Saint-Brieuc, Tréveneuc allie les charmes d'un littoral spectaculaire et le calme de la campagne

²³ Barre, restaurant, boulangerie...

²⁴Le CAUE le conseil d'Architecture, D'urbanisme et de l'environnement, il a pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire des départements français.

Ce dernier propose une concertation des habitants à travers la réalisation d'une maquette du bourg qui sera mise à leur disposition pendant l'été et une architecte assurera la permanence pour collecter les avis de la population. Les habitants ont répondu positivement à cette nouvelle méthode, un groupe de travail a ensuite été créé avec les habitants qui ont présenté des propositions.

En effet une étude de faisabilité urbaine et architecturale a été lancée, et une réunion publique est lancée pour que l'habitant donne son avis.

2.1.2 Essai d'Analyse SWOT de l'aménagement du bourg:

• Analyse des éléments internes: Force et faiblesses

Les forces:

- La situation de la commune (au croisement).
- La population a triplé en été.
- La réflexion collective aux futurs aménagements urbains.
- Une équipe municipale responsable, souple, très professionnelle.
- L'appui des élus sur les expériences d'autrui donc un état de l'art des collectivités.
- La maquette: une nouvelle forme de concertation et la disponibilité des cadres techniques pendant tout l'été.

Les faiblesses:

- L'intégration paysagère était une phase très difficile qui a pris beaucoup de temps.
- L'habitat traditionnel est en très mauvais état.

• Analyse des éléments externes: Opportunités et Menaces

Les opportunités:

- La mise en œuvre d'une nouvelle concertation.
- La définition exhaustive des besoins.
- L'accompagnement des professionnels des groupes de travail durant le processus.
- La permanence d'un architecte pour les préoccupations des habitants.

Les menaces :

- Le manque d'expérience des élus nouvellement installés.
- La non satisfaction totale des souhaits plus ou moins applicables.

2.1.3 Les principaux outils et méthodes mobilisés pour la participation²⁵:

- Réunions publiques, maquette, permanences d'architecte dans les ateliers d'urbanisme, bulletin trimestriel d'information distribué, commission d'élus, agents, professionnels de l'urbanisme et membres de la société civile et associative

²⁵ Rapport intitulé : R-habiller les Bourgs , retours d'expériences pour passer à l'action, juin 2016.

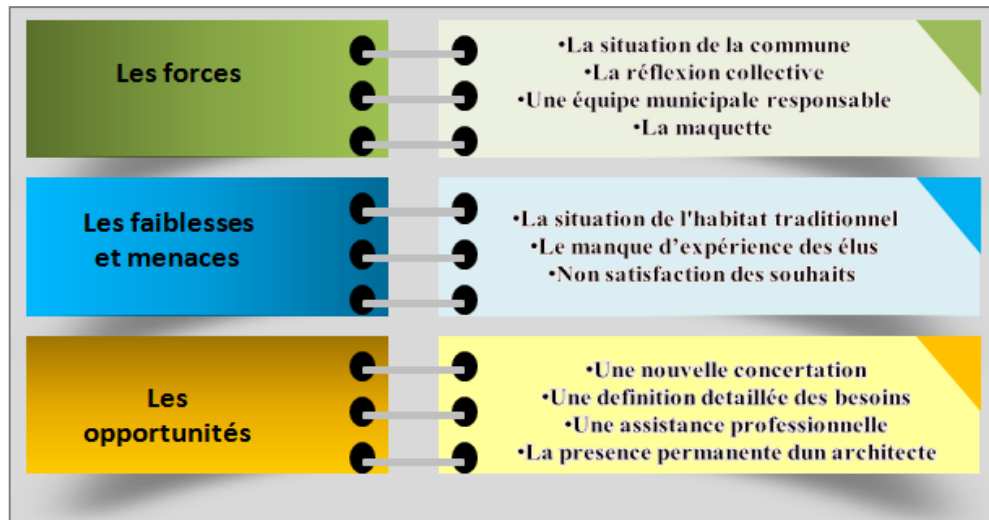


Figure II.24: L'analyse SWOT (élaboration auteure)

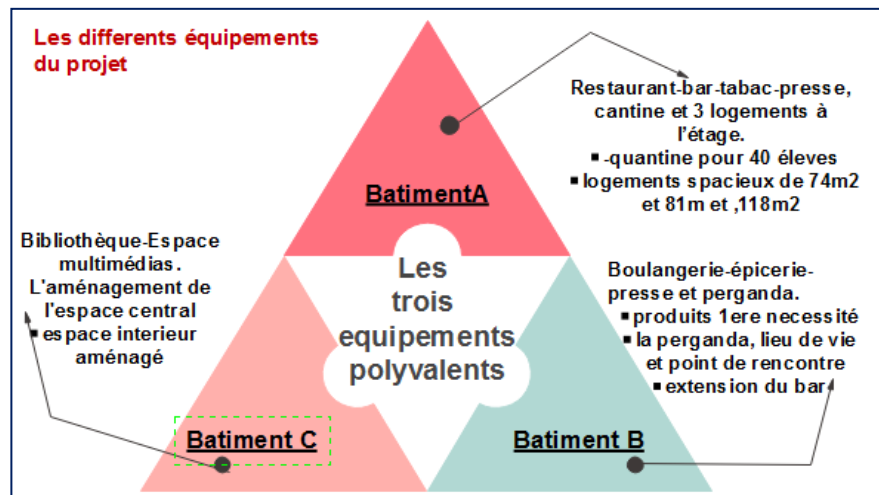


Figure II.25: Les différents équipements du projet de réhabilitation (Elaboration auteure)

En effet l'approche bioclimatique est très pesante, les blocs sont bien orientés, sobres, compacts et bien isolés afin de réduire les déperditions énergétiques, ossatures bois (sauf RDC), lumière naturelle privilégiée, eau chaude solaire...Dés lors que l'on comprend les enjeux, limites, et opportunités les opérations urbaines ou/et architecturales deviennent plus acceptables « La concertation est très chronophage mais essentielle ».

Tableau II.3: Le processus du projet (Elaboré par l'auteure)

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTEURS	RESULTATS	DIFFICULTES
<p>* la réflexion en amont de la réalisation du projet. Et être à l'écoute du citoyen avec une démarche participative</p> <p>*La définition réelle et juste des besoins des habitants (questionnaires).</p> <p>*Assurer la dynamique de concertation, de participation et d'évaluation.</p> <p>* Faciliter les chemins piétonniers vers les commerces (mobilité douce).</p> <p>*La création d'une grande place pour les fêtes, cérémonies....</p> <p>*Assurer une situation économique assez pesante et un développement local durable.</p> <p>*Maintenir le dialogue entre les partenaires locaux et la population.</p> <p>*Faire émerger de nouvelles initiatives citoyennes.</p>	<p>- Redynamisation et densification du centre bourg.</p> <p>- L'emploi d'une nouvelle méthode de concertation (la maquette et la permanence d'architecte).</p> <p>-La transparence en diffusant le bulletin trimestriel.</p> <p>- Créer un cadre convivial.</p> <p>- Animation des réunions publiques et ateliers participatifs.</p> <p>-Identification des besoins et l'établissement des questionnaires.</p> <p>- Renforcement du lien entre les citoyens et les services communaux.</p> <p>- Implication des professionnels et experts (CAUE).</p>	<p>-Les habitants du quartier.</p> <p>-L'équipe communale. Les élus, les professionnels et cadres techniques</p> <p>-L' CAUE.</p>	<p>- Etablissement des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.</p> <p>-Une bonne entente entre les groupes.</p> <p>-La participation de la majorité des habitants.</p> <p>-Les méthodes et outils nés de la concertation.</p> <p>-Respect de l'échéancier délai et cout (achèvement de la bibliothèque, la boulangerie)</p> <p>-L'acceptabilité de l'opération par les citoyens.</p>	<p>- Le manque de temps pour les habitants et les acteurs.</p> <p>-Le manque d'expériences des élus.</p> <p>-Le portefeuille financier est insuffisant.</p> <p>-Les attentes sont plus ou moins applicables.</p>

3. Le Parc éolien citoyen: Béganne Exemple 03

Investir ensemble pour le développement local, le porteur de projet est l'association Éoliennes en Pays de Vilaine.

3.1 Contexte:

Le parc éolien de Béganne se situe dans le pays de Redon et de Vilaine à 30 km à l'Est de Vannes.



Figure II.26: La situation géographique de Béganne (google maps)

Produire une énergie propre et participer à la transition énergétique est un désir des habitants du territoire. Le projet a été mené dans un cadre de bénévolat par l'association sus-citée, cette dernière anime un comité local de suivi regroupant quinze personnes (habitants, riverains élus..) ouvert à tous les habitants des trois communes et qui a créé la société de projet (SAS Bégawatts), en 2010, il constitue un relais d'information auprès de la population locale, mais également un lieu de concertation et de consultation. Sa mission est de faire vivre le parc éolien autrement dit assurer la gestion de son exploitation.

Les citoyens ont assuré le financement du projet, ce projet s'inscrit dans une démarche de développement local puisque, tous les revenus resteront sur le territoire.

Le projet a engendré des retards, les imprévus liés notamment à la nature innovante du projet. Dans l'éolien, une durée de développement de projet de 10 ans n'est pas inenvisageable. Cependant en Allemagne la durée moyenne d'aboutissement d'un projet éolien est de 3 ans.

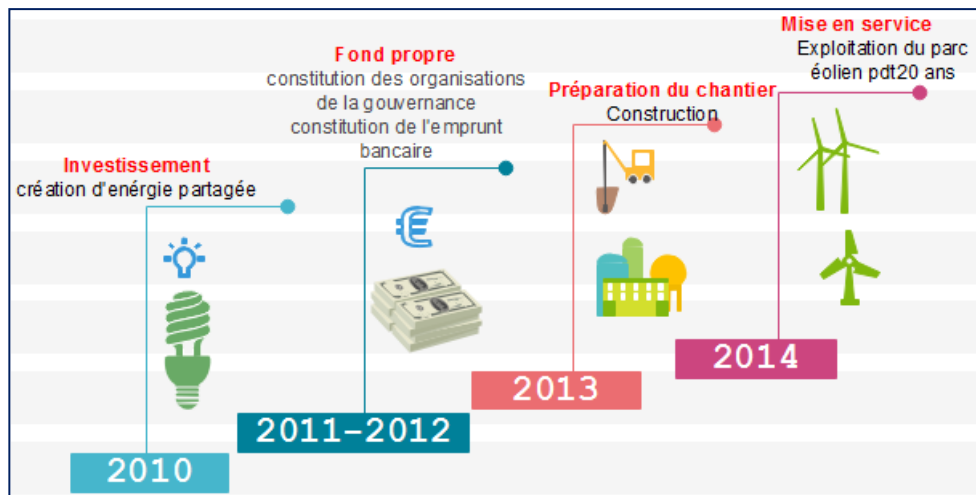


Figure II.27: Le calendrier du projet éolien de 2010 à 2014
(Elaboration auteure)

3.2 L'analyse SWOT du projet

• Analyse des éléments internes: Forces et faiblesses

Les forces:

- Un relief assez marqué par l'implantation sur une ligne de crête bien exposée aux vents dominants, et au carrefour de trois départements.
- La réflexion collective aux futurs aménagements urbains durables.
- S'approprier véritablement le sujet en participant à la transition énergétique et le sentiment d'Envie pour l'éolienne.
- Le financement multi varié, le projet est porté et financé majoritairement par les habitants ; première en France environ 250 personnes y participent.
- La création d'un outil financier dédié.²⁶
- L'éolien est l'une des technologies les plus performantes à produire l'électricité.

Les faiblesses:

- Le manque d'expérience dans le domaine.
- Les lourdes contraintes administratives et les exigences bancaires complexes.
- La démarche juridique est très lourde, complexe et couteuse.

• Analyse des éléments externes: Opportunités et Menaces

Les opportunités:

- Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement local puisque, outre les revenus et emplois resteront sur le territoire.
- Le recours aux énergies renouvelables et des actions en faveur des économies d'énergie.
- Très forte implication citoyenne, 1000 personnes devenues actionnaires.
- Redonner sens à l'investissement.

Les menaces:

- En 2002 Les servitudes conduisent rapidement à l'abandon de ce projet.
- Les contraintes juridiques comme l'appel public à l'épargne.

²⁶La création du fond : Énergie Partagée Investissement.

Chapitre II L'appui sur le retour des expériences

Depuis le démarrage du projet en 2003, l'association Eoliennes avait su titiller l'intérêt général ainsi que la participation des habitants.

« *Les particuliers du territoire réalisent au travers de leur investissement un acte citoyen qui s'inscrit dans une démarche participative* » Jean-Bernard Mabilais, Président de Bégawatts.

Tableau II.4: Le processus du projet (Elaboré par l'auteure)

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTEURS	RESULTATS	DIFFICULTES
<p>* Monter un parc éolien citoyen.</p> <p>*Une retombée économique directe sur les habitants.</p> <p>* Le recours aux énergies renouvelables et des actions pour l'économie d'énergie.</p> <p>*L'investissement dans le développement urbain local durable.</p> <p>*Assurer le lien et l'échange entre habitants.</p> <p>*Une nouvelle démarche citoyenne participative dont les participants deviennent actionnaires.</p> <p>*L'investissement local et la création de l'emploi.</p> <p>*Un projet détenu majoritairement par les habitants, l'envie et l'appropriation.</p>	<p>- L'emploi d'une nouvelle démarche participative</p> <p>-la transparence en diffusant le bulletin trimestriel sur site.</p> <p>- Créer un cadre convivial.</p> <p>- Animation des réunions publiques.</p> <p>-Création de plusieurs clubs d'investissement.</p> <p>- Implication des professionnels, et experts, investisseur... (la SAS Bégawatts, SARL, Site à Watts...).</p> <p>-Création d'un comité local de suivi.</p> <p>-La création d'un outil financier dédié.</p>	<p>-Les habitants du quartier.</p> <p>-L'équipe communale, les élus, les professionnels et cadres techniques.</p> <p>-L' CAUE SAS Bégawatts.</p> <p>-Les investisseurs.</p> <p>-Société Valorem²⁷.</p>	<p>- Le montage de quatre éoliennes.</p> <p>-Etablissement des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.</p> <p>- La participation de la majorité des habitants par les actions et le financement.</p> <p>-Les méthodes et outils nés de la concertation.</p> <p>-Respect du calendrier pré établi</p> <p>-L'acceptabilité de l'opération par les citoyens.</p> <p>-Création d'emploi et les habitants devenus actionnaires.</p> <p>-La bonne exploitation des éoliennes.</p>	<p>- Le manque de temps pour les habitants et les acteurs.</p> <p>-Le manque d'expériences dans le domaine éolien.</p> <p>-Les démarches juridiques et administratives lourdes complexes et coûteuses.</p>

²⁷ Valorem est un développeur historique de l'éolien en France qui est toujours reste indépendant, in rapport du parc éolien,2013

Il a commencé en rêve pour aboutir et pour se transformer en un projet économique local et qui a nécessité dix ans de mobilisation, d'acquisition de compétences et de persévérance, la reprise en main par le citoyen de la question énergétique, d'un projet éolien, du développement local. Il a aussi fallu pousser les cadres, se confronter aux idées reçues pour dépasser les obstacles financiers, juridiques et techniques, aboutir par le biais d'un investissement à un acte citoyen qui s'inscrit dans une démarche participative. « *Notre volonté de réussir a été la plus forte et notre fierté d'aboutir en est d'autant plus légitime* » (Jean Bernard MABILAIS Président de Bégawatts).

4. Budget Participatif de Lanester (ville française) Exemple 04

Participer pour la richesse durable des projets municipaux.

Le porteur du projet est la ville de Lanester.

4.1 Contexte:

Depuis l'année 2002, la concertation sur les choix budgétaire est devenue une volonté affichée. Un conseil municipal participatif crée dont le but est de concrétiser cette démarche qui a nécessité un renouvellement, un travail via un dispositif qui associe les habitants sur la mise en œuvre de la participation citoyenne à cette ville « l'observatoire de la Démocratie Participative » et l'aboutissement d'un processus de budget participatif, en effet l'expérimentation 2016 a suscité des projets proposés et choisis par les habitants de Lanester.

4.2 Les principaux objectifs du projet:

- L'implication et la participation des habitants aux décisions des élus.
- Proposer des projets qui répondent aux aspirations, « vos idées pour Lanester peuvent devenir réalité » les réaliser, et assurer leurs suivis.
- Faciliter l'accès à la compréhension du budget public ainsi que sa procédure.
- La sensibilisation aux enjeux des finances publiques.

4.3 Le calendrier du déroulement du projet:

-Phase 1: les habitants proposent des projets circonscrits dans un contexte d'intérêt général pour être reçus et retenus

-Phase 2: 57 projets sont recevables mais 10 seulement seront retenus grâce au vote par internet et des réunions publiques.

-Phase 3: Instruction par les services de la ville et autres partenaire des 10 projets, faisabilité, site d'implantation, estimation...

-Phase 4: Le vote des habitants pour les 10 projets, par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement d'un montant précis.

-Phase 5: Les projets retenus seront réalisés sur le budget d'investissement 2017.

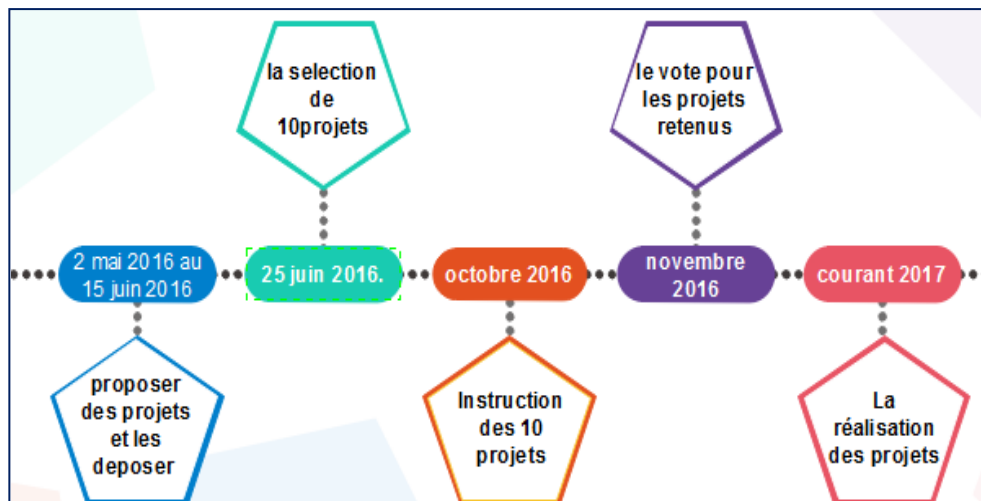


Figure II.28: Le calendrier du projet²⁸ (Elaboration auteure)

Proposer, partager, être acteur et décideur en même temps assurer le suivi continu de son projet sont des actions qui ont suscité un enthousiasme très fort et un réel investissement pour être membre actif, par le biais d'une démocratie locale, concrète et ainsi sensibiliser la procédure de financement.

²⁸ In cahier des expériences et des outils, 2016.

Tableau II.5: Le processus du projet (Elaboré par l'auteure)

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTEURS	RESULTATS	DIFFICULTES
<p>* Monter budget participatif.</p> <p>*L'implication réelle et déléguée des citoyens aux décisions des élus.</p> <p>*Réalisation d'un projet qui répond aux besoins, et qui est émis, décidé et suivi par les habitants,</p> <p>*L'investissement dans le développement urbain local durable par la délégation de la population.</p> <p>*L'aide à la facilitation et la compréhension du budget public et les enjeux des finances publiques.</p> <p>*De la transversalité au niveau des acteurs</p> <p>*Le sentiment d'être acteur et décideur</p> <p>*Un nouvel dispositif d'une démocratie directe.</p> <p>*L'équité territoriale.</p>	<p>- L'invitation des citoyens à proposer leurs projets.</p> <p>- Créer un cadre rassurant.</p> <p>- Animer les réunions publiques, le vote...</p> <p>-Création d'un conseil municipal participatif.</p> <p>-Plateforme en ligne.</p> <p>-La sensibilisation au budget public.</p>	<p>-Les habitants de la ville.</p> <p>-L'équipe communale, les élus, les professionnels...</p> <p>-L'équipe de coordination.</p> <p>-Autres services mobilisés.</p>	<p>-10 projets retenus, dont 3 déjà achevés (mai 2017)</p> <p>-Etablissement des liens sociaux, synergie relative entre acteurs politiques, administratifs, économiques.</p> <p>-Les méthodes et outils nés de la concertation.</p> <p>-Respect du calendrier pré établi</p> <p>-L'appropriation du projet par ses habitants.</p> <p>-Réponse effectives aux attentes des citoyens.</p>	<p>- Un portefeuille limité.</p> <p>-Les démarches juridiques et administratives lourdes complexes et coûteuses.-</p>

Le principe fondamental des approches participatives est l'engagement actif de toutes les parties prenantes dans la prise de décision. Ce processus requiert la mise en commun continue des connaissances, des savoir-faire et des ressources, ainsi que le partage du pouvoir entre les participants.

5. Le Plan Communal de Développement à BURKINA FASO, Commune de Bingo²⁹ Exemple 05

Cet exemple est un PCD, on trouve toutes les étapes de son élaboration et son suivi ainsi que son évaluation.

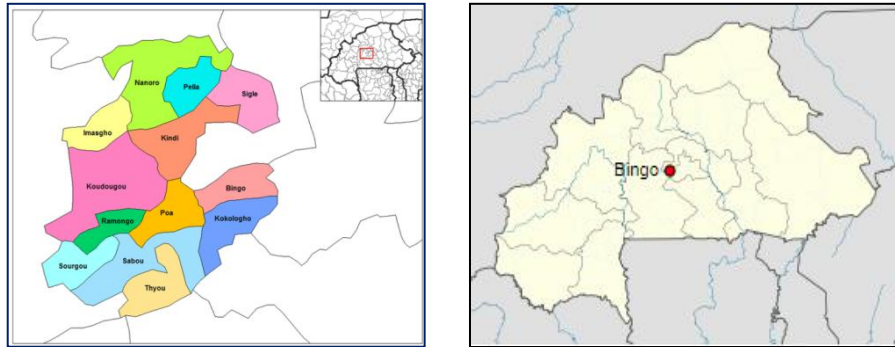


Figure II.29: Les départements et géo localisation de la commune Bingo (ordre)

Le conseil municipal de Bingo est composé de 24 conseillers dont sept femmes. Le fonctionnement du conseil municipal de Bingo est régi par la loi du code général des collectivités territoriales, il comprend deux organes:

- Le conseil municipal (organe délibérant, élus).
- L'organe exécutif qui est le maire assisté de ses adjoints.

²⁹ Située dans la région du centre ouest, la commune de Bingo est dans la partie Est de la province du Boulkiemdé qui est à la fois le chef lieu de province et chef lieu de région.

Tableau II.6: Le les attributions du conseil municipal (Elaboré par l'auteure)

L'organe délibérant (élus)	L'organe exécutif (Maire) ³⁰
<p>les compétences de délibération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définit les grandes orientations en matière de développement local, discute et adopte les plans de développement. • Il règle par ses délibérations les affaires de la commune et les attributions consultatives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exécute les décisions du conseil • Ordonnateur du budget communal (après le vote par le conseil et l'approbation par la tutelle) • Représente la commune, l'état civil et la première autorité de police.
<p>Compétences consultatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consulté sur toutes les décisions de la vie de la commune 	
<p>Compétences de contrôle de l'action du maire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle l'action du maire. • Contrôle l'exécution des plans de développement communaux (PCD) et en assure l'évaluation périodique 	

Source: (la loi 55/2004/AN du 21/12/2004 portant code général des collectivités).

Il est institué au niveau du conseil municipal trois commissions³¹ à savoir:

- ✓ La commission « environnement et développement local ».
- ✓ La commission « affaires générales, sociales et culturelles ».
- ✓ La commission « affaires économiques et financières ».

Pour l'administration communale, quelques agents administratifs concourent avec le conseil municipal pour administrer les affaires de la commune.

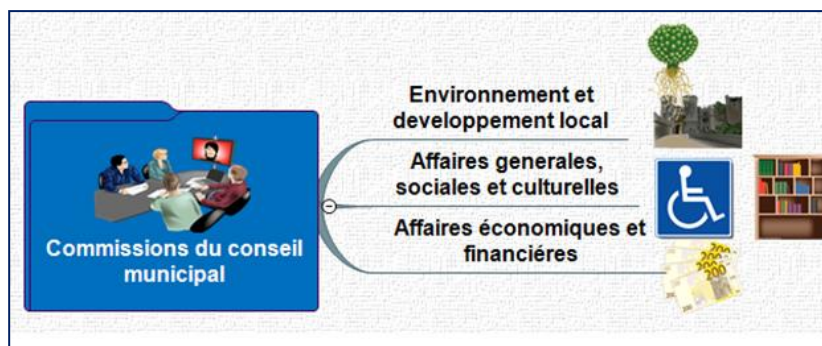


Figure II.30: Les commissions du conseil municipal (élaboration auteure)

³⁰ Le maire est la pièce maîtresse du conseil municipal et de l'administration communale.

³¹ On note que le conseil municipal, a la possibilité de créer des commissions ad hoc, à chaque situation.

Les principaux services de base sont:

- La santé.
- L'environnement et le cadre de vie.
- L'administration territoriale.
- L'hydraulique, l'agriculture et les ressources halieutiques.
- Les enseignements primaires et secondaires.
- Les ressources animales.

5.1 Comment s'élabore un plan de Développement Local :

(Pour améliorer les conditions de vie du citoyen)

Le CGCT (Code général des collectivités territoriales), à travers ses lois prévoit la responsabilisation totale de la population dans la gestion des actions de développement, les citoyens et/ou habitants expriment leurs besoins, font exécuter les travaux et assurent le suivi. Les activités identifiées par les populations elles mêmes sont contenues dans un document appelé Plan Communal de Développement (PCD), la démarche de ce PCD est décrite dans le guide méthodologique de planification locale³².

Ce guide montre le chemin à suivre pour monter un PCD, les outils utilisés ainsi que les acteurs impliqués, le suivi ainsi que son évaluation.

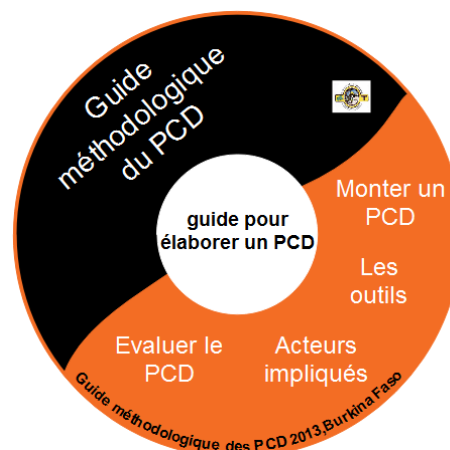


Figure II.31: Le guide méthodologique du PCD (élaboration auteure)

Les activités de développement de la commune de Bingo proposées par les acteurs, les moyens et démarches pour leurs mise en œuvre sont regroupées dans un document appelé PCD, « *Le Plan communal de développement est cet outil qui précise les objectifs qui seront poursuivis par notre collectivité au cours des cinq prochaines années ainsi que les*

³² Ce document élaboré en 2007 a été révisé en juin 2013 pour corriger les insuffisances du premier document.

moyens et mesures que nous comptons y consacrer. C'est un document à valeur politique et stratégique qui traduit la politique de notre commune, le programme de politique générale défini par notre conseil » (Dieudonné Zaida, 2008). Ce dernier sert à:

- La négociation : permet au conseil municipal de trouver les moyens de financement
- Apporter des solutions après le diagnostic fait sur la commune.
- Assurer l'échange et le lien entre municipalité- population en amont et en aval du plan.
- Un support d'aide à la compréhension des problèmes vécus, pour les habitants et pour le conseil municipal.
- C'est un outil d'aide à la décision et un document de référence pour la gestion communale à moyen terme.

Le conseil municipal est le premier responsable du PCD, il veille à la création d'une commission ad hoc dont sa mission est d'assurer le suivi du PCD, se procurer les moyens humains et financiers pour le réaliser, et demander l'appui des comités villageois de développement(CVD)³³ durant le processus ainsi que d'autres acteurs. L'élaboration du PCD de Bingo est le résultat d'un processus comprenant les activités³⁴ :

1. Les activités préparatoires (6 semaines): englobent les actions suivantes:

- La prise de contact avec le staff administratif.
- Les outils de collecte de données.

Cette phase décrit l'état des lieux de la commune dans tous les domaines

2. La collecte des données (1 à 2 semaines): à cette étape il a été procédé à:

- Le recours à la documentation et collecte des données auprès de la population et des organismes concernés.
- L'organisation de la rencontre de démarrage et de cadrage.

Cette phase comprend le traitement des données.

3. Le diagnostic (4 semaines):

- L'interprétation des résultats, et l'écrit du rapport pré final du diagnostic.
- L'adoption du rapport provisoire.

Cette phase comprend les atouts, potentialités, contraintes et dysfonctionnements.

³³Les CVD sont des structures chargées de l'animation et de la mise en œuvre du développement local au niveau du village. A savoir que la commune de Bingo comporte plusieurs villages.

³⁴ Dans le rapport final du plan communal de développement (2009-2013) Burkina Faso, 2014.

4. La planification locale (6 semaines): suite au diagnostic il a été procédé à:

- La mise en priorité des actions.
- L'adoption du rapport provisoire du PCD.

Cette phase adopte les objectifs et les actions prioritaires à court terme (cinq années) ainsi que le dispositif de mise en œuvre.

5. Valider le plan (8 semaines):

- Valider et autoriser la mise en œuvre du plan. La durée de l'élaboration d'un PCD ne doit pas dépasser 26 semaines.

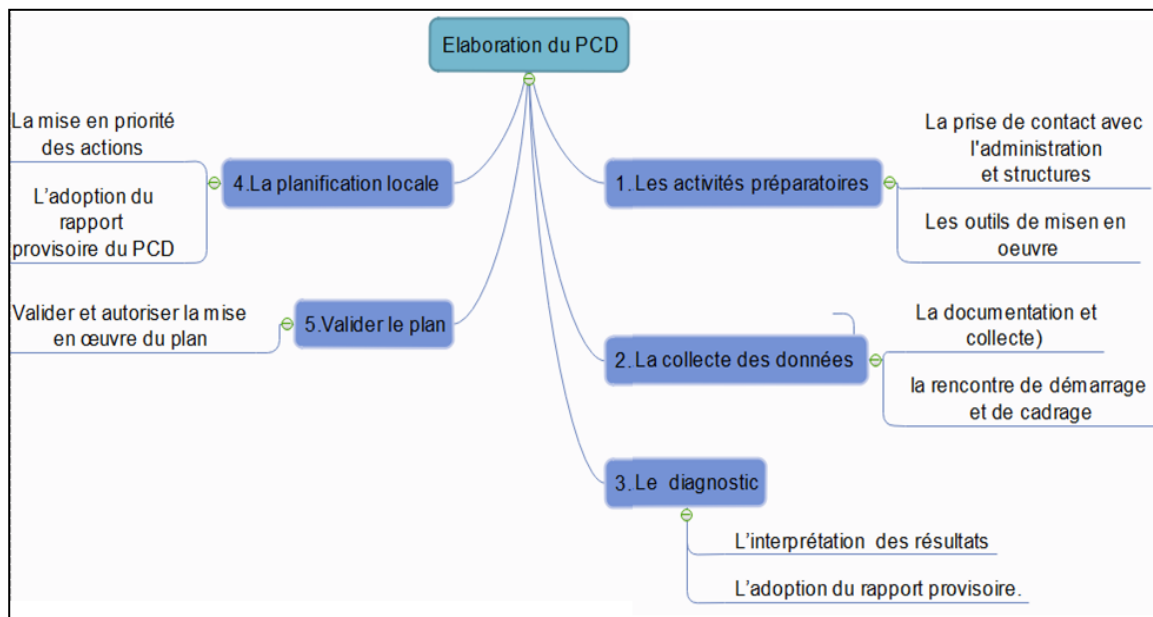


Figure II.32: Etapes d'élaboration du PCD³⁵ (élaboration auteure)

5.2 Comment mettre en œuvre, suivre et évaluer un PCD ?

Cette phase comprend les six (6) étapes suivantes:

1. La mise en place du dispositif organisationnel: assurer la bonne gestion du plan
2. La programmation des activités, le conseil municipal doit élaborer chaque année un programme d'exécution du PCD dénommé Plan Annuel d'Investissement (PAI).

La mobilisation des ressources et des fonds: La mobilisation des ressources.

3. Incombe aux villages et secteurs, au conseil municipal et aux autres acteurs de la commune.
4. La mise en œuvre du programme annuel: des projets assurés par des prestataires et d'autres par la commune, la responsabilité de l'exécution est assurée par le conseil municipal.

³⁵ Ibid.

5. Le suivi et l'évaluation: tous les acteurs doivent s'assurer de la bonne mise en marche.
6. La reprogrammation: élaborer le programme de l'année en cours à partir du programme de l'année passée avec la prise en compte les conclusions et recommandations issues du suivi et de l'évaluation.

Le PCD est soumis aux grandes orientations du schéma national.

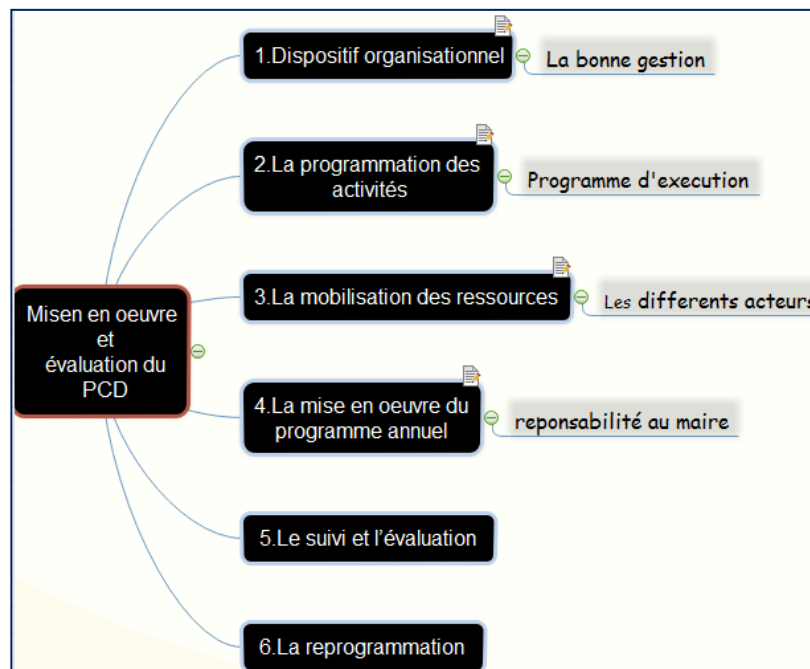


Figure II.33: La mise en œuvre et l'évaluation du PCD (élaboration auteure)

Conclusion

La démarche participative est un facteur indispensable et puissant pour l'attachement social intergénérationnel et l'attachement des habitants à leur territoire et des acteurs.

Une collaboration consolidée entre les habitants et le staff politique et les réponses apportées ne sont que de simples émanations des élus et experts, mais le fruit d'un débat public et démocratique. Les sujets de taille relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire deviennent acceptables dès lors que l'habitant comprenne les enjeux, les limites et les opportunités qui s'offrent autour de ces sujets. Selon le Maire de Saint Sulpice Huaumé Yann (2017) dans son rapport la dimension participative a permis d'éviter l'écueil du faits \geq que solutions. La gestion participative assure le développement local puisqu'elle se focalise sur les besoins des habitants. Un vrai binôme: des citoyens engagés et des collectivités territoriales à l'écoute.

CHAPITRE III: L'ETAT DES SAVOIRS, L'ETAT DE L'ART

Introduction

Nous avons essayé de nous focaliser sur la littérature scientifique de la participation à travers le temps, ce chapitre présente un état de l'art sur l'évaluation des notions relatives à notre cadre de recherche ainsi que leur mise en pratique pour mettre en perspective notre recherche par rapport à l'ensemble de ces travaux.

Il s'agit pour nous de comprendre ce que recouvre cette notion, ses tenants et conséquences. Il est probable qu'il existe des points de vue multiples sur ce que représente ce panorama. Pour cela, nous avons choisi la revue de participation qui englobe plusieurs articles abordant des sujets similaires.

Les ambiguïtés de participation au développement local sont désormais en constant développement au cœur d'une littérature scientifique depuis les années 1960 et 1970, les travaux pionniers relevaient surtout de la théorie politique, et après c'est la diversification des contributions ultérieures dans différents domaines; les études urbaines, la science politique, le droit, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, la philosophie, la psychologie, la communication...

Cette diversité d'ancrage disciplinaire a pris au sérieux l'idéal participatif, une étude plurielle autour de la participation, un constat est approfondi de la part des chercheurs de différentes disciplines, aborder les enjeux tant épistémologiques que pratiques et politiques de la participation avec toutes ses dimensions.

En effet, ce chapitre comportera un état des savoirs, un dossier thématique abordant la participation sous un angle particulier, des entretiens et des articles reposant sur des matériaux empiriques originaux proposant des avancées théoriques ou méthodologiques, des lectures critiques à partir de plusieurs ouvrages, permettant de faire un état des lieux.

1. Participation, urbanisme et études urbaines:

Quatre décennies d'expériences et de débats depuis « A ladder of citizen participation » (Venne, 2011a).

Après la publication de l'article fondateur de S. R. Arnstein « A ladder of citizen participation » et cela après quarante ans, les auteurs présentent un bilan critique des recherches relatives à la participation publique en urbanisme, dans un contexte Nord Américain et Européen, afin d'établir un bilan de recherches actuelles en réfutation au modèle de la planification rationnelle, ils retracent la façon d'émergence de la

participation, puis ils reviennent sur les pratiques participatives concrètes et les analyses faites, pour conclure, les chercheurs proposent une analyse de la thèse de l'émergence d'une période post-collaborative des recherches et débats sur la participation. « *Nous ne proposerons pas ici un bilan exhaustif des travaux portant sur la participation publique en urbanisme et en études urbaines, mais nous chercherons à revenir sur le chemin parcouru par cette idée depuis plus de 40 ans, dans un contexte Nord- Américain et européen* » les propos des chercheurs.

Comment la question de la participation publique a-t-elle émergé et s'est-elle imposée dans le champ de l'urbanisme et des études urbaines?

D'après les chercheurs, six processus résument l'émergence de la participation :

- **La montée en puissance des mouvements urbains:**

L'expérience du contre projet, des expériences construites contre l'Etat, tout en contestant les pratiques des politiques publiques et en s'appuyant sur l'appareil de l'état pour la mise en expérimentation (Michel, 1986).

- **Le développement d'une approche réflexive chez les planificateurs:**

Les spécialistes en planification ont déclaré les limites du modèle de la planification rationnelle globale et cherchent à adopter de nouvelles pratiques pour intégrer les préoccupations des citoyens dans leurs pratiques planificatrices, pour Paul Davidoff, le théoricien de la démarche l'advocacy planning (Davidoff, 2011), cette démarche de planification pose un questionnement: Est-ce que l'urbaniste travaille pour son organisme? Pour la ville ou la collectivité locale ? Ou bien pour la communauté, voire l'intérêt général?

En France cette démarche a été peu diffusée, mais appliquée aux Etats unis avec un certain succès et dans une moindre mesure en Grande-Bretagne.

La critique postmoderne de la planification: Le courant postmoderne a participé à renouveler les perspectives de planification, en remettant en cause l'utilité de la planification pour promouvoir la qualité de vie des citoyens. Cette critique est essentiellement anglo-saxonne. De même, en France les idées similaires ont été diffusées en sciences sociales.

- **Les travaux d'histoire des sciences et l'analyse des savoirs urbains:**

La construction des savoirs urbains qu'annonçaient les mouvements urbains des années 1960 renvoie à une variété de travaux analysant, l'augmentation de contestation de la délégation de pouvoir, politique et scientifique (Goxe, 2003).

Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine (Le Gales, 1995):

La négociation, la participation deviennent dans un contexte où les processus de décision sont en même temps ouverts opaques.(Goethe, 2008) En particulier, la recomposition des modes de gouvernement soulève des enjeux obligatoires à l'échelle des grandes régions métropolitaines (Innes, Booher and Di Vittorio, 2011) qui, à l'image des grandes métropoles canadiennes (Boudreau *et al.*, 2006), ou du Grand Paris (Offner and Gilli, 2008) ou les problèmes de gouvernance deviennent un obstacle pour leur empowerment ou à répondre aux attentes des citoyens. Pour les urbanistes ces évolutions suscitent le développement de nouvelles compétences via la médiation, négociation et le travail en commun.

- **Un nouvel urbanisme, développement urbain durable:**

« *Le concept de développement urbain durable offre une opportunité pour renouveler les modes la participation publique est aussi envisagée comme un instrument de mise en œuvre du développement urbain durable* » (Gariépy and Gauthier, 2009). Rationaliser l'espace urbain n'est plus l'enjeu, mais un développement qui cherche à intégrer à long terme les facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

- **De l'urbanisme rationnel aux approches collaboratives:**

Dans son article (Bacqué and Gauthier, 2011) les travaux de John Forester (Forester, 2006) ont montré que depuis des décennies les planificateurs ont déjà mis en application des démarches dépassant l'approche rationnelle et agissant en collaboration avec différents acteurs, accomplissant des tâches basées sur la facilitation, la négociation et la médiation et en assurant que les acteurs sont représentés équitablement.

La méthode du « Community planning » importée en France est une démarche de concertation citoyenne en urbanisme, dont les parties prenantes avec la population locale travaillent en concertation sous la conduite d'experts indépendants pour une projection commune du futur de leur territoire. Les objectifs de cette démarche se déclinent en la définition des perspectives pour la ville et des stratégies des différentes opérations urbaines, aussi essayer de trouver des solutions pour la mobilité urbaine.

(Voir Tableau III.7) ou nous avons synthétisé des constats partiels à partir de travaux récents.

Tableau III.7: Les Travaux récents des pratiques urbanistiques (Elaboré par l'auteure)
Source: Revue de Participation, urbanisme et études urbaines

Travaux et expériences	L'état de l'art
-Marc-Urbain Proulx (Beaudet and Meloche, 2012) (40 ans de planification au Québec)	Il montre que la pratique québécoise (sur 4 décennies) trouve des difficultés à innover et à introduire des approches collaboratives.
-Le cas de la table de concertation du Mont royal à Montréal	Montre également la faible portée de la démarche collaborative utilisée sur les choix de planification, qui n'a pas permis de véritable dépassement de la gestion.
-Travaux récents sur la revitalisation en Europe et en Amérique du Nord. (Cloutier, Méthé-Myrand and Sénécal, 2010)	Soutiennent le développement de l'approche collaborative au sein des quartiers.
-Une analyse sur une expérience menée par la ville Vancouver (Grant, 2009),	Tend à démontrer que la réussite dépend de l'application de principes urbanistiques fondamentaux, des processus participatifs collaboratifs facilitant la mise en œuvre du consensus, les urbanistes de Vancouver ont mis en place des processus participatifs corrects et responsables qui permettent d'établir des visions partagées, appuyées par les attentes et l'expérience quotidienne des citoyens.
-Gary Bridge (Bridge, 2009).	Propose une nouvelle approche de la rationalité et la contextualisation communicationnelle et accepte les désaccords et les conflits comme aspect intégré du processus
-Les promoteurs des approches collaboratives.	L'engagement et la collaboration sont les leviers de la démarche planificatrice.

2. Les pratiques participatives: bilans et questions de recherche

En 40 ans (Blondiaux, 2009), une multiplication des outils a vu apparaître de nouveaux dispositifs, tels que les budgets participatifs ou les agendas 21, par exemple les jurys citoyens. La législation, en intégrant l'impératif participatif, a contribué à l'augmentation du nombre des audiences et des débats publics sur les grands projets d'aménagement, des conseils de quartier, des conseils économiques ou sociaux, des conseils de locataires, des conseils de développement. Marie-Hélène Bacqué, Mario Gauthier ont illustré quelques limites et certaines questions posées à la recherche sur la participation (Blondiaux, 2009).

Grands projets urbains, débats et audiences publics:

Depuis le début des années 1980, la mise en discussion publique des grands projets d'aménagement devient impérative de l'action publique, comme c'est décrit dans l'ouvrage collectif franco-Québécois (Mercier, 2007).

Selon Jean-Michel Fourniau, l'institution est actuellement mise en cause et régresse (Barthe *et al.*, 2013). Le bilan de cette expérience de démocratie participative et de gouvernance à cinq unique en Europe reste mitigé, les effets réels sur l'action publique demeurant difficiles à appréhender et à évaluer. (Lacaze and Urbanisme, 2014). Au Québec, selon l'expression « *des raisons d'espérer* » (Blondiaux, 2009) contribuant à transformer la conduite des grands maîtres d'ouvrage, l'action publique, et la question de l'évaluation devient fondamentale.

a) Quartiers disqualifiés et participation:

La première critique d'Arnstein est née d'une analyse des programmes des « Model cities » et de l'objectif de « maximum faisable participation » « Soziale Stadt » en Allemagne, « Empowerment Zones et Hope VI » aux États-Unis, la rénovation urbaine en France, « Neighborhood Renewal Strategy » en Grande Bretagne et revitalisation urbaine intégrée au Québec.

Le projet urbain:

Des équipes de professionnels ont pu développer plusieurs modalités de participation: mise en œuvre de diagnostics partagés, intégration des futurs usagers et de leurs savoirs, la conception de maquette, image et animation dans le projet etc. Reposant sur un processus itératif réversible entre diagnostic, évaluation des contraintes et propositions, la prise en compte de différents types de savoirs (professionnels, d'usage, politiques), les chercheurs ont essayé de dégager trois dimensions de l'évaluation dont:

- Le partage du pouvoir, et la transformation des modalités de l'action publique, une transformation des pratiques de production de la ville.
- Interrogation des effets palpables de la participation.
- Les effets de la participation sur les citoyens et dans quelle mesure elle participe au processus d'empowerment.

***L'administration et la politique publique (APP):**

L'action publique serait une question de débats, d'arguments et de valeurs selon les théories critiques (Bherer, 2011), Peter De Léon propose de remplacer la rationalité instrumentale par l'analyse participative des politiques publiques (DeLeon, 1992). L'idée

est de replacer la subjectivité et les valeurs des acteurs au centre de l'action publique afin de valoriser les dispositifs participatifs « *Les valeurs qui résultent du mélange des valeurs des experts et de celles de la société devraient normalement être plus réalistes que les valeurs de la société auscultées de façon normative par les experts* » (Wagle, 2000, p.120).

L'aménagement des espaces participatifs permet de rééquilibrer les pouvoirs et de présenter aux citoyens des informations qui les aident de mieux juger les politiques publiques. (Nabatchi, 2010, p.6).

On retrouve dans ce passage de gouvernement à gouvernance (Gaudin, 2003)(Gaudin, 2003), dont le gouvernement ne peut agir seul, il doit s'ouvrir à un ensemble d'acteurs qui coproduisent avec lui l'action publique (Pierre, 2009). L'augmentation du nombre des travaux sur le design participatif vise à catégoriser les expériences de participation publique³⁶, parmi les classifications celle de la typologie d'Archon Fung (Fung, 2006) qui selon Laurence Bherer semble la plus avancée, sur les dimensions d'un design participatif, (Tableau III.7).

Tableau III.8: Les différentes modalités organisationnelles des forums participatifs

Qui participe ?	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens volontaires • Recrutement ciblé • Tirage au sort • Parties prenantes citoyennes • Parties prenantes professionnelles
L'enjeu de la participation pour les participants	<ul style="list-style-type: none"> • Les participants ont un intérêt direct • Les participants ont un intérêt indirect
Comme les participants participent-ils ?	<ul style="list-style-type: none"> • Spectateur • Expression spontanée de ses préférences • Justification de ses préférences • Agrégation des préférences individuelles et négociation • Délibération et discussion raisonnée
La portée de la participation	<ul style="list-style-type: none"> • Un sujet spécialisé • Un sujet large
Quelle est la fréquence de la participation ?	<ul style="list-style-type: none"> • Régulière • Processus limité dans le temps • Garanties législatives pour permettre la répétition
Quel est le degré d'influence des participants ?	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfices personnels seulement • Influence de type informationnel • Recommandation et consultation • Co-production • Décision

Source: (Bherer, 2011)

La sélection des citoyens représentants pour la participation sont classés en six facteurs (Fung, 2003) dont:

1. Le degré de représentativité.

³⁶ Les théories de la participation publique pourraient également être fructueuses pour mieux comprendre la multiplication des expériences participatives dans les vingt dernières années. (propos de l'auteur)

2. L'enjeu de la participation: les intérêts particuliers des participants.
3. La façon dont les participants interagissent entre eux.
4. L'objet de la participation et le choix du thème qui oriente sa portée.
5. La fréquence de la participation liée à l'encadrement de la participation.
6. Le degré d'influence qui indique le degré d'empowerment que le dispositif participatif permet d'atteindre.

Il s'agit de s'interroger sur la variété des pratiques participatives d'une part, c'est à dire la diversité des expériences participatives et la complémentarité dans les formes des espaces participatifs.

La participation publique se retrouve en conflit avec de nouvelles pratiques de l'état via la gouvernance, et les nouveaux dispositifs mis en œuvre, pas d'équivalence entre gouvernance et participation publique.

« Le forum hybride formalisé, axé sur la délibération, apparaît dès lors comme le terrain de jeu des opposants au projet, alors que la négociation en amont et en parallèle avec les acteurs pertinents est privilégiée par l'entreprise. » (Mercier, 2007, p.124).

Les études sur la participation publique donnent souvent des indices sur l'existence de certains de ces mécanismes:

- Le processus d'apprentissage des autres pratiques participatives, les acteurs amènent de nouveaux savoirs.
- La pression populaire et médiatique.
- Les rapports de concurrence entre les dispositifs participatifs et les acteurs.

« Pourquoi les autorités publiques ont-elles de plus en plus recours aux dispositifs participatifs alors que l'on constate que la participation publique demeure le maillon faible de la décision publique »³⁷.

3. La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques

Laurence Monnoyer-Smith

Cette partie de la littérature récente dans le domaine de la participation à travers l'internet et des nouvelles fonctionnalités permises par le Web 2.0, le maillon fort de la culture numérique, une nouvelle forme de l'engagement citoyen, un contexte sociotechnique et médiatique plus large.

En milieu des années 1990 deux réflexions sont nées: la cyber-optimistes et la cyber-réaliste:

³⁷ Idem.

La première: les échanges se font en asynchrone et de pair à pair, une alternative aux grands médias, un nouveau médium pour la diffusion rapide, pour le long terme sa mise en contrôle est difficile, une égalité dans l'échange en ligne, ... « *L'espace public en ligne est ainsi perçu comme une arène de débat et de discussion libérée des contraintes et des inconvénients qui perturbent les échanges en face-à-face.* » (Monnoyer-Smith, 2011, p.6)

La deuxième: les cyber-réalistes avancent la connexion d'une non totalité de population donc un effet d'inégalité, et de contradiction de l'accès à la parole, loin de constituer des espaces d'expression ouverts et libres.

Pour les chercheurs, la littérature d'aujourd'hui dépasse cette dichotomie utopiste/pessimiste, et passe à un nouveau caractère en intégrant des dispositifs numériques, la communication en ligne entraînant une nouvelle forme de participation en ligne liée à l'utilisation d'internet dépassant le seuil traditionnel de l'engagement citoyen, afin de se pencher sur d'autres aspects de la prise de parole, le concept placé dans un contexte sociotechnique. Dans son article l'auteur essaye de montrer que les travaux sur la culture numérique ont une influence sur l'analyse des déterminants de la participation, cyberculture, interface culture (Geisler *et al.*, 2001), digital culture (Deuze, 2006), convergence culture... autant de possibilités offertes pour la technologie numérique. L'auteur a évoqué trois courants insistant sur les défaillances du système représentatif classique à capter les revendications citoyennes à l'aide de dispositifs numériques.

Conclusion

Plus de 40 ans éloquence participative s'est imposée, à des degrés divers selon les pays, dont certains dénoncent la « tyrannie de la participation » (Cooke & Kothari, 2001, p.4).

La mise en œuvre demeure contrastée, les discussions et les approches de l'urbanisme participatif, notamment dans le monde anglo-saxon, insistent sur le fossé séparant mises en pratique et théories.

Tableau III.9: L'opposition de deux visions (Elaboré par l'auteure)

Vision enchantée	Vision désenchantée
Portée par les idéalistes	Portée par les ultra-critiques
La promesse pour démocratiser la vie politique.	L'utilisation des dispositifs par des acteurs dominants sur la reproduction de l'ordre politique.
Le renouvellement des pratiques urbanistiques dans le développement contemporain.	Sur la généralisation d'une rationalité néolibérale.

Source *Le nouvel esprit de la démocratie*, (Blondiaux, 2009)

Conclusion première partie

Au vu des multiples champs entourant les procédures de la participation citoyenne au plan de développement local, la manière d'agir ne peut pas partir d'une certaine complexité étant donné que la participation est perçue comme étant une clé de voûte permettant de renforcer les capacités existantes, puis d'engager et accroître le sens de responsabilité des acteurs. S'ajoute à cette initiative le développement d'une culture du dialogue entre les instances politiques et administratives d'une part, et les citoyens, les associations, les représentants des entreprises et d'autres acteurs de la société civile, d'autre part.

Les démarches de participation citoyenne permettent d'améliorer la gouvernance au niveau local, et donc promouvoir la circulation de l'information permettant aux citoyens concernés de s'exprimer... un levier pour la citoyenneté.

DEUXIEME PARTIE :
CAS VISITES, ORGANISATION TERRITORIALE
ET MISSIONS DES
ECHELONS ADMINISTRATIFS.

Introduction de la deuxième partie:

Cette partie est basée sur une analyse des cas visités (la place du Refuge à Marseille et le projet de réaménagement de la rue de la République au Grand Lyon discutée avec l'association), une observation participante effectuée durant notre stage, ainsi qu'une présentation exhaustive du découpage territorial et les différents échelons administratifs participants à l'exécution des Plans Communaux de Développement avec une clarification sur ce concept.

CHAPITRE IV: ETUDE DE CAS VISITES (LA PLACE DU REFUGE)

Introduction

Durant un stage effectué au niveau de la ville de Marseille, notre étude a été menée au niveau de la place du Refuge au sein du quartier le Panier dans la ville de Marseille en France, sur un projet de concertation sur l'aménagement de cette place, avec une assistance permanente et un accompagnement de la part de l'association « Arènes » qui conçoit et anime des démarches de participation et de concertation dans le but de promouvoir la démocratie locale pour un développement durable des territoires. On a pu effectuer des entretiens avec les membres de cette association, assister et participer aux séances avec des architectes, paysagistes, sociologue urbains...etc. Un travail pluridisciplinaire suscitant la mise en commun des compétences ainsi que le partage des savoirs.

Au fil des entretiens nous avons eu la chance d'aborder un deuxième projet intitulé l'aménagement de la République à Vaulx en Vélain au grand Lyon, mais notre participation était uniquement restreinte au sein du bureau.



Figure IV.34: Affiches publicitaires de l'association Arènes

1. Le Panier:

1.1 Identification du Panier: Le Panier un quartier, un lieu:

Un quartier particulier dans la ville de Marseille, il est à la fois le centre géographique de la ville, un commencement historique de cette métropole, le cœur de la ville en quelque sorte.

Entourée par la rue de la république, le vieux port, le port et Joliette on y découvre progressivement une manière de village perché méditerranéen, les deux versants d'un quartier montueux et escarpé. Le quartier a gardé un aspect de village au milieu des transformations violentes de la ville, des ruelles étroites de trois à quatre mètres, des places qui s'ouvrent au milieu de ce labyrinthe, des petits passages et des escaliers ou l'on peut déambuler, le fait qu'il ait peu de voitures et la taille humaine des rues permettent une appropriation assez facile, un ensemble irrégulier dont la configuration permet d'imaginer dans quel contexte le Panier fut édité. (Augustins and Ravis-Giordani, 1987). En terme de sociabilité, le Panier est identifiable par ses cultures diverses qui sont liées aux origines de ses habitants.

Le Panier³⁸ tout entier est un vestige, seul fragment qui subsiste à la ville ancienne, le tissu urbain s'est constamment modifié, démoli, reconstruit sur lui-même, mais les rues font certainement des traces les plus anciennes de l'histoire de la ville³⁹. Elément essentiel du quartier, les espaces publics ont été objet de recommandations et de contraintes réglementaires. Les objectifs du schéma directeur du Panier et qui s'appliquent au maintien du caractère des espaces publics sont:

- ❖ La conservation du tracé en damier.
- ❖ Préserver et continuer l'homogénéité des rues et des places et la spécificité des espaces, façades, et les objets d'art urbain (fontaine...) créent le décor, alors que le sol unifie les différents espaces.
- ❖ Conserver à chaque espace sa morphologie: place, placette.
- ❖ Hiérarchiser les espaces.
- ❖ Conserver la dominance des espaces minéraux et les matériaux doivent être naturels ou rappeler les textures naturelles.

Deux zones de projet ont été distinguées dans ZPPAUP⁴⁰ ont fait l'objet d'une réflexion globale sur les espaces publics, la restructuration du bâti, la desserte et le stationnement des voiture autour du Refuge et devant la Charité. Ces deux zones pourraient constituer un axe interne structurant du quartier, le traitement fut conduit par l'aménagement des deux places : place du Refuge et place du Pistole. Deux décisions ont

³⁸ Le mouvement de sauvegarde d'abord de certains objets patrimoniaux prestigieux : La Vieille- Charité, l'Hôtel-Dieu, puis du quartier dans son ensemble, ouvre un nouveau cycle

³⁹Le Panier village corse a Marseille, autrement HS97, 1998.

⁴⁰ Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

été entérinées et ont fait l'objet de schémas de principe concertés entre la ville Marseille habitat et le département de l'architecture et du patrimoine. On peut donc dire que le quartier du Panier est un lieu identitaire relationnel et historique.

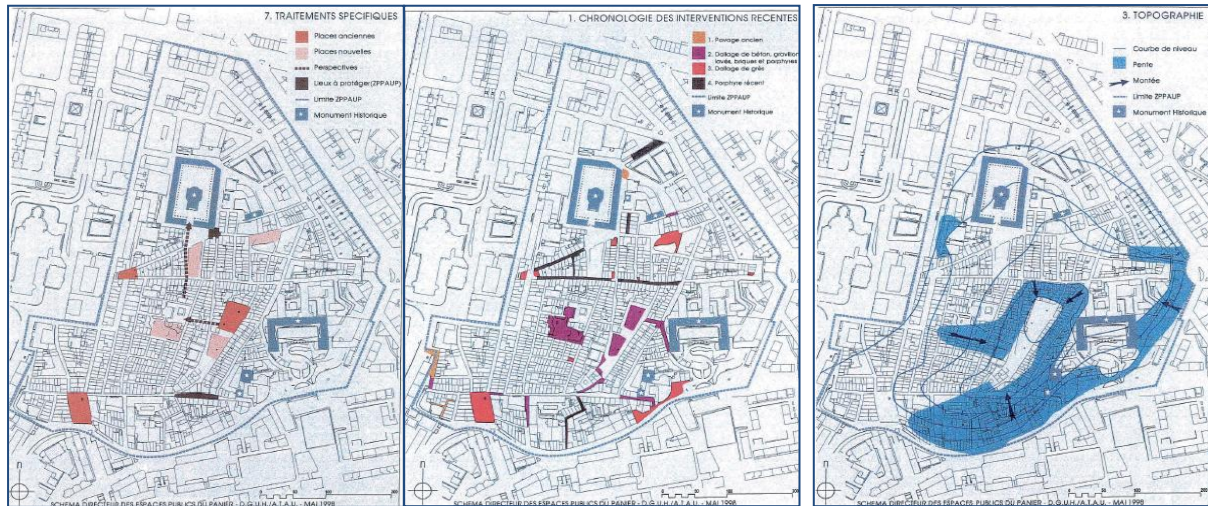


Figure IV.35: Les interventions et traitements des esplanades du Panier (ZPPAUP)

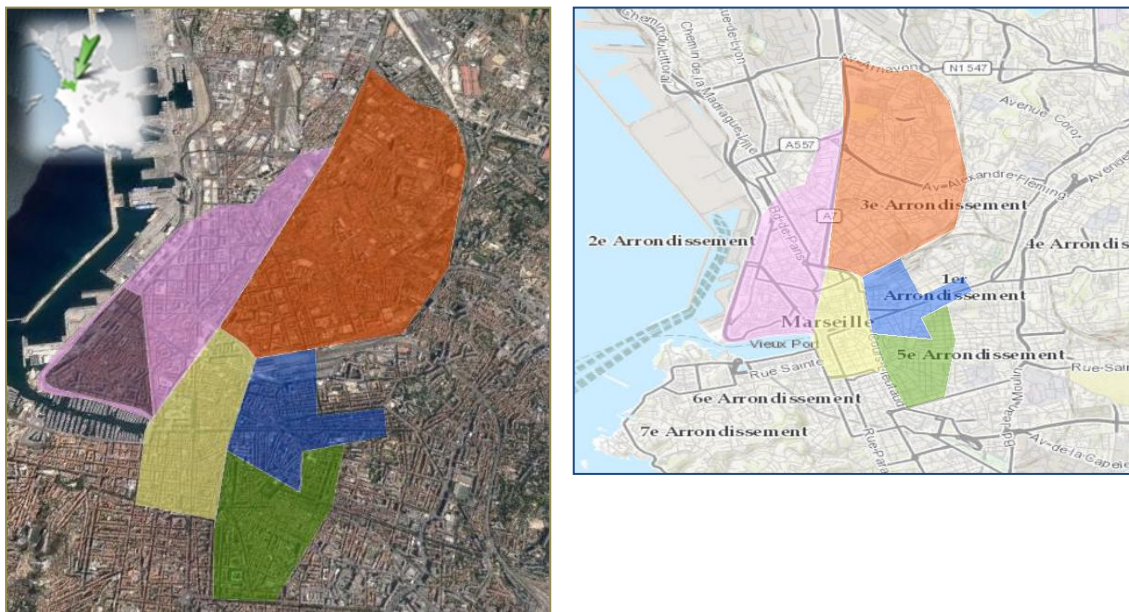


Figure IV.36: L'environnement immédiat et le périmètre d'intervention, 2018 (Auteure)

À Marseille, la mise en œuvre de la politique de la ville dans les quartiers centraux a favorisé l'émergence d'associations de développement social urbain, créées à l'initiative des habitants ou des institutions. Les CIQ (Comités d'intérêts de quartier), outil privilégié et expression d'intérêts particuliers (notamment ceux des petits commerçants dans le centre-ville), restent une courroie de transmission de la politique municipale et ne peuvent

constituer un véritable contre-pouvoir. Les formes d'expression plus contestataires sont limitées à une presse locale de faible audience ou à des cercles de réflexion issus des milieux intellectuels faiblement représentatifs.

1.2 La place du Refuge:

Rue du bon accueil, à l'origine elle se nommait Monastère des filles repenties, en 1640 (Attard-Maraninchi, 1997, pts 249–250) elle devint le Refuge pour y enfermer et remettre au droit chemin les femmes de mauvaise vie, elles entraient dans la rue du déshonneur (actuellement rue des Honneurs), puis après une période de rééducation elles quittaient cet établissement du côté de la rue des repenties.

A la révolution, les locaux ont été aménagés pour l'artisanat, un premier arrêt s'opère en 1943, par la destruction de la partie Sud du Panier et qui a bénéficié d'une reconstruction par l'architecte Pouillon dans les années 1950, laissant cependant intacts les 29 immeubles anciens à l'intérieur du quartier, après la destruction des anciens bâtiments une place fut aménagée en un lieu de culte où les religieuses de notre dame de la charité recueillent les mères célibataires. Coté Est, des gradins en terre cuite ont été aménagés, l'espace central est utilisé jusqu'en 2010 comme parking et libéré pour des événements: la fête du Panier, le cinéma en plein air.

En 1998, l'ouverture d'un îlot au Sud de la place du Refuge pour la future place Jean-Claude Izzo. Des bâtiments s'effondrent quelques années plus tard à l'Ouest de la place et libérer un espace aujourd'hui appelé « l'îlot 9 »⁴¹.

Durant les travaux de 2008 à 2010, les gradins en terre remplacés par des gradins de calcaire blanc. Le projet d'aménagement prévoit la réalisation d'une construction sur l'îlot9, mais cette construction n'a pas encore vu le jour. Par conséquent la communauté urbaine MPM⁴², et les services de la ville ont décidé de réaliser l'aménagement de la place du Refuge par tranches. La dernière tranche a été réservée pour ajuster le projet à l'îlot 9: une raison pour laquelle la partie centrale est une dalle en béton brut -en attente- (voir Figure IV.37).

⁴¹ Selon un rapport établi par l'association « compagnie des rêves urbains » sur la concertation sur l'aménagement de la place du Refuge –Marseille en 2012, et selon la directrice de l'association.

⁴² Marseille Provence Métropole.



Figure IV.37: La dalle en béton, 2018

Le projet réalisé a été conçu par l'architecte de la ville suivant les indications de la charte du Panier⁴³:

- ❖ Installation de piscine gonflable sur la dalle en béton centrale (2008).
- ❖ Création provisoire de jardins partagés sur le terrain vague de l'ilot 9 (2009).
- ❖ Création d'espace de sport (muscultation) pour les jeunes du quartier (2011).
- ❖ Plantation sauvage dans des jardinières existantes et d'un olivier en haut des gradins (2010 et 2011).

En 2012 le GIP de la MRU et le GIP politique de la ville ont associé les habitants au devenir de la place du Refuge et ont confié cette mission de concertation à l'association « compagnie des rêves urbains ». ⁴⁴. Sa mission était de relever les usages et aspirations des habitants pour concevoir un programme et le transmettre aux services techniques concernés. Elle assure ainsi l'information des habitants et le suivi des réalisations programmées après concertation.

Selon le rapport établi par l'association et selon les propos de la directrice, la mobilisation s'est faite en fragment en partenariat avec les structures locales (bibliothèque, centre social, CIQ⁴⁵ ...) les habitants avaient la possibilité de contacter la compagnie directement pour s'inscrire à titre individuel aux ateliers, ces derniers ont été annoncés et documentés sur des panneaux d'affichage installés sur place.

⁴³ Plusieurs initiatives et propositions ont été émergées directement de la part des habitants témoignant d'un besoin réel d'aménagement.

⁴⁴ Fondée en 2003 l'association est animée par des architectes, urbanistes, historiens et sociologues, elle cherche à susciter la curiosité des habitants sur leur environnement urbain. Pour cela elle mène des actions de sensibilisation à l'architecture et l'urbanisme auprès du public de toute tranche d'âge avec une priorité aux zones urbaines sensibles.

⁴⁵ Comité d'intérêt du quartier.

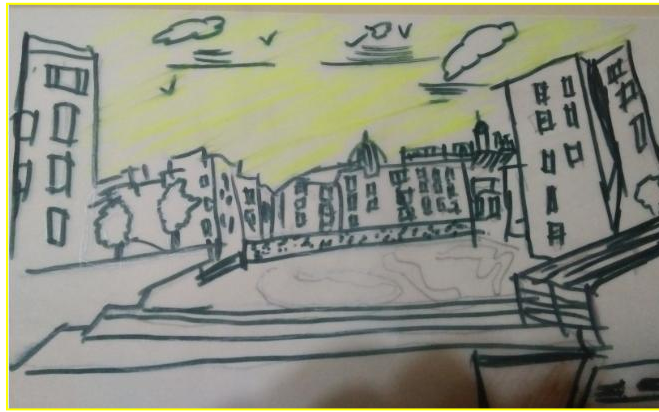


Figure IV.38: Un croquis sur la place du Refuge 2018 (Auteure)

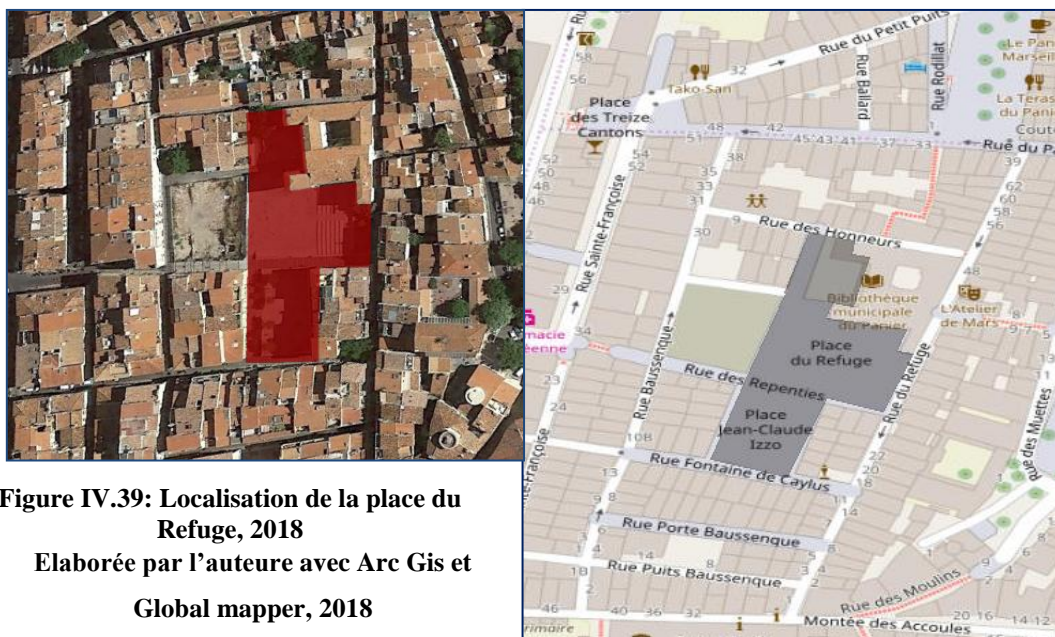


Figure IV.39: Localisation de la place du Refuge, 2018
Elaborée par l'auteure avec Arc Gis et Global mapper, 2018

Pour assurer un temps d'écoute à chacun, des ateliers ont été proposés à chaque catégorie de public proposée (enfants, professionnels, CIQ, habitants...)

Presque la moitié des habitants sont des adultes, 16% des adolescents et 28% enfants.

1.2.1 1.2.1 Les partenaires sur place:

La place est fréquentée par les habitants du quartier, souvent ils sont drainés par des structures locales avoisinantes qui programment les activités (selon le rapport).

Installant d'un écran de projection ou une scène, des écoles se rendent à la bibliothèque du Panier ainsi que d'autres structures animent des ateliers tout en profitant d'un grand espace dégagé et sans voitures.



Figure IV.40: Plateau teleparticipatif
Source: Photos prises sur Vidéo à la bibliothèque d'Alcazar, 2018

**Tableau IV.10: Déroulement de la concertation de l'aménagement de la place Refuge
(Auteur)**

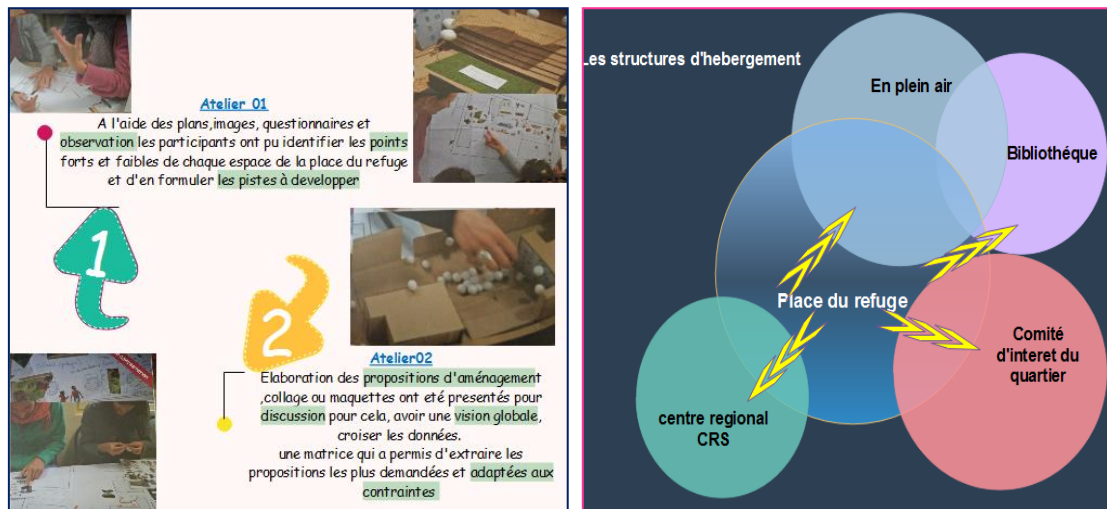
1^{er} temps fort Février 2012	2eme temps fort Mai 2012	Rédaction du programme Juin 2012	Diffusion du programme des Juillet 2012	Restitution du programme Septembre 2012	Plateau TV Octobre 2012
-Atelier en plein air -18 Ateliers Concertation menées avec les habitants les professionnels, du quartier. -Collecte de 33maquettes, - 50 plans et questionnaire par rapport à l'usage de la place.	Coopération avec les associations du quartier : présentation des propositions des habitants in situ et des ateliers en plein air.	Rédiger le planning et les propositions émises par les habitants.	La diffusion et la transmission des informations auprès des services techniques.	Des expositions en public entre habitants, services techniques et élus ainsi que des ateliers.	Organisé par Tabasco vidéo: discussion du projet entre habitants, élus et services techniques.

1.2.2 Des ateliers de concertation et des événements sur place:

Depuis Février 2012 jusqu'au mai 2012, 18 ateliers se sont déroulés en deux temps:

1^{er} atelier: Analyser l'existant, & connaitre l'usage de la place.

2^{eme} atelier: Elaboration de propositions d'aménagement.




**Figure IV.41: Atelier de concertation, schéma des structures d'hébergement (ordre)
Source rapport de la compagnie, Avril 2018**

Les ateliers ont été encadrés en deux journées, le 27 Février et le 12 Mai, des événements ont offert aux passants qui n'ont pas participé aux ateliers, la possibilité de s'exprimer en découvrant les propositions des autres, ils ont discuté et ouvert des pistes d'orientation.

Suite aux différentes concertations et discussions, les habitants ont élaboré un programme de propositions, l'architecte Saskia Lindenau de la compagnie a formulé une proposition commune⁴⁶ qui a été présentée aux services techniques pour une éventuelle étude de faisabilité (technique et financière).

⁴⁶ L'intitulé de la proposition est : »programme pour l'aménagement de la place du Refuge-concertation 2012 »elle comprend 57 pages, ce programme a été diffusé en été 2012

Tableau IV.11: Analyse de la vocation des lieux

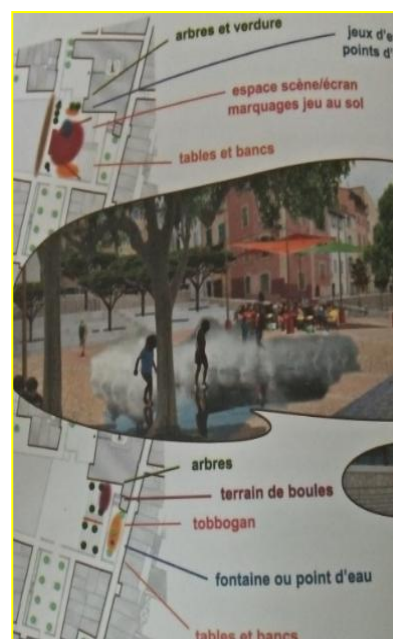
Les attentes des habitants 85%		Les contraintes à respecter	
<p>Un espace de convivialité, tranquille et respectueux, du monde mais pas de bruit.</p> <p>La mixité sociale et intergénérationnelle.</p> <p>L'Accueil des spectacles, des familles du quartier, des enfants, et des adultes.</p> <p>Moins de béton et plus de vert & es espaces colorés et arborés.</p>		<p>Sa situation dans la zone AVAP⁴⁷</p> <p>Toute intervention nécessite des fouilles archéologiques préalables.</p> <p>L'accessibilité des pompiers via tous les bâtiments.</p>	
La vocation spatiale et fonctionnelle		Les points faibles	Les points forts
<p>Au niveau de la bibliothèque</p> <p>Le parvis de la bibliothèque</p> <p>Au niveau de la partie centrale</p> <p>La dalle en béton.</p> <p>La partie centrale a vocation événementielle⁴⁸.</p> <p>Au niveau de Jean Claude IZZO</p> <p>La place Izzo.</p>	 <p>Espace isolé avec grillage vide sans végétation</p> <p>Trop minéral et aveuglant</p> <p>Vide et sans végétation</p> <p>Déjections canines vides</p> <p>Bancs inutilisables.</p>	<p>Protection et sécurité</p> <p>Propreté de l'espace</p> <p>Présence de la bibliothèque Espace spacieux.</p> <p>La polyvalence du lieu</p> <p>Espace idoine aux Spectacles</p> <p>Présence de végétation</p> <p>Espace calme</p> <p>Présence des bancs.</p>	

⁴⁷ Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine.

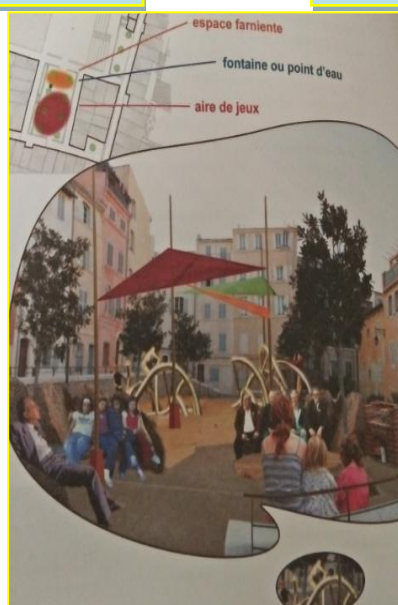
⁴⁸ A noter que ces événements s'adressent en première ligne aux habitants du quartier, le Panier se fête lui-même invitant les autres à y participer, des événements gratuits et ouverts à tous.



Parvis de la bibliothèque



**Place centrale
Lieu de rencontre**



**Place J-C Izzo
Espace farniente**

Figure IV.42: Les simulations d'aménagement (Traitement Auteure)

1.2.3 La prise en compte des propositions des habitants:

En Octobre 2012 les habitants du Panier ont été invités par Tabasco vidéo⁴⁹ pour une séance télé plateau, pour discuter des propositions et des disponibilités financières un

⁴⁹ Tabasco vidéo au centre social m'apasse. La vidéo télé participation concernant l'aménagement concerté de la place du Refuge est disponible au niveau de la bibliothèque Alkazar à Marseille, la consultation est faite le 27 Mars2018, Tabasco vidéo s'emploie à créer un lien entre les habitants et les structures impliquées du quartier.

plateau télé participatif avec la rénovation urbaine MRU en présence des élus, des services techniques, des habitants, la bibliothèque et de l'association compagnie des rêves urbains.

Synthèse

Le télé plateau nous a servi d'alternative à l'entrevue de groupe, ou *focus group*, (Corbi and Larivi, 2014), une technique d'entrevue qui a réuni des participants (qui sont les techniciens, les élus...) avec un animateur dans le cadre d'une discussion structurée sur le sujet de la concertation et la participation citoyenne.

Cette méthode présente des opinions, une motivation, des attitudes, des recommandations et de nouvelles idées. Une opportunité de dépeindre les interactions et capter le langage utilisé (Corbi and Larivi, 2014).

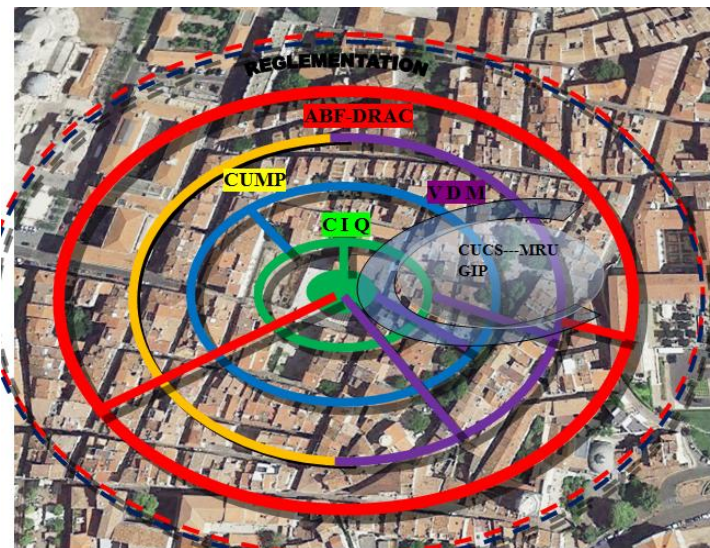
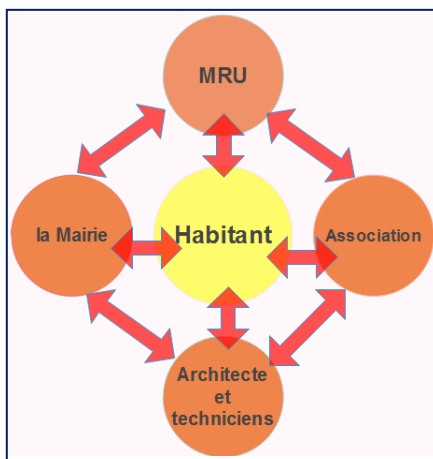


Figure IV.43:Schématisation des périmètres d'intervention (repris par l'auteure)
Organisation relationnelle Source: L'architecte chargé du projet⁵⁰

⁵⁰ L'architecte responsable Benbella Bouchi, 2018.

Tableau IV.12: Les propositions de chaque organisme (Traitement l'auteur)
Source: Vidéo téléplateau, 2018

MRU Marseille rénovation urbaine	L'association (compagnie des rêves urbains)	Elus de la mairie Maire du secteur	Services techniques+habitants
<p>Nicholas Binet (directeur) Fabrice Laggiad (responsable).</p>	<p>Sakia lindenau (Architecte).</p>	<p>Lizette Narduci (Maire du secteur) Caroline Pazmentier (Adjoint)</p>	<p>Jean Luck Linares (Architecte et habitant) Josseline (Architecte) Jean Mertz (responsable).</p>
<p>Prendre en compte des souhaits des habitants à travers les architectes et rendre le volet technique en pédagogie. Aménager un espace par rapport à son usage.</p>	<p>Réunion des compétences. Sensibilisation à l'architecture et l'urbanisme. Cibler le public en amont (CIQ) par des ateliers encadrés, des tables de repas... L'engagement de tous. Redonner la parole au citoyen.</p>	<p>Aménagement après concertation. Un aménagement qui vient d'une réflexion globale. « on s'approprie l'espace public au Panier »⁵¹</p>	<p>Il ya une vie qu'il faut accompagner « pour avoir une vie sociale, il faut vivre en sécurité à l'aise, un endroit ou se grouper »⁵² Une occupation pacifique à 95% « l'animation sécurise l'espace » Les voies sont régulièrement rénovées « avoir un sol moins réfléchissant et des caméras.</p>

⁵¹ Les propos de Caroline Pazmentier (adjoint) maire du 2eme et 3eme arrondissement

⁵² Les propos de l'architecte habitant Jean Luck Linares lors de la séance télé -plateau

1.2.4 La friche de la place du Refuge se fera jardin partagé

Il y a plus de dix ans, l'immeuble qui s'y trouvait et qui devait être réhabilité s'est effondré. Un projet proposé aurait dû suivre la réalisation d'une construction sur ce terrain vague Ilot9, mais aucune réalisation n'a été faite. Après réflexion partagée entre municipalité, élus, services techniques et habitants⁵³ il a été décidé d'en faire un véritable jardin partagé prolongeant la vaste place du Refuge. Le 3 avril 2017 le Conseil municipal de la Ville de Marseille a voté l'aménagement de cette place en vue de la création d'un jardin de quartier, soit à la fois un jardin public et une zone de jardinage collectif.



Figure IV.44: Idée du jardin, vue du quartier au Nord, 2018 (respectivement)

1.2.5 La charte⁵⁴ du collectif-les jardiniers du Panier-⁵⁵

L'enjeu étant d'être acteur dans la définition des besoins et dans la prise de décisions pour permettre une appropriation de ce projet par la population du quartier. Dans un second temps le collectif assumera la gestion.

La diversité des publics et usagers favorisent la rencontre des échanges, l'entraide la mixité sociale et genre culturelle et intergénérationnelle des acteurs, permettant de favoriser l'intégration des habitants quelle que soit leur origine. Dans ce projet de jardin la concertation serait la base, impliquant les habitants, les futurs usagers, les intervenants sociaux, les élus les techniciens les associations les écoles...etc. Cette notion doit s'attacher à faire ressortir l'évolution des besoins de chacun.

L'aménagement du jardin doit tenir compte des besoins des jardiniers et des modes de vie de ses usagers, afin de faciliter l'appropriation du terrain en fonction des usages de

⁵³ L'habitant représenté par l'association « les jardiniers du Panier »

⁵⁴ Cette charte a pour vocation de définir le fonctionnement du collectif définir les règles d'usage ainsi que le fonctionnement du jardin.

⁵⁵ Ce collectif a pour objectif de recueillir, organiser et structurer les demandes de la population quant à l'aménagement du jardin de la place du Refuge afin de pouvoir présenter les attentes correspondants à l'intérêt général en étant une force de proposition à la Mairie ainsi qu'aux différents interlocuteurs et parties prenantes.

chacun. « La souplesse et l'évolutivité des projets sont garants de leur pérennisation et de leur cohérence avec leurs contextes sociaux, culturels, environnementaux, économiques et éducatifs. » (Selon le rapport de la charte). S'engager à promouvoir la gestion participative qui organise les échanges et toute personne intéressée par l'adhésion au collectif, doit apposer sa signature sur la charte, et les enfants mineurs n'ont besoin que d'une autorisation parentale.

Pour le calendrier des réunions seront définies en fonction de l'actualité et de l'avancement des projets en cours. Quant aux outils de communication le collectif définit les suivants :

Tableau IV.13: Les outils de communication (Traitement l'auteure)

Moyens	Attribution
Adresse e-mail	Communication externe officielle du collectif. Communication interne pour information. Organisation et gestion des réunions.
Face book	Poster des articles, remarques.
Un Google group	Pour l'animation et la communication interne
Une carte heuristique	Les différentes décisions sur les PV font l'objet d'une synthèse sous forme d'une carte mentale réalisée sous XMIND.
Un classeur	Contient des documents des comptes rendus disponible au centre social Baussenque.

Au début des années 1970, la vétusté des immeubles écarte les résidents marseillais, le quartier du Panier est compté un quartier ségrégué une population fragile et précaire.

La dégradation du bâti, les nuisances sonores et olfactives, déviances, insécurité opacifiait la lisibilité d'un espace central devenu progressivement répulsif.

*« Le Panier est donc bien aujourd'hui une île à partir de laquelle on ne voit plus ni la ville ni la mer. Une île aux accès incertains que les transports en commun évitent et où les véhicules n'ont pas leur place. Une île où la population diminue, vieillit et semble se marginaliser, où les espaces urbains sont rares, les maisons vétustes. Une île en passe de devenir un ghetto ».*⁵⁶

⁵⁶ BANC, P., 1983, Eléments de réflexion sur les interventions H.L.M. en quartier ancien, l'exemple du quartier.

1980, la ville de Marseille étouffe, elle cherche un second souffle nécessitant une intervention de revitalisation urbaine par l'ouverture d'un cycle de renouvellement urbain permettant le dépassement le cloisonnement de l'accès par la reconquête d'une nouvelle centralité. Le quartier du Panier, devenu au cours des années 1980, un espace de relégation, devrait focaliser son image sur l'héritage historique et culturel, afin de restaurer une continuité perdue avec le port et la cité. En effet ce centre ancien, possède de remarquables antécédents commerciaux, comme les anciens docks romains sauvegardés qui révèlent son étroite imbrication avec le port et la fonction d'échange.

Les monuments de la Vieille Charité, de l'Hôtel-Dieu, incarnent la mémoire de la grandeur de la ville à l'époque Classique. La typologie du bâti demeure conforme à un modèle de maisons de ville étroites construites sur des parcelles réduites, qui confèrent au quartier du Panier une unité architecturale. Le quartier du Panier a connu une succession d'interventions de natures diverses destinées à réhabiliter le bâti existant entre 1974 et 2008. Des opérations réalisées par la commune, l'Etat, les propriétaires visant à améliorer l'habitat, cependant elle intègre des actions d'accompagnement : traitement des espaces publics, équipements sociaux, résorption de l'habitat indigne. Un dispositif incitatif qui repose sur la volonté des propriétaires, suscitant la municipalité à développer des pratiques de concertation pour une adhésion des habitants.

2. Le projet de réaménagement de la rue de la république à Vaulx en Velin (Grand Lyon)

Conduite en concertation avec les habitants du quartier, la transformation de cette partie de l'Est lyonnais conserve les traces du passé. Dans ce chapitre on a essayé d'appuyer notre analyse avec une autre approche afin de consolider notre travail. En effet l'association de concertation était sur les deux projets et on a voulu tirer profit de leurs expériences.

2.1 Identification du projet:

La rue de la république se situe à Vaulx en Vélin village, vieux centre de la commune, il joue un pôle secondaire et son confortement est un enjeu majeur de développement.

L'opération de réaménagement a pour objet de transformer la section de la rue de la République pour relier les espaces centraux d'en faire un espace de convivialité et de confort.



Figure IV.45: Le label de l'association,

2.2 Les objectifs du projet et la manière de procéder:

- ❖ Permettre une évolution et une valorisation de la façade Sud de la rue dans le respect des caractéristiques morphologiques du village.
- ❖ Conforter l'aspect historique du village Vaulx en Velin, support de centralité sans bouleverser son identité.
- ❖ Conforter le cœur de quartier et relier les espaces centraux.
- ❖ Le respect de la qualité patrimoniale du front bâti⁵⁷ de la rue (d'après le Plan Local d'Urbanisme-PLU de Vaulx en Velin).
- ❖ Le développement de la qualité urbaine et l'embellissement du cadre de vie
- ❖ Assurer le confort des modes doux.
- ❖ Réorganiser le stationnement.
- ❖ La création d'un axe piéton et l'élargissement des trottoirs ainsi permettre une offre commerciale diversifiée.

2.3 Qui est le maitre d'ouvrage?

Le projet relève des compétences de différents maitres d'ouvrage.

Tableau IV.14: Les extraits des registres de délibération du conseil (Arènes)

Maitre d'ouvrage	Rôle et affectation
1-La métropole	En matière d'aménagement de la voirie. L'enveloppe prévisionnelle est 4700 000 Euro TTC ⁵⁸
2-La ville Vaulx en Velin	En matière d'éclairage public d'alimentation électrique, de vidéosurveillance, d'espaces verts, de micro signalétique, des réseaux. L'enveloppe prévisionnelle est 764 500 Euro TTC.

Pour assurer une bonne cohérence, le conseil a décidé de passer une convention de maitre d'ouvrage unique entre la métropole et la ville Vaulx en Velin.

⁵⁷ Le front bâti de la rue forme au cœur du village Vaulx en velin avec le corps de bâtiment un ensemble patrimonial intéressant qui reflète bien l'ambiance et l'identité du village.

⁵⁸ Dans la délibération du 18 septembre 2017 de la commission principale de voirie et déplacement.

2.4 Les différentes phases de concertation:

*07 Février 2018:

La réunion du lancement de la concertation publique : cette réunion avec le maire de Vaulx en Velin⁵⁹, les adjoints au quartier, le délégué à la politique de la ville, à l'urbanisme, aux déplacements urbains et le délégué aux travaux d'embellissement du cadre de vie ainsi qu'un groupe d'habitants, en cette séance on a présenté les intentions suivantes:

- le village doit garder son identité.
- pas de démolitions des habitations.
- le financement mixte du projet.
- le besoins indispensables pour recueillir les besoins de la population.

*Le programme de la réunion:

1. L'exposé du diagnostic: enjeux et objectifs.
2. 1 er temps d'échanges.
3. Présentation des sites de réaménagement et les contraintes.
4. Deuxième temps d'échanges.

2.4.1 Atelier⁶⁰ n°1 du 27 Février 2018: au niveau de l'école Grand Clément

- **1er temps:** une balade urbaine⁶¹ pour faire ressortir les usages actuels: les habitants se sont divisés en deux groupes⁶² pour visiter les lieux et faire part de leurs expertises d'usage de ces espaces et avoirs de différents constats.



Figure IV.46: Des Le regroupement des acteurs
Source le rapport de diagnostic

- **Temps 2:** une étude d'expertise réalisée par une équipe missionnée sous la coupole de la métropole Lyon a été présentée aux habitants pour la conforter à la vision

⁵⁹ Hélène Geoffroy élu, le maire de Vaulx en Velin et vice président de la métropole de Lyon.

⁶⁰ L'Atelier c'est pour intégrer les acteurs et les habitants dans la construction du projet.

⁶¹ La balade urbaine c'est pour expérimenter un territoire avec des acteurs et des habitants pour une découverte sensible des lieux, de son histoire et de son devenir.

⁶² Les deux groupes ont visité les mêmes lieux, mais pas en même temps afin d'avoir des constats diversifiés.

d'expertise des habitants. Offrir des conseils et orientations sur la définition d'un processus de concertation, la mise en place d'un accompagnement et sur la mise en œuvre d'outils d'animation et de débat.

- **Temps 3:** les groupes d'habitants ont réalisé un travail avec l'enjeu de se projeter dans un futur meilleur, puis chacun des groupes a restitué ensuite son travail et l'a mis en commun pour en formuler les propositions suivantes:
 - L'amélioration de la circulation: mécanique et piétonne.
 - Renforcer la vocation de centre historique de Vaulx en Velin.
 - Création d'un lieu de rencontre et de mixité urbaine.
 - Développer les commerces et favoriser leurs diversités.
 - Désengorger la rue avec les itinéraires Bis.
 - Aménager un rond point bien marqué.
 - fixation de panneaux de limitation de vitesse.
 - Elargissement de la zone bleue sur le long de la rue.
 - Créer des espaces de jeux pour enfants.

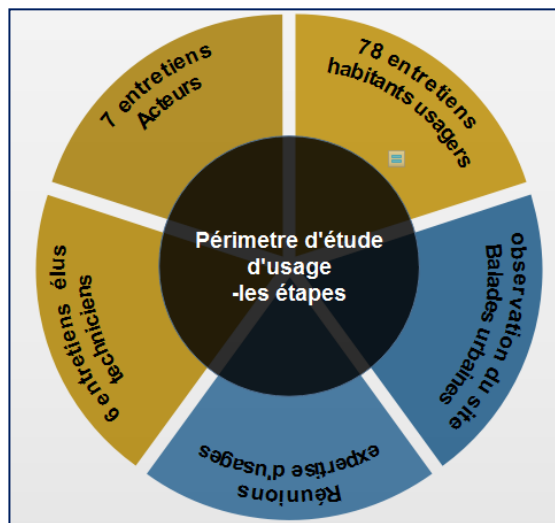


Figure IV.47: Les méthodes de la concertation (Elaboration auteure)

2.4.2 Atelier n°2 du 08 Mars 2018:

Le programme de la réunion:

1. Synthèse de l'atelier 1 et présentation des possibilités d'aménagement.
 2. Constituer les groupes de travail et restitution plénière.
- **Temps 1:** au niveau de l'école Grand Clément.

L'association Arènes⁶³, a présenté la synthèse des travaux effectués en atelier, pour une continuité dans l'approche et un prolongement des réflexions. L'agence Folia, a présenté un support de réflexion des habitants sur l'expertise d'usage et les perceptions locales sur un support visuel et analytique de l'aménagement afin de combiner un scénario hybride.

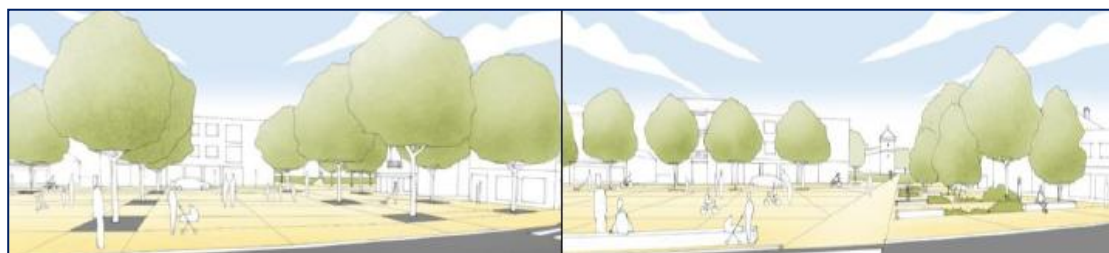


Figure IV.48: Etat des lieux
Source le rapport du projet de modification établi par l'AUDAL⁶⁴



Une bande de stationnement

Deux bandes de stationnement



Une place arborée

Une place ouverte

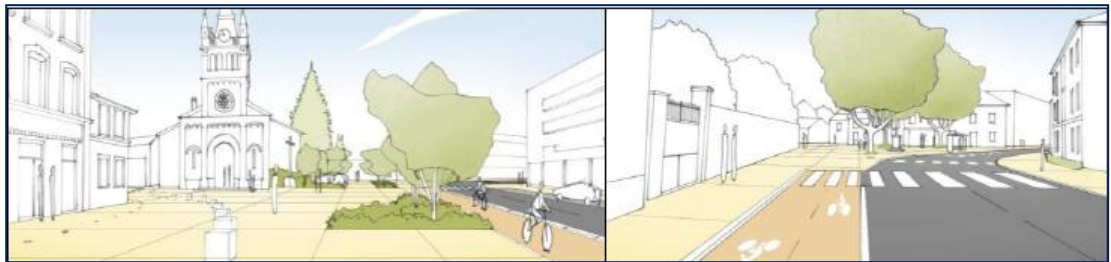
⁶³ Arènes est une association qui conçoit et anime des démarches participatives et de concertation dans le but de développer la démocratie locale pour un développement durable des territoires. son label est : construire ensemble les axes du débat pour orienter l'avenir des territoires ; Laetitia de Angelis ingénierie en socio urbaine et cheffe de projet animatrice du projet de réaménagement de la rue de la république.

⁶⁴ Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.



Avec une aire de jeux

Sans aire de jeux



Une place pour aire de jeux

Une place pour les vélos

Figure IV.49: Les différentes possibilités d'aménagement
Source association Arènes et BET Folia et cap vert

- **Temps 2:** les participants ont travaillé en groupes afin de diversifier les avis et faire ressortir les usages prioritaires à conforter ou privilégier dans les aménagements futurs.

2.4.3 Atelier n°3 du 20 Mars 2018:

Le programme de la réunion:

Synthèse de l'atelier 1, présentation des possibilités d'aménagement et constituer les groupes de travail.

- **Temps 1:** au niveau de l'école Grand Clément.
 - a) Atelier avec les enfants: l'association Arènes a présenté un travail réalisé par des élèves de l'école grand Clément qu'ils ont imaginé des aménagements sur des places de la rue de la république (rue Verdun).

Leur choix se porte prioritairement sur un aménagement d'un espace de jeux et un aménagement d'une esplanade piétonne.



Figure IV.50: L'aménagement de l'esplanade et l'atelier de concertation (ordre)
 Source: association Arènes le 20 mars 2018

b) Questionnements des participants: l'association Arènes⁶⁵, a présenté des préconisations d'aménagement réalisés lors de l'atelier 2 et pour nourrir la réflexion de l'atelier l'agence Folia a présenté des images de mobiliers urbains conçus pour d'autres projets tels que: bancs, assises, arbres, fontaines, airs de jeux...

c) Suite à ces présentations des questions et des préoccupations ont été formulées

- **Temps 2:** un travail de groupe pour déterminer avec précision les aménagements.

Les participants ont formé trois groupes, chacun travaille sur un site et précise le type de mobilier urbain, le type d'éclairage, le type d'équipement ...

- **Temps 3:** des réactions suite au travail de groupe, cette phase est enrichie par des questionnements de la part des participants sur le stationnement, l'aménagement d'une fontaine, les cheminements piétons et autres.

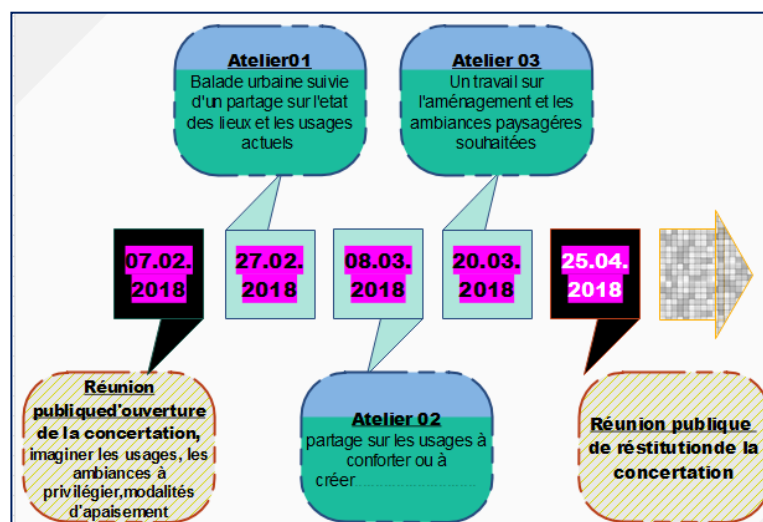


Figure IV.51: Le planning de concertation (élaboration auteure)

⁶⁵ En amont réunion publique d'information, les élus porteurs de projets, élus au conseil de quartier CIQ, les flyers. Commerçants, écoles inviter le conseil de quartier et l'association par mail dans le journal local 15 jours avant la réunion.



Figure IV.52: Maquette de l'aménagement

Source photo de publication du Maire Stéphane Gomez 2018 (sur Page face book)

Conclusion

En début de chaque mandat la métropole attribue un budget de travaux à chaque ville (2014-2020) et procède à une négociation avec les villes. Le réaménagement de la Rue de la République était un des cinq axes forts d'aménagement de la métropole, choisi par les élus de la ville et approuvé par la métropole par un vote du conseil communautaire en juillet 2015. Pour échanger et imaginer les usages les ambiances privilégiées les modalités d'apaisement des balades, proposition sur les usages à conforter ou à créer, une communication efficace entre participant.

CHAPITRE V: LA POLITIQUE DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE EN ALGERIE.

Introduction:

Depuis l'indépendance, la politique spatiale s'est orientée sur une territorialisation basée sur la commune comme unité fondamentale. Les multiples choix de développement et leurs impacts, ont poussé à repenser le territoire en faisant augmenter le nombre de communes. Ces décisions s'inscrivaient également dans les exigences des options économiques et des nouvelles orientations politiques. Les 1541 communes aujourd'hui représentent des unités territoriales dont les capacités en ressources sont très différentes.

La détermination des limites des communes du pays obéit à la loi portant organisation territoriale et aux textes réglementaires, dans ce chapitre on essaye de décrire la chronologie de l'organisation territoriale depuis l'indépendance à nos jours ainsi que les phases du découpage administratif.

1. 1962-1970 (Première phase):

En 1962, juste après l'indépendance, ruinée par la guerre, un état des lieux impose à des interventions urgentes en matière de (santé, éducation, emploi, reconstruction...). La loi du 31/12/1962 avait reconduit les lois françaises qui ne s'opposaient pas à la souveraineté du pays. Dans le domaine de la gestion de l'espace et des villes, la planification urbaine à travers ses PDU servait à la localisation spatiale de programmes économiques et d'équipements sectoriels décidés par les plans de développement économiques, les plans spéciaux dont bénéficiaient les wilayas sinistrées et démunies et les programmes locaux.

Un parc immobilier appréciable mais insuffisant pour couvrir des besoins immenses et faire face à une situation compliquée; 200 000 logements (ONS Alger, 2013) libérés par le départ de la minorité française, se composant principalement d'immeubles, situés principalement dans les villes du littoral où habitait la majorité de la population européenne, bien équipé en infrastructures et en réseaux de transport (chemin de fer, routes, aéroports) et 700 000 personnes (ONS Alger, 2013) ayant fui des campagnes vers les villes durant la guerre et habitent en villes dans des conditions extrêmement précaires.

Une forte concentration des infrastructures sur le littoral crée une véritable césure entre le littoral et l'Intérieur, entre les villes et les campagnes. Dans les premières années de l'Indépendance 400 000 détenus ou internes, 300 000 réfugiés (ONS Alger, 2013)

principalement en Tunisie et au Maroc viennent par un exode rural massif vers les villes, car les habitants des campagnes ne peuvent pas retourner vers leurs villages dévastés.

Les choix politiques de l'état relatifs au développement ont toujours reposé sur une sectorisation accrue reposant sur l'action par anticipation. L'absence d'instruments de territorialisation du processus de développement à grande échelle (national ou régional) a davantage consolidé le schéma colonial caractérisé par un profond déséquilibre spatial entre le Nord et le Sud, une mise en place d'un plan d'urbanisme et d'instruments de gestion. Aucun nouveau plan d'urbanisme couvrant le territoire, textes de lois inadaptés et non actualisés, pas de formation de compétences pour parvenir à gérer l'espace dans son ensemble, pérennisation d'une démarche quantitative pour tenter de répondre à la demande, cependant une situation qui a engendré une croissance démographique urbaine très importante, une urbanisation précipitée avec un étalement urbain non maîtrisée, une dévalorisation du logement, la prolifération des bidonvilles, une dégradation patrimoniale de l'informel, l'insuffisance de l'offre urbaine face à l'accroissement de la demande dans tous les domaines: logement, équipements, infrastructures, ressources, incapacité de satisfaire l'exigence de la qualité du cadre de vie ainsi sa détérioration.

*** La Réorganisation Territoriale Des Communes De 1963**

Une année après l'indépendance, les communes furent réorganisées⁶⁶ diminuer le nombre de municipalités pour pallier aux difficultés administratives coloniales. Le nombre de communes, passe de 1577 communes à 676 alors que le nombre de Wilayas (départements) et de Daïras (arrondissements) était maintenu (15 départements et 91 arrondissements). La nouvelle commune algérienne est régie par l'Ordonnance numéro 67-24 du 18 janvier 1967 portant code communal.

2. 1970-1989 (Seconde phase)

L'enchaînement de plans quadriennaux soulage moyennement la crise du logement mais ne s'accompagnent pas de la mise en place d'un urbanisme effectif, les plans successifs de construction de logements réalisés n'atteignant pas leurs objectifs et la crise perdure; déficiences techniques et matérielles, un approvisionnement insuffisant des chantiers en matière de ressources humaines et de matériels avec le ralentissement accentué de 1986 en hydrocarbures donc une fluctuation des budgets, ceci a influé la

⁶⁶Par le Décret n° 63-189 du 16.05.1963 et les ordonnances n° 63-421 du 28 Octobre 1963 et n°63-466 du 2 Décembre 1963, portant réorganisation territoriale des communes.

qualité du cadre de vie; des logements mal conçus, des équipements rares, le transport devient un problème majeur et un facteur accru d'exclusion sociale et économique pour les habitants. La mise en place d'un instrument privilégié de développement des villes les plans directeurs d'urbanisme mais qui demeurent néanmoins théoriques car, pour pallier à l'urgence, le deuxième plan a recours à la mise en place de 275 zones d'habitations des nouvelles urbanisations (ZHUN)⁶⁷ sur l'ensemble du territoire.

***La Refonte de L'organisation Territoriale Des Wilayas De 1974⁶⁸**

Onze années après le regroupement de 1963, le nouveau découpage de 1974 a mis l'accent essentiellement sur la cohésion géographique des nouvelles wilayas. Parmi les objectifs assignés à ce découpage figurait la volonté :d'assurer une cohérence économique interne et une répartition équitable des chances de développement entre toutes les régions du pays; d'engager une restructuration de l'organisation urbaine en favorisant l'émergence de petites villes et de villes moyennes pour diminuer le poids et l'attraction des grandes agglomérations côtières, redéfinir les liaisons urbaines dominées par un courant de relations Sud-Nord et contribuer à la fixation des populations à l'intérieur du pays. Les communes, dans ce cadre, sont peu touchées par le nouveau découpage territorial qui remettait en cause surtout les grandes unités administratives. On passa de 676 à 703 communes (puis à 704 communes en 1977), de 15 à 31 wilayas.

***La Réorganisation Territoriale De 1984**

Sous l'effet de la forte croissance démographique, l'apparition de plusieurs centres économiques et une urbanisation accélérée demeurent les raisons essentielles de la nouvelle réorganisation territoriale. Une prise en compte par les autorités du fait local et de son rôle essentiel dans l'aménagement du territoire.

Le but était la cohésion spatiale suite aux nouvelles données économiques. Cependant réduire les écarts entre les différentes régions du pays suite à la politique coloniale en premier lieu puis la politique économique des deux premières décennies de l'indépendance sur le littoral et les grands pôles urbains. L'option prise a été orientée vers un maillage plus fin du territoire national en multipliant les centres de décision locaux à travers l'extension du réseau des collectivités locales, la diffusion et l'amélioration des services et des équipements au niveau des zones les plus déshéritées et cela pour asseoir un équilibre spatial, social et économique entre les différentes régions du pays.

⁶⁷Zone d'Habitat Urbain Nouvelle. créée par la circulaire ministérielle de 1975.

⁶⁸Ordonnance 74-69 du 02 Juillet 1974 relative à la refonte de l'organisation territoriale des wilayas.

La Loi ⁶⁹relative à l'organisation territoriale du pays a fait passer les wilayas de 31 à 48, alors que le nombre de communes passe de 676 en 1963 à 1541 communes en 1984. Ainsi, entre 1974 et 1984, ce sont 33 agglomérations qui deviennent des wilayas. Cette promotion des agglomérations décidée par les découpages territoriaux a un impact sur leur croissance et la prolifération de petites agglomérations chefs-lieux de Daïras et de communes.

3. 1990-2000 (Troisième phase):

La décennie 1990 a vu l'émergence d'une réflexion en termes d'aménagement du territoire et de gestion des grandes agglomérations. La conjonction d'une série de crises et le désengagement de l'Etat provoque un développement complètement anarchique du secteur de l'urbanisme et de l'habitat, la nouvelle constitution et la mise en place d'une armature législative et d'instruments en matière d'aménagement du territoire a entraîné une série de textes devant propulser le pays dans la période libérale. Un cadre législatif est déployé à la fin des années 80 (Code de la commune de la wilaya).

Au début des années 90 la reconnaissance de la propriété privée est réitérée par Loi n° 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière (LOF), la loi n° 90-29 relative à l'aménagement et à l'urbanisme remplace bien les plans directeurs d'urbanisme par des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et sont censés réunir les différents acteurs de l'aménagement des villes dans le sens de la concertation (loi 90-29, article 15) la législation stipule définir à l'échelle des communes, les grandes orientations urbaines supposées encadrées par les directions de wilayas d'urbanisme et les inspections d'urbanisme nouvellement créées. Les codes de la commune et de la wilaya promulgués en Avril 1990, tout en précisant les rôles de chacune, attribuent des prérogatives relatives à l'urbanisme, l'infrastructure et l'équipement à la commune (articles 90 à 96) et non à la wilaya. Les articles sus- cités précisent que « la commune doit se doter de tous les instruments d'urbanisme prévus par les lois et règlements en vigueur » (article 90) et qu'elle doit veiller au « respect des affectations des sols et des règles de leur utilisation » et « au contrôle permanent de la conformité des opérations » (article 91).

En outre, (la loi 90-29 article 15) incite à faire participer « les associations locales d'usagers, les chambres de commerce et d'agriculture et les organisations professionnelles » à l'élaboration des PDAU et POS, permet en son article 74 à « toute association légalement constituée qui se propose par ses statuts d'agir pour l'aménagement du cadre de

⁶⁹ n° 84-09 du 4 février 1984.

vie et pour la protection de l'environnement » de se porter partie civile en ce qui concerne les infractions aux dispositions de la législation en vigueur en matière d'aménagement et d'urbanisme. La commune est aussi le cadre d'expression de la démocratie locale. Elle est l'assise de la décentralisation et le lieu de participation du citoyen à la gestion des affaires publiques (article 84 du code communal). PDAU et POS sont les instruments visant à organiser la production du sol urbanisable ainsi que la formation et la transformation du bâti, ils s'imposent aux gouvernants et aux citoyens et sont leurs références communes. Ils ne peuvent être efficaces et légitimes que s'ils sont connus et connaissables par tous et élaborés d'une manière relativement démocratique. Alors que le PDAU crée les droits à aménager et à bâtir, le POS les précise.

Les communes sont peu équipées pour gérer le foncier (moyens humains, financiers, capacités juridiques, coordination avec les administrations déconcentrées) face à une demande locale très importante et pressante.

4. 2000-2014 (Quatrième phase):

Avec l'embellie financière retrouvée et le contexte économique favorable, cette décennie voit d'une nouvelle démarche de l'urbanisme se mettre graduellement en place par le biais de grands projets structurants et l'investissement dans les infrastructures « *une conception novatrice axée sur le projet urbain comme élément de recomposition du paysage urbain et tenant compte des diverses réactions novatrices de la société civile* »⁷⁰ pour améliorer la qualité de vie du citoyen, la réactivation des instruments d'urbanisme via la révision des PDAU,

- Un investissement massif dans des programmes de construction de logements publics (Social, LSP, LPA): Ces logements sont souvent construits trop rapidement, plutôt parachutés sans équipements d'accompagnement, des logements d'urgence construits sur des assiettes mal foncières, Les promoteurs immobiliers publics (OPGI, AADL) se révèlent peu équipés,

-Un budget remarquable a été consacré aux projets d'infrastructures de communication et de transport (le métro d'Alger, l'autoroute Est-ouest, les téléphériques, tramway...).

-De nouvelles mesures pour la régularisation des constructions inachevées ou non conformes dont l'objectif est de mettre fin au désastre urbanistique causé par le phénomène des constructions inachevées qui porte préjudice à nos villes et villages. Un parc de

⁷⁰A Hafiane, Les projets d'urbanisme récents en Algérie, 43rd ISOCARP Congrès 2007.

logements inachevés ou non conformes estime à près de 2,3 millions de logements en 2008 (sur un parc total de 6,7 millions de logements).

-La loi n°08-15 relative de mise en conformité des constructions et leur achèvement dont le but est de mettre un terme à l'état de non achèvement des constructions, d'instituer des mesures coercitives en matière de non-respect des délais de construction et des règles d'urbanisme.

-Instruments de planification et d'aménagement du territoire rénovés mais sans effet comme la réactivation du SNAT (Schéma National de l'Aménagement du Territoire) et des déclinaisons au niveau des wilayas et des communes par les Ministères et l'ANAT (l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire) avec le manque de transparence et de concertation avec les acteurs concernés.

-Des mesures de grandes portée économiques pour faciliter l'accès au logement, et l'organisation de l'auto construction telles que les crédits bancaires

-Les projets de villes nouvelles qui n'ont pas été concrétisées. Evolution des modèles de développement en Algérie:

L'expérience de développement en Algérie remonte à la période de l'économie administrée des années 1960-1980, dans ce cadre des plans élaborés et mis en œuvre:

- Un plan triennal (1967-1969), et 1974-1977).

- Deux plans quadriennaux 1970-1973).

-Un plan quinquennal (1980-1984) ce dernier a été présenté comme porteur des corrections indispensables à l'expérience antérieure du développement.

- des plans quinquennaux à ce jour : 1985-1989,-1990-1994,-1995-1999, -2000-2004,-2005-2009,-2010-2014,-2015-2019.

Les prix élevés du pétrole en 1970 ont eu pour effet un boom économique au bénéfice des producteurs de pétrole. Dans les années 1980, la croissance s'est retournée quand les prix pétroliers ont chuté (1986) et lorsque la baisse des recettes des exportations a engendré une forte contraction de la demande intérieure.

5. Organisation territoriale en Algérie:

5.1.1 Périodes de découpage territorial:

*** De l'ère coloniale à 1983:**

-1848-1962 : les départements d'Algérie sont d'anciennes divisions administratives, l'Algérie fut partagée le 9 Décembre 1948 en trois départements: Alger, Oran, et

Constantine, par contre le Sud de l'Algérie ne fut pas départementalisé, il formait 6 territoires, en 1902 puis 4 en 1905. Puis en 1941 les trois départements ainsi que les territoires du Sud ont été numérotés de 91 à 94.

En 1957, une nouvelle organisation: 14 départements ont été créés en remplacement des anciens, en 1959 on a supprimé les départements Aumale et Bougie, de 1962 à 1974 les départements au nombre de 15 sont conservés jusqu'au 1974 et renommés Wilaya par l'ordonnance (voir Figure V.53)1974 à 1983 à cause du développement démographique important dans cette ère les wilayas⁷¹ sont passées à 31.⁷²

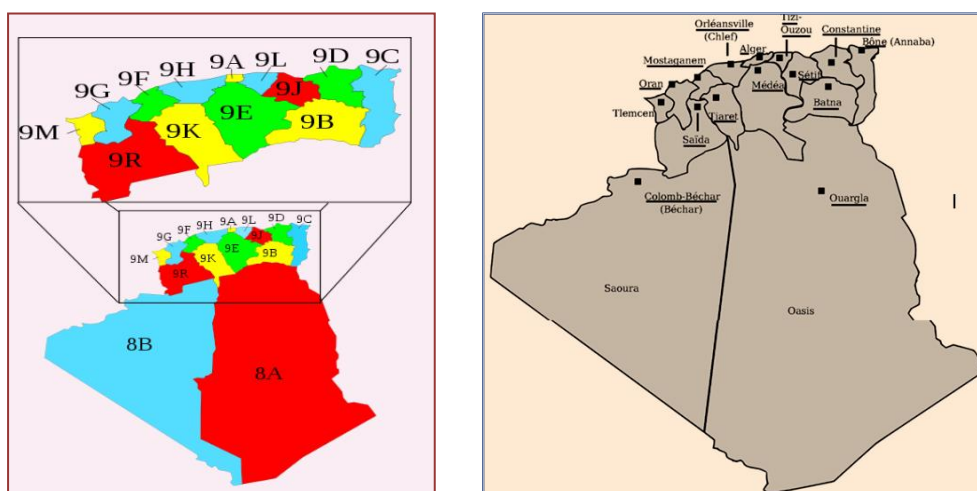


Figure V.53: Carte du découpage administratif de 1957 à 1974 et les départements (Par ordre Google Mapp)
 Source les archives de la Wilaya de Constantine.

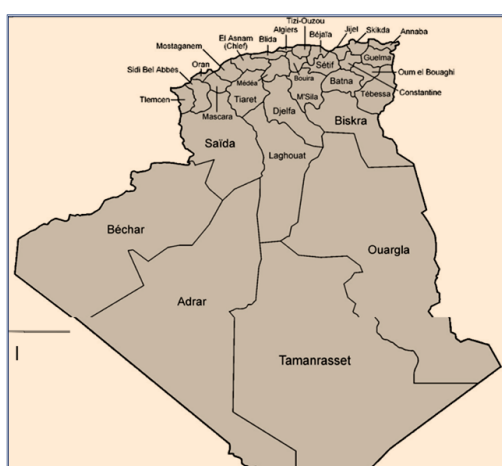


Figure V.54: Carte du découpage administratif de 1974 à 1983
 Source les archives de la Wilaya de Constantine.

⁷¹ Les wilayas sont désignées chacune par le nom de leur chef lieu.

⁷² L'ordonnance no 74-69 du 2 juillet 1974).

* **De 1984 à 2018:** Après la réorganisation territoriale de 1984, l'Algérie compte 48 Wilayas 548 Daïra et 1541 communes sous le même statut communal.

Le décret n°15-140 du 27 mai 2015 a créé en outre la Wilaya déléguée rattachée à une wilaya mère. Il n'existe pas d'autres collectivités territoriales en Algérie, les régions algériennes ne sont que des régions géographiques ou culturelles sans existence légale, et les Daïras ne sont que des entités administratives.

Sur le plan administratif, l'Algérie comprend, 1541 communes réparties dans 48 wilayas. Les niveaux dans lesquels la population choisit des représentants qui sont plus ou moins directement concernés par la gestion des problèmes des populations locales, sont la wilaya à travers l'Assemblée Populaire de Wilaya et la commune à travers l'APC (Assemblée Populaire Communale).

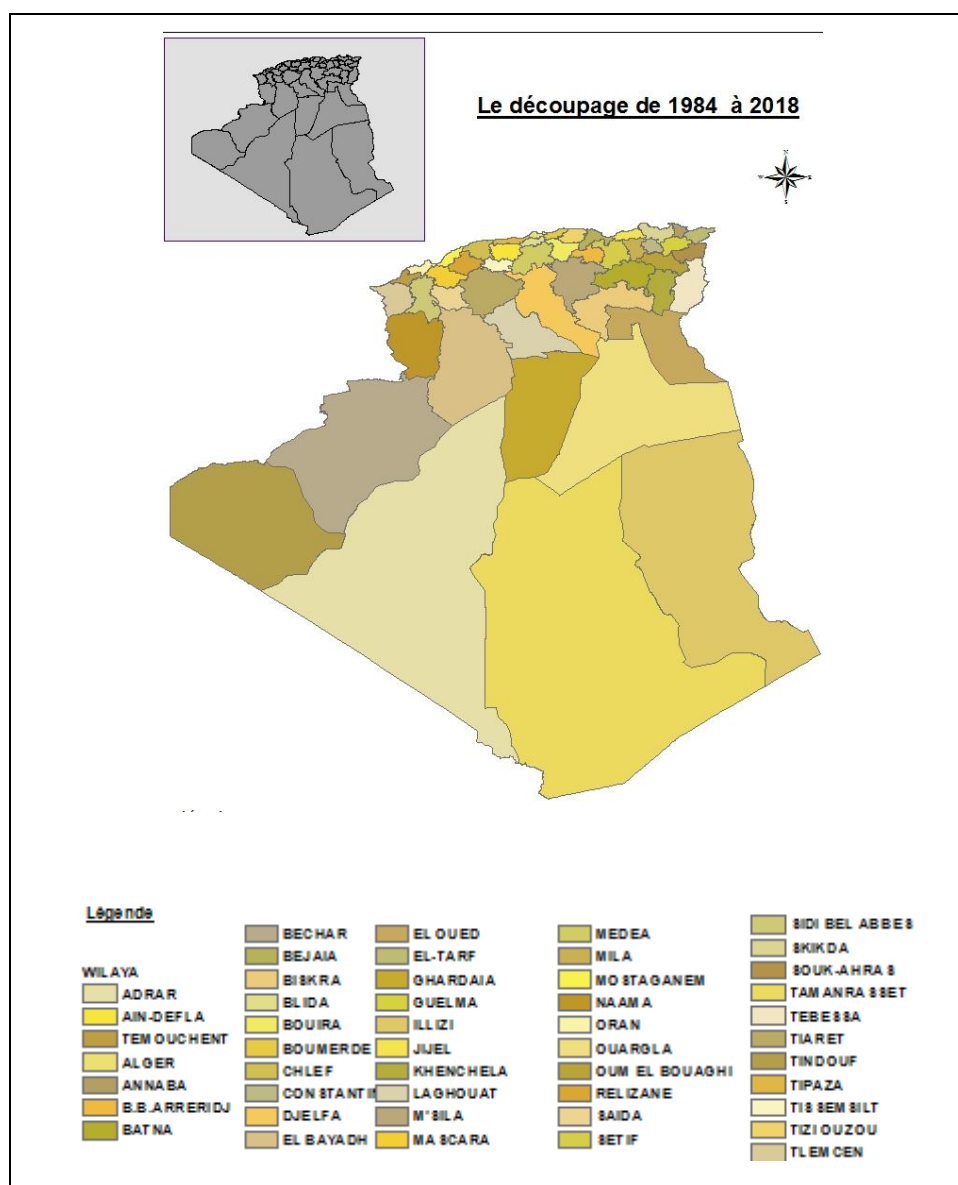


Figure V.55: Carte du découpage administratif de 1984 à Décembre 2018 (Auteure)

a. La création des circonscriptions 2018 à 2019:

La création des circonscriptions administratives dans les grandes villes en application du décret présidentiel du 18-337 correspondant au 25 Décembre 2018 portant création des circonscriptions et dans certaines villes nouvelles, selon les orientations du schéma national d'aménagement du territoire et a déterminé les règles de leurs organisation et fonctionnement, ainsi que les missions du wali délégué (Voir

Figure V.55).

L'objectif est de répondre à un souci de synergie dans la gestion du territoire pour répondre aux préoccupations des citoyens à travers le programme de développement, selon

le MICLAT ⁷³ la création de ces nouvelles entités n'était pas un découpage administratif mais plutôt une organisation administrative, car elle touchait la décentralisation.

Cinq wilaya sont concernées par le découpage pour faire 14 circonscriptions administratives des daïra promues au rang de circonscriptions la création de ces nouvelles entités n'était pas un découpage administratif mais plutôt une organisation administrative, car elle touchait la décentralisation.

Cinq wilayas sont concernées par le découpage pour faire 14 circonscriptions administratives (des Daïra promues au rang de circonscriptions (Voir Tableau V.15).

Tableau V.15: Liste des circonscriptions administratives

WILAYA	CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE	COMPOSITION	
		DAIRA	COMMUNE OU PERIMETRE
Blida	Bouinan	—	Périmètre de la ville nouvelle de Bouinan et la commune de Bouinan
Alger	Sidi Abdellah	—	Périmètre de la ville nouvelle de Sidi Abdellah
Annaba	Draâ Errich	—	Périmètre de la ville nouvelle de Draâ Errich et la commune d'Oued El Aneb
Constantine	El Khroub	El Khroub	El Khroub, Ouled Rahmoune
		Ain Abid	Ain Abid, Ibn Badis
	Zighoud Youcef	Zighoud Youcef	Zighoud Youcef, Béni Hamidene
	Hamma Bouziane	Hamma Bouziane	Hamma Bouziane, Didouche Mourad
		Ibn Ziad	Ibn Ziad, Messaoud Boudjeriou
	Constantine ville	Constantine	Constantine
Ali Mendjeli	Ain Smara	Périmètre de la ville nouvelle Ali Mendjli et la commune de Ain Smara	
Oran	Ain Turk	Ain Turk	Aïn El Turk, Mers El Kébir, Bousfer, El Ançor
		Boutlélis	Boutlélis, Ain El Kerma
	Arzew	Arzew	Arzew, Sidi Benyebka
		Gdyel	Gdyel, Ben Fréha, Hassi Mefsoukh
		Béthioua	Béthioua, Ain El Bia, Marsa El Hadjadj
	Bir El Djir	Bir El Djir	Bir El Djir, Hassi Boumif, Hassi Ben Okba
	Es Senia	Es Senia	Es Senia, El Kerma, Sidi Chahmi, Misserghin
	Oued Tlélat	Oued Tlélat	Oued Tlélat, Tafraoui, El Braya, Boufatis
Oran ville	Oran	Oran	

Source: Journal officiel n°78 du 26 Décembre 2018

⁷³ Ministère de l'intérieur et des collectivités locales et de l'aménagement du territoire.

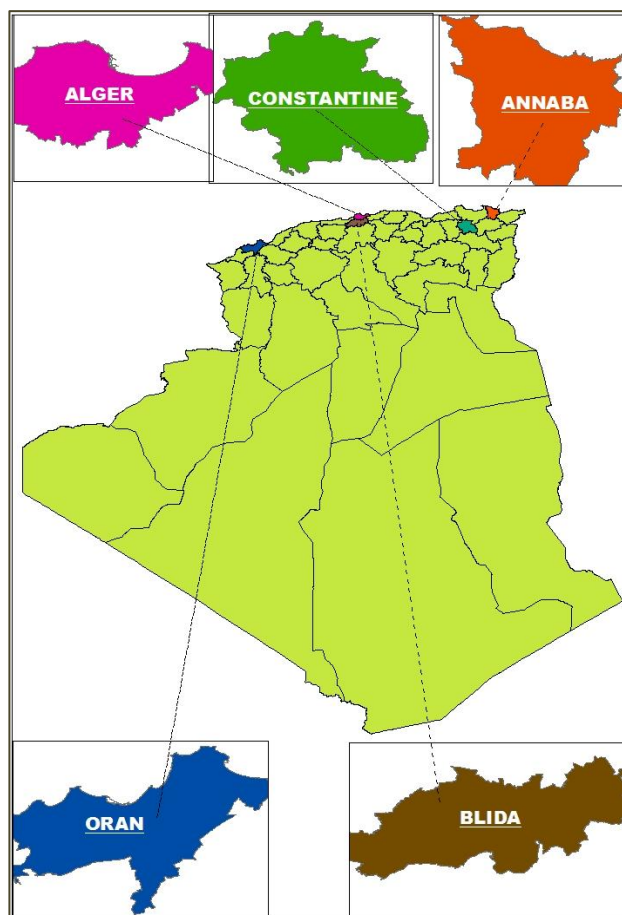


Figure V.56: Carte de redécoupage des cinq Wilayas (Auteure)

b. Suite de la création des circonscriptions administratives (de 2019 à nos jours)

La suite de la création des nouvelles circonscriptions administratives a été promulguée par le décret présidentiel 18-328 du 08 décembre 2019, 19 Wilaya concernées avec la création de 44 nouvelles circonscriptions. Les wilayas concernées sont : Laghouat, Oum El Zouaghi, Batna, Brouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Sidi bel Abbas, Médéa, Msila, El-Bayad, BourdjBouariridj, Tissemsilte, Khenchla, Souk Ahras, Mila, Naama. Par ailleurs 24 wilaya dont 58 nouvelles circonscriptions depuis 2018.

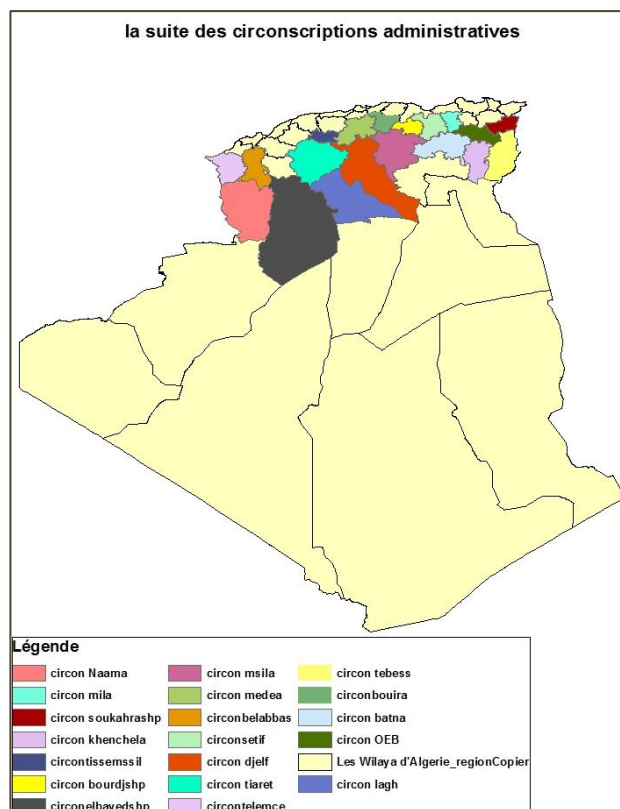


Figure V.57: Carte du redécoupage des wilayas concernées (Elaboration Auteure)

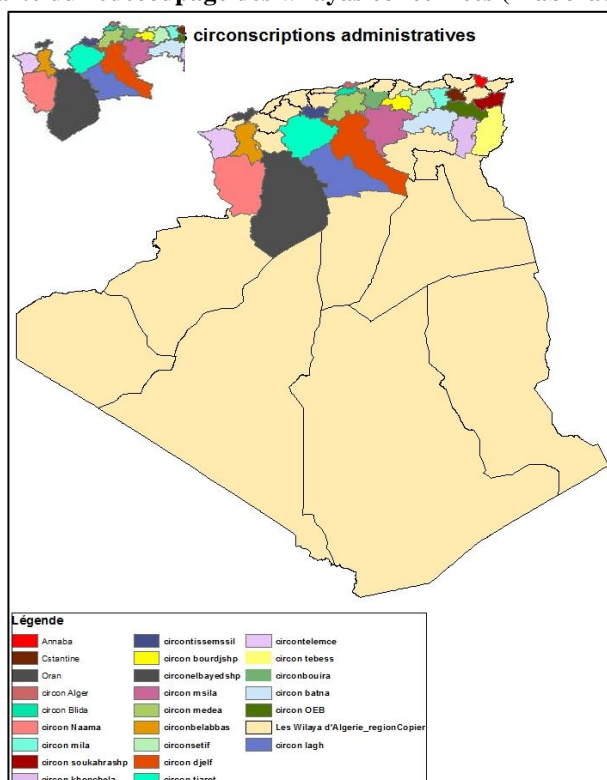


Figure V.58: Carte de toutes les circonscriptions administratives (Elaboration Auteure)

*Les instruments d'aménagement du territoire:

La loi n° 01-20⁷⁴ qui définit les orientations d'aménagement du territoire pour garantir un développement équilibré et durable de tout le pays. La mise en œuvre de cette politique d'aménagement et de développement durable du territoire a nécessité la promulgation de la loi n° 03-10 du 19 juillet 2003, relative à la protection de l'environnement et la loi n° 06-06 du 20 février 2006, portant loi d'orientation de la ville. Dans le cadre de toutes ces lois le PDAU et POS sont des outils suffisants pour assurer l'aménagement des communes.

Le SNAT :

Le Schéma National d'Aménagement du territoire (SNAT)⁷⁵ définit la vision, la stratégie et les programmes d'action envisagés par le gouvernement de l'Algérie pour répondre aux enjeux territoriaux jusqu'à l'horizon de 2030. Le SNAT définit quatre lignes directrices qui se déclinent en 20 programmes d'action territoriale précisant les interventions que devra entreprendre l'État, en collaboration avec ses partenaires, notamment les régions programme, les wilayas et les collectivités locales. Ce scénario ou vision de l'Algérie en 2030 se traduit par l'énoncé de quatre grandes lignes directrices qui précisent les notions d'équilibre territorial et de compétitivité des territoires et des collectivités en Algérie. Ces lignes directrices se déclinent ainsi :

*Le rééquilibrage du territoire.

*L'attractivité et la compétitivité des territoires, visant la création d'une richesse économique permettant d'impulser sur le bien-être général, par la modernisation et le développement des infrastructures de transport et de communication, par le développement des quatre métropoles performantes dans le contexte de leurs relations avec l'extérieur du pays, par la mise en place de pôles de compétitivité et d'excellence et par la création de villes nouvelles d'excellence.

*L'équité sociale et territoriale visant à assurer le rattrapage des territoires à handicap et la mise à niveau des équipements et services pour ces collectivités, par une politique de la ville et un renouvellement urbain, et par un plan de renouveau rural programme du PPDRI⁷⁶.

*La durabilité des ressources, de l'eau, du sol, des écosystèmes et habitats, et du patrimoine culturel, de même que la préservation des risques majeurs.

⁷⁴ Du 12 décembre 2001, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

⁷⁵ Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire.

⁷⁶ PPDRI programme Permanent du développement rural intégré.

, la promulgation de la Loi 2001⁷⁷ a redéfini les orientations et les instruments d'aménagement du territoire, afin d'assurer un développement harmonieux comme suit :

* Le SNAT: Schéma national d'aménagement du territoire.

* Le schéma directeur d'aménagement du littoral.

* Le schéma directeur de protection des terres et de la lutte contre la désertification.

*Les SDD: Schémas directeurs des grandes infrastructures et des services collectifs d'intérêt national.

*Les SRAT: Schémas régionaux d'aménagement du territoire (devenus SRAT, schéma de l'espace de programmation territorial).

*Les SDAAM: Schémas d'aménagement des aires métropolitaines qui se substituent aux plans d'aménagement du territoire de wilaya.

*Les PAW: Plans d'aménagement des territoires de wilayas.

Le SNAT donne lieu à des documents de planification qui orientent l'action sectorielle des ministères, schémas directeurs des grandes infrastructures, des services collectifs d'intérêt national tels que: Le schéma directeur de l'eau, le schéma directeur ferroviaire, le schéma directeur routier et autoroutier, le schéma directeur aéroportuaire, le schéma directeur portuaire, le schéma directeur des biens et des services et grands équipements culturels, schéma directeur d'aménagement touristique, le schéma directeur des zones archéologiques et historiques....etc. et l'action spatiale des collectivités locales et des élus (schémas d'aménagement des espaces de programmation territoriaux, schémas directeurs d'aménagement des grandes villes dont: Les schémas d'aménagement des espaces de programmation territoriale. (SEPT ex SRAT) Les schémas directeurs d'aménagement des aires métropolitaines. (SDAAM)La politique de la ville. (SCU-SIG).

Les SEPTS (EX SRAT):

Le schéma de l'espace de programmation territorial décline et oriente pour son espace, les grandes orientations du SNAT qui concernent:

* la dynamisation de l'économie régionale, par le soutien des projets économiques porteurs d'industrialisation d'activité et d'emploi.

* les actions appropriées aux espaces écologiquement ou économiquement fragiles.

* Les atouts, vocations principales et vulnérabilités spécifiques de l'espace considéré.

* Des prescriptions d'organisation urbaine.

⁷⁷ Loi N°01-20 du 12/12/2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire (article N°7).

* la programmation de la réalisation des grandes infrastructures.

* les actions pour des opérations urbaines telles: la préservation et la valorisation des patrimoines matériels et immatériels.

Les SDAAM:

Après les études du SNAT et celles des SEPT ex SRAT apparaît une nouvelle mise en œuvre d'outils d'aménagement comme les « Schémas Directeurs d'Aménagement d'Aires Métropolitaines » qui offrent le cadre d'étude adéquat pour la conception d'une politique de développement durable du territoire national spécialement les quatre grandes villes, à vocation métropolitaines définies par le SNAT et qui sont: Alger, Oran, Constantine et Annaba. Le schéma directeur d'aire métropolitaine vise le développement et l'organisation des métropoles, en tenant compte de l'espace qu'elles polarisent à travers notamment les équipements et les bassins d'emplois qu'elles présentent au niveau de leur aire d'influence.

Le PATW:

Le Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya est un instrument d'orientation, de planification stratégique et de mise en œuvre de la politique nationale au niveau de chaque Wilaya Selon les orientations et principes arrêtés par le S.N.A.T et le S.E.P.T.

Un schéma initié par le Wali, en concertation avec les agents économiques et sociaux de la Wilaya, les APCs et les APWs, ainsi que des représentants des associations professionnelles et d'utilisateurs.

*Le PAWT assure une organisation rationnelle et harmonieuse de l'ensemble du territoire de la Wilaya dans le but de déboucher à une vision globale cohérente des actions engagées et projetées (démarche du projet urbain)

*Il incite la collectivité territoriale pour un engagement d'une réflexion sur le devenir du territoire de la Wilaya avec l'association de tous les acteurs impliqués dans le développement local.

Une fois établi selon les bases suscitées le PAWT devient un document de référence pour le développement local. Il permet à son tour de préciser les termes de référence pour l'élaboration du Plan Directeur d'Aménagement et d'urbanisme pour chaque commune.

Organisation des collectivités territoriales:

a) La Wilaya:

La wilaya⁷⁸ algérienne est une institution constitutionnelle. (Art16 de la constitution), c'est une collectivité territoriale décentralisée de l'état, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Une circonscription administrative déconcentrée de l'état. Elle a un territoire, un nom et un chef-lieu. L'assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. Chaque wilaya couvre un nombre précis de Communes. Elle est dotée de deux organes (APW et Wali).

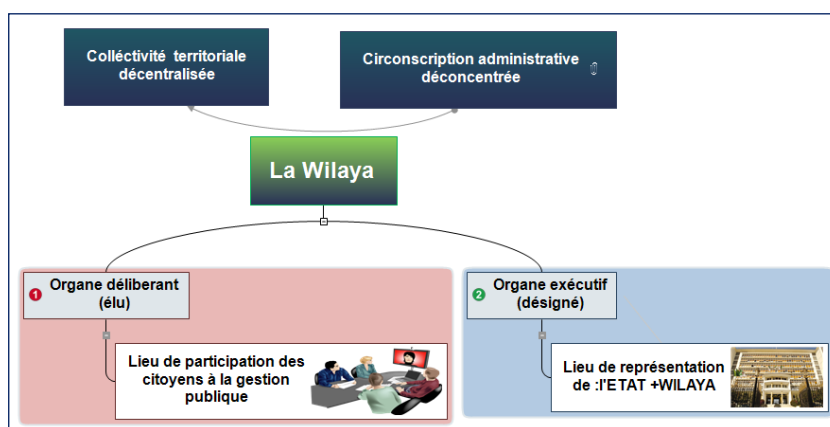


Figure V.59: Les différents organes de Wilaya (Elaboration auteure)

Source: (Loi n° 12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya)

b) Organe délibérant: APW

L'Assemblée Populaire de Wilaya (APW) est l'organe délibérant qui règle, les affaires qui présente un intérêt pour la wilaya et celles relevant de ses compétences et cela par mode de délibération Les séances de l'Assemblée populaire de wilaya sont publiques. (Loi n° 12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya.art 26)

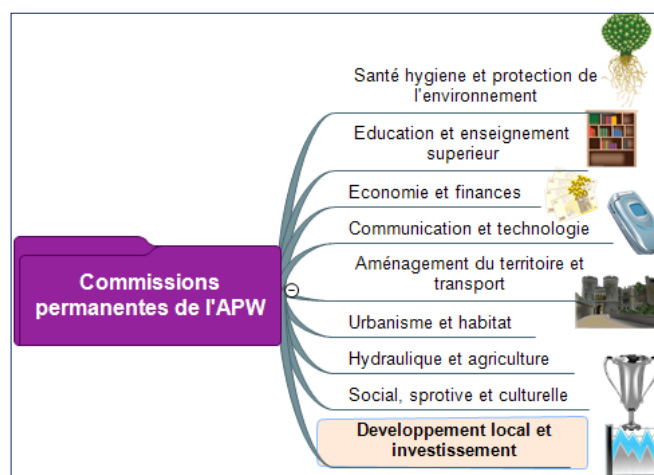


Figure V.60: Les différentes commissions permanentes de l'APW(Auteure)

⁷⁸ La wilaya dispose d'une administration placée sous l'autorité du wali. Les différents services déconcentrés de l'Etat en font partie.

-Compétences et fonctionnement de l'APW:

- Pour plus de d'harmonie et de complémentarité dans les actions, l'APW assiste les communes, elle peut initier dans la réalisation d'équipements dépassant la capacité de la commune, aussi dans toute action qui contribue au développement social, économique et culturel.
- L'APW participe à l'élaboration du plan d'aménagement du territoire de la wilaya (PATW) et contrôle son application.⁷⁹

Le volet économique et habitat:

- L'APW établit un plan de développement à moyen terme.
- Elle œuvre à promouvoir la concertation avec les opérateurs économiques afin d'assurer un environnement favorable à l'investissement.
- En synergie avec les services concernés, l'APW initie, opération de développement des infrastructures d'accueil et d'investissement.
- Participe aux opérations de rénovation et de réhabilitation du bâti, et participe au programme de résorption de l'habitat précaire.

Le volet agriculture et hydraulique:

- L'APW initie des actions pour la protection des terres agricoles et prend toute mesure nécessaire pour la réalisation des travaux d'aménagement, d'assainissement et de curage des cours d'eau.
- Initie les opérations de protection du patrimoine forestier

Le volet éducatif, social et culturel:

- Inscription des structures d'enseignement moyen, secondaire et professionnel, et participation à la création d'infrastructure culturelle, sportive, de jeunesse...etc.
- Assure l'assistance technique et financière ses communes dans les projets d'AEP, d'assainissement...
- Assure la réalisation d'équipements de santé dépassant les capacités des communes (salle des soins, centre de santé...)
- L'APW participe à toute action sociale.
- contribue à la mise en œuvre du plan ORSEC⁸⁰, catastrophes et calamités naturelles...

⁷⁹Elle est tenue informée, par le wali, des opérations locales, régionales ou nationales d'aménagement du territoire et délibère, préalablement à l'adoption de tout instrument prévu en la matière, ayant des implications sur le plan d'aménagement de la wilaya.

5.1.2 Acteur en mettant en exergue le rôle de chacun:

c) Organe exécutif: Wali

Selon l'article 78 de la constitution, le wali est nommé par un décret présidentiel. Il représente l'Etat et la Wilaya.

Ses missions⁸¹: on cite quelques missions en relation avec notre recherche:

- Il est ordonnateur, il élabore le projet de budget et assure son exécution.
- Il veille à l'exécution des lois et assure la mise en œuvre des décisions de l'APW selon l'article 102 de la loi 12/07 relative à la wilaya⁸².
- Il anime, coordonne et contrôle les services et établissements publics.

d) Administration de la wilaya:

-Le cabinet du wali:

Un organe d'assistance directe au wali. le cabinet assure la préparation des activités du wali et coordonne ses relations avec la société civile, les citoyens et la presse. Il suit la mise en œuvre des décisions et instructions du Wali. -Le secrétariat général:

Le secrétariat général est dirigé par le Secrétaire Général, il est chargé de l'animation de l'administration et services de la wilaya et du suivi du développement. Il agit sous l'autorité du wali.

Le secrétaire général⁸³ assiste le wali, chargé d'animer, coordonner les activités des services composants, veiller au fonctionnement des services, initier, en collaboration avec les différents services concernés, les plans d'investissement de la wilaya et assurer le suivi de l'exécution.

-La Direction de l'Administration Locale (DAL).

-La Direction de la Réglementation et Affaires Générales (DRAG).

-Le Chef de Daïra:

La Daïra est un prolongement de l'administration de la wilaya, elle constitue un élan intermédiaire assistant les communes dans leurs missions. Elle n'est dotée ni de personnalité morale ni d'autonomie financière.

⁸⁰ ORSEC l'organisation de secours, un dispositif de prévention et de prise en charge des risques et catastrophes et des modalités d'organisation et de mise en œuvre des interventions de secours aux victimes de ces phénomènes.

⁸¹ Dans Loi n° 12-07 du 28 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 21 février 2012 relative à la wilaya. Du Journal officiel n°4 29 février 2012.

⁸² Loi n 12-07 du 28 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 21 février 2012 relative à la wilaya Jo n°12

⁸³ Le Secrétaire général dirige le secrétariat général.

Le Chef de Daïra assiste le wali dans ses missions⁸⁴, anime, oriente, coordonne et contrôle l'activité des communes.

- L'inspection générale:

Sous l'autorité du wali elle a pour mission, l'évaluation des activités afin de prévenir les défaillances et proposer les correctifs nécessaires et veiller à l'application des lois.

Le conseil de wilaya:

Le conseil de wilaya est composé de tous les directeurs exécutifs, responsables des différents services extérieurs des secteurs de l'Etat. Constituant un cadre de concertation des services de l'Etat au niveau local, le cadre de coordination des activités sectorielles et examine toute question qui lui est soumise par le Wali. A ce titre, le conseil de wilaya veille à la réalisation du programme et des directives du Gouvernement et donne son avis sur tous les projets de la wilaya.

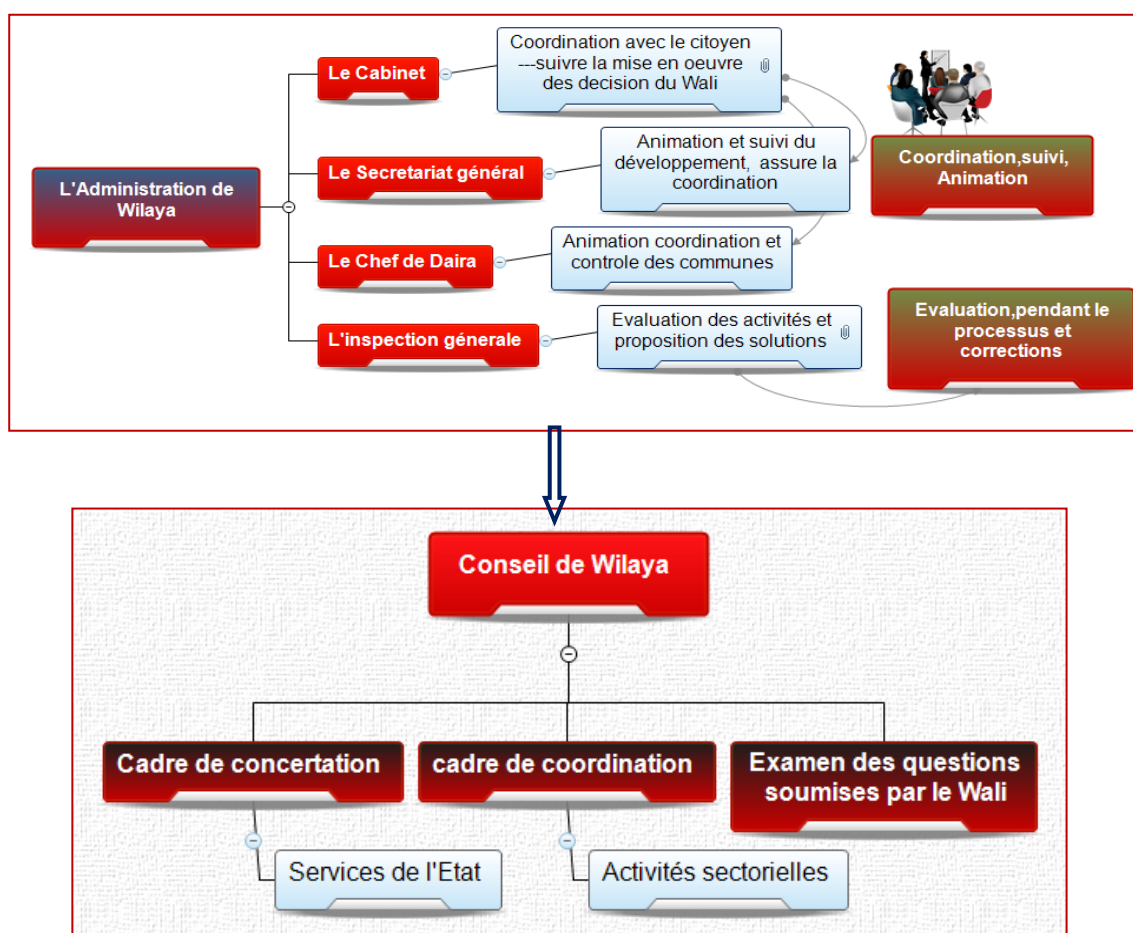


Figure V.61: Schéma organisationnel de l'administration de wilaya (Elaboration auteure, Mindview)

⁸⁴Concernant le contrôle, le suivi et l'animation des communes rattachées à chaque daïra).

e) La commune :

La commune⁸⁵ est une collectivité de base de l'Etat, décentralisée, elle est fondamentale dans l'organisation du pays, un lieu pour l'exercice de la citoyenneté et de la participation, de la démocratie locale et participative. Elle est le point de départ du développement économique, social et culturel et de l'aménagement du territoire. Elle œuvre pour la satisfaction des besoins des citoyens et l'amélioration de leurs conditions de vie. La commune dispose:

- De l'assemblée populaire communale: organe délibérant (élus).
- Du président de l'Assemblée populaire: organe exécutif (élu).
- D'une Administration animée par le secrétaire général de la commune.

« Pour la gestion de ses services publics, la commune peut créer des établissements publics communaux dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière ». Loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune (art 153).

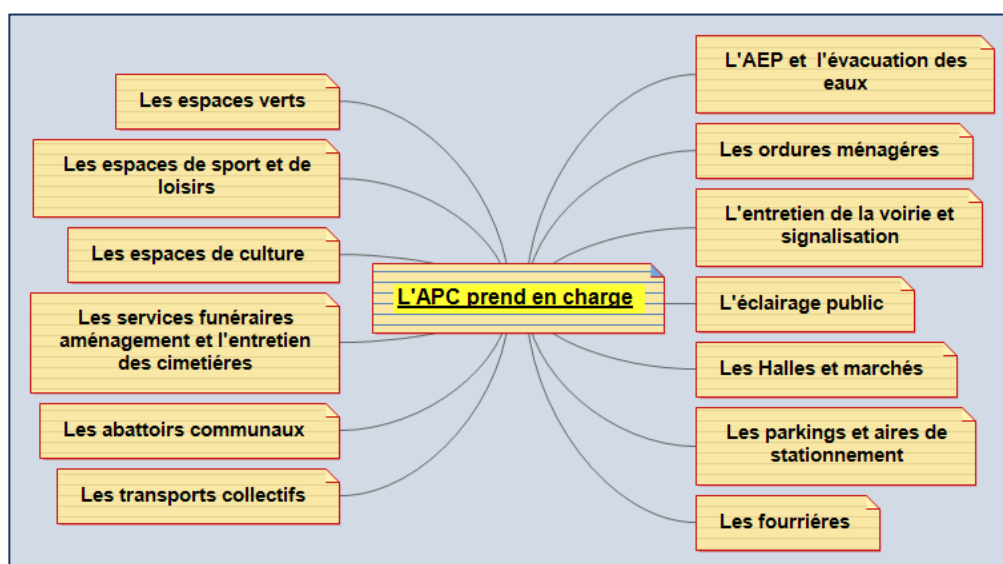


Figure V.62: Les secteurs pris en charge par la commune⁸⁶

« La commune constitue le cadre institutionnel d'exercice de la démocratie au niveau local et de gestion de proximité ». (Loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune, art 11).

f) Assemblée populaire communale :

L'assemblée populaire de la commune, instance élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques, ce qui reflète la démocratie.

⁸⁵Elle est le point de départ du développement économique, social et culturel. Elle œuvre pour la satisfaction des besoins des citoyens et l'amélioration de leurs conditions de vie.

⁸⁶Pour la gestion de ses services publics, la commune peut créer des établissements publics communaux dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. (EPIC établissements publics industriels et commerciaux)

« L'assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de participation des citoyens à la gestion des affaires publiques ». (Article 16 de la constitution)

Dans un cadre d'application de la démocratie locale, et pour la gestion de proximité, l'APC veille à la prise en charge toute mesure d'encadrement idoine afin d'intéresser et inciter les citoyens à participer au règlement de leurs problèmes, à l'amélioration de leurs conditions, les informer, les consulter sur les opérations d'aménagement et de développement économique, social et culturel.

Les séances de l'APC sont publiques. Elles sont ouvertes aux citoyens de la commune et à tout citoyen concerné par l'objet de la délibération.

L'APC forme des commissions permanentes et des commissions ad hoc⁸⁷.

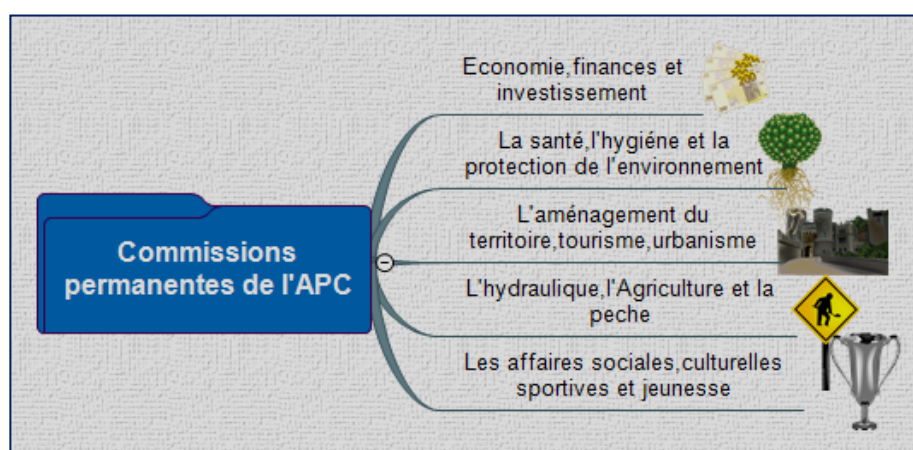


Figure V.63: Les commissions permanentes de l'APC

- Compétences et fonctionnement de l'APC:

L'Aménagement et le développement, l'urbanisme et les infrastructures:

- L'APC participe à l'élaboration et l'exécution des opérations d'aménagement, dont le choix relève de ses compétences.
- La réalisation de tout équipement dans le cadre sectoriel est soumis en amont à l'avis de l'APC, cette dernière est tenue à veiller sur la protection des terres agricoles, espaces verts, et initie⁸⁸ toute opération en synergie avec ses programmes de développement.

⁸⁷a commission ad hoc est constituée, sur proposition du président de l'assemblée populaire communale, par délibération de l'assemblée, adoptée à la majorité de ses membres.

⁸⁸L'APC prend toute mesure de nature à favoriser et impulser le développement d'activités économiques.

- Veille à l'affectation des sols, au contrôle continu de la conformité des opérations de construction (équipement et habitat) ainsi que la lutte contre l'habitat précaire et illicite.
- Elle encourage toute association d'habitants visant la sauvegarde, l'entretien et la rénovation d'immeubles ou de quartiers.
- L'APC protège et sauvegarde le parc immobilier.

L'éducation, jeunesse et sport, culture loisirs et tourisme

Conformément à la carte scolaire, l'assemblée réalise les établissements scolaires primaires et prend en charge son entretien, réaliser aussi les cantines et assurer le transport aux élèves.

- Elle réalise les structures de proximité telle que les salles de sport, les bibliothèques communales, les salles de sport, salles de soins, terrains Mateco... ainsi que de participer à l'entretien et la préservation des organes de loisirs, d'art et de culture
- Favoriser le développement du mouvement associatif.

L'hygiène la salubrité et la voirie:

- La collecte, transport et traitement des déchets, l'évacuation des eaux usées.
- L'entretien des voiries communales et leur bonne signalisation et des espaces récréatifs et les plages.
- La distribution permanente et continue de l'eau potable...
- Pour améliorer le cadre de vie du citoyen, elle prend en charge l'aménagement des espaces verts, la mise en place du mobilier urbain.

-Le Président de l'assemblée populaire P/APC, parmi ses attributions on cite:

- Le P/APC représente l'Etat dans sa commune, il est ordonnateur, exécute le budget de sa commune.
- Il veille à la mise en œuvre des délibérations.
- Il délivre les permis de construire, de démolir et de lotir, tenu à veiller au respect de la réglementation du foncier, de l'habitat, de l'urbanisme⁸⁹ et la protection du patrimoine culturel.
- Veille à la protection de l'environnement.

-L'organisation de l'Administration:

⁸⁹Tenu à veiller à la propreté des immeubles et assurer la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques.

La commune dispose d'une administration animée par son secrétaire général⁹⁰ sous l'autorité du Président, ce dernier fait : Le recensement, l'organigramme du fonctionnement de la commune et de l'effectif, l'action sociale, la gestion budgétaire et du personnel, l'organisation et le fonctionnement des services techniques, les archives...

-Les délégations communales (antennes):

L'APC peut créer des délégations (antennes) communales, animés par un élu (délégué communal)⁹¹ et disposant des moyens nécessaires elle assure les taches des services publics, civiles et techniques.

- Les biens communaux:

La commune dispose d'un domaine public et d'un domaine privé, L'assemblée populaire organise la gestion des biens communaux.

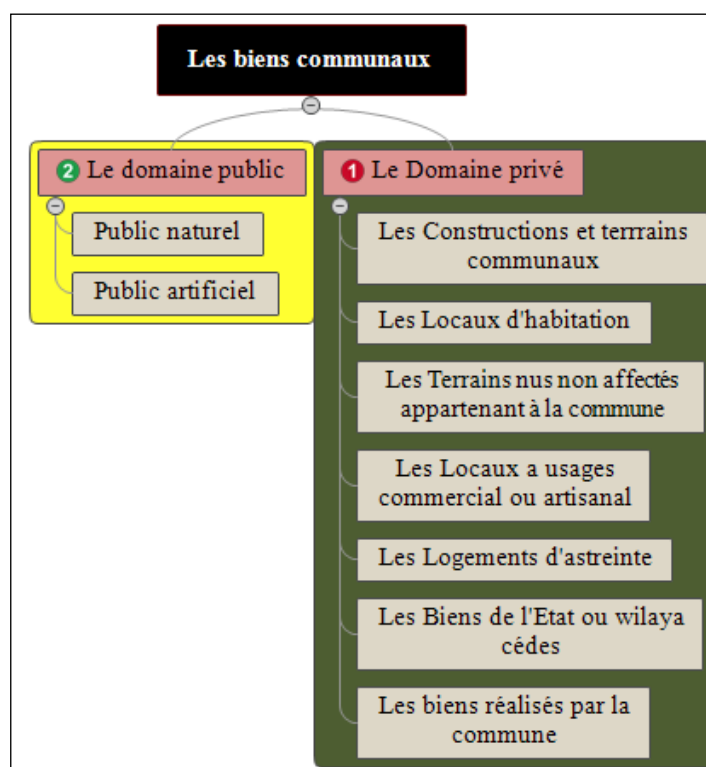


Figure V.64: Les biens communaux
(Loi n°11-10 correspondant au 22 juin 2011 relative à la commune

⁹⁰Le SG assure l'exécution des décisions des délibérations portant sur l'organigramme et le plan de gestion, la préparation des réunions de l'APC, anime et coordonne le fonctionnement des services administratifs et techniques communaux.

⁹¹Le délégué communal est désigné par la délibération de l'APC sous proposition du P/APC et agit au nom de ce dernier.

Conclusion

L'Algérie comptait un parc immobilier appréciable mais insuffisant pour couvrir des besoins immenses, l'enchaînement de plans quadriennaux allègent les contraintes de la crise du logement mais ne s'accompagnent pas de la mise en place d'un urbanisme effectif, les plans successifs de construction de logements réalisés n'atteignent pas leurs objectifs quantitatifs et qualitatifs. L'urbanisation accélérée sous l'effet de la forte croissance a suscité de la nouvelle réorganisation territoriale.

La Loi relative à l'organisation territoriale du pays a fait augmenter le nombre des wilayas et communes. En effet, on assiste à une émergence de réflexion en terme de l'aménagement du territoire et de la gestion. La conjonction de multiples crises et le désengagement de l'Etat provoque une situation chaotique quant au développement, secteur de l'urbanisme et de l'habitat. La nouvelle constitution et la mise en place d'une armature législative et d'instruments en matière d'aménagement du territoire a entraîné une série de textes pour une nouvelle démarche de l'urbanisme. La commune est le noyau des textes d'urbanisme, un levier principal pour le développement local et pour la gestion des affaires du citoyen.

CHAPITRE VI: LES PLANS COMMUNAUX DE DÉVELOPPEMENT -PCD-

Introduction

L'objet de ce chapitre est de clarifier et soulever les équivoques relatives aux définitions et significations des (PCD) un Plan, un Programme ou un Projet ? Il s'agit pour nous de comprendre ce que recouvrent ces concepts et enfin pouvoir se situer dans la partie exploratoire.

1. Clarification de quelques concepts clés du développement

1.1 Plan : Planification:

Selon le guide d'élaboration du plan de développement communal PDC-MDGLAAT⁹² 2008, la planification est un concept qui désigne une méthode introduisant des formes de rationalité dans les objectifs à moyen et long terme de la société. Une méthodologie appliquée pour la prise des décisions sociales et économiques veillant à l'introduction de plus de cohérence et permettre de répondre à des aspirations claires. Un processus itératif d'analyse, de stratégie, d'identification des objectifs, de mise en œuvre, d'arbitrage....

Planifier le développement c'est présenter des travaux tels que le choix, l'étude la réalisation, le suivi et l'évaluation.



Figure VI.65: Un brainstorming sur la planification (élaborée par l'auteure)

La planification donne naissance au plan, ce dernier contient un diagnostic ; points forts et faibles, une stratégie, des objectifs, il dirige l'axe d'intervention des acteurs.

Le plan suit l'étendue et le timing, en Algérie il existe plusieurs plans hiérarchiques, se différencient selon la superficie du territoire national ainsi que la distribution des citoyens et des activités sur le territoire.

Sur le volet de la superficie on distingue:

⁹² Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire. Conçu, élaboré et rédigé par une équipe d'experts: Dr David G. HOUINSA, Ph.D., Sociologue, Expert en gestion de Projets/ Programmes, spécialiste en développement local et planification participative.,,

- Le plan national : couvre tout le pays comme le schéma national d'aménagement du territoire SNAT (loi n°10-02 du 29 juin 2010 portant approbation du schéma national d'aménagement du territoire. (Journal officiel n° 61)
- Le plan régional: comme le schéma d'espace de programmation territoriale SEPT⁹³ concernant les régions p-programme ex: NORD-EST (précise en conformité avec le SNAT les orientations et les prescriptions spécifique à chaque région)
- Le plan wilayal: comme le plan d'aménagement du territoire wilayal PAWT
- Le plan communal et intercommunal: plan directeur d'aménagement d'urbanisme PDAU et le plan d'occupation de sol POS (pour le PDAU loi n° 90-2 9 du 1^{er} Décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme article 24, pour le POS⁹⁴: loi n° 90-29 du 1^{er} Décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme article 34).
- Le Plan communal de développement PCD: couvrant la commune, les antennes administratives (décret exécutif 73-136 du 09 Aout 1973 relatif aux conditions de gestion et d'exécution des PCD).

Sur le plan des échéanciers:

- Les plans à court terme: allant d'une année comme les PCD.
- Les plans à moyen terme: allant sur une période de cinq années, plans quinquennaux⁹⁵.
- Les plans à long terme: s'étalant sur 20 à 30 ans comme le schéma national SNAT.

1.2 Programme, programmation

Une démarche importante et contraignante dans la planification, d'après le guide PDC-MDGLAAL 2008, consiste à traduire un plan en plusieurs programmes pour atteindre tous les objectifs (du plan et du projet). Le programme affiche plus de détails, de clarté et de visibilité. Sur l'aspect budgétaire, le programme est plus important.

2. Le projet:

Est un ensemble d'activités uniques reliées entre elles, dont le but est d'atteindre un objectif déterminé, dans un cadre temporel, dans la limite d'un budget et en respectant des spécificités bien précises (qualité, périmètre. Prix, délai...). C'est un outil opérationnel, une mise en œuvre du programme et du plan.

⁹³ Le SEPT remplace le SRAT.

⁹⁴ Décret exécutif de 91/178 du 28/05/1991.

⁹⁵ Quadriennaux jusqu'à 1974.

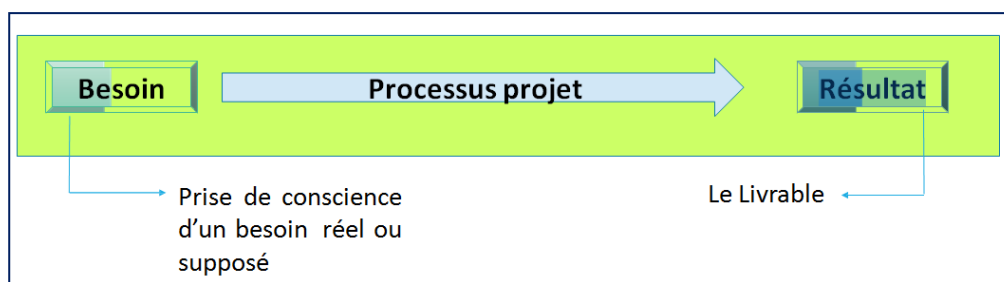


Figure VI. 66: Le triptyque: Plan, Programme & Projet (élaborée par l’auteure)

*Le projet propose des solutions partielles aux problèmes de taille.

*Le programme est un ensemble de projets cohérents visant le même but, en effet c’est un ensemble de solutions partielles.

*Le plan est plus global, décliné en plusieurs programmes.

En effet, le plan traduit la volonté politique du développement national et local.

Un plan vise plusieurs buts mais un programme vise un seul but (le but est général et global, il vise un horizon plus ou moins éloigné), tandis qu’un projet cherche à réaliser un objectif. (L’objectif est spécifique, concret et porte sur le court terme).

Tableau VI.16: Les fonctions du triptyque (Elaboration auteure)

Concepts clé de planification	Usage
Le Plan	Vise de nombreux but
Le Programme	Vise un seul but
Le Projet	Cherche à réaliser un objectif

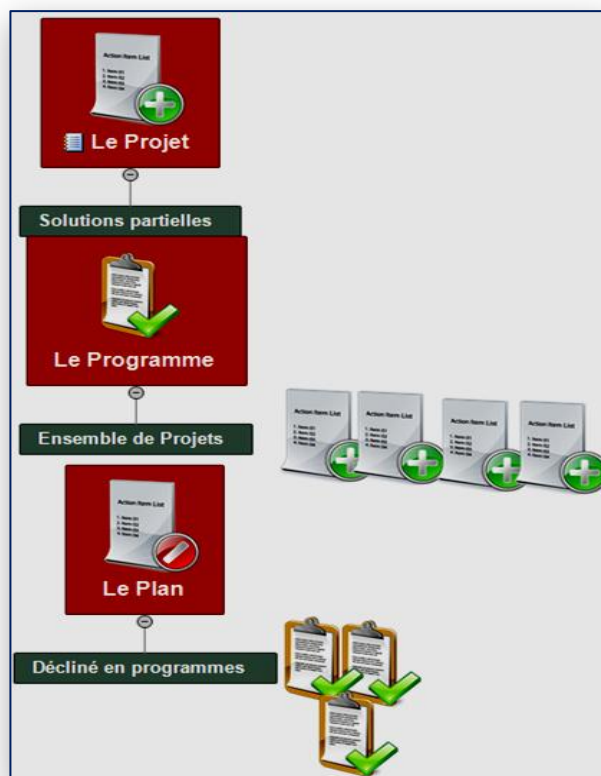


Figure VI.67: Le triptyque projet, programme plan (Elaboration auteure)

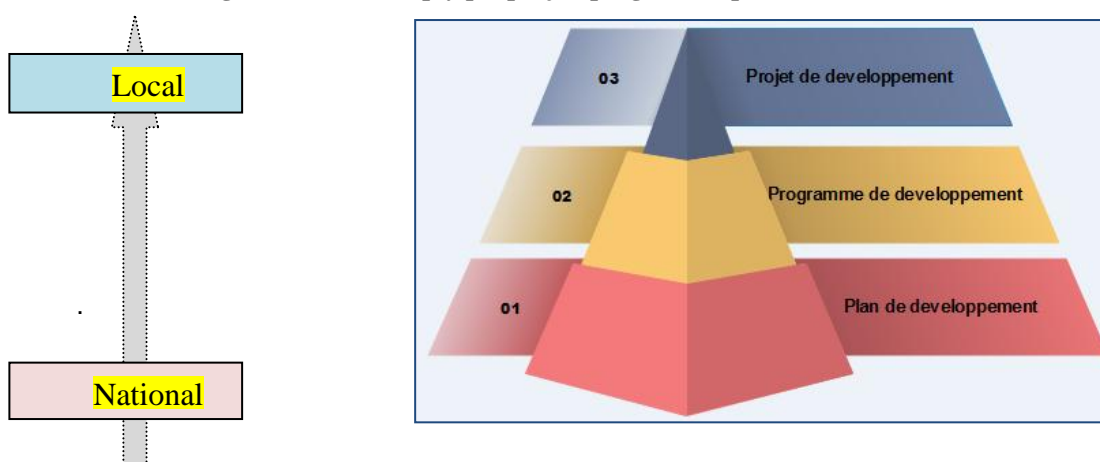


Figure VI.68: Le développement du national au local (Elaboration auteure)

3. Comment et pourquoi apparait le PCD?

S'agissant de créer à travers des actions de développement planifié, un équilibre régional et spatial imminent, pour le désenclavement des communes marginalisées, l'aménagement de l'espace devient voire depuis toujours un souci majeur pour les planificateurs Algériens.

Une expérience nouvelle, pionnière et surtout volontariste, venue pour aider spécialement les communes rurales qui sont en situation de marginalisation et améliorer l'état des espaces dépourvus d'aménagement en matière d'équipement public.

Ces espaces sont divisés en zones physiques homogènes dont :

Zone1: cette zone couvre les hauts plateaux Est et Ouest, ou on cultive les céréales avec un rendement régulier.

Zone 2: cette zone est destinée à la culture vivrière de montagnes, espace homogène mais marginalisé et dépourvu des conditions idoines pour un cadre de vie.

Zone 3: espace à culture aléatoire, steppique à vocation agro pastoral, basé sur l'élevage des ovins.

L'objectif principal du planificateur algérien est de ramener le développement vers ces zones montagneuses et steppiques, cela par une nouvelle expérience: le PCD à travers une mise en valeur hydrique et agricole (volet économique) ainsi que la prise en charge de la santé publique et la formation (volet social et culturel), donc c'est dans cet objectif qu'émergea déjà dans la décennie 70 la culture qui a suscité la mise en place des plans communaux de développement (PCD).

A leur démarrage en 1974 les PCD portaient sur l'agriculture, les chemins communaux, l'alimentation en eau potable, l'assainissement les bâtiments municipaux, les moyens de réalisation (entreprises communales, régies communales,) et les petits équipements (centres culturels communaux, agences postales, salles de soins, stades communaux, hangars de stockage).

En 1988 le champ d'intervention a été réduit à trois chapitres prioritaires ; L'AEP, l'assainissement et les chemins communaux.

Ce rétrécissement du programme des PCD s'explique par la réalisation d'un réseau important de petits équipements non mis en fonctionnement et par la poursuite par les collectivités locales d'efforts de réalisation dans les chapitres moins prioritaires, notamment des aménagements urbains.

En 1998, la nomenclature ⁹⁶ des PCD comprend quatre chapitres ayant trait à: l'AEP, l'assainissement, le désenclavement et les bâtiments municipaux.

Compte tenu de cette importance en terme de développement local et territorial, l'Etat soutient et participe par le biais de son budget au financement d'un certain nombre d'opérations conformément au décret exécutif n°98-227du 13 Juillet 1998 modifié et complété, relatif aux dépenses d'équipements de l'Etat.

Les dispositions concernées par ce décret sont:

⁹⁶ La nomenclature constitue la traduction financière du PCD, c'est un cadre spécifique.

- Les dépenses d'équipement public de l'Etat réalisées par les Ministères, les institutions dotées par l'autonomie financière et les administrations, classées en deux catégories : PSC (programme sectoriel centralisé) et PSD (programme sectoriel décentralisé) et PCD (programme communal de développement).
- Les dépenses d'équipement public des annexes des postes et télécommunication.
- Les dépenses d'équipement public de l'Etat réalisées par les EPCA⁹⁷.
- Les dépenses d'équipement public réalisées par les collectivités territoriales.
- Les dotations et subventions.

Les opérations du secteur neuf (09) sont appelées les PCD, intégrés à la nomenclature des dépenses publics de l'Etat. Le Ministère des finances notifie au Wali une décision-programme qui retrace l'autorisation programme (AP) globale accordée à la wilaya.

Avec la promulgation du code communal⁹⁸, la commune est devenue la base du développement planifié, les élus locaux ont plus de prérogatives et de pouvoir, donc le rôle de la commune s'est renforcé avec la mobilisation d'initiatives locales, notamment le PCD couvre l'essentiel des besoins de la commune.

Les opérations retenues dans le cadre des PCD sont instruites figurant dans la nomenclature communale, ce document retrace annuellement par secteur et par chapitre toutes les opérations d'équipement et d'investissement inscrites dans les PCD. Cette nomenclature est approuvée par le conseil exécutif de wilaya qui établit en sept (07) exemplaires destinés au Chef de Daïra, au Président de l'Assemblée Populaire Communale, au trésorier de wilaya, au trésorier communal, au contrôleur financier de wilaya, au contrôleur financier de la commune et au directeur de l'administration locale.

4. Rôle et mission des différents échelons administratifs participants à l'exécution des programmes:

4.1 Le chef de daïra:

Depuis 2012, les mêmes fiches projets utilisés par la wilaya sont utilisées par le Chef de Daïra, et gardées soigneusement au niveau du siège de Daïra. Cette fiche comprend la consommation du crédit de paiement (CP) (Figure VI.69).

⁹⁷ EPAC: établissement public a caractère administratif.

⁹⁸ N°90-08 du 7 avril 1990, complétée, relative à la commune.

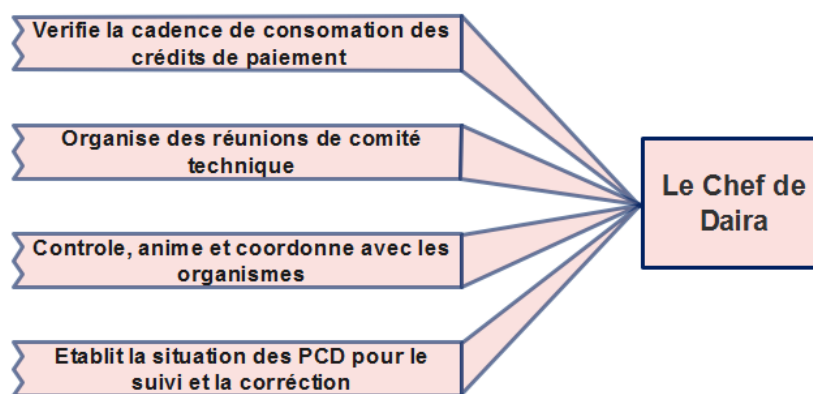


Figure VI.69: Le rôle du chef de Daira dans la réalisation des PCD (auteure)

4.2 Le rôle du P/APC :

Depuis 2012 les fiches projets sont différentes de celles de la wilaya elles comprennent deux parties ; La consommation du crédit de paiement et une fiche de suivi de l'exécution des projets. (Figure VI. 70).

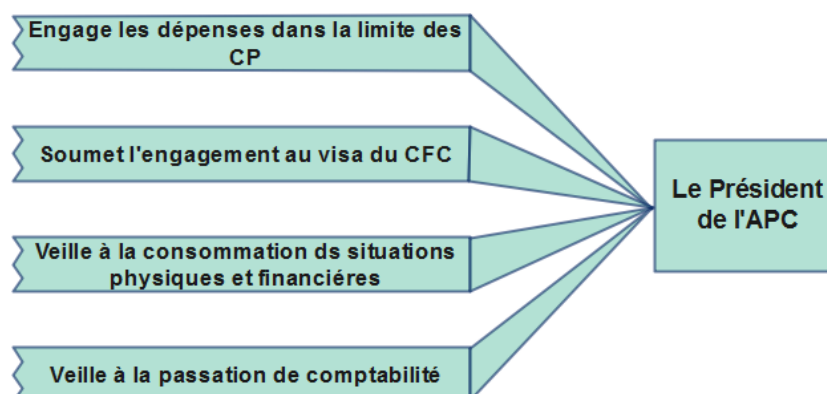


Figure VI. 70: Le rôle du P /APC dans la réalisation des PCD (élaboration auteure)

Source: instruction interministérielle n°14801 actualisée en 2012⁹⁹

4.3 Le rôle du contrôleur financier communal:

Créé en 2014 dans le but de contrôler les instances communales il a pour rôle:

(Voir Figure VI.71).

⁹⁹ Instruction interministérielle relative aux conditions de gestion des PCD.

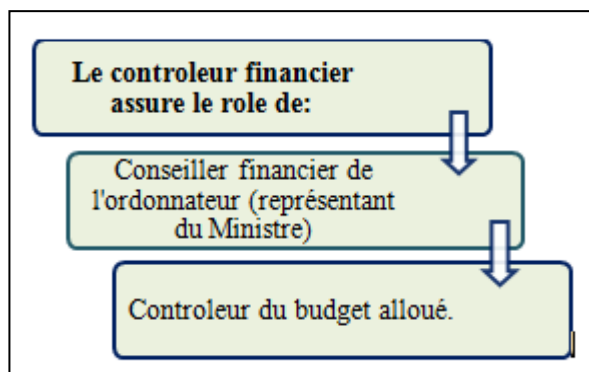


Figure VI.71: Le rôle du contrôleur financier communal (élaboration auteure)

4.4 Le trésorier communal:

Il tiendra la même fiche que le P /APC (fiche de la consommation financière)(Figure VI.72)



Figure VI.72: Le rôle du trésorier communal (élaboration auteure)

Source: instruction interministérielle n°14801 actualisé en 2012 relative aux conditions de gestion des PCD

Le blocage de la dualité (entre secteur agricole de pointe en zone de plaine et un secteur rural de subsistance en zone montagneuse a nécessité une mise en œuvre du développement rural et ça n'a pas été le cas dans beaucoup de plans de développement.

Puisque la commune n'avait pas encore la méthode d'élaboration du programme qui soit adapté à la nécessité d'un développement, donc elle ne pouvait assurer un développement global, donc au deuxième plan quadriennal d'importantes ressources ont

été mobilisées à l’instar du développement local et quelques communes ont bénéficié de l’encadrement humain et matériel afin de pouvoir assurer le suivi réel des projets¹⁰⁰.

Le choix des projets à réaliser dans les régions et communes a été sous l’influence des élus et notables, et il ya eu une imputation et un transfert d’opération dans le secteur des PCD.

L’impact minime et timide des PCD sur la population, l’échec était de taille, et le programme communal de développement a raté sa mission initiale destinée aux communes marginalisées.

5. Les PCD Aujourd’hui:

Le PCD présentait un impact minime sur les populations des zones rurales et des zones marginalisées et déshéritées et sur leur cadre de vie, puisque il n’a pas atteint les objectifs pour lesquels il a été créé, alors sa destination a été modifiée et orientée aussi vers les zones dépassant l’aspect rural. Le Plan Communal de Développement a été initié dans l’objectif de constituer une assise matérielle et une réponse harmonieuse et efficace aux problèmes du développement des collectivités locales.

En effet, c’est un programme financier destiné à satisfaire les besoins d’urgence des habitants de l’année, notamment en terme d’équipement public, dans un cadre cohérent, le PCD regroupe la majorité des initiatives et actions de portée locale sous la proposition de la commune, voire de l’assemblée communale populaire, dont le financement est centralisé mais la réalisation et la gestion se fait par la commune.

Malgré l’élargissement de la nomenclature des PCD à 12 chapitres, les wilayas ont continué à imputer les dépenses sur l’ensemble des chapitres de la nomenclature des PCD. Environ 4% des dépenses sont exécutées sur des chapitres hors nomenclature, ce qui signifie le non respect de la réglementation par les wilayas en matière de PCD. Cette situation a été favorisée par le fait que les dépenses des PCD ne soient pas soumises au contrôles à priori comme les PSD.

En 2010, avec la mise en place du programme de soutien à la relance économique¹⁰¹ (PSRE)¹⁰² et la réunion des conditions propices pour un véritable décollage économique,

¹⁰⁰Réhabilitation d’équipements collectifs de base ; éducation, soins de base, réseau AEP, assainissement, et infrastructures de désenclavement.

¹⁰¹ <http://www.algerie-dz.com/rubrique7.html>

¹⁰² S’articule autour d’actions destinées l’appui aux activités productives au renforcement dans le domaine du développement local, amélioration du cadre de vie, le transport.... (2001-2004) et (2005-2009))

les services du MICL¹⁰³ et certains walis proposent l'élargissement de la nomenclature des PCD à d'autres chapitres plus adaptés au développement des collectivités territoriales.

Le programme d'équipement public relevant de plans communaux de développement (PCD) fait l'objet d'une autorisation de programme globale, (AP) par wilaya notifiée par le Ministère chargé des finances, après concertation avec le Ministère d'Intérieur et des Collectivités Locales.

Le Wali après consultation des services techniques est chargé de répartir ces crédits par chapitre et par commune, en tenant compte des orientations et priorité de développement.

Les dépenses d'équipement du budget de l'Etat constituent une source importante de financement des projets et programmes d'équipements publics inscrits au titre des PCD. Ces dépenses sont classées en deux catégories :

- a- Equipements publics centralisés « programme sectoriel centralisé » (PSC) la décision est établie par le Ministre comptent à leur indicatif.
- b- Equipements publics déconcentrés, constituées par les programmes sectoriels déconcentrés (PSD) et par (PCD), objet de décision établie par le Wali. L'autorisation de programme (AP) globale au titre des plans communaux de développement , est fixée et notifiée par le Ministère des finances après avis du Ministre chargé de la collectivités locales. Selon le nouveau code de la commune,

Le PCD est une démarche qui englobe des critères démographiques, socio-économiques et de développement pour chaque chapitre de la nomenclature des secteurs qui s'articule autour des actions prioritaires du développement à savoir ¹⁰⁴:

- L'alimentation en eau potable (AEP) et assainissement.
- Chemins et pistes.
- L'aménagement urbain et l'environnement.
- Education, formation santé et hygiène.
- Jeunesse, sport, culture et loisirs.
- Les bâtiments municipaux et antennes administratives et marchés de proximité.

¹⁰³ MICL: Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales.

¹⁰⁴ selon l'arrêté interministériel n°15 du 21 Février 2013.

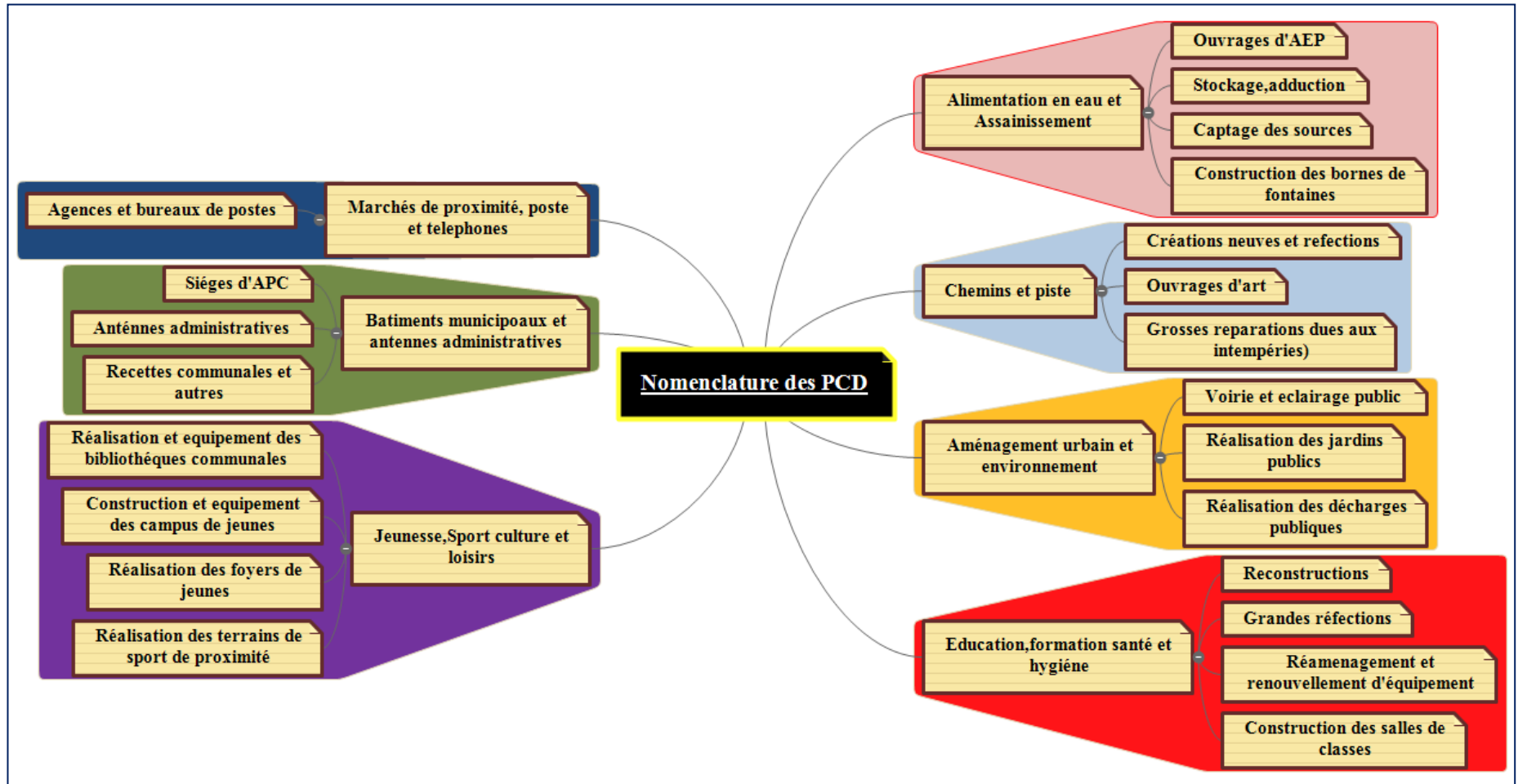


Figure VI.73: La nomenclature des PCD (élaboration auteure)

Source: l'arrêté interministériel n°15 du 21 Février 2013

Le PCD peut s'analyser comme étant une stratégie de développement économique et social de la ville pour l'année en cours. Une sorte de feuille de route précisant avec clarté les objectifs de développement issus de la concertation des différents partenaires. C'est un outil d'intégration des attentes des citoyens qui se fait leurs élus.

En rapport avec les attributions qui lui sont dévolues par la loi et dans le cadre du schéma national d'aménagement (SNAT) et de développement durable du territoire, ainsi que les schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT), l'assemblée populaire communale élabore et adopte ses programmes annuels et pluriannuels correspondant à la durée de son mandat et veille à leur exécution.

La réalisation du PCD tend à consolider de plus en plus la décentralisation des structures administratives de l'Etat. L'objectif étant de renforcer le statut institutionnel de la commune, en lui conférant les opportunités de piloter son diagnostic territorial afin d'identifier les forces et les faiblesses de son potentiel.

En effet, la recherche d'une meilleure affectation de ressources publiques aux projets et/ou programmes relevant des plans communaux de développement constitue l'objectif principal pour un développement équilibré des territoires.

Le PCD fait l'objet d'un acte de décision d'inscription établi et notifiée par le Ministère des finances dont la tutelle est la Direction de planification suivi du budget (DPSB), et notamment après achèvement des travaux un acte de décision de clôture est établi de la même façon que celui de l'inscription.

La clôture des opérations des plans communaux de développement se fait sous deux formes:

- 1- Une clôture normale : Se fait après l'achèvement définitif physique et financier, une opération de PCD peut être achevée physiquement et pas financièrement dans ce cas la décision de clôture n'a pas lieu d'être.
- 2- Une clôture contentieuse : se fait pour les opérations dont les délais de réalisation sont anormalement dépassés.

5.1 Etablissement des comptes rendus:

En vue de suivre la réalisation des opérations inscrites au titre des PCD, l'échelon administratif est tenu à produire les documents suivants :

***Un document à périodicité mensuelle:**

Le trésorier est tenu à présenter le paiement chaque mois, dans le cas échéant c'est un bilan négatif.

***Un document à périodicité trimestrielle:**

1^{er} Avril	1^{er} Juillet	1^{er} Octobre	1^{er} Décembre
Situation 1	Situation 2	Situation 3	Situation 4

- Le P/APC établit et adresse au Wali par l'intermédiaire du Chef de Daïra une situation communale trimestrielle des crédits de paiement et un bilan physique et financier sur les opérations inscrites au titre des PCD.¹⁰⁵
- Le Chef de Daïra : dès l'examen des documents, il formule ses observations, établit un rapport qui sera soumis et discuté au sein du comité technique. Ainsi un rapport trimestriel doit être transmis au Wali.
- Le Wali : informe l'exécutif de Wilaya des taux d'avancement des opérations, recueille des suggestions pour résoudre les difficultés signalées.

Le Wali transmet un rapport au Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire ainsi que le Ministère des finances.

***Un document à périodicité annuelle:**

- Le trésorier communal le 31/12 arrête définitivement les opérations.
- Le contrôleur financier communal produit un rapport détaillé de l'exercice budgétaire ainsi que les situations prévues.

Conclusion

La recherche d'une meilleure affectation dans la décision des propositions budgétaires afférentes aux projets ou/et programmes relevant des PCD constitue l'objectif principal pour un développement équilibré des territoires et pour une meilleure économie des dépenses publiques, compte tenue de l'étendue de la superficie et la distribution des citoyens et des activités sur le territoire, il est impératif de procéder à un meilleur choix des projets ou programme à réaliser ainsi que du lieu d'implantation.

Le PCD constitue un instrument de planification et d'aménagement du territoire au niveau communal, un document de base de projection du développement du territoire communal. L'approche participative dans la décision des propositions budgétaires via les

¹⁰⁵ Dans le document de magister de l'auteur, 2014, « Amélioration urbaine, Quelle gouvernance ?quelle démarche? Cas de la cité Daksi commune de Constantine ».

projets ou programmes conjuguée avec une démarche ascendante, permettra la prise en charge des besoins présents des communes et la prise en connaissance de leurs futurs besoins donc l'emploi de l'anticipation et la prospective suscitant une démarche du projet urbain.

Conclusion deuxième partie

En Effet, la nouvelle constitution et la mise en place d'une ossature législative et d'instruments relative à l'aménagement du territoire a entraîné une série de textes pour une nouvelle démarche de l'urbanisme. La commune est le noyau des textes d'urbanisme, un levier principal pour le développement local et pour la gestion des affaires du citoyen.

Bien qu'il ya un jeu de concertation visuelle, les défaillances sont à rechercher dans le système de la compréhension et l'application responsable de ces lois de la part des pouvoirs locaux et des citoyens. Par conséquent le processus de l'évaluation, du suivi et du monitoring participatif et ses alinéas sont convoqués.

Il n'ya pas d'acquis figés ou stable pour décrire le vécu territorial, pour apporter des précisions et guider des choix collectifs, il devient alors impératif de procéder à une mobilisation des acteurs locaux pour se doter d'un Plan Communal de Développement Concerté (PCDC).

TROISIÈME PARTIE :

CAS D'ETUDE INTERPRETATION DES

RESULTATS

ET MONTAGE D'UN PCDC

(PCD CONCERTE).

Introduction de la troisième partie:

La présente partie traite notre cas d'étude, l'interprétation et la discussion des résultats ainsi que les limites de recherches pour arriver à une conception d'un plan communal de développement concerté (PCDC).

Une exploration de panoplie de méthodes se focalisant sur des objectifs plus clairs et une méthodologie plus appropriée ainsi qu'une capitalisation transversale des connaissances pré acquises et acquises.

CHAPITRE VII : CAS D'ETUDE ET CHOIX DE LA MÉTHODOLOGIE

Introduction :

Dans ce chapitre nous aborderons trois aspects essentiels relatifs à la suite de notre travail de recherche.

En premier, nous présenterons notre cas d'étude en l'occurrence la commune de Constantine, notre présentation sera portée sur les aspects géographiques, démographiques et socioéconomiques .

Deuxièmement, nous essayerons d'argumenter et d'expliquer les choix des approches méthodologiques en mettant l'accent sur la détermination de l'échantillonnage sur lequel nous avons axé notre questionnaire.

Troisièmement, nous présenterons les logiciels et leurs pertinences quant au travail du dépouillement des résultats.

1. Présentation du contexte d'étude :

Depuis les premiers découpages territoriaux, Constantine a toujours été au premier rang, bâtie sur le rocher, un large creuset de l'histoire majestueuse de l'Algérie, grande ville (métropole) depuis des siècles, c'est donc son histoire (Ville Millénaire), sa position géographique et son poids économique et démographique qui lui servent de pôle urbain de première importance. Notre choix a été porté sur l'organisation territoriale notamment le découpage administratif.

1.1 Une situation géostratégique remarquable :

1.1.1 Situation géographique de la commune :

Située en plein centre de l'Est Algérien, la ville de Constantine est à équidistance du littoral au Nord et le massif des Aurès au Sud, environ à 100 km du littoral, et se trouve dans une position tampon, avec une position au centre d'un cercle qui la relie avec la métropole (Annaba) et les cinq grandes villes de l'Est (Skikda, Jijel, Sétif, Batna et Guelma), et est le nœud et le lieu d'intersection des cinq grands axes de communication Nord-Sud et Est-Ouest (RN 3, 5, 27, 10, 20, 79 et la liaison autoroutière Est- Ouest), en plus de son réseau ferroviaire et aérien.(Manel Lahlouh Maya Benoumeldjadj etbelkacem Labii, 2019)

Chef-lieu de wilaya qui s'étale sur une superficie de 231,63 km² repartis en dix secteurs, Constantine se trouve au centre géométrique de ses villes satellites et villes

nouvelles, un emplacement favorable qui lui a permis de s'ériger en point relais dans sa région.

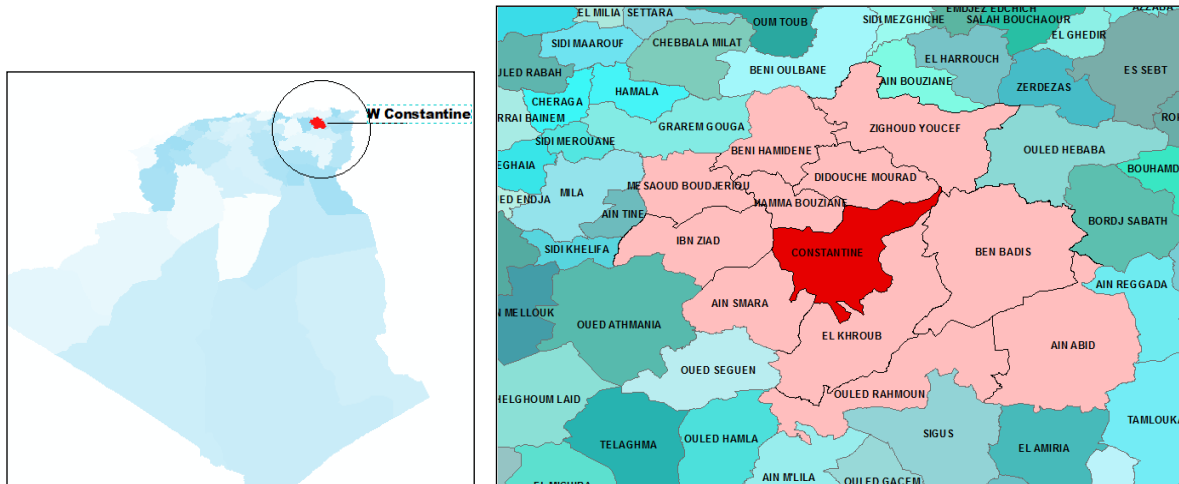


Figure VII.74: La situation géographique de la commune de Constantine (Auteure)

1.1.2 Evolution spatiale du découpage administratif :

Capitale de l'Est du pays, ville de la culture et de la science, Constantine est une acropole naturelle enveloppée dans les bouches du Rhummel, un site remarquable par ses gorges que franchit une série de ponts: Pont de Sidi Rached (long viaduc), de Sidi M'cid, d'El Kantara, Pont des chutes, boulevard de l'abîme (panorama sur la vallée du Hamma, le Djebel Chettaba, Sidi M'cid et le jardin de Salluste). (SNAT 2025)

La commune peut créer des antennes (arrondissement, secteurs) communales dans les limites de sa compétence animée par un élu, appelé délégué communal et assisté par un administratif, la commune de Constantine compte 10 secteurs urbains, un secteur urbain peut comprendre plusieurs quartiers.

En 1984, la commune comptait sept arrondissements, et avec l'étalement urbain (Voir Figure VII.75) et la réalisation des grands ensembles, la création des lotissements et des logements illicites, et afin de répondre aux demandes des citoyens, trois autres arrondissements ont été créés et cela en 1991.

-Jusqu'à 1984 la ville de Constantine était divisée en zones à la rigueur de toutes les autres communes de l'Algérie : Kantara, kheyria, Rahbet Essouf, Kitouni, Oued el Hed, Gammas, Salah Bey, Aouinet El Foul, Hatabiya.

-En 1987 le président de la république a décidé de suivre Paris et faire un découpage avec des arrondissements : Kantara, SMK, Gammas, Belle Vue, 05 Juillet, Boudraa Salah et Sidi Rached.

-En 1988 (Vu la loi n° 88-02 du 12 janvier 1988, modifiée et complétée, relative à la planification ;) la création de l'arrondissement les Muriers et la récupération du centre de formation pédagogique pour le reconvertir en une antenne d'APC.

-En 1990 avec le code communal (Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990, complétée, relative à la commune, et la loi Vu la loi n° 90-29 du 1er décembre 1990, modifiée et complétée, relative à l'aménagement et l'urbanisme), une opération de construction du siège de l'antenne Ziadia en dur (surtout pour la prise en charge des élections) et même plan pour Belle Vue et Gammas et en 1991, la construction de l'antenne communale des Muriers (même plan).

Avec la promulgation de la loi du 12/90, la création des 10 zones communales appelées secteurs urbains.

-En 2017 une procédure de remaniement territorial, c'est-à-dire un redécoupage à l'intérieur des arrondissements (Les Muriers et 5 Juillet, Ziadia, Gammas) pour créer et introduire le nouvel arrondissement de Zouaghi tout en gardant le même nombre. Le découpage administratif de la ville de Constantine a subi une modification très timide au niveau des délégations (ex secteur)

Première institution responsable du développement local, la commune dispose d'un éventail très large des modalités d'intervention.

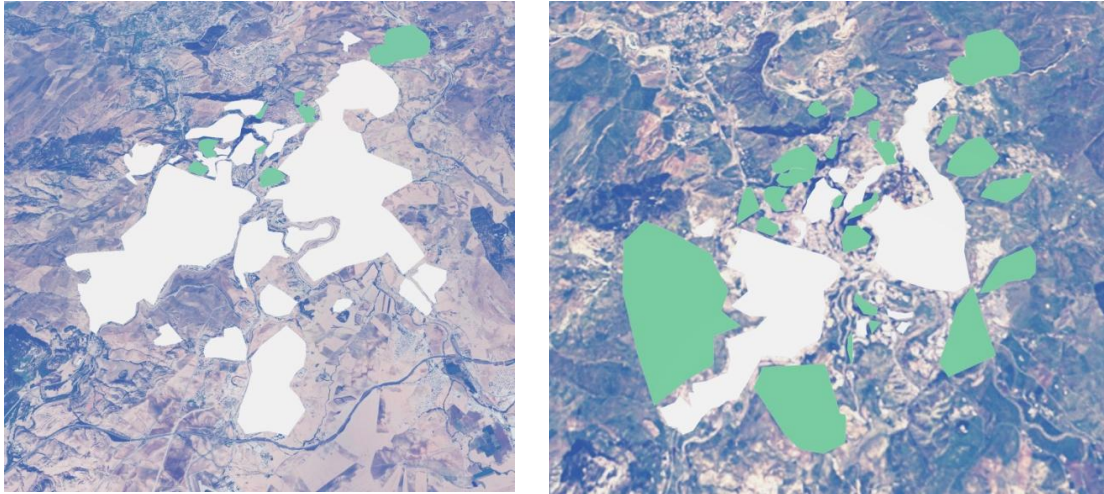


Figure VII.75: Evolution de l'occupation du sol de la commune (2022-1984par ordre)

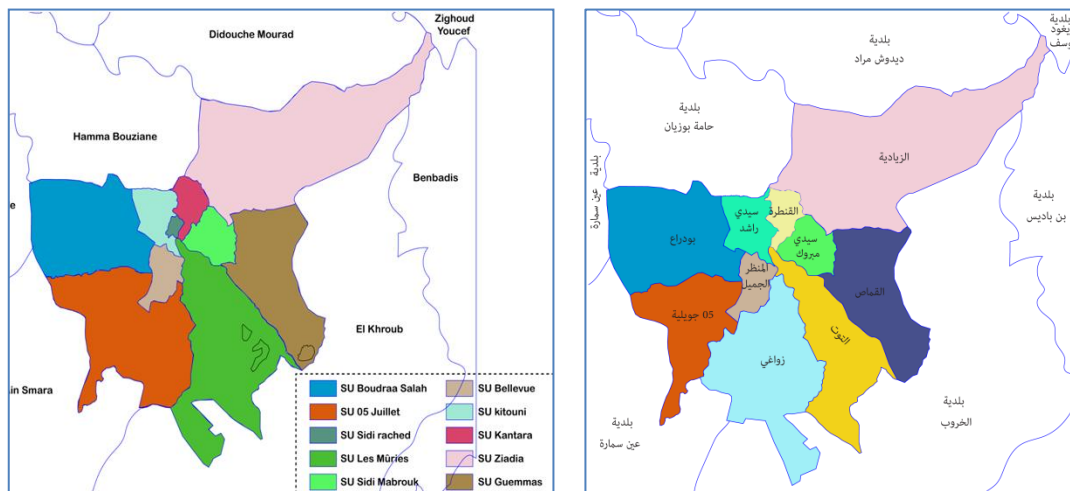


Figure VII.76: Le découpage administratif de Cne(1991,2017)
(Par ordre) (APC de Constantine)

1.2 Trajectoire démographique de la commune :

Selon le dernier recensement (2008) la ville de Constantine compte 439509 habitants.

Après l'indépendance de l'Algérie cinq RGPH ont été effectués : 1966, 1977, 1987,1998 et 2008, et celui 1987,1998 et 2008, et celui de 2022 est en cours (voir

Figure VII.77).), avant 1998 le taux d'accroissement annuel ne faisait qu'augmenter 3%, la commune de Constantine est évaluée à 465021 en 1998, soit un taux

d'accroissement annuel moyen de 0,48 % (voir Tableau VII.17) C'est l'unique commune de la wilaya de Constantine qui a révélé un taux négatif.

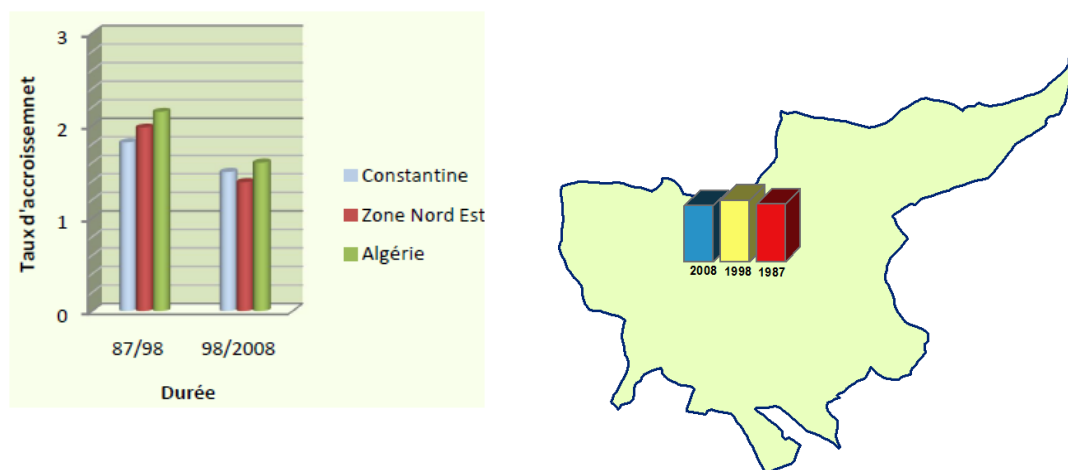


Figure VII.77: Le taux d'accroissement, 3 RGPH de la commune (ordre) (Auteure)

Durant la période intercensitaire 1998-2008 le taux annuel de croissance a subi une baisse très sensible passant à -0,8, cette situation de décroissement est due à plusieurs facteurs, tels que le taux de fécondité qui a diminué, la volonté politique de l'éradication du bidonville la résorption de l'habitat précaire (RHP) et le programme accru du relogement vers les villes nouvelles (Ali Mendjeli, Massinissa et les ville satellites), la précarité des bâtisses du centre ville et le relogement de la population autochtone, des différents programmes de logement, (logement évolutif dans les villes satellites, l'ADL, FNPOS, Social.....etc.),

Tableau VII.17 : Nombre des habitants selon les RGPHs, 2019

Périodes	Population	Taux %	Tx urabin
1966	245 621		
1977	345 566	3,2	5,40
1987	440 842	2,44	5,46
1998	465 021	0,48	3,54
2008	418 672	-1,04	~2, 00

Source : APC de Constantine, (Elaboration Auteure)

Cette courbe nous démontre le cheminement ascendant et descendant de l'évolution démographique au niveau de la commune de Constantine.

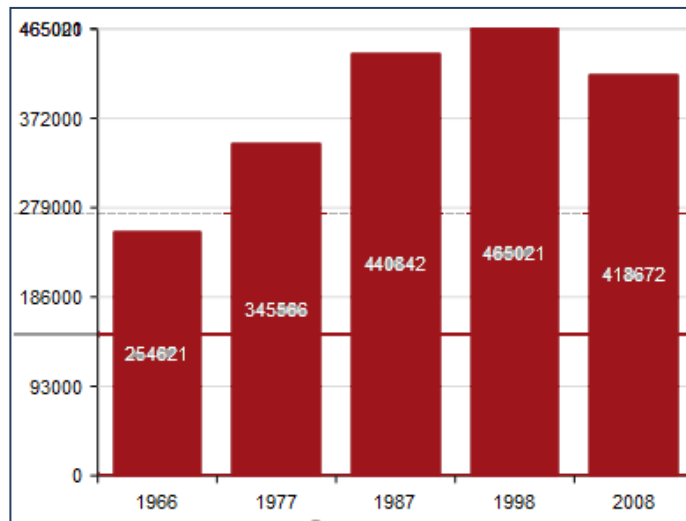
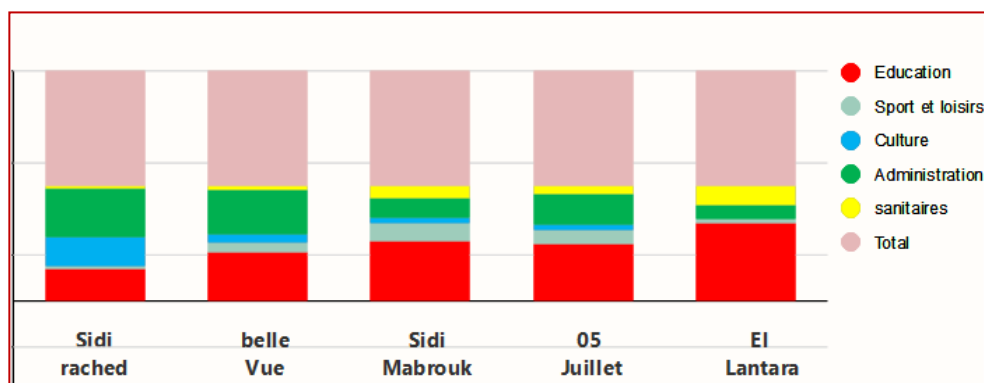


Figure VII. 78: L'évolution du taux d'accroissement

1.3 Aperçu sur la trajectoire socio-économique

Durant les deux dernières décennies, l'urbanisation s'est traduite par l'arrêt forcé des extensions de Constantine (périmètre figé selon le PDAU) une régression au report des populations du centre urbain vers la périphérie, à cause des reconversions des logements en bazars et bureaux pour fonctions libérales, aussi la dégradation et la vétusté du bâti, spécialement dans la vieille ville et les anciens centres coloniaux.



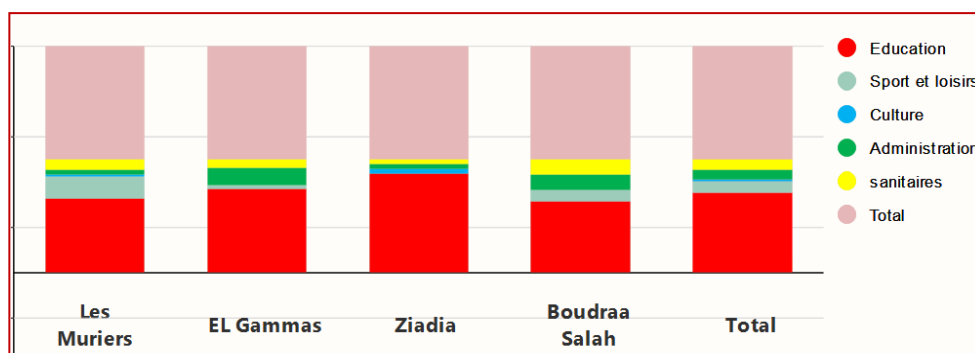


Figure VII.79: Diagramme synthétisant la répartition des secteurs d'activités dans les délégations (Edraw max)

Ajouté a cela le facteur naturel du glissement de terrain, la prolifération des bidonvilles ainsi qu'une indisponibilité foncière au niveau de la commune. Un report de croissance vers les villes satellites ainsi qu'un nouveau noyau urbain (ville nouvelle). Ces centres ont enregistré un développement urbain et ont marqué l'absorption spectaculaire du facteur humain grâce aux grands ensembles et lotissements.

Selon les données statistiques, le taux d'urbanisation était à 98,94% en 1998 et de 97,86% en 2008.

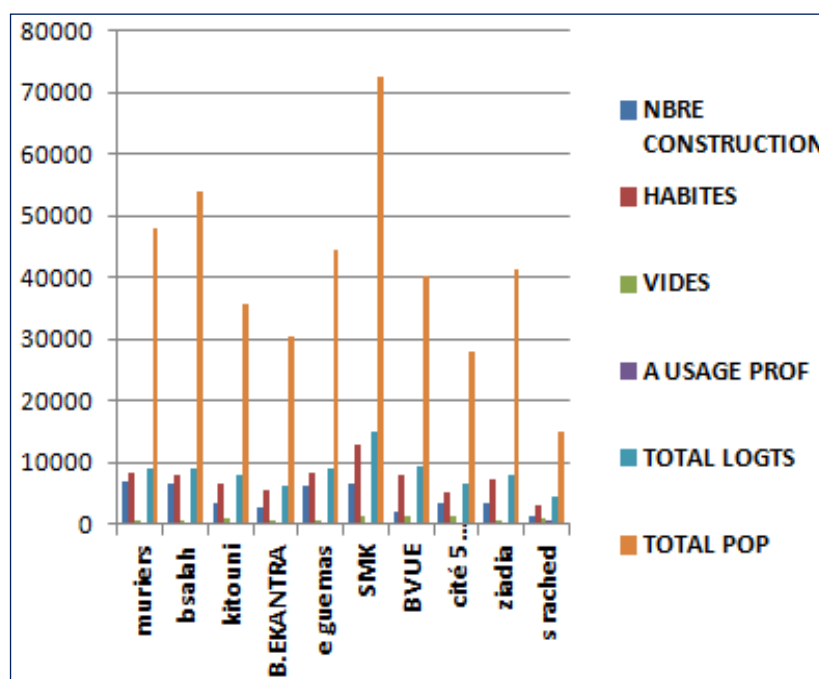


Figure VII.80: Diagrammes de classification du logement Au niveau des délégations (par ordre) Source: (APC de Constantine, 2008)

Les données de ce diagramme ont été collectées par nous même étant un ex commis de Wilaya, il nous montre clairement l'importance du secteur de l'éducation au niveau des

délégations à l'exception du secteur Sidi Rached, sa vocation est beaucoup plus administrative qu'éducative. Une concentration et centralisation des services administratifs dans ce secteur public, les bâtiments administratifs datent de l'ère coloniale.

Le secteur de l'éducation a pris l'assaut, par rapport aux autres secteurs, nous remarquons que le secteur de la santé n'a pas compté d'importantes infrastructures sanitaires, effectivement Constantine n'a pas construit des hôpitaux depuis l'indépendance, sauf des salles de soin programmées dans les PCD et réalisées dans des délais très dépassés.

Au niveau de la délégation Sidi Rached des infrastructures culturelles sont toujours présentes, la commune réalise des bibliothèques ou des salles de lecture communales.

Tableau VII. 18 : Les secteurs d'activité dans la commune de Constantine (source ONS)

Code Commune	Commune	Secteurs d'activités				Total
		Construction	Commerce	Industrie	Services	
2501	CONSTANTINE	104	6 889	1 165	4 821	12 979

1.4 La commune de Constantine et les instruments d'urbanisme:

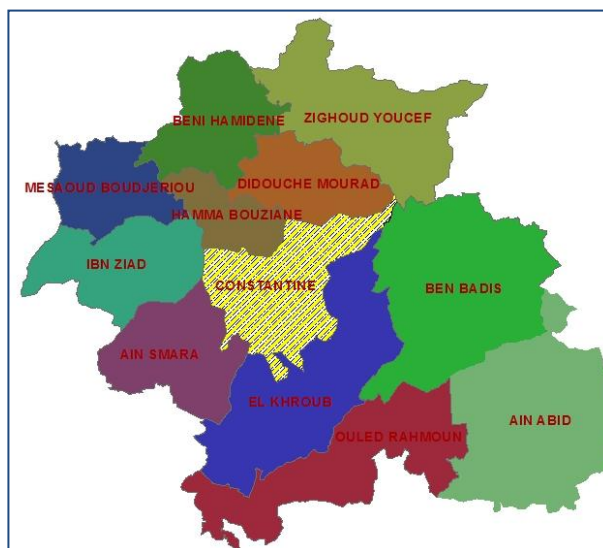


Figure VII.81: Découpage administratif de la wilaya de Constantine (Auteur avec Arc GIC et Géoda)

1.4.1 PDAU et POS

Suite à l'application des directives des PDAU, un important programme de POS a été engagé dans la wilaya de Constantine, il est composé de 81 POS dont 68 approuvés. Il s'échelonne sur le court et le moyen terme, par des actions à mener dans le tissu urbain :

intervention sur le tissu existant ou aménagement sur site vierge, dont les sites de Sarkina, El Aifour, El Menia et Tafrent ont été retenus.

Le territoire de la commune de Constantine est divisé en 46 plans d'occupations de sol des POS approuvés, 04 en cours d'approbation, d'autres en cours de révision, ainsi des POS qui ne sont pas encore étudiés. Depuis 1998 jusqu'à Février 2018, sur les 46 POS, seulement 18 ont été approuvés.

Le POS de la commune prévoit des actions à court et moyen terme dont:

- Le décongestionnement et réfection du réseau routier urbain.
- La rénovation du rocher.
- la restructuration et rénovation du Bardo
- La résorption de l'habitat illicite.
- La mise en conformité des constructions illicites.
- L'amélioration et embellissement du cadre de vie.
- La protection de l'environnement naturel et historique.

1.4.2 Le Schéma de cohérence urbaine SCU

En 2006 le Bureau d'étude URBACO en collaboration avec EDR, ont élaboré un document relatif au schéma de cohérence urbaine de la ville de Constantine et ses satellites, ce schéma a été préparé d'une manière concertée, présentant des orientations prospectives de la ville de Constantine.

Un outil stratégique d'aménagement et de développement territorial de la ville, le SCU a pour objectif de réduire le dysfonctionnement afin de donner une vision d'avenir et introduire de la cohérence dans les programmes d'aménagement et de développement urbain ainsi que dans la transversalité intersectorielle.

Une élaboration inspirée de la loi d'orientation de la ville (Loi n° 06-06 du 20/02/2006), afin d'assurer la mise en cohérence autant son développement dynamique que sa structuration spatiale.

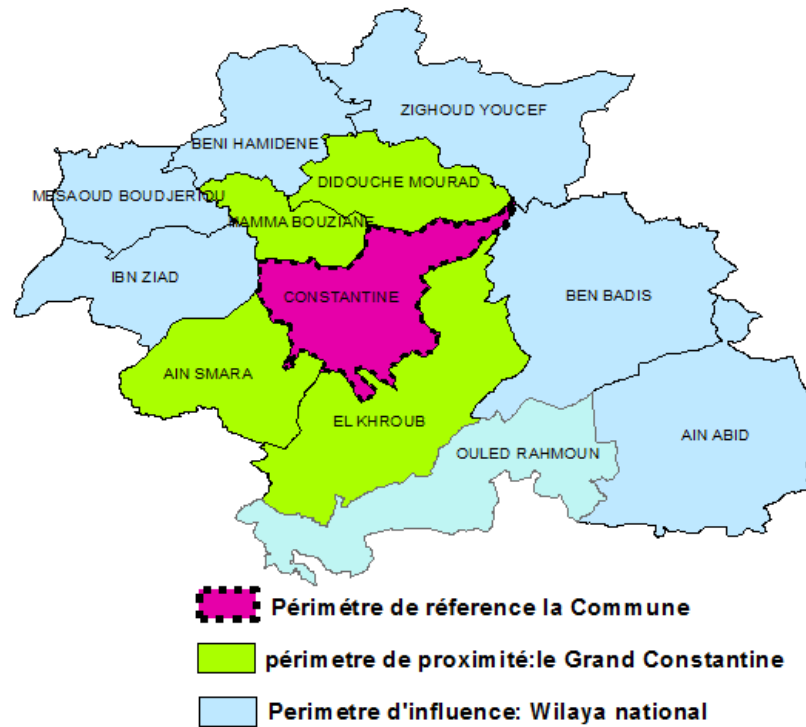


Figure VII.82: Les périmètres de l'aire urbaine (SCU de Constantine) (Auteure)

La commune de Constantine est le périmètre de référence du groupement et le périmètre de proximité est le grand Constantine (La commune de Constantine, Ain Smara Khroub, Didouche, Hamma Bouziane) et le périmètre d'influence qui est toute la wilaya. D'après l'URBACO le périmètre de la commune de Constantine a l'avantage de coïncider avec la circonscription politique de l'APC et donc de faciliter la concertation avec les élus.

1.4.3 Le PCD à Constantine

Comme toutes les communes de l'Algérie et conformément aux lois et décrets (cités précédemment), Constantine bénéficie chaque année de programme de développement local dans le cadre des PCD.

Le PCD fait l'objet d'un acte de décision d'inscription établi et notifiée par le Ministère des Finances, dont la tutelle est la Direction de planification suivi du budget (DPSB), et notamment après achèvement des travaux un acte de décision de clôture est établi de la même façon que celui de l'inscription.

Suite aux doléances adressées au chef de Daïra ou au Wali, aussi sur propositions des commis de l'état, le comité technique de Daïra se réunit (conformément à la réglementation en vigueur) avec son staff technique composé du Président de l'APC ou son représentant, des directeurs de l'urbanisme ou de construction, des différents

subdivisionnaires dans tous les secteurs ; hydraulique, travaux publics, agriculture, urbanisme...)et parfois un représentant d'une association (comité ad hoc)

Les acteurs présentent les solutions possibles tout en respectant l'échéancier financier, avec une fiche technique déjà préparée par les service de l'APC(fiche technique modèle) et le chef de Daïra valide les propositions d'opération et projets ,un PV sera transmis au Wali, l'APC délibère et transmet la délibération pour approbation ou non au Wali qui à son tour l'envoie au Budget(DPSB) pour notification, l'opération¹⁰⁶ inscrite au titre du plan communal, la fiche transmise au trésorier communale de l'APC pour le lancement du projet.

Chaque trois mois une situation physique et financière est adressée au Wali pour le suivi et le contrôle, ainsi un examen des états d'exécution des projets peut amorcer une nouvelle dynamique dans la mise ne œuvre et la levée de toute contrainte rencontrée.

Si le projet est achevé financièrement et physiquement il est clôturé, dans le cas contraire la clôture se fera en mode contentieux.

La situation des PCD de la commune de Constantine présente un retard dans l'exécution des travaux, (voir annexe A)

Le chef de Daïra procède à l'assainissement des opérations lors des réunions du comité technique, une procédure qui va jusqu'à l'annulation.

L'évaluation périodique de l'état d'exécution des PCD fait ressortir la persistance de nombreuses contraintes et insuffisances qui se dressent devant leur mise en œuvre, affectant défavorablement leur cadence de réalisation.

Si cette situation est en partie due à des contraintes financières, foncières voire même celles liées aux moyens de réalisation, il n'en demeure pas moins que ce ralentissement est également dû à une diminution dans le niveau de mobilisation, de veille et de prise en charge, ainsi qu'un niveau insuffisant de coordination intersectorielle et de suivi.

Le Wali se réunit avec son exécutif au niveau du conseil de wilaya pour apporter satisfaction aux engagements préétablis.

L'animation, la coordination, le suivi et l'évaluation permanents sont en effet le seul garant d'une relance effective du développement local, une nécessité de conjugaison des efforts de mobilisation de l'ensemble des personnels locaux et du tissu associatif.

¹⁰⁶ Les opérations inscrites au titre des PCD sont financées par des concours budgétaires ouvert annuellement par la loi des finances.

2. Justification du choix méthodologique

2.1 Le recours à la méthode par questionnaire :

« *Le fait de connaître les caractéristiques de la population peut permettre de soustraire un échantillon intentionnel de petite taille* » (Tremblay, 1968, p.95).

L'ensemble des situations sur lesquelles nous travaillons et qui nous intéresse constitue la population ainsi l'échantillon constitue un petit sous ensemble de la population.

Les études sur échantillon sont extensives; elles comportent un nombre restreint d'information sur un grand nombre de sujet.

Dans les études aux questionnaires on procède à l'obtention des informations strictement comparables, quantifiables et généralisables.

« *L'analyse quantitative suppose que les informations traitées soient standardisées, c'est-à-dire codées, transcrites, selon des critères communs à tous les individus. C'est à cette condition que le recours aux outils statistiques se justifie* » (Martin, 2009).

Des représentations sociales de l'espace (Goeldner-Gianella, LydieGoeldner-Gianella, L. & Humain-Lamoure, 2010) qui peuvent être approchées au moyen de questionnaires traités par des méthodes statistiques, pour notre cas on va employer le logiciel SPSS¹⁰⁷.

2.1.1 L'entrevue sur échantillon:

Il comporte l'utilisation d'un questionnaire interprété en un formulaire qui sert à interroger un certain nombre d'individu choisi à un moment donné selon des critères (Tremblay, 1968). Dans un modèle d'échantillonnage le questionnaire fournit le cadre des études quantitatives, il existe deux types d'enquête globale:

- Enquête globale descriptive : ce type ne permet pas d'établir des relations entre les variables, il est basé sur l'analyse conceptuelle élaborée.
- Enquête globale explicative ou d'expérimentation : permettant l'établissement des corrélations entre variables et l'élaboration des schémas d'explication.

Le questionnaire est conçu suite à une analyse tout en prenant en considération les indices, les typologies, les analyses corrélatives ainsi que les types d'explications retenus.

Par l'utilisation des techniques statistiques, le questionnaire permet de quantifier des observations. Une fois le questionnaire terminé, l'entrevue peut offrir plus d'approfondissement. « *Il est connu par ailleurs, que des entretiens permettent soit à*

¹⁰⁷ SPSS Statistical Package for Social Sciences: un logiciel spécialement conçu pour les analyses statistiques en sciences sociales..

construire un questionnaire, soit d'approfondir ses résultats ». (Goeldner-Gianella, Lydie Goeldner-Gianella, L., & Humain-Lamoure, A. U. (2010).

L'assemblage des observables (Blanchet and Bulot, 2012) mieux que la collecte des données. Un échantillonnage intentionnel à variation multiple (Corbi and Larivi, 2014)

Selon Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron l'enquête par questionnaire a pour ambition, « *d'expliquer ce que les acteurs font par ce qu'ils sont, et non pas ce qu'ils disent de ce qu'ils font* » (De Singly, 2016).

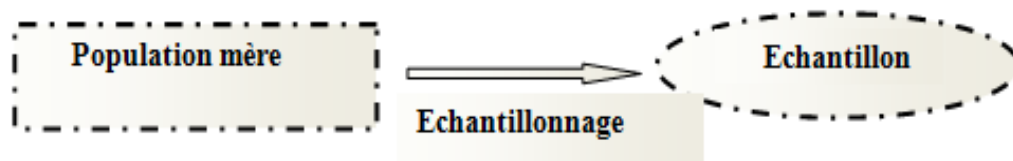


Figure VII.83: L'échantillonnage d'après (Martin, 2009)

Construire un échantillon, c'est échantillonner une population (appelée population « mère » « cible » ou « de référence ») (Martin, 2009).

Selon Olivier Martin dans son ouvrage, l'analyse de données quantitatives, il existe deux principales catégories d'échantillon:

- les échantillons aléatoires ou « probabilistes » le choix des individus enquêtés se fait au hasard.
- Les échantillons empiriques ou « non probabilistes » le choix des individus enquêtés se fait selon des principes non aléatoires.

« Un échantillon non aléatoire peut offrir une image très décalée, fortement biaisée, de la population » (Martin, 2009)

Notre choix a été porté sur l'échantillon aléatoire, aucun principe ou critère ne doit présider au choix des individus.

L'échantillon aléatoire se compose de trois catégories:

- Aléatoire simple (Gumuchian, Marois and Fèvre, 2000).
- Aléatoire stratifié.
- Aléatoire en grappes ou par grappes.

Notre choix est porté sur l'échantillon aléatoire en grappes *Cluster sampling*. (Gumuchian, Marois and Fèvre, 2000). Les grappes sont des sous-groupes de la population-cible.

« C'est une méthode utile ou la population est très dispersée ou que la région d'étude est très grande. » (Gumuchian, Marois and Fèvre, 2000) « La constitution d'un tel échantillon est courante lorsqu'on souhaite enquêter les habitants d'une commune: on découpe la zone en blocs relativement homogènes (quartier, rue, immeuble,...), puis on tire aléatoirement un ensemble de blocs au sein desquels on interroge tous les habitants » (Martin, 2009, p.7).

Donc en suivant la même démarche, la commune est découpée en secteurs (antenne administrative) et chaque secteur constitue un bloc et on tire aléatoirement les blocs (secteurs).

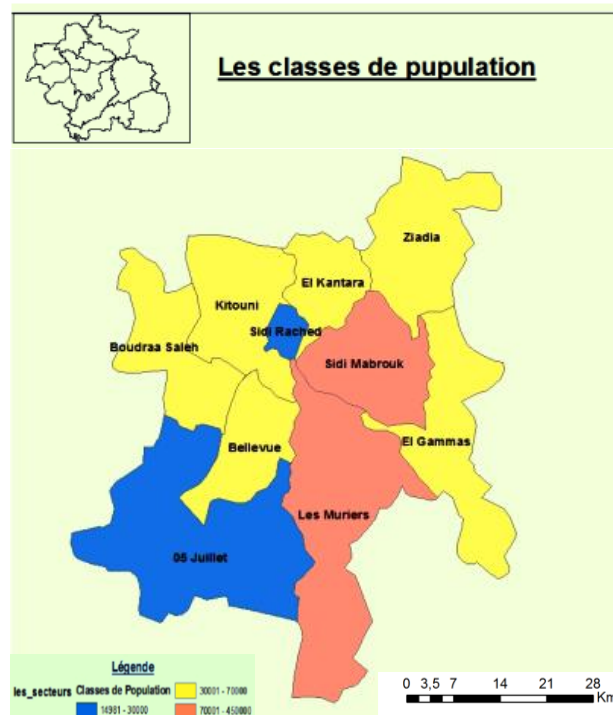


Figure VII. 84: Les classes de la population
Elaboration auteure (ArcGIS et Global Mapping2018)

Tableau VII. 19 La surface de chaque secteur (antenne)

les_secteurs			
Shape	Nom	S km2	Population
Polygone ZM	Sidi Rached	0,734445	14981
Polygone ZM	El Gammas	6,579479	44353
Polygone ZM	Ziadia	6,331345	41191
Polygone ZM	El Kantara	2,973998	30457
Polygone ZM	Sidi Mabrouk	5,31912	72495
Polygone ZM	Bellevue	3,793055	40368
Polygone ZM	Kitouni	5,648241	35646
Polygone ZM	Boudraa Saleh	5,168551	54140
Polygone ZM	05 Juillet	12,403337	27922
Polygone ZM	Les Muriers	10,856194	409450

Source : RGPH 2008, actualisé en 2012 (Auteure sous ArcGIS)

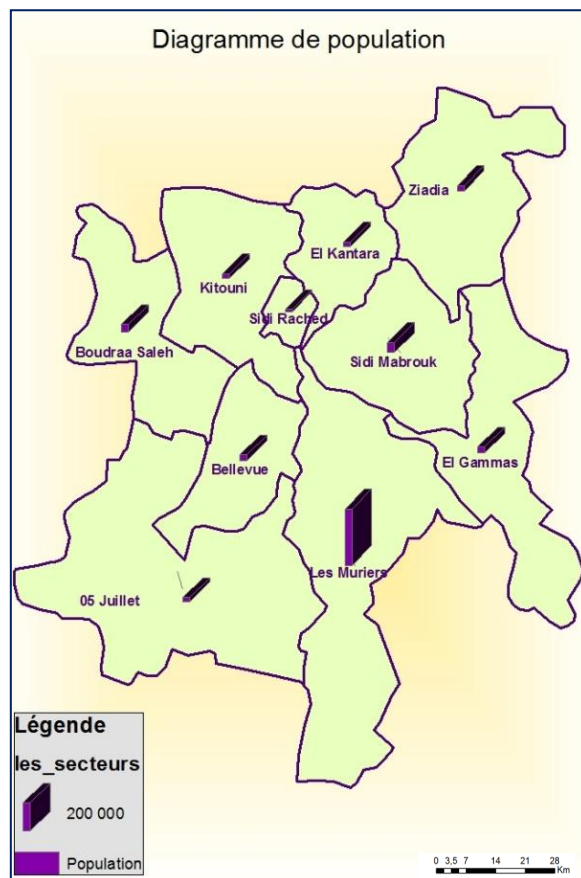


Figure VII.85: Le nombre de la population

Elaboration auteure (ArcGIS et Global Mapping2018)



Figure VII.86: Les diagrammes de la population (ArcGIS et Global Mapping2018)

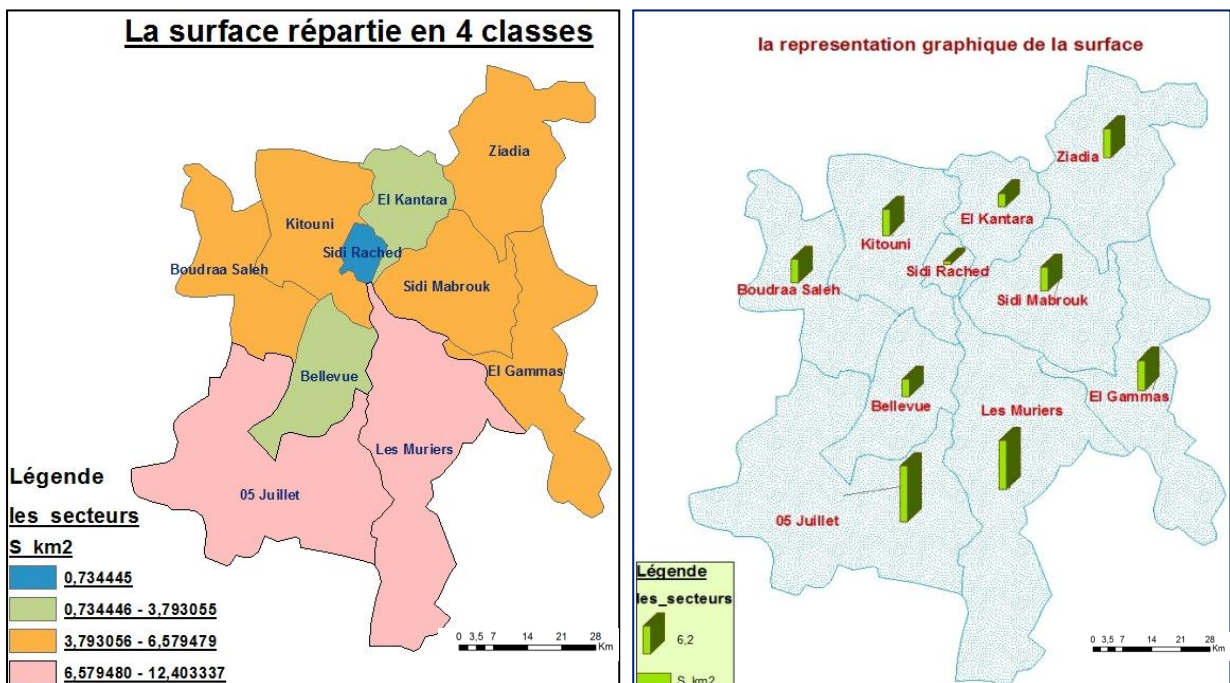


Figure VII.87: Les classes de surface (Geoda)

Donc les grappes sont les sous groupes, pour notre cas se sont les secteurs ou à l'intérieur des grappes on tire notre échantillon.

A la différence des deux méthodes précédentes (simple et stratifié) l'échantillonnage par grappe présente deux avantages majeurs:

1. Il n'est pas nécessaire de disposer d'une base de sondage¹⁰⁸ complète et de bonne qualité: il suffit de choisir un principe qui permet le découpage de la population.
2. Il est moins coûteux en temps et en argent car il ne nécessite pas de parcourir toutes les grappes.

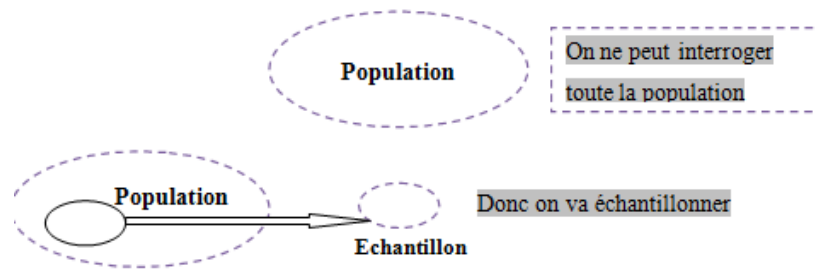


Figure VII. 88: L'échantillon de la population(Auteure)

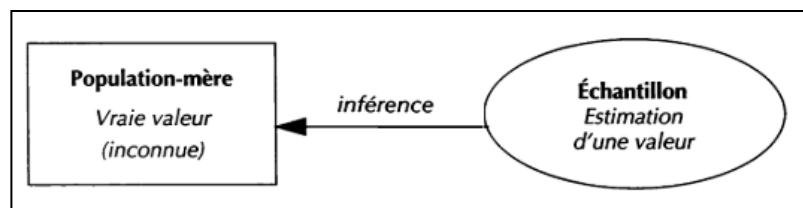


Figure VII. 89: Schéma présenté par Oliver martin¹⁰⁹

L'inférence est un terme qui désigne le passage du particulier (échantillon) au général (population). L'objectif de l'enquête doit être : clair, bien ciblé et opérationnel.

2.1.2 Taille de l'échantillon

N = taille de la population, e = marge d'erreur (pourcentage sous forme décimale) ,

$z = z$ correspondant à la marge d'erreur e en forme décimale, p = écart type (0,5)

z -score est le nombre d'écarts standard d'une proportion donnée par rapport à la moyenne. Pour notre cas :

$e = 95\%$, $Z = 1,96$ (suivant le tableau statistique)

Tableau VII.20:Le nombre d'habitant

¹⁰⁸Un sondage est une enquête sur une fraction de situations, choisies parmi toutes les situations possibles.

¹⁰⁹ Schéma confectionné par olivier martin dans son ouvrage l'analyse des données quantitatives.

	Nombre de population 2008	Nombre de population 2016
Commune de Constantine	418 672h	475 510h
Secteur Sidi Rachad	53158 h	54 226

$$\text{Taille de l'échantillon} = \frac{\frac{z^2 \times P(1-P)}{e^2}}{1 + \left(\frac{z^2 \times P(1-P)}{e^2 N}\right)}$$

Après un calcul, le nombre est de 318 unités, donc la taille de notre échantillon, et la distribution des questionnaires est répartie sur les cinq districts du secteur Sidi Rached.

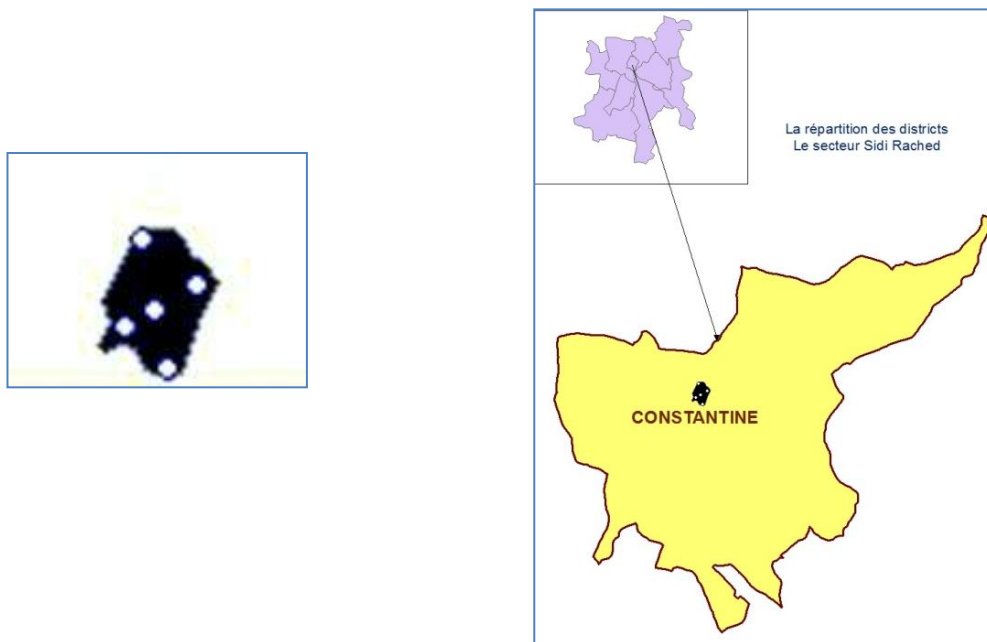


Figure VII.90: La position des districts de la délégation communale Sidi Rached

Après la distribution de 318 formulaires de questionnaire, nous avons récolté 267 questionnaires sur les cinq districts du secteur Sidi Rached. Le secteur réparti en vingt districts (OMS) nous avons divisé regroupé les districts pour avoir un nombre de cinq. Cet échantillon représentera la commune de Constantine.

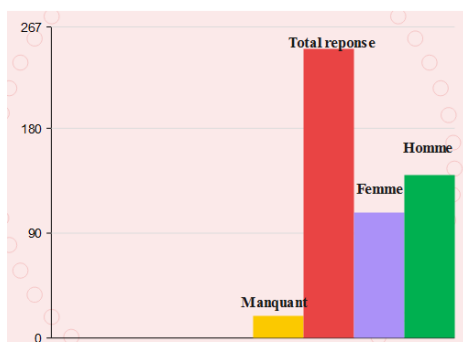


Tableau VII. 21: Le genre des questionnés

réponse	Fréquence	%
homme	140	52,4
femme	108	40,4

Total réponse	248	92,9
Manquant	19	7,1

Figure VII. 91: Le sexe des questionnés Source: Enquête, 2019

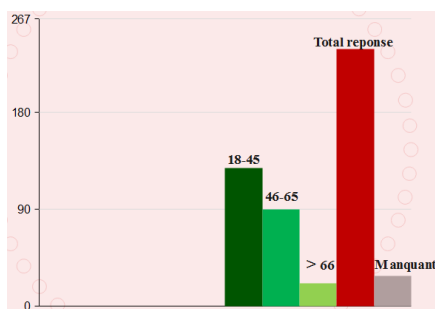


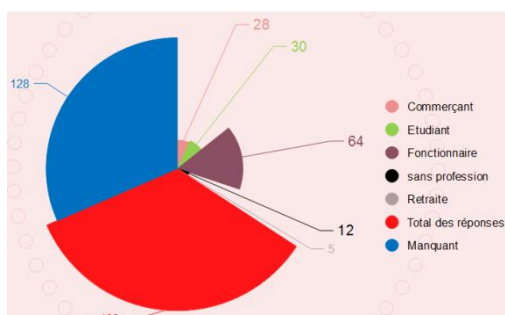
Tableau VII. 22: L'âge des questionnés

Réponse	Fréquence	%
18-45	128	47,9
46-65	90	33,7
66 et plus	21	7,9
Total réponse	239	89,5
Manquant	28	10,5

Figure VII.92: Catégorie d'âge

Source: Enquête, 2019

Tableau VII. 23: La profession du questionné



Réponse	Fréquence	%
Commerciant	28	10,5
Etudiant	30	11,2
Fonctionnaire	64	24
sans profession	12	4,5
Retraite	5	1,9
Total des réponses	139	52,1
Manquant	128	47,9

Figure VII. 93: La profession du questionné

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

Les tableaux (voir ci-dessus) nous affichent le sexe des questionnés, la catégorie d'âge ainsi que leur situation socio professionnelle. Presque la moitié n'a pas répondu à la question qui concerne le statut socioprofessionnel (d'après notre enquête, la cause de ce refus la peur par rapport à l'employeur...).

Pour la répartition des districts nous avons classé les districts déjà faits par l'OMS en cinq districts afin de faciliter le déplacement et suivre la mémé logique des grappes (Voir Tableau VII. 24).

Tableau VII. 24: Nombre de population

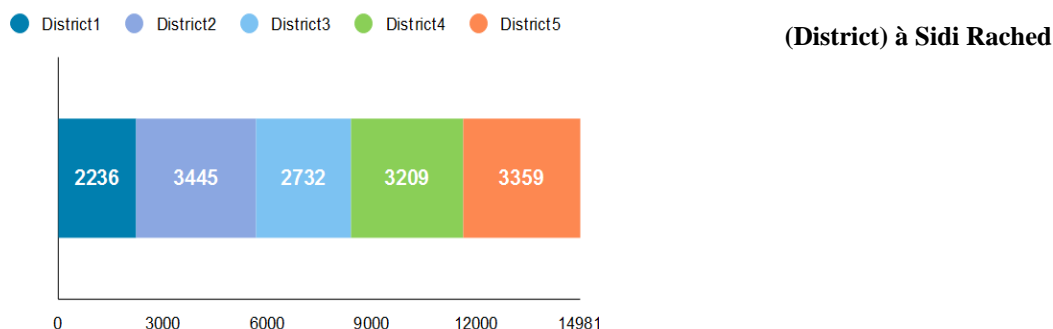


Figure VII.94: Répartition de la population dans les districts

2.1.3 Evaluation des PCD avec la méthode MATEA:

-Pour les années 2014 et 2018 (Plan quinquennal)

Pour appuyer notre investigation, nous procéderons à une analyse évaluative, et l'intégrer à une autre recherche multi-source pour apprécier la qualité de la situation des PCD à Constantine grâce à un système d'évaluation et/ou une matrice d'évaluation qui est la méthode MATEA, cette méthode pratique s'appuie sur des outils à l'image d'Excel et du schéma radar complémentaires aux modèles graphique. (Moufida Bourbia, 2011)

Nous avons procédé à l'échelle des cinq valeurs allant de 0 à 20, 0 nul, 5 très faible, 10 faible, 15 moyen, 20 bon.

Nous avons choisi l'année 2014 par connaissance des états des PCD (étant donné que cadre à la daïra donc j'assurais le suivi des PCD) et 2018, qui est une année après la nouvelle assemblée communale (mouvement électoral 2017)

District1	2236
District2	3445
District3	2732
District4	3209
District5	3359
Total	14981

j'étais
l'année

projets

Cette évaluation est basée sur l'avancement des projets dans le cadre des PCD, sur le volet physique (réalisation des travaux) et sur le volet financier (consommation du budget alloué) au cours des mois (Mars, Juin, Décembre) autrement dit la consommation de l'autorisation du programme (AP) ainsi que l'avancement physique voire la réalisation et la mise en œuvre des PCD. Le suivi et l'évaluation sont des éléments importants dans la gestion du projet.

3. Elaboration du questionnaire et outils de traitement des résultats:

3.1 Pertinences des critères du questionnaire :

Nous présentons d'abord quelques définitions :

-Définition d'une variable: « Une variable est une caractéristique ou un attribut d'un sujet ou d'un objet d'une population et dont la valeur varie à l'intérieur de limites, un indicateur qui mesure un aspect ou une dimension renvoyant à un concept particulier... ».

(Gumuchian, Marois and Fèvre, 2000) . Les variables sont exploitées afin de représenter les divers types de données que nous avons rassemblées. Une variable c'est la réponse à chaque question d'une enquête. Cependant on a trois types de variables:

- ✓ **Variable nominale:** caractérisée par le fait qu'il n'y a aucun ordre naturel. Exemple le sexe.
- ✓ **Variable ordinale:** classement selon un ordre exemple de 1 à 5 (pas du tout satisfait-satisfait-très satisfait..) l'échelle de Likert.
- ✓ **Variable échelle :** quantifier selon une échelle d'intervalle. Comme l'âge entre: 18-50 possède les propriétés de la nominale et l'ordinale.

-Définition d'indicateur: « Un indicateur est une valeur observée comme représentative d'un phénomène à étudier... » (Brunet et al, 1999)

-Définition d'un indice: il ne faut pas confondre un indice et un indicateur, selon Gumuch et al (2000) un indice est une mesure quantitative, une combinaison de deux ou plusieurs variables ou indicateurs.

-Définition d'un graphe: Une reproduction visuelle des données complexes d'une base de données, son objectif c'est faire ressortir les tendances et non les détails (Blanchet and Bulot, 2012).

Notre travail consiste à faire émerger à partir de l'expérience professionnelle vécue (ex chargée du suivi des PCD), des faits, observations et documents des éléments conceptuels. Pour cela après plusieurs tentatives de choix et après consultation d'un statisticien et des sociologues, nous avons opté pour la démarche de la traduction. En effet d'après Raymond-Alain Thietart (2014) cette démarche consiste principalement à relier un concept à une ou plusieurs éléments, donc du concept on tire les dimensions et de la dimension (critère) on tire les indicateurs puis les vérificateurs (questions) pour pouvoir mesurer le concept. Cette démarche comprend trois à quatre phases majeures comme le souligne le Schéma (voir ci-dessous)

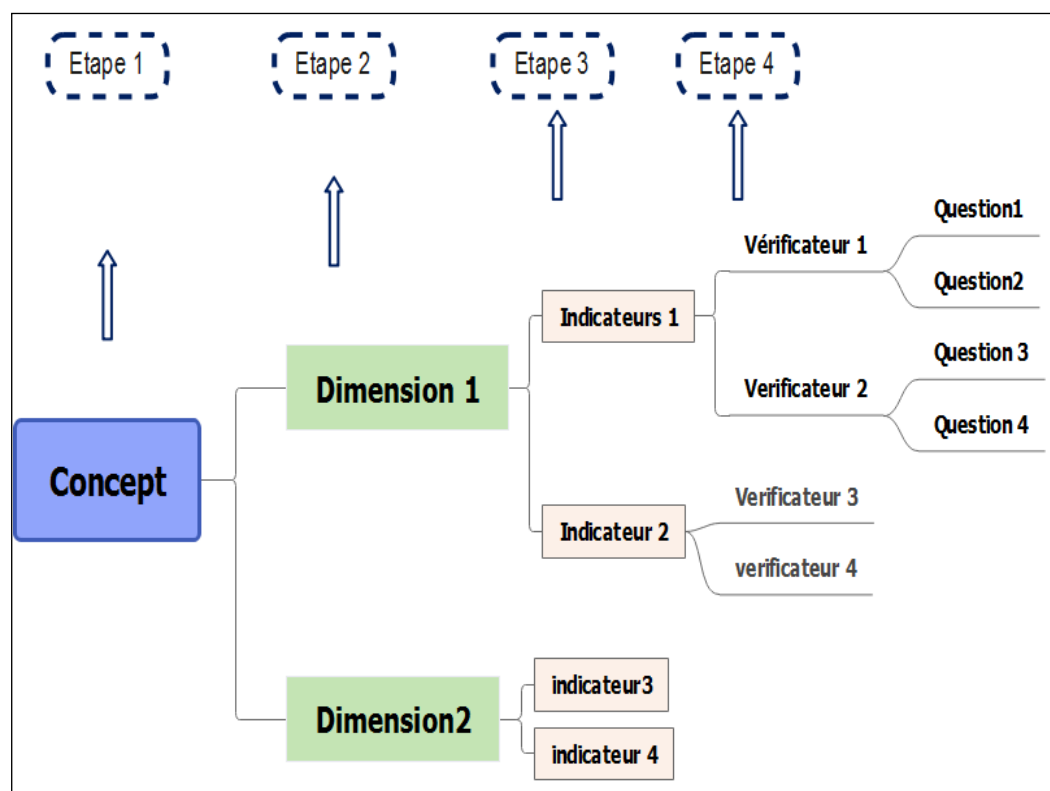


Figure VII.95: La démarche de la mesure d'après (Thiétart, 2014)
(Fait par l'auteure)

Le tableau (voir Figure VII.95) montre clairement l'aboutissement et le choix des questions à partir d'une méthode de traduction, en commençant par le concept pour arriver au vérificateur (question). En effet les champs ou concepts ont été développés, synthétisant en quelques sortes les principes des démarches participatives dans le cadre du plan communal de développement.

Pour un critère donné, les indicateurs sont ramenés à une même échelle et à un même axe de signification.

D'après la recherche de (Venne, 2011b) dans un document publié en 2002 (Des citoyens partenaires), l'OCDE¹¹⁰(organisation économique de coopération et de développement) décrit trois rangs essentiels d'implication des citoyens et cela par l'information, qui va de l'organisation vers le citoyen, de la consultation qui est bidirectionnelle, et la participation ou une implication citoyenne efficace dans le processus de décision et de gestion. Cette contribution nous a orientés pour déterminer et choisir les niveaux voire les champs (concepts).

¹¹⁰ : <http://www.oecd.org>

Grace au logiciel de statistique nous procéderons au croisement des variables (indicateurs) pour obtenir des indices et faire une triangulation des variables qualitatives et quantitatives.

Tableau VII.25: Les indices et dimensions du questionnaire
(Elaboration Auteure)

Source (Guillermo Mendoza & Macoum, 2000)

Champ (Concept)	Dimension (Critère)	Indicateur I	Vérificateurs	Code
Identification C1	-Identification du questionné	-Sexe -Age -Activité ou profession	-Vous êtes? -Quel âge avez-vous? -Quelle est votre profession?	C1I1 C1I2 C1I3
Participation & développement C2	-Le panel institutionnel et législatif -Les Lois et décrets, -Concertation. -Engagement par rapport aux tissus associatifs.	-La présence d'un comité de quartier -La connaissance de la loi de la commune et ses intérêts. -Lecture du Journal officiel -La participation à l'élaboration d'un programme de développement communal -La présence et l'assistance aux séances de délibérations publiques de projets locaux -Associer la population aux projets et soutenir les initiatives citoyennes. -Le déroulement des projets, en amont, pendant et en aval. -L'évaluation des projets communaux. -Des recommandations pour la réalisation des projets locaux. -La satisfaction personnelle envers sa commune. -Adhésion à une association.	-Un comité de quartier existe il dans votre secteur ? - Connaissez-vous la loi communale? -Vous lisez le journal officiel? -Vous connaissez un PCD? -Avez-vous participé à l'élaboration d'un PCD? -Avez-vous assisté aux séances de délibérations? -Pour réaliser un PCD est ce nécessaire de s'appuyer sur le citoyen? -La phase la plus importante dans un projet? -Des propositions de projets locaux? - Etes-vous satisfaits de ce que vous apportez à votre commune? - Etes-vous membre dans une association?	C2I1 C2I2 C2I3 C2I4 C2I5 C2I6 C2I7 C2I8 C2I9 C2I10 C2I11

<p>Communication</p> <p>C3</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Modes de diffusion et de transmission -Implication du citoyen -Circulation de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> -La concertation à l'échelle locale. -Le partage des idées et l'échange mutuel entre élu et citoyen (habitant). -Engagement personnel et l'implication citoyenne via le secteur. -La manière de consulter les autorités -La diffusion et la communication des programmes communaux. -Les moyens financiers de la commune -La gestion de la commune relative à l'urbanisme. -Les préoccupations majeures par rapport aux infrastructures et aux aménagements. -Audiences. 	<ul style="list-style-type: none"> -Existe t- il une concertation locale? -Comment est le partage des idées et d'informations entre citoyens et élus? -Comment est, l'engagement du citoyen envers sa commune? -Comment transmettre vos doléances? -Est-ce que vous êtes au courant du budget? - Comment trouvez-vous la gestion de votre commune, ou secteur? -Quelles sont vos préoccupations? -Quel est le mode de communication et diffusion des projets? -avez-vous fait une demande d'audience pour parler d'un projet? 	<p>C3I1</p> <p>C3I2</p> <p>C3I3</p> <p>C3I4</p> <p>C3I5</p> <p>C3I6</p> <p>C3I7</p> <p>C3I8</p> <p>C3I9</p>
<p>L'évaluation Et le numérique</p> <p>C4</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Connaissance du territoire -L'outil informatique - Suivi et évaluation avec l'outil numérique 	<ul style="list-style-type: none"> -Le motif de présence sur le territoire. -Les limites géographiques de la commune. -La manipulation des outils numériques. -Une transparence numérique et l'obligation. d'afficher les programmes sur le Net. -Une lecture prospective du secteur voire de la commune. -Création d'un support de représentation. cartographique du territoire pour le débat. -L'appropriation de l'espace. -Evaluation d'un projet. 	<ul style="list-style-type: none"> -Est ce que la loi exige une évaluation des projets communaux? -Quelle est la raison de votre présence? -Quelles sont les limites géographiques de votre commune? -Est-ce que vous utilisez les outils informatiques - Connaissez-vous des notions de cartographie? -Comment nait une décision pour réaliser un projet local? -Mettre le programme sur le Net? -Quel est le degré d'appropriation de votre espace? votre commune? - Comment imaginez-vous votre commune dans 10 ans? 	<p>C4I1</p> <p>C4I2</p> <p>C4I3</p> <p>C4I4</p> <p>C4I5</p> <p>C4I6</p> <p>C4I7</p> <p>C4I8</p> <p>C4I9</p>

3.2 Les outils opérationnels:

L'évaluation est basée sur une enquête in-situ au niveau du secteur sidi Rached, avec la méthode de traduction et une approche hypothético déductive, une analyse multi critère descendante (AMD) appuyée sur un questionnaire adressé à la société civile, accompagné d'une entrevue avec les responsables des administrations et les agents locaux de la commune. Pour approfondir la recherche sur les PCD on a procédé à une évaluation des situations physiques et financières des PCD s'étalant entre 2014 à 2018.

Après calcul de l'échantillonnage avec la formule mathématique citée en haut, nous avons obtenu un score de 318, et nous avons pu distribuer 267 formulaires.

Le questionnaire traduit en formulaire grâce au logiciel SPHYNX (voir annexe B) et après collecte on a procédé au dépouillement avec le même logiciel.

Pour le traitement du questionnaire, on a fait une formation minutieuse sur la maîtrise du logiciel professionnel de statistique pour les sciences sociales (SPSS), étalée sur deux sessions et deux niveaux.

La formation était assurée par un statisticien qui nous a d'abord inculqué la compréhension et la maîtrise de quelques fonctions en statistiques descriptives, pour pouvoir par la suite coder et recoder les réponses, croiser les variables (indicateurs), pondérer à chaque fois les données et aussi pouvoir tester nos hypothèses.

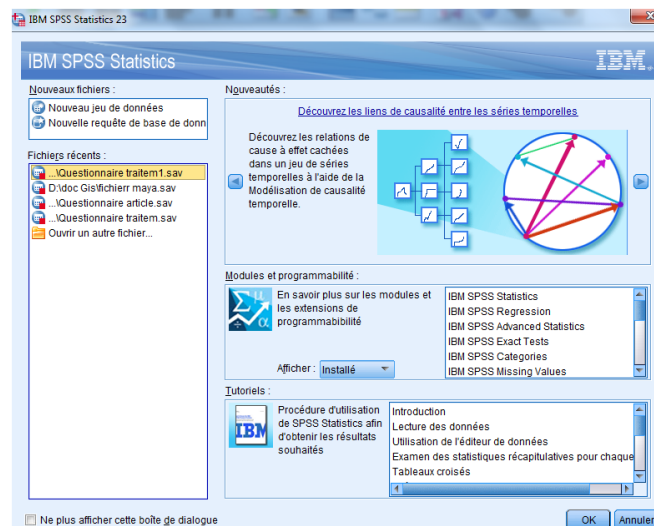


Figure VII. 96: Interface du logiciel SPSS

Aussi on a traité nos résultats avec le logiciel ZENPLOT (une version qui a expiré) mais qui nous a beaucoup servi pour l'évaluation des situations du PCD.

On a aussi fait une formation sur le logiciel ARCGIS, le logiciel de traitement thématique des cartes géographiques, des rasters et vecteurs pour pouvoir établir nos cartes

nous-mêmes. En effet c'est un logiciel qui ouvre des volets très intéressants sur la télédétection qui est utile pour tout aménageur, géographe, architecte, médecin... et on pense à poursuivre notre recherche scientifique dans ce créneau.

D'autres logiciels de traitement (Mindview, Edrawmax, Géoda, ABC...) nous ont servi pour confectionner des schémas explicites et actualisés et aussi la réalisation des cartes thématiques ou mentales.

Aussi Mendeley le logiciel de traitement bibliographique nous a été d'une assistante efficace pour la sélection de notre documentation (note, passages, citations...)

Aussi dans la partie théorique nous avons procédé à l'évaluation des expériences et projet avec la méthode SWOT afin de faire ressortir les points forts et faibles, maximiser les forces, minimiser les faiblesses ainsi éviter les menaces et aléas dans nos recommandations.

Conclusion

Ce chapitre sera axé sur la présentation des principaux champs sur lequel a porté notre travail de terrain et a permis de mettre au clair nos choix relatifs au cas d'étude et aux options méthodologiques. Nous avons donc centré nos propos sur la construction du cadre opératoire de la thèse.

Le cadre géographique, socio-économique et urbanistique constitue un volet important pour resituer la portée des modes de gestion communale et leurs rapports à l'environnement social. A travers son PCD, la commune de Constantine constitue un champ adéquat pour analyser et évaluer la question de l'implication citoyenne.

L'échantillonnage obéit également à une rationalité consacrée, permettant de crédibiliser les résultats et de valider les conclusions. 267 réponses sur les 318 formulaires du questionnaire distribués, constituent une marge acceptable pour entamer le travail de dépouillement.

L'élaboration du questionnaire a suivi une approche s'appuyant sur des critères pertinents en relation avec les concepts de participation, de communication et d'évaluation.

Le traitement des résultats a été opéré par le recours à des outils et des méthodes appropriés facilitant leurs représentations et leurs lectures.

CHAPITRE VIII: TRAITEMENT & INTERPRETATION DES RESULTATS

Introduction:

Le dépouillement, le traitement, explication et interprétation des résultats de l'enquête auprès des acteurs seront présentés selon la structure expliquée dans le chapitre précédent. (Voir le Tableau VII.25): Les indices et dimensions du questionnaire. Ainsi, nous nous employons à un traitement des réponses selon les catégories (mentionnées comme concepts).

Ainsi, les réponses obtenues aux questions posées aux panels, correspondent aux critères et aux indicateurs prédéfinis. Dans le principe, nos attentes par rapport aux rebondissements doivent nous fournir de la matière pour pouvoir élaborer une évaluation du degré d'implication citoyenne dans la réalisation des PCD de la commune de Constantine.

Les champs essentiels qui ont guidé l'élaboration du questionnaire seront donc les bases du traitement des informations récoltées. Ainsi, le traitement graphique des résultats et les commentaires concerneront chaque indicateur. Ensuite chaque champ (concept) (participation et développement, communication, évaluation et le numérique) fera l'objet d'une interprétation selon un exercice de recoupement des résultats.

1. Le champ C2 participation & développement:

Nous procédons à la création de simple table de fréquences, avec l'option statistique de base : le tableau de fréquence et de pourcentage et le graphe.

C2II: Avez-vous un comité de quartier?

Tableau VIII.26: L'existence d'un comité de quartier

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	116	43,4
Non	143	53,6
Total des réponses	259	97,0
Manquant	8	3,0

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

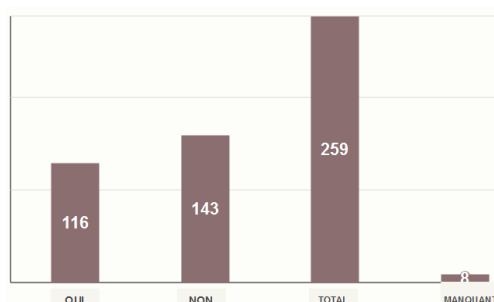


Figure VIII.97: L'existence d'un comité de quartier

Commentaire: Sur 259 réponses, 143 parmi les répondants affirment l'inexistence d'un comité de quartier, et 116 avancent l'existence d'un comité, 8 est le nombre des manquants¹¹¹ ceux qui n'ont pas répondu à cette question. **La couverture associative n'est pas exhaustive.**

C2I2: Avez-vous lu la loi de la commune?

Tableau VII.27 La lecture de la loi communale

Réponses	Fréquence	Pourcentage
Oui	35	13,1
Non	135	50,6
Je ne connais pas	88	33,0
Total des réponses	258	96,6
Manquant	9	3,4

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

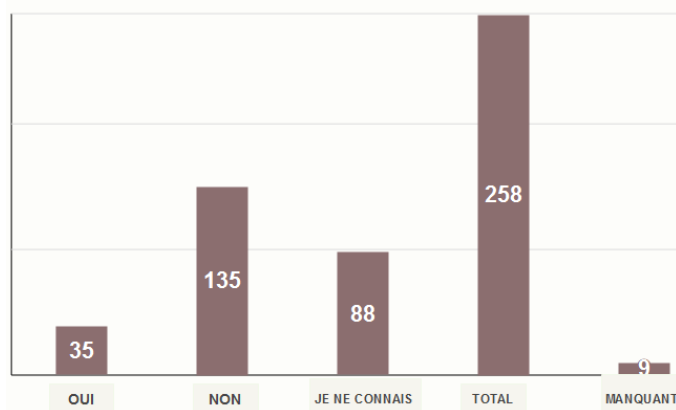


Figure VIII.98: La lecture de la loi communale

Commentaire: sur 258 réponses, 135, plus de la moitié des questionnés ne lit pas la Loi de la commune, et 35 seulement sont au courant de cette Loi, alors que 88 répondants

¹¹¹ Les données manquantes ou non valides sont trop fréquentes. Les répondants peuvent refuser de répondre à certaines questions, ne pas connaître la réponse ou donner une réponse dont le format est inattendu. Si nous ne filtrons pas nos données les résultats risquent d'être imprécis.(selon le guide du SPSS help).

ne connaissent même ce que signifie la Loi de la commune et les manquants au nombre de 9 ont refusé de donner leurs réponses.

C2I3: Lisez-vous le journal officiel?

Tableau VIII.28: La lecture du journal officiel

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Jamais	104	39,0
Rarement	77	28,8
Occasionnellement	63	23,6
Très souvent	18	6,7
Total des réponses	262	98,1
Manquant	5	1,9

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

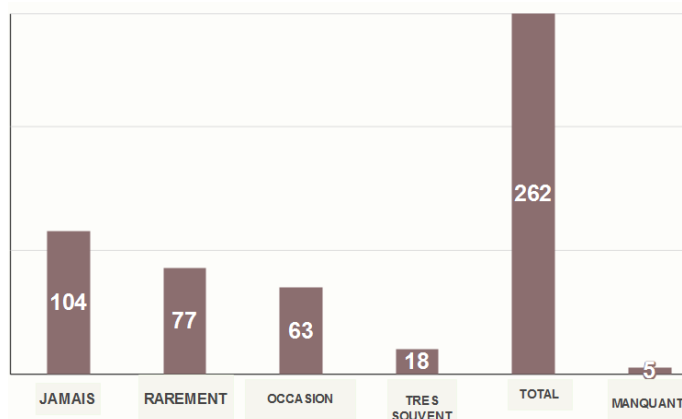


Figure VIII.99: La lecture du journal officiel

Commentaire: Presque 104 des questionnés (sur les 262) n'ont jamais lu le journal officiel, 77 lisent rarement et 63 des répondants le lisent par occasion par exemple pour voir les décrets ou les Lois qui les intéressent (grille des salaires, rémunération..) 18 lisent le journal officiel très souvent, presque 7% qui pratique la lecture du journal et 5 n'ont pas répondu à la question. **C'est un signe très fort de non implication du citoyen aux Lois et textes réglementaires.**

C2I4 : Connaissez-vous un programme communal de développement?

Tableau VIII.29: La connaissance des PCD

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	38	14,2
Non	192	71,9
Autre	30	11,2
Total des réponses	260	97,4
Manquant	7	2,6

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

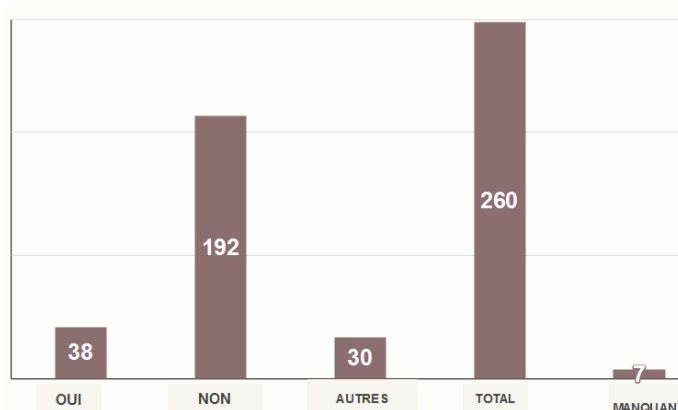


Figure VIII. 100: La connaissance d'un PCD

Commentaire: Un taux très élevé de la catégorie qui ne connaît pas le programme communal de développement, sur 260 réponses, le nombre de 192 ignore ce programme, et seulement 38 sont au courant, presque 3% n'ont pas répondu. **Ce qui signifie que le citoyen est hors champ de ce qui se passe dans son secteur.**

C2I5: Avez-vous participé à l'élaboration d'un PCD?

Tableau VIII.30: Participation au PCD

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Pas du tout	211	79,0
Cela dépend	34	12,7
Plutôt oui	9	3,4
Tout à fait	6	2,2
Total des réponses	260	97,4
Manquant	7	2,6

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

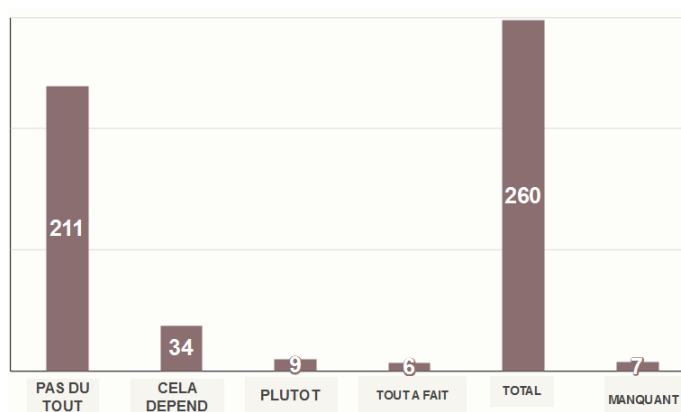


Figure VIII.101: Participation au PCD

Commentaire: Sur les 260 réponses validées (7 manquant n'ont pas répondu), 211 affirment qu'ils n'ont jamais participé à l'élaboration d'un programme de développement et seulement 6 ont participé, 34 participent selon l'état ou l'événement. **Ce qui signifie que le concerné (l'utilisateur) n'est pas au centre de l'élaboration et de réalisation des programmes et projets.**

Cela confirme notre hypothèse que le citoyen ne participe pas au programme du développement communal de son secteur.

C2I6: Avez-vous assisté aux séances de délibération des PCD?

Tableau VIII.31: Assistance aux délibérations

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	44	16,5
Non	209	78,3
Total des réponses	253	94,8
Manquant	14	5,2

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

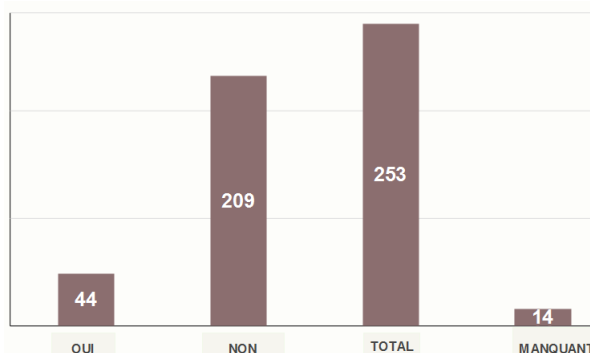


Figure VIII.102: Assistance aux séances de délibérations des PCD

Commentaire: Sur les 253 (14 manquant, pas de réponse) 209 affirment leur non assistance aux séances de délibérations des PCD par contre 44 confirment leur assistance.

Ce qui signifie une non transparence et la non implication des citoyens dans les délibérations.

Cela confirme notre hypothèse que le citoyen ne participe pas au programme du développement communal de son secteur.

C2I7: Pour réaliser un PCD, est ce nécessaire de s'appuyer sur le citoyen?

Tableau VIII.32: S'appuyer sur le citoyen

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Sans importance	41	15,4
Peu important	38	14,2
Assez important	36	13,5
Très important	141	52,8
Total des réponses	256	95,9
Manquant	11	4,1

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

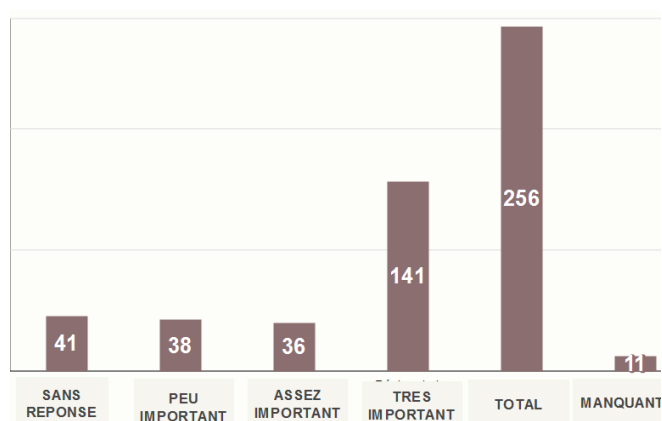


Figure VIII.103: S'appuyer sur le citoyen

Commentaire: Sur 256 questionnés (11 manquant, pas de réponse) plus de la moitié 141 répondent que s'appuyer sur le citoyen pour réaliser des projets est très important, par contre 41 avancent que c'est pas du tout important. **Ce qui signifie que le citoyen veut être l'acteur de son programme.**

C2I8: Selon vous quelle est la phase la plus importante dans un projet?

Tableau VIII.33: Le phasage du projet

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Avant	77	28,8
Pendant	103	38,6
Après	25	9,4
les 3	22	8,2
Total des réponses	227	85,0
Manquant	40	15,0

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

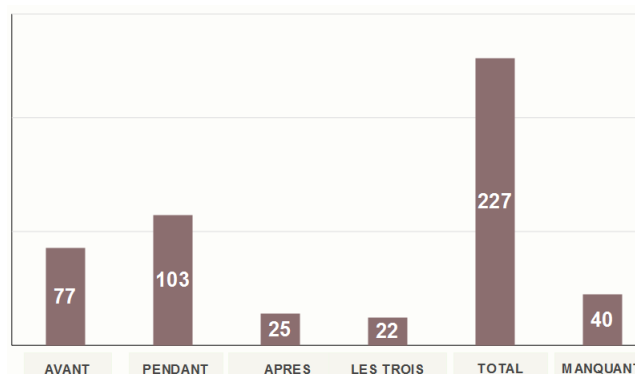


Figure VIII.104: Le phasage du projet

Commentaire: Sur 227 questionnaires (40 manquant, pas de réponse), presque la moitié des répondants 103 avancent que la phase la plus importante est pendant le projet, aussi les 77 pensent que la phase en amont est aussi importante, par contre un taux très réduit presque 22 affirment que les trois phases sont aussi importantes.

C2I9: Avez-vous des propositions pour la réalisation d'un projet au niveau de votre secteur ou commune?

Tableau VIII.34: Les propositions

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Création des comités de quartier	11	4,1
Consulter les habitants	19	7,1
Bonne analyse du site et projet moderne	8	3,0
Création de l'espace extérieur du pjt	12	4,5
Gestion des déchets	4	1,5
Total des réponses	54	20,2
Manquant	213	79,8

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

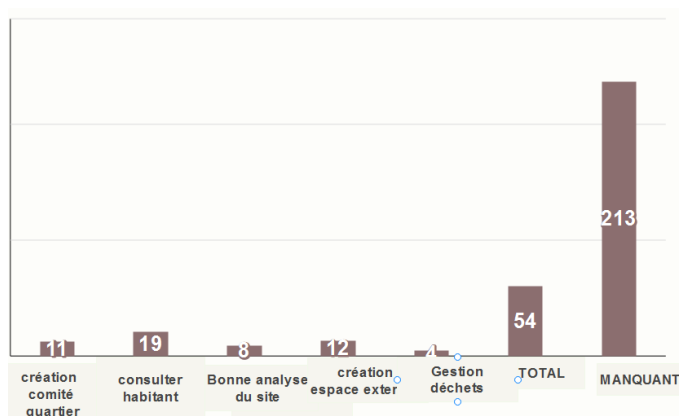


Figure VIII.105: Les propositions

Sur 54 répondants on a cinq propositions émises par les questionnés, dont 19 demandent la consultation des habitants pour réaliser les projets, 12% veulent des espaces extérieurs autour du projet et 11 affichent leur intérêt quant à la création des comités de quartier, et seulement 12 pour la gestion des déchets ainsi qu'une bonne analyse du site avec des projets modernes. 213, presque 80% n'ont pas apporté réponse à cette question (manquant).

C2I10: Etes vous satisfaits de ce que vous apportez à votre commune?

Tableau VIII.35: La satisfaction via la commune

Réponse	Fréquence	Pourcentage
pas du tout satisfait	128	47,9
plutôt pas satisfait	40	15,0
plutôt satisfait	46	17,2
tout à fait satisfait	32	12,0
Total des réponses	246	92,1
Manquant	21	7,9

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

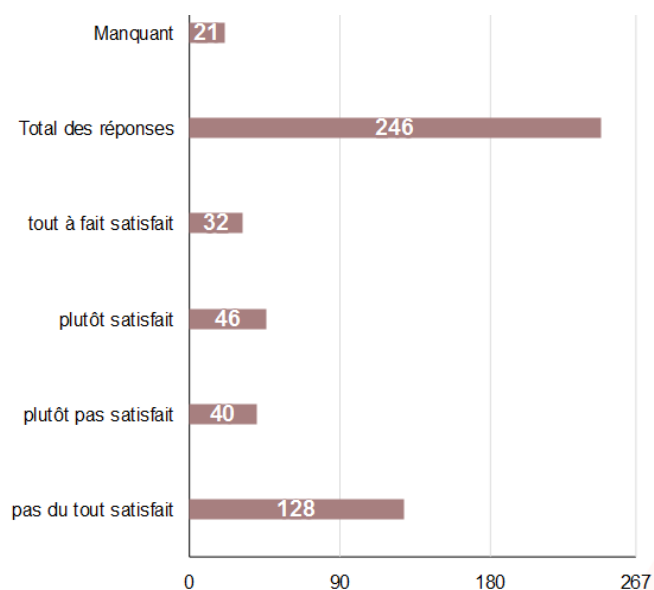


Figure VIII.106: La satisfaction via la commune

Commentaire: Sur 246 répondants (21 manquant, n’ont pas répondu à cette question) 128 affirment qu’ils ne sont pas satisfaits à ce qu’ils apportent à la commune, et 12 seulement sont très satisfaits. **Un signe très fort pour un vouloir faire.**

C2I11: Etes vous engagés dans une association?

Tableau VIII.36: L’engagement dans des associations

Réponse	Fréquence	Pourcentage
oui	51	19,1
non	183	68,5
plus qu’une	18	6,7
Total des réponses	252	94,4
Manquant	15	5,6

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

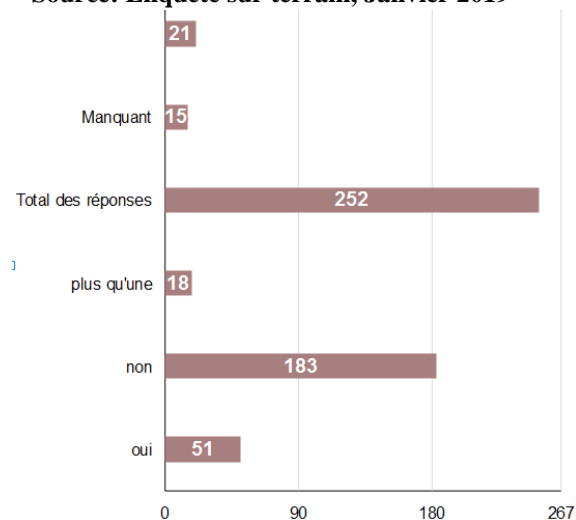


Figure VIII.107: L’engagement dans des associations

Commentaire: Pour l'engagement au sein des associations sur 252 réponses, plus de 183 affirment leur non engagement et adhésion aux associations, par contre 61 se sont montrés présents a cet engagement et même très actifs. 15 n'ont pas répondu (manquant).

Synthèse schématisée du champ C2.

La figure (voir Figure VIII.108) est une représentation récapitulative des critères du champ de communication et de développement C2 dont: 1 faible, le 2 moyen, 3 Bon.

Le citoyen veut être acteur de son projet, mais sa méconnaissance envers les textes et Lois le laisse inactif, impuissant, ne s'implique pas dans son secteur via les projets locaux et le développement de sa commune.

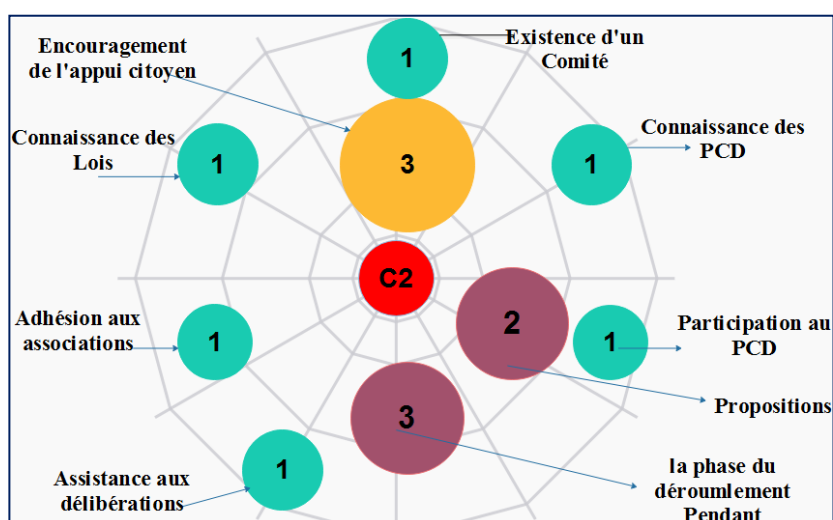


Figure VIII.108: Synthèse schématisée du champ C2 (auteure)

2. Le champ C3 Communication:

C3II: Existe t-il une concertation locale?

Tableau VIII. 37: La concertation locale

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Jamais	119	44,6
rarement	60	22,5
Occasionnellement	37	13,9
Assez souvent	7	2,6
Très souvent	18	6,7
Total des réponses	241	90,3
Manquant	26	9,7

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

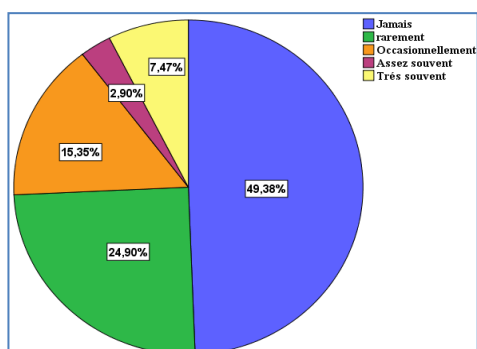


Figure VIII.109: La concertation locale

Commentaire: Sur 241 répondants (presque 10% manquant, n'ont pas répondu) presque la moitié des questionnés 119 affirment qu'il n'existe voire jamais de concertation locale et seulement 62 qui déclarent l'existence d'une concertation entre assez souvent et très souvent. **Cela signifie que les autorités locales n'impliquent pas les citoyens.**

Cela confirme notre hypothèse 1 que le citoyen ne participe pas au programme du développement communal parce qu'il n'y a pas de concertation.

C3I2: Le partage des idées et informations entre citoyens et élus, est?

Tableau VIII.38: Le partage des idées

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Mauvais	108	40,4
passable	34	12,7
moyen	38	14,2
bon	38	14,2
excellent	29	10,9
Total des réponses	247	92,5
Manquant	20	7,5

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

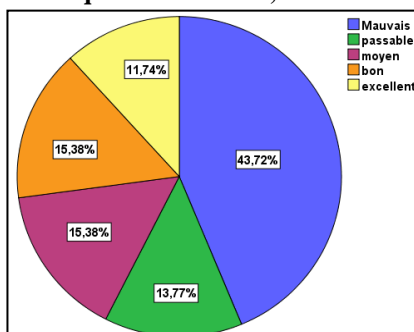


Figure VIII.110: Le partage des idées

Commentaire: Sur les 247 questionnés (20 manquant, aucune réponse) 108 affirment que le concept du partage d'idée entre le citoyen et l' élu est mauvais, seulement 67

déclarent qu'il est excellent et bon. **Cela signifie que le projet est réalisé sans consulter le citoyen.**

C3I3: Comment vous jugez le comportement ou engagement des citoyens envers leur commune ?

Tableau VIII.39: Le comportement du citoyen via sa commune

Réponse	Fréquence	Pourcentage
pas tout à fait satisfait	143	53,6
plutôt pas satisfait	42	15,7
plutôt satisfait	35	13,1
tout à fait satisfait	16	6,0
Total de réponses	236	88,4
Manquant	31	11,6

Source : Enquête sur terrain, Janvier 2019

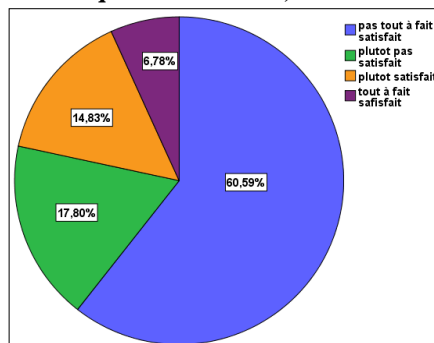


Figure VIII.111: Le comportement du citoyen via sa commune

Commentaire: Sur 236 questionnés (31 manquant, aucune réponse) plus que la moitié (185) affirment que le comportement du citoyen envers sa commune n'est pas satisfaisant et seulement 51 affichent la satisfaction. **Ce qui signifie que le citoyen est conscient de son comportement envers sa commune.**

- Par rapport à la responsabilité envers le secteur?

Tableau VIII.40: Le comportement par rapport à la responsabilité

Réponse	Fréquence	Pourcentage
mauvais	89	33,3
passable	60	22,5
moyen	38	14,2
bon	16	6,0
excellent	2	0,7
Total des réponses	205	76,8
Manquant	62	23,2

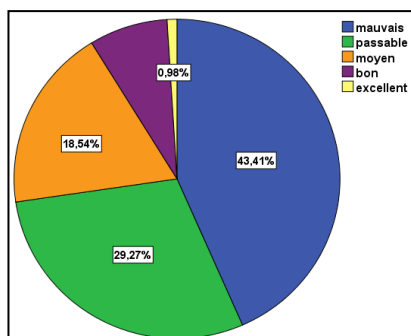


Figure VIII.112: Le comportement par rapport à la responsabilité

Commentaire: Par rapport à la prise de responsabilité sur les 205 réponses, 18 déclarent quelle est excellente, entre 89 et 60 affirment qu'elle est mauvaise, 60 moyennement et 62 manquant, aucune réponse.

- Par rapport à l'engagement personnel?

Tableau VIII.41: Le comportement par rapport à l'engagement personnel

Réponse	Fréquence	Pourcentage
mauvais	59	22,1
passable	65	24,3
moyen	47	17,6
Bon	16	6,0
Excellent	5	1,9
Total des réponses	192	71,9
Manquant	75	28,1

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

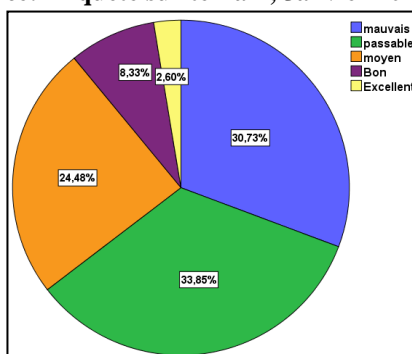


Figure VIII.113: Le comportement par rapport à l'engagement personnel

Commentaire: Par rapport à l'engagement personnel, sur 192 réponses, 59 déclarent qu'il est mauvais et 65 affirment qu'il est passable, par contre 21 déclarent que l'engagement est bon et même excellent donc une minorité. 75 n'ont pas répondu à cette question, presque 30%.

- Par rapport à l'implication aux décisions?

Tableau VIII.42: Le comportement par rapport à l'implication aux décisions

réponse	Fréquence	Pourcentage
mauvais	78	29,2
passable	48	18,0
moyen	43	16,1
Bon	13	4,9
Excellent	6	2,2
Total des réponses	188	70,4
Manquant	79	29,6

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

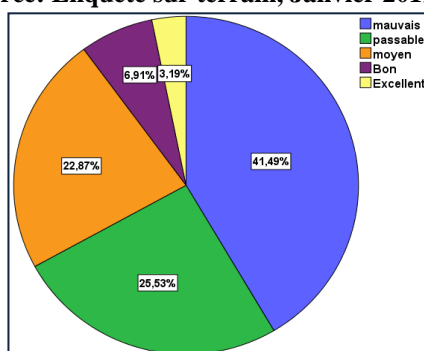


Figure VIII.114: Le comportement par rapport à l'implication aux décisions?

Commentaire: Par rapport à l'implication presque sur les 188 réponses, 78 affirment qu'elle est mauvaise et seulement 19 déclarent quelle est bonne, presque 30% de manquant, ils n'ont pas répondu. **Ce qui valide le résultat antérieur.**

Cela confirme notre hypothèse 1 que le citoyen ne participe pas au programme du développement communal. (N'est pas impliqué).

- Par rapport à l'intéressement au développement urbain local?

Tableau VIII.43: Le comportement via l'intéressement au développement urbain local

Réponse	Fréquence	Pourcentage
mauvais	63	23,6
passable	45	16,9
moyen	42	15,7
bon	21	7,9
excellent	12	4,5
Total des réponses	183	68,5
Manquant	84	31,5

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

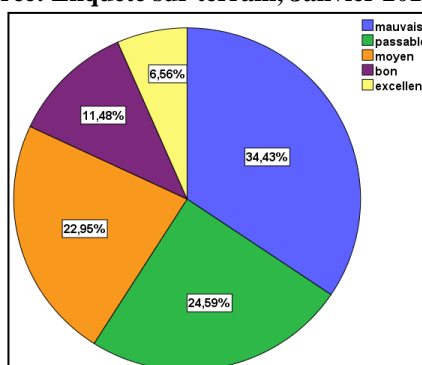


Figure VIII.115: Le comportement via l'intéressement au développement urbain local

Commentaire: Par rapport à l'intéressement au développement urbain local plus de 34% avancent un mauvais comportement. Presque 32% n'ont pas répondu, manquant. Ce qui signifie que le citoyen est désintéressé puisque il n'est ni consulté ni impliqué dans les prise de décision.

C3I4: Comment transmettez vous vos doléances?

Tableau VIII.44: Transmission des doléances

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Présence physique	126	47,2
Courrier simple	54	20,2
Courrier électronique	31	11,6
Intermédiaire	33	12,4
Total des réponses	244	91,4
Manquant	23	8,6

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

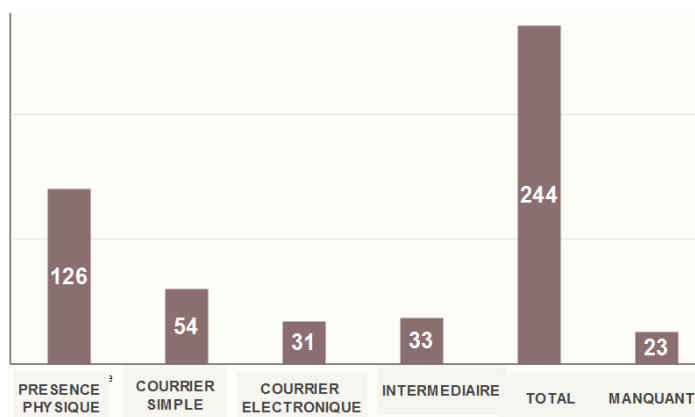


Figure VIII.116: Transmission des doléances

Sur 244 questionnés (23 manquant, aucune réponse) 126 préfèrent déposer eux même leurs doléances, 54 par voie postale, 31 par courrier électronique et 33 préfèrent suivre le chemin des intermédiaires, **un signe fort pour la prise de responsabilité quant ça concerne l'intérêt personnel.**

Tableau VIII. 45: Les moyens financiers de la commune

Réponse	Fréquence	Pourcentage
oui	62	23,2
non	78	29,2
je ne sais pas	102	38,2
Total des réponses	242	90,6
Manquant	25	9,4

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

C3I5: Pensez-vous que votre commune est bien dotée de moyens financiers ? riches?

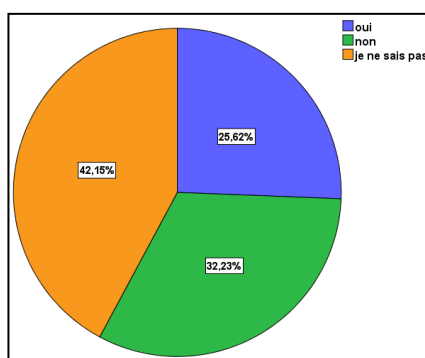


Figure VIII.117: Les moyens financiers de la commune

Commentaire: Sur 242 questionnés (25 manquant, n'ont pas répondu) 102 ne savent rien, et 78 affirment que leur commune n'est pas bien dotée de moyens financiers, 61 avancent que le budget est très suffisant. **Ce qui signifie que le citoyen n'a aucune**

information exacte sur la situation financière de sa commune, aucun bilan annuel n'est affiché, aucune transparence dans la gestion financière ou physique.

C3I6: Comment trouvez vous la gestion de votre commune, ou secteur?

Tableau VIII.46: La gestion de la commune

Réponse	Fréquence	Pourcentage
pas tout a fait satisfait	150	56,2
plutôt pas satisfait	47	17,6
plutôt satisfait	32	12,0
tout à fait satisfait	13	4,9
Total des réponses	242	90,6
Manquant	25	9,4

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

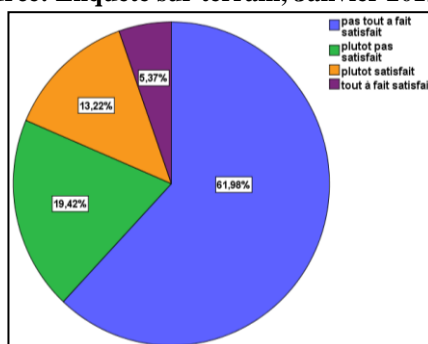


Figure VIII.118: La gestion de la commune

Commentaire: Sur 242 questionnés (25 manquant, n'ont pas répondu) 197 affirment que la situation relative à la gestion de leur commune n'est pas satisfaisante et seulement 45 déclarent la satisfaction. **Cela signifie l'échec des élus à gérer la commune.**

C3I7: Quelles sont vos préoccupations envers votre secteur ou commune?

Tableau VIII.47: Les préoccupations du secteur ou commune

Réponse	Fréquence	Pourcentage
beaucoup	83	31,1
pas beaucoup	62	23,2
peu	95	35,6
Total des réponses	240	89,9
Manquant	27	10,1

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

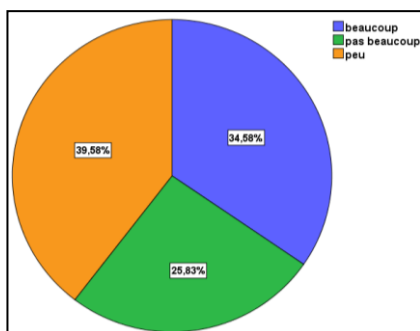


Figure VIII.119: Les préoccupations du secteur ou commune

Commentaire: Sur 240 questionnés (27 manquant, aucune réponse) 83 réclament qu'ils ont beaucoup de préoccupations et 95 ont peu de préoccupations, **un signe fort du désintéressement des citoyens parce qu'il n'est pas impliqué, ni consulté ni informé.**

Tableau VIII.48: Les préoccupations par rapport aux infrastructures

réponse	Fréquence	Pourcentage
mauvais	124	46,4
passable	55	20,6
moyen	23	8,6
bon	11	4,1
excellent	1	0,4
Total des réponses	214	80,1
Manquant	53	19,9

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

- Vos préoccupations en matière d'infrastructure?

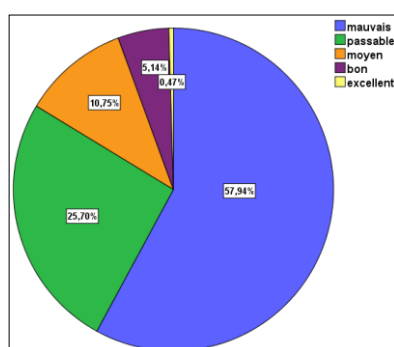


Figure VIII.120: Les préoccupations par rapport aux infrastructures

Commentaire: Ces préoccupations par rapport aux infrastructures sont très réduites, et peu de répondants s'intéressent, **cette section de la question précédente nous confirme la réponse.**

Tableau VIII.49: Les préoccupations par rapport aux aménagements

Réponse	Fréquence	Pourcentage
mauvais	105	39,3
passable	59	22,1
moyen	32	12,0
bon	9	3,4
Total des réponses	205	76,8
Manquant	62	23,2

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

- Vos préoccupations en matière d'aménagement?

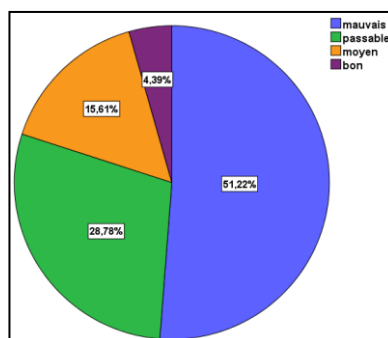


Figure VIII.121: Les préoccupations par rapport aux aménagements

Commentaire: Les résultats sont approximatifs en matière d'aménagement aux infrastructures, plus que la moitié avance son désengagement via les aménagements, 23% manquant, n'ont pas répondu.

C3I8: Quel est le mode de communication et de diffusion des projets?

Tableau VIII.50: Le mode de communication et de diffusion des projets

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Affichage au secteur	94	35,2
affiche publicitaire	28	10,5
internet	59	22,1
medias	31	11,6
autres	14	5,2
Total des réponses	226	84,6
Manquant	41	15,4

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

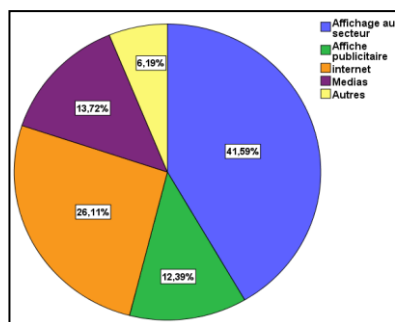


Figure VIII.122: Le mode de communication et de diffusion des projets

Commentaire: Sur 226 questionnés (41 manquant, pas de réponses) 94 affirment que la communication des projets se fait à travers l’affichage dans le secteur (APC et antennes) et 59 se penchent sur le Net, 59 par les médias et par les affiches publicitaires, **mais dans la réalité les projets communaux ne s’affichent pas sur le Web ce qui signifie que le citoyen n’est pas au courant des projets de sa commune.**

C3I9: Avez-vous fait une demande d’audience pour exposer un problème au niveau de votre secteur ou commune ? ?

Tableau VIII.51: Une demande d’audience

Réponse	Fréquence	Pourcentage
oui	42	15,7
non	120	44,9
jamais	72	27,0
Total des réponses	234	87,6
Manquant	33	12,4

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

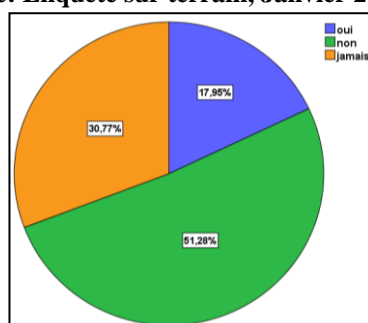


Figure VIII.123: Les demandes d’audience

Commentaire: Sur 234 questionnés (33 manquant n’ont pas répondu) plus que la moitié affirme qu’elle n’a jamais fait une demande d’audience pour exposer un problème relatif à leur secteur ou commune et 42 a répondu par oui, et qu’elle évoquait surtout des aménagements, parking voirie...

Synthèse du champ C3.

Le deuxième champ C3 de communication nous donne le résultat:

- Le citoyen n'est pas impliqué d'une façon efficace et opérationnelle.
- Le citoyen ne participe pas puisque la notion de concertation est absente malgré qu'elle soit très présente dans La loi communale et dans la constitution. (voir chapitre VI)
- L'intérêt personnel prime, le citoyen a affiché son désengagement quant aux préoccupations de son secteur en matière d'aménagement, d'infrastructure...
- La non transparence du budget, et le non partage entre élus et citoyen, poussent ce dernier au désintéressement malgré qu'il est conscient de son apport négatif pour sa ville.

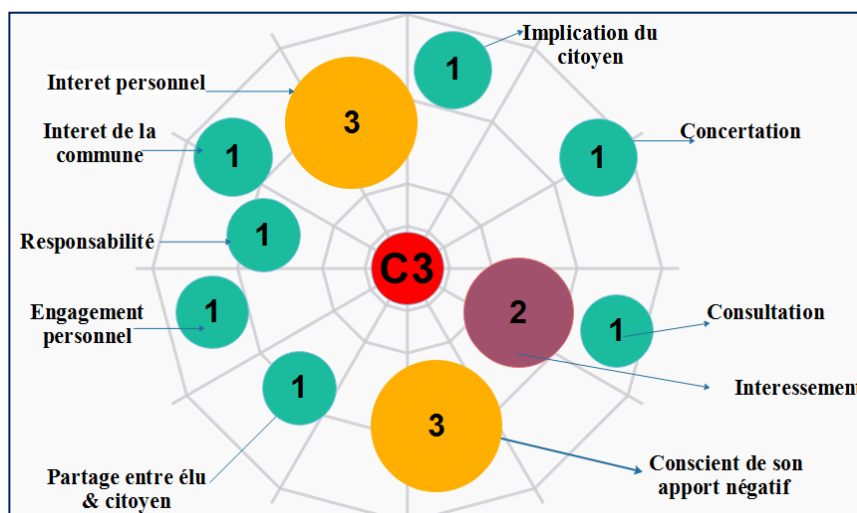


Figure VIII.124: Synthèse schématisée du champ 3

3. Le champ C4: L'évaluation & le numérique:

C4II: Est-ce que la loi exige une évaluation des projets communaux de la part des habitants?

Tableau VIII.52: Exigence d'évaluation

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	58	21,7
Non	63	23,6
je ne sais pas	135	50,6
Total des réponses	256	95,9
Manquant	11	4,1

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

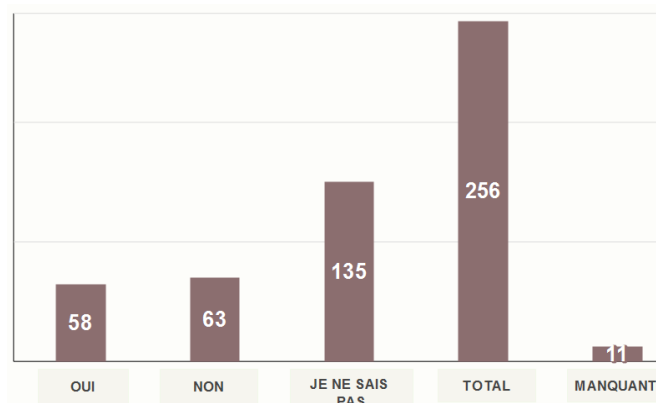


Figure VIII.125: Exigence d'évaluation

Commentaire: Sur 256 (11 manquant, pas de réponses) plus que la moitié, 135 des répondants avancent qu'ils ne savent rien et seulement 58 affirment que la loi exige l'évaluation des projets et 63 répondent négativement.

C4I2: Quel est le motif de votre présence ici?

Tableau VIII.53: Le motif de présence

Réponse	Fréquence	Pourcentage
travail	86	32,2
Hébergement	82	30,7
autre	32	12,0
hébergement+travail	33	12,4
Total des réponses	233	87,3
Manquant	34	12,7

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

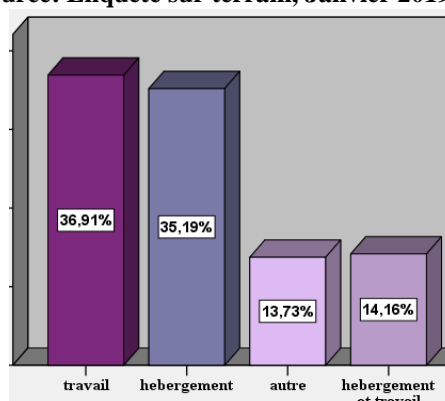


Figure VIII.126: Le motif de présence

Commentaire: Sur 233 réponses (34 manquant, pas de réponse) 86 travaillent, 82 sont des habitants de la commune de Constantine ce qui rend notre enquête plus efficace, puisque la pratique des lieux influence le comportement des habitants ou citoyens.

33 habitent et travaillent dans la commune.

C4I3: connaissez-vous les limites géographiques de votre commune?

Tableau VIII.54: Les limites géographiques communales

Réponse	Fréquence	Pourcentage
oui	149	55,8
non	99	37,1
Total des réponses	248	92,9
Manquant	19	7,1

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

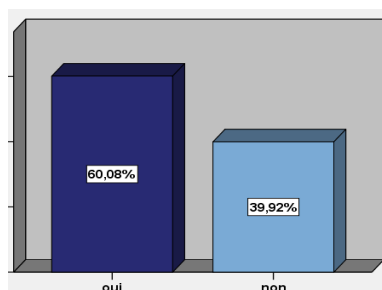


Figure VIII.127: Les limites géographiques communales

Commentaire: Sur 248 réponses (19 manquant, pas de réponse) 56% des répondants connaissent les limites géographiques de la commune et ils les ont même citées, 99 les ignorent.

C4I4: C'est facile pour vous de manipuler les outils numériques?

Tableau VIII.55: La manipulation des outils numériques

Réponse	Fréquence	Pourcentage
pas du tout	61	22,8
plutôt non	16	6,0
cela dépend	68	25,5
plutôt oui	52	19,5
tout à fait	53	19,9
Total des réponses	250	93,6
Manquant	17	6,4

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

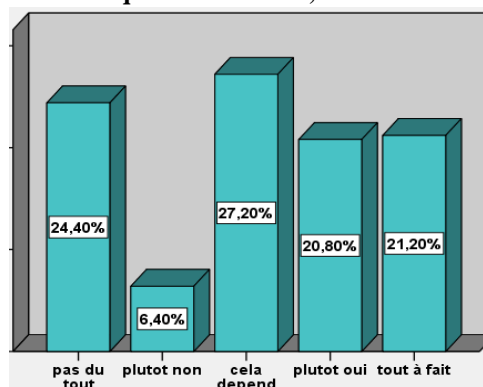


Figure VIII.128: La manipulation des outils numériques

Commentaire: Sur 250 répondants, (17 n'ont pas répondu) presque 77 affirment qu'ils ne savent pas manipuler les outils informatiques, 68 savent manipuler mais cela dépend des programmes, et 105 sont connaisseurs de l'outil informatique.

C4I5: Avez-vous quelques notions sur la gestion par cartographie?

Tableau VIII.56: La gestion par cartographie

Réponse	Fréquence	Pourcentage
pas du tout	112	41,9
plutôt non	26	9,7
cela dépend	48	18,0
plutôt oui	43	16,1
tout à fait	15	5,6
Total des réponses	244	91,4
Manquant	23	8,6

Source : Enquête sur terrain, Janvier 2019

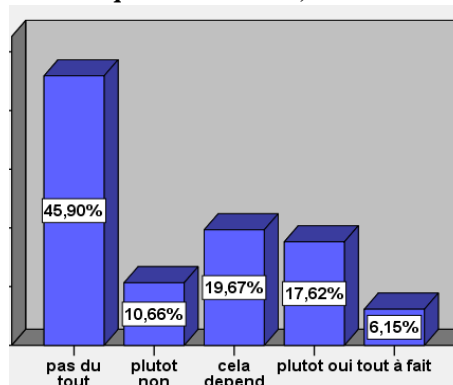


Figure VIII.129: La gestion par cartographie

Commentaire: Sur les 244 réponses (23 n'ont pas répondu) plus que la moitié des répondants 138 ne connaît pas la cartographie, qui est un outil de gestion très efficace et

qui facilite le déroulement des projets. Presque 25% y connaissent (la majorité des techniciens).

Tableau VIII.57: La naissance d'une décision

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Selon besoins des citoyens	46	17,2
Les principes de l'agenda 21	7	2,6
Selon budget	7	2,6
Suite aux manifestations citoyennes	4	1,5
Partage des idées	26	9,7
Les intérêts des responsables	2	0,7
Total des réponses	92	34,5
Manquant	175	65,5

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

C4I6: D'après vous comment naît une décision pour réaliser un projet local?

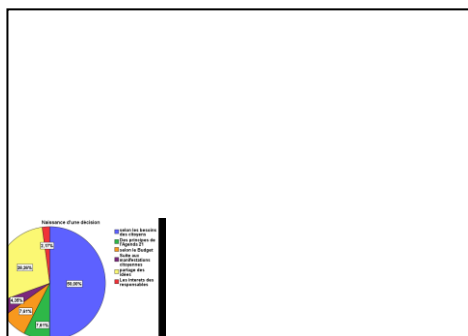


Figure VIII.130: La naissance d'une décision

Commentaire: Sur 92 réponses (175 manquant pas de réponse) 46 déclarent que la décision vient à partir des besoins du citoyen et 26, selon le partage des idées et seulement 7 par le financement, **ce qui signifie que le citoyen veut être au cœur de la bonne gestion d'un projet.**

Cela confirme notre hypothèse 2 que le partage des idées est liée directement au citoyen.

C4I7: Mettre les projets locaux sur le NET est?

Tableau VIII. 58: L'affichage des projets sur le Net

Réponse	Fréquence	Pourcentage
mauvais	32	12,0
passable	42	15,7
moyen	48	18,0
bon	70	26,2
excellent	50	18,7
Total des réponses	242	90,6
Manquant	25	9,4

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

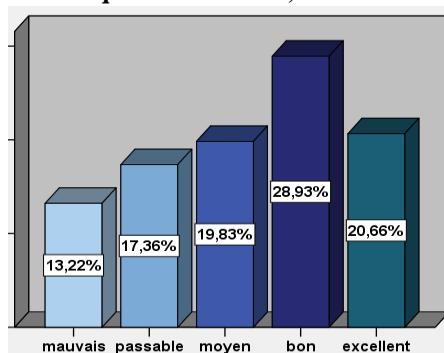


Figure VIII.131: L'affichage des projets sur le Net

Commentaire: Sur 242 réponses (25 manquant, pas de réponse) 120 sont pour l'affichage des programmes et projets sur le Net et que c'est très bon même pour une bonne transparence, presque 74 confirment que l'affichage des programmes sur le Net n'est pas du tout bon.

C418: Le degré d'appropriation de votre espace est?

Tableau VIII.59: Degré d'appropriation de l'espace

Réponse	Fréquence	Pourcentage
10%-40%	76	28,5
41%-70%	82	30,7
71%-100%	27	10,1
Total des réponses	185	69,3
Manquant	82	30,7

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

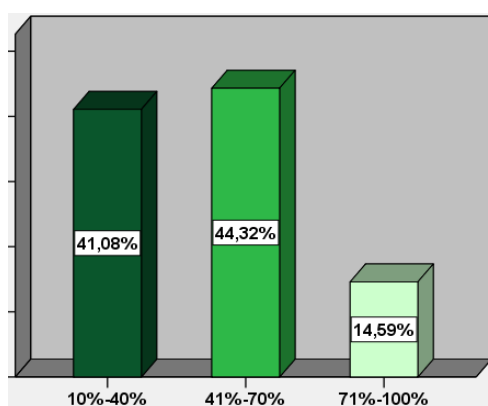


Figure VIII.132: Degré d'appropriation de l'espace

Commentaire: Sur 185 réponses (82 n'ont pas répondu) 82 leur degré d'appropriation est entre 41%-70% et seulement 27 entre 71% -100%

Le degré d'appropriation chez le citoyen est élevé, cela signifie que le citoyen s'approprie son espace, un signe fort pour le prendre en charge.

C4I9: Comment imaginez vous votre commune dans dix ans (10 ans)?

Tableau VIII.60: Lecture prospective de la commune

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Très excellent, la commune changera et deviendra mieux qu'en ce moment	39	14,6
La commune sera plus sécurisée dans tous les domaines	6	2,2
Cela dépendra des responsables et de leurs actions	9	3,4
la même si les hommes de politique ne changent pas	34	12,7
Un avenir incertain, ambigu et flou tout est dans le noir	21	7,9
Total des réponses	109	40,8
Manquant	158	59,2

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

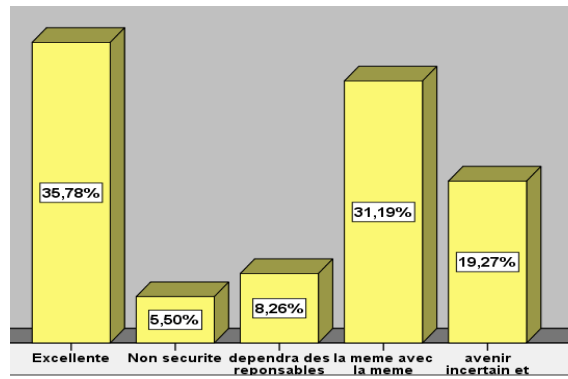


Figure VIII.133: Lecture prospective de la commune

Commentaire: Sur les 109 réponses (158 n'ont pas répondu) plus de 35% avancent une bonne situation et excellente même et 31% déclarent que la situation serait la même si la politique ne change pas, 21 avancent l'incertitude de l'avenir **un signe très fort de la liaison entre le développement et la politique.**

Cela confirme notre hypothèse 1 que le citoyen ne participe pas au programme du développement communal, parce que la consultation est absente.

Synthèse du champ C4.

Cette synthèse récapitule les résultats du champ 4 -l'évaluation et le numérique :

- Le citoyen ignore les Lois et textes régissant l'évaluation des programmes et projet.
- Le citoyen possède une parfaite connaissance des limites de sa commune.
- Il est un bon connaisseur de l'outil informatique mais plus que 75% ignorent la cartographie et ceux qui y connaissent sont des techniciens du domaine.
- Le citoyen avance que l'idée du projet vient selon les besoins du citoyen ainsi que le partage des idées.
- Le citoyen réclame la transparence, il est pour un affichage sur le Net.
- Le citoyen s'approprie son espace mais inefficacement.

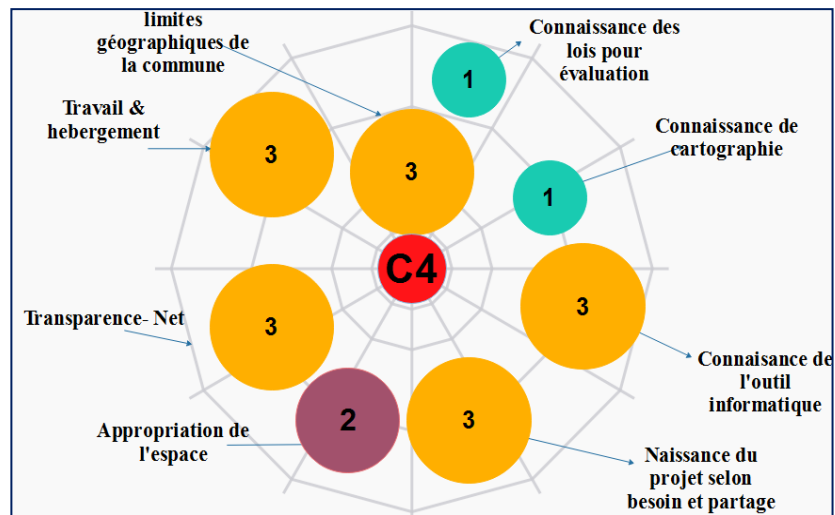


Figure VIII.134: Synthèse schématisée du champ C4 (auteure)

4. Analyse de la relation entre les variables:

4.1 Méthode de corrélation entre deux variables ¹¹²(croisement des variables)¹¹³

Pour comprendre pourquoi et comment certaines variables sont reliées entre elles, nous procéderons à une étude corrélationnelle au moyen des tests statistiques disponibles au sein du logiciel SPSS, et qui calcule les formules mathématiques relatives aux tests.

Nous emploierons une méthode d'analyse bi variée servant à croiser les variables dont l'objectif est de détecter l'existence ou pas d'une relation entre des variables (deux et plus)

4.1.1 La corrélation par échelle:

- Le partage des idées et la gestion de la commune.

¹¹² Les corrélations mesurent comment les variables sont liées ainsi que l'ordre de rang.

¹¹³ Les tableaux croisés (tableaux de contingence) affichent la relation entre plusieurs variables catégorielles (nominales ou ordinales), chaque cellule du tableau représentant une combinaison unique de valeurs. Les tests statistiques. déterminent l'existence d'une relation entre les variables d'un tableau.(dans un ou plusieurs champs).

Tableau VIII.61: La corrélation entre le partage des idées et la gestion communale

Corrélations			
		Partage des idées entre élus et citoyen	gestion de la commune
Partage des idées entre élus et citoyen	Coefficient de corrélation	1,000	0,175**
	SIG. (bilatéral)	.	0,007
Gestion de la commune	Coefficient de corrélation	0,175**	1,000
	SIG. (bilatéral)	0,007	.

** . La corrélation est significative au niveau 0,01

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

On peut dire qu'il ya une corrélation si le degré de signification (Sig) est inférieur à 0,05 (5%) le résultat statistique nous donne un Sig égal à 0,007 (0,7%) $0,007 < 0,05$

La corrélation existe, nous testerons et mesurerons son degré par le:

Test du coefficient de corrélation r: les formules mathématiques y afférentes sont programmées dans le logiciel qui procédera au calcul par une manipulation minutieuse.

$r = 0,175$ la relation est positive mais faible $0 < r \leq 0,4$

La sig égale à 0,007 largement inférieure au niveau de signification 0,05 l'hypothèse nulle H_0 est rejetée et l'hypothèse H_1 est retenue car la relation entre les deux variables est très significative **donc il existe une relation de dépendance et de causalité.**

Le partage des idées entre citoyens et élus est important pour la gestion de la commune dans les programmes des projets de développement locaux.

Donc la corrélation existe mais elle est faible.

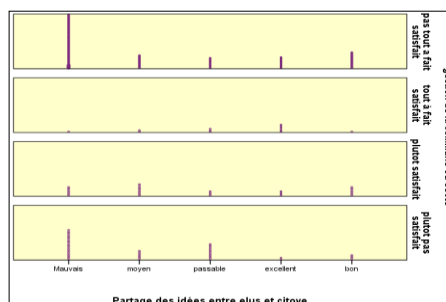


Figure VIII.135: Le partage des idées par échelle

On rejette l'hypothèse nulle et on maintient l'hypothèse H1.

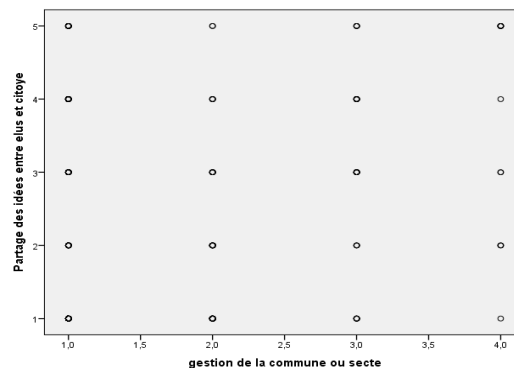


Figure VIII.136: Le croisement gestion-partage

4.1.2 Les variables nominales de notre recherche

➤ La lecture de la loi communale et la participation aux PCD:

H₀: Pas de relation entre la lecture de la loi et la participation aux projets.

H₁: il existe une relation entre les deux variables.

Faire relation d'indépendance et dépendance.

Tableau VIII.62: Tableau croisé¹¹⁴ Lecture loi communale * Participation PCD

		Participation PCD				Total
		Pas du tout	Cela dépend	Plutôt oui	Tout à fait	
Lecture loi communale	Oui	21	11	3	0	35
	Non	113	14	3	1	131
	Jene connais pas	70	8	3	5	86
Total		204	33	9	6	252

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

Tableau VIII.63: Tableau croisé :lecture communale* participation PCD

Tests du khi-deux		
	Valeur	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-deux de Pearson ¹²⁸	22,448 ^a	0,001
Rapport de vraisemblance	19,732	0,003
Association linéaire	0,084	0,772
N d'observations valides		252

¹¹⁴ Appelé aussi tableau de contingence.

La Sig=0,001 est une valeur largement inférieure à 5% l'hypothèse d'indépendance H_0 , des items de la lecture de la Loi et participation au PCD ne tient pas la route, n'est pas vraisemblable au seuil de 5% donc nous la rejetons pour accepter une hypothèse alternative H_1 , qu'il existe une association significative entre les deux variables (lecture de la loi et participation aux PCD) **donc, il existe une relation de dépendance.**

Donc nous confirmons notre hypothèse.

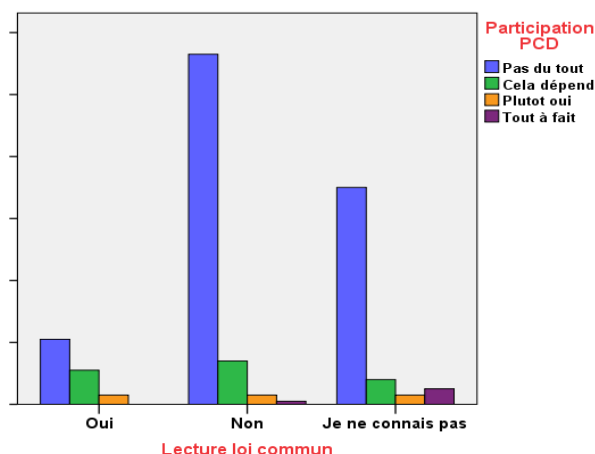


Figure VIII.137: Le croisement lecture de loi –participation PCD

➤ Le mode de communication & la participation aux PCD

Tableau VIII. 64: Tableau croisé¹¹⁵ mode de communication * Participation PCD

		Participation PCD				Total
		Pas du tout	Cela dépend	Plutôt oui	Tout à fait	
mode de communication	Affichage au secteur	75	13	2	3	93
	affiche publicitaire	23	1	3	0	27
	internet	47	8	2	2	59
	medias	24	6	0	1	31
	autres	12	0	1	0	13
Total		181	28	8	6	223

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

¹¹⁵ Appelé aussi tableau de contingence

Tableau VIII.65: Tableau croisé mode de communication * Participation PCD

Tests du khi-deux			
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-deux de Pearson	12,822 ^a	12	0,382
Rapport de vraisemblance	15,499	12	0,215
Association linéaire par linéaire	0,042	1	0,837

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

La Sig=0,382 est une valeur largement supérieure à 5% l'hypothèse d'indépendance H_0 des items ; mode de communication et participation aux PCD tient bien la route, est vraisemblable au seuil de 5% donc nous l'acceptons pour rejeter l'hypothèse alternative H_1 , qu'il n'existe pas une association significative entre les deux variables (mode de communication et participation aux PCD) **donc pas de relation de dépendance.**

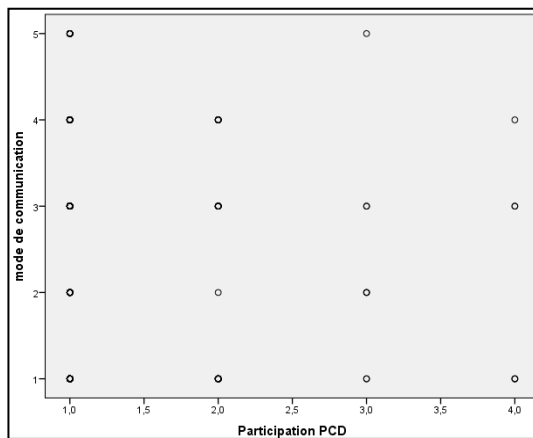


Figure VIII.138: Le croisement gestion-partage

La dispersion des points confirme notre hypothèse.

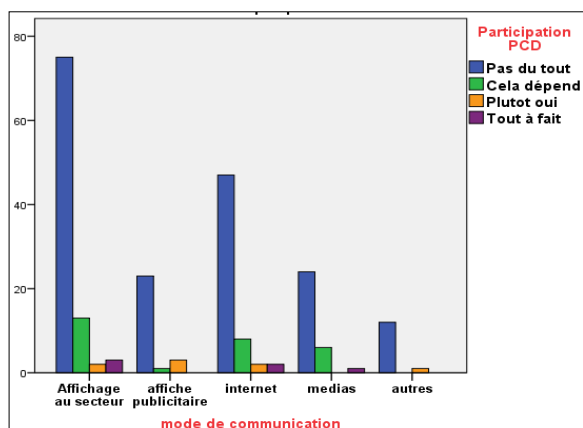


Figure VIII.139: Le croisement*modes de communication*participation aux PCD

- Le motif de présence et la connaissance des limites géographiques.

Tableau VIII.66: Tableau croisé le motif de présence * limites géographiques

Tableau croisé le motif de présence * limites géographiques				
		Limites géographiques		Total
		oui	non	
Le motif de présence	travail	48	35	83
	hébergement	49	31	80
	autre	11	16	27
	hébergement et travail	25	7	32
Total		133	89	222

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

Tableau VIII.67: Tableau croisé mode du motif de présence * limites géographiques

Tests du khi-deux		
	Valeur	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-deux de Pearson	8,760*	0,033
Rapport de vraisemblance	9,023	0,029
Association linéaire par linéaire	1,174	0,278
N d'observations valides	222	

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

La Sig=0,033 est une valeur inférieure à 5% l'hypothèse d'indépendance H_0 des items ; motif de présence et limites géographiques ne tient pas la route, n'est pas vraisemblable au seuil de 5%, donc nous la rejetons pour accepter une hypothèse alternative H_1 , qu'il existe

une association significative entre les deux variables (motif de présence et limites géographiques).

Donc nous confirmons notre hypothèse.

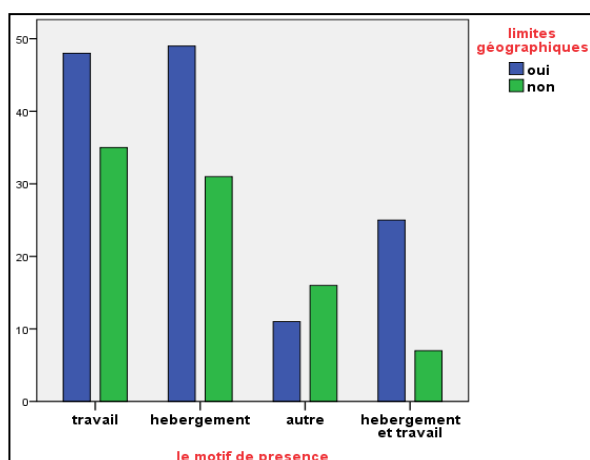


Figure VIII.140: Le croisement des limites géographiques * le motif de présence

➤ Phasage du projet et participation aux PCD

Tableau VIII.68: Tableau croisé c * Participation PCD

		Participation PCD				Total
		Pas du tout	Cela dépend	Plutôt oui	Tout à fait	
Phasage du projet	Avant	68	6	3	0	77
	Pendant	79	14	4	3	100
	Après	16	6	0	2	24
	les Trois phases	17	3	1	1	22
Total		180	29	8	6	223

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

Tableau VIII.69: Tableau croisé Phasage du projet * Participation PCD

Tests du khi-deux		
	Valeur	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-deux de Pearson	11,767 ^a	0,227
Rapport de vraisemblance	13,338	0,148
Association linéaire par linéaire	4,163	0,041
N d'observations valides	223	

La Sig=0,227 est une valeur largement supérieure à 5% l'hypothèse d'indépendance H_0 des items phasage du projet et participation aux PCD tient bien la route, est vraisemblable au seuil de 5% donc nous l'acceptons pour rejeter l'hypothèse alternative H_1 , qu'il n'existe pas une association significative entre les deux variables (mode de communication et participation aux PCD qui veut dire qu'il n'y a pas de relation de dépendance entre les deux variables).

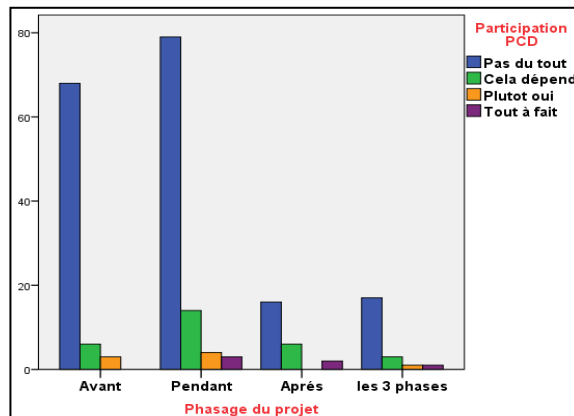


Figure VIII.141: Le croisement de phasage de projet * la participation aux PCD

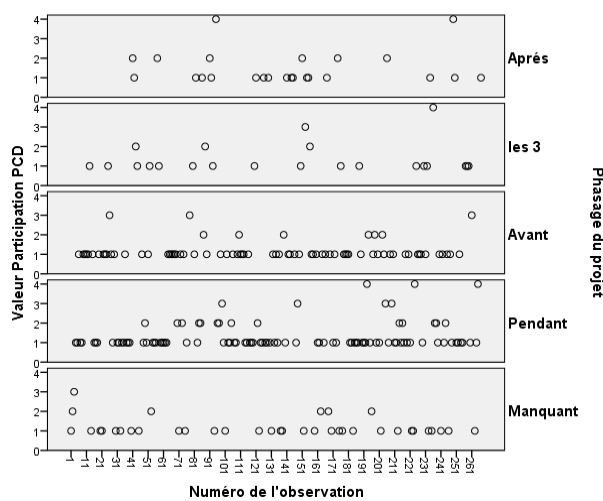


Figure VIII.142: Dispersion des points phasage de projet * la participation aux PCD

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

La participation est forte pendant la réalisation et avant le lancement du projet.

Tableau VIII.70: Tableau croisé la demande d'audience * la profession

Tests du khi-deux			
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-deux de Pearson	15,670 ^a	12	0,207
Rapport de vraisemblance	17,906	12	0,119
Association linéaire par linéaire	1,701	1	0,192
N d'observations valides	126		

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

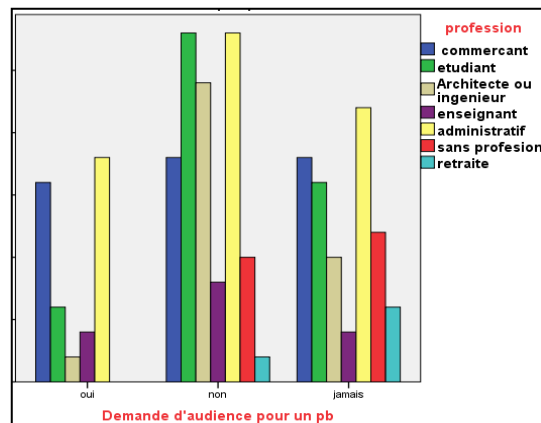


Figure VIII.143: Le croisement de la demande d'audience * la profession

4.1.3 Corrélation entre deux variables quantitatives:

Valeur mesurée à l'aide d'un rapport ou intervalle et mesuré par un coefficient r qui indique le sens et l'intensité de cette liaison $-1 \leq r \leq 1$.

$$r_p = \frac{n \sum xy - (\sum x)(\sum y)}{\sqrt{(n \sum x^2 - (\sum x)^2)(n \sum y^2 - (\sum y)^2)}}$$

Cette formule comme toutes les autres formules mathématiques, est calculée avec le logiciel SPSS.

➤ Naissance d'une décision et les propositions.

Tableau VIII.71: Tableau croisé proposition d'un projet* la naissance d'une décision

Corrélations			
		Proposition pour réaliser un projet	Naissance d'une décision
Proposition pour réaliser un projet	Corrélation de Pearson	1	0,143
	Sig. (bilatérale)		0,419
	N	54	34
Naissance d'une décision d'un projet	Corrélation de Pearson	0,143	1
	Sig. (bilatérale)	0,419	
	N	34	92

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

r=0,143 la relation est positive mais faible

la sig est égale à 0,419 largement supérieure à 0,05 Aussi, l'hypothèse nulle H₁ est rejetée et H₀ (hypothèse alternative) est retenue car la relation entre les 2 variables n'est pas significative **donc il n'ya pas de relation de dépendance, l'une ne dépend pas de l'autre.**

Plus il ya proposition plus ya naissance de projet mais d'un degré faible.

Vérifier si les variables sont corrélées, et que leur association linéaire est significative. Est-ce que la variable x est associée ou corrélée à la variable y, grâce au coefficient de corrélation Spearman, pour cela on doit d'abord vérifier la normalité des variables c'est à dire une distribution selon la loi normale. Comme nous avons déjà expliqué, nous introduisons le résultat sans passer par les formules mathématique habituelles, (comme la formule ci-dessous) puisque l'on dispose d'un logiciel qui fait les calculs et nous donne le résultat.

$$r_s = 1 - \frac{6 \sum d^2}{n(n^2 - 1)}$$

La consultation des habitants fait naitre une décision de projet...

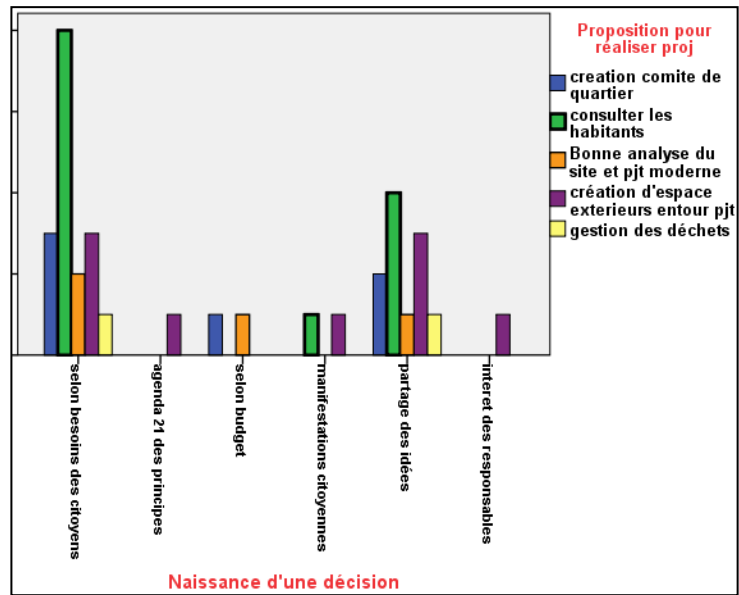


Figure VIII.144: Le croisement Propositions * la naissance d'un PCD

4.1.4 Corrélation de plusieurs variables:

*Analyse de la normalité:

En statistiques, les tests de normalité permettent de vérifier si les données réelles suivent une loi normale ou non. Les tests de normalité sont des cas spécifiques des tests de correction.

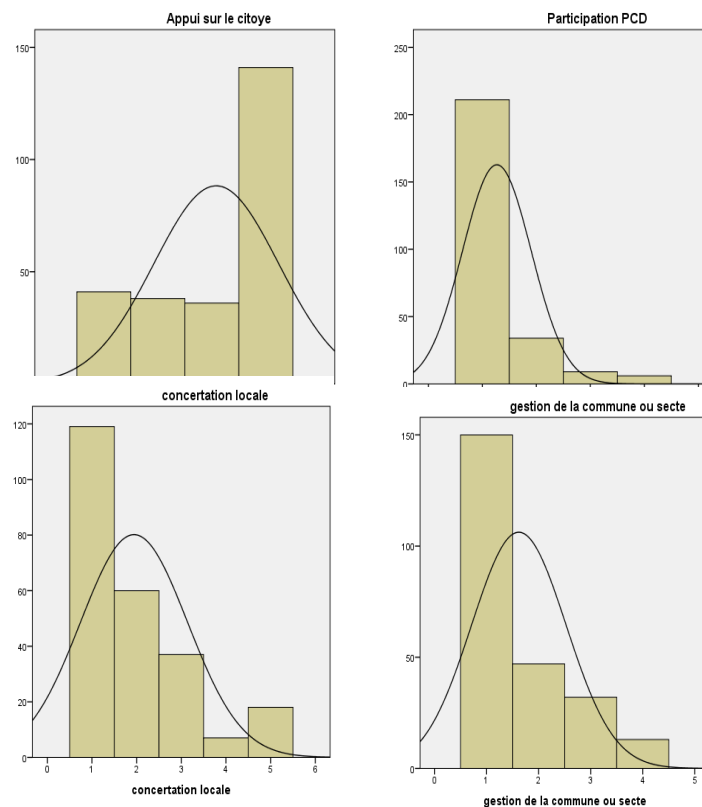


Figure VIII.145: Normalité des variables

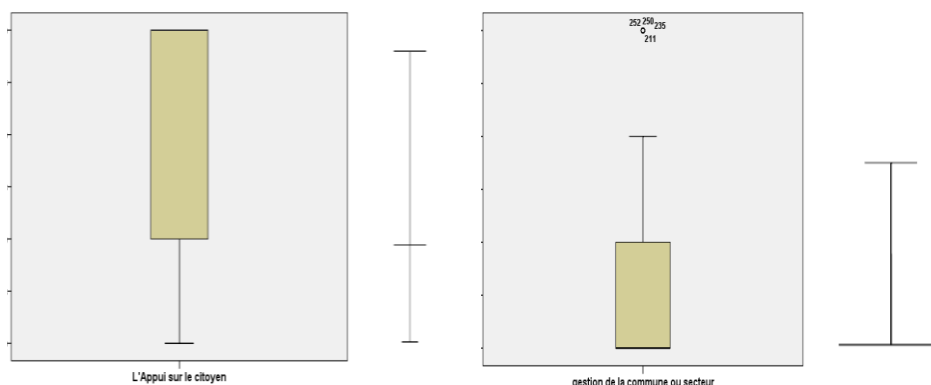


Figure VIII.146: L'appui citoyen, la gestion (par ordre) avec le box plot

Avec le box plot¹¹⁶ (boite à moustache) la médiane se trouve juste en haut de la boite ce qui indique une distribution avec une nature asymétrique aussi les longueurs des moustaches sont inégales.

Avec le box plot la médiane se trouve juste en bas de la boite ce qui indique une distribution avec une nature asymétrique aussi les longueurs des moustaches sont inégales

Puisque tous les histogrammes suivent la courbe ou la cloche, on n'est pas sûr mais ça ressemble à la courbe de la loi normale donc pour plus d'objectivité avec le SPSS on fera un test de la normalité selon Kolmogorov et Shapiro (test statistique de normalité). Nos deux hypothèses H_0 la distribution est normale (selon la loi de normalité des statistiques) H_1 la distribution n'est pas normale.

Si $Sig > 5\%$ on ne rejette pas H_0 et on la retient, donc il y a une vraisemblance.

$Sig < 5\%$ on rejette H_0 (hypothèse nulle et on retient l'hypothèse alternative H_1 il n'y a pas de distribution normale.

Tableau VIII.72: Tableau du test de normalité

Tests de normalité						
	Kolmogorov-Smirnov ^a			Shapiro-Wilk		
	Statistique	ddl	Sig.	Statistique	ddl	Sig.
Participation PCD	0,476	216	0,000	0,472	216	0,000
Appui sur le citoyen	0,334	216	0,000	0,741	216	0,000
concertation locale	0,277	216	0,000	0,763	216	0,000
gestion de la commune	0,374	216	0,000	0,699	216	0,000
0,000=0,000214						

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

¹¹⁶ La boite à moustaches, (en anglais box-plot), est un outil graphique très pratique représentant une distribution empirique dans un test statistique et ses applications, master en mathématique par Torchi wasila.

Selon le test Kolmogorov-Smirnov dans tous les variables le niveau de signification qui est 0,000214 est largement inférieur à 5% et le test Shapiro-Wilk nous confirme le résultat, la valeur de signification est tellement faible qu'elle est affichée sous la forme, 000, ce qui signifie que les deux variables seraient liées.

La Vérification du niveau de corrélation.

Tableau VIII.73: Tableau de corrélation entre plusieurs variables

Corrélations					
		Participatio n PCD	L'Appui sur le citoyen	concertation locale	gestion de commune
Participation PCD	Corrélation de Pearson	1	0,025	0,111	0,157
	Sig. (bilatérale)		0,694	0,089	0,015
Appui sur le citoyen	Corrélation de Pearson	0,025	1	0,090	-0,106
	Sig. (bilatérale)	0,694		0,170	0,105
Concertation locale	Corrélation de Pearson	0,111	0,090	1	0,207
	Sig. (bilatérale)	0,089	0,170		0,002
Gestion de la commune	Corrélation de Pearson	0,157	-0,106	0,207	1
	Sig. (bilatérale)	0,015	0,105	0,002	

Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

Le coefficient de corrélation entre la participation au PCD et l'appui sur le citoyen est de 0,025, il se rapproche de zéro c'est une corrélation positive très faible et le niveau significatif supérieur à 5% donc on rejette l'hypothèse alternative et on retient l'hypothèse nulle, il n'ya pas de relation de dépendance entre les deux variables.

Les responsables ne s'appuient pas d'une façon forte sur le citoyen pour réussir la participation au PCD.

Ce qui confirme notre hypothèse.

Le coefficient de corrélation entre la participation au PCD et la gestion de la commune est de 0,157 c'est une corrélation positive un peu faible qui se rapproche de la moyenne et le niveau significatif est inférieur à 5% donc on rejette l'hypothèse nulle et on retient l'hypothèse alternative H₁, il existe une relation significative de dépendance entre les deux variables.

La gestion de la commune dépend de la participation des citoyens.

Le coefficient de corrélation entre la concertation et la gestion de la commune est de 0,207 c'est une corrélation positive qui se rapproche de la moyenne et le niveau significatif est largement inférieur à 5% donc on rejette l'hypothèse nulle et on retient l'hypothèse alternative H_1 , il existe une relation significative de dépendance entre les deux variables.

La gestion de la commune dépend de la concertation.

- Tranche d'âge et la naissance d'une décision

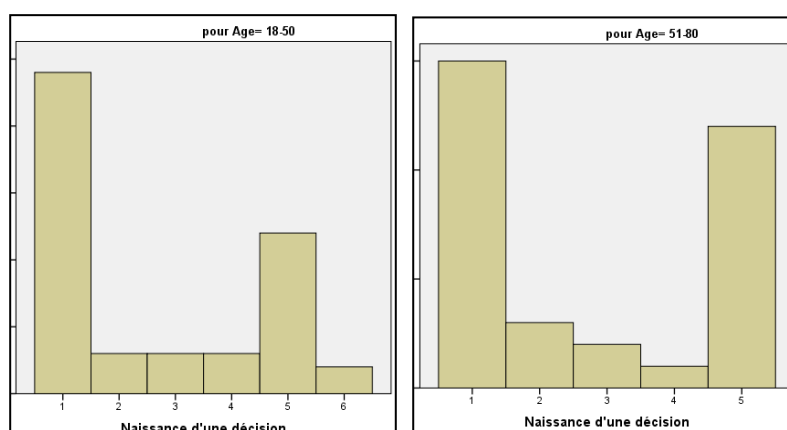


Figure VIII.147: La naissance de décision*tranche d'âge
Source: Enquête sur terrain, Janvier 2019

Pour les tranches d'âge 18-45 et 46-65, selon le besoin le taux est élevé et le partage aussi.

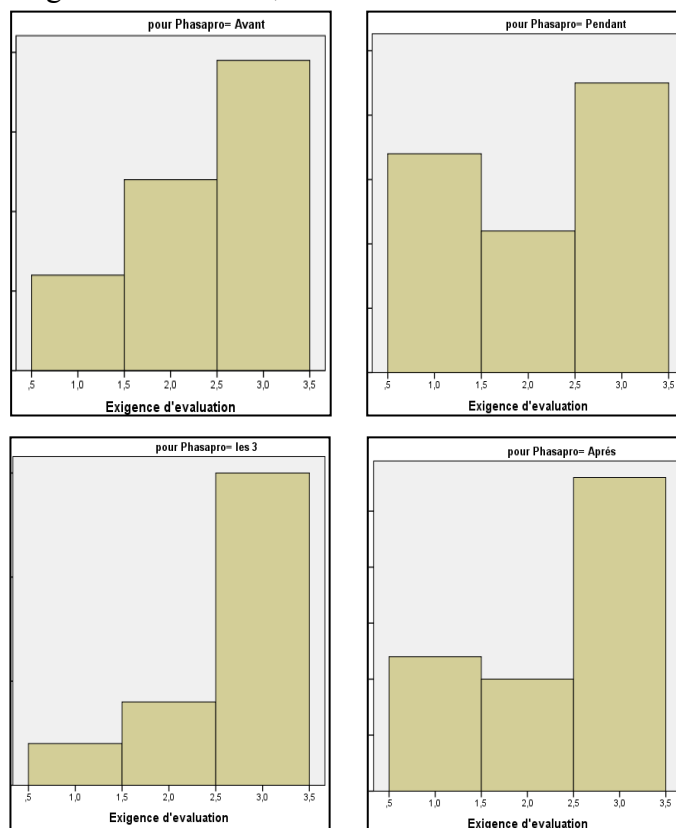


Figure VIII.148: Exigence d'évaluation avec le phasage des projets

Quant à l'évaluation des projets communaux durant le processus avant, après, pendant et les trois phases le résultat affiche que la majorité ne sait rien, de ce phasage et du déroulement des projets.

Donc évaluer le projet dans toutes ses phases est un passage obligé, une étape nécessaire et obligatoire.

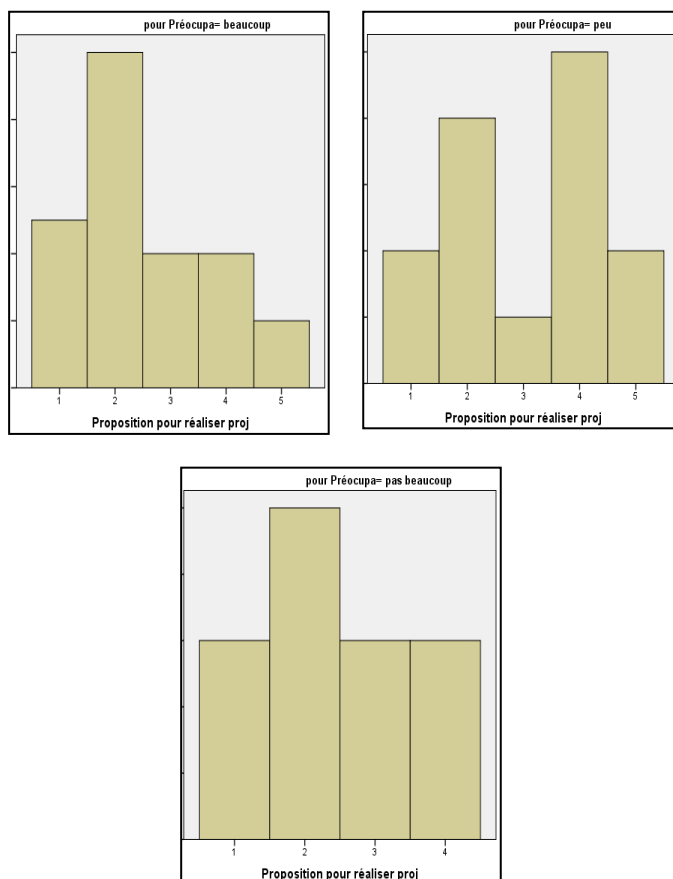


Figure VIII.149: La Préoccupation et propositions

Pour les catégories qui ont beaucoup de préoccupations, et la il en résulte que le choix de la consultation des habitants est le plus important et pour la création des espaces extérieurs, création du comité de quartier, la bonne analyse du site ainsi que la gestion des déchets ont presque les mêmes valeurs donc même considération.

Pour la catégorie qui a peu de préoccupations, ils ont choisi la création des espaces extérieurs et le deuxième taux c'est la consultation des habitants.

➤ La manipulation des outils et la tranche d'âge:

Entre 18-45 la manipulation des outils informatiques est importante.

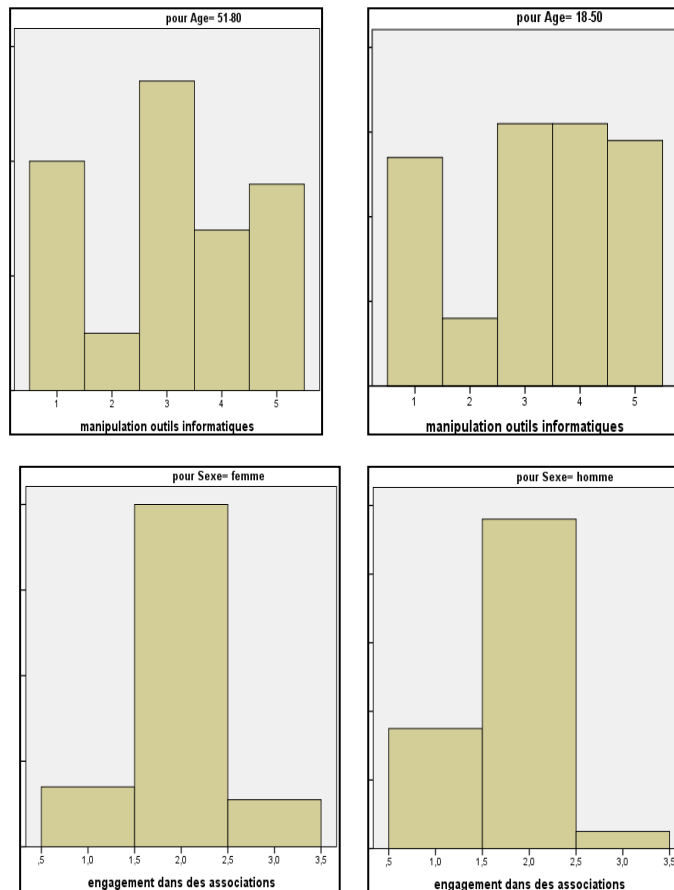


Figure VIII.150: Engagement dans des associations et genre (sexe)

On remarque que l'engagement par rapport aux associations relatif aux deux sexes est presque similaire, les hommes et les femmes ont répondu Non

4.1.5 La méthode de l'analyse de régression multiple:

L'objectif global de la régression multiple est de tester la relation qui existe entre diverses variables indépendantes (quantitatives et/ou qualitatives) et une variable dépendante (quantitative et continue).

- Les variables indépendantes : la lecture de la Loi, la lecture du journal officiel, la création du comité de quartier.
- Variable dépendante : la gestion de la commune.

Tableau VIII.74: Tableau de corrélation entre plusieurs variables

Récapitulatif des modèles										
Modèle	R	R-deux	Erreur standard de l'estimation	Modifier les statistiques					Durbin-Watson	
				Variation de R-deux	Variation de F	ddl 1	ddl 2	Sig. Variation de F		
1	0,092	0,008	0,638	0,008	0,708	3	248	0,548	2,099	
a. Prédicateurs : (Constante), Lecture jour officie, Comité quartier, Lecture loi commun										
b. Variable dépendante : Participation PCD										

Selon les probabilités attendues de SPSS :

Ce qui nous intéresse c'est le R (coefficient de corrélation de régression multiple) des trois variables indépendantes qui sont : la lecture du journal officiel, la lecture de la Loi communale et le comité de quartier avec la variable dépendante : la participation au PCD :

R égale à 0,092 ou 9,2% qui est très faible cela signifie que les variables indépendantes ne prédisent guère la variable dépendante mais le coefficient R est global et se pourrait qu'une variable ne contribue pas au résultat donc il faut voir le coefficient **R²**.

R² = 0,008 ou 8% il indique que la combinaison des les trois variables indépendante ne prédit pas la variable dépendante.

Donc nous acceptons l'hypothèse nulle, qu'il n'y a pas de relation linéaire entre la combinaison des variables indépendantes et la variable dépendante.

En effet Il n'existe pas de relation linéaire entre la combinaison de la connaissance de la Loi communale et le journal officiel, ainsi que le comité de quartier ne prédisent pas la participation du citoyen au PCD. Une seule variable peut prédire la participation au PCD.

Tableau VIII.75: Tableau de corrélation *comportement des habitants

Récapitulatif des modèles										
Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Modifier les statistiques					Durbin-Watson
					Variation de R-deux	Variation de F	ddl1	ddl2	Sig. Variation de F	
1	0,469 ^a	0,220	,201	,860	,220	12,101		172	,000	1,896
a. Prédicateurs : (Constante), Par rapport intéressement, Par rapport responsabilité, Par rapport engagement, Par rapport implication										
b. Variable dépendante : comportement des habitants envers commune										

Selon les probabilités attendues de SPSS :

Ce qui nous intéresse c'est le **R** (coefficient de corrélation de régression multiple) des quatre variables indépendantes qui sont : comportement d'engagement, de responsabilité, d'intéressement et d'implication avec la variable dépendante le comportement envers la commune.

R égale à 0,469 ou 46,9% presque 50% un taux peu élevé, cela signifie que les variables indépendantes prédisent la variable dépendante mais le coefficient R est global et se pourrait qu'une variable ne contribue pas au résultat donc il faut voir le coefficient R^2 .

$R^2 = 0,22$, il indique que la combinaison des les trois variables indépendantes prédit à la variable dépendante.

Donc nous rejetons l'hypothèse nulle et acceptons l'hypothèse alternative ou prospective qu'il ya une corrélation linéaire entre la combinaison des variables indépendantes et la variable dépendante.

En effet il ya relation linéaire entre la combinaison des variables comportement d'engagement, de responsabilité, d'intéressement et d'implication prédit le comportement envers la commune.

Une seule variable peut prédire le comportement envers la commune.

Ce qui confirme notre hypothèse.

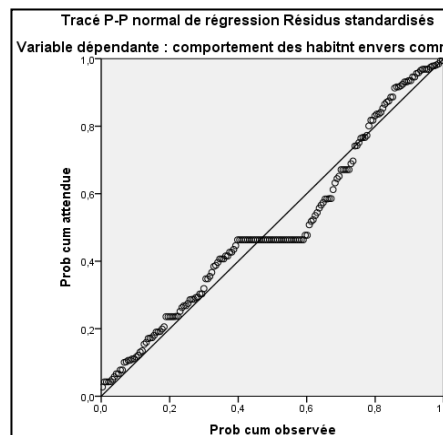


Figure VIII.151: Tracé linéarité du comportement habitant

Tableau VIII. 76 Test de normalité des dimensions

	Tests de normalité					
	Kolmogorov-Smirnov ^a			Shapiro-Wilk		
	Statistiques	ddl	Sig.	Statistiques	ddl	Sig.
Champ 2 participation et développement	,172	11	,200 [*]	,946	11	,592
Champ C3 Communication	,268	11	,026	,916	11	,287
Champ C4 Evaluation et le numérique	,187	11	,200 [*]	,922	11	,336

Pour le champ **C2** la Sig est de 0,2 supérieure à 0,05 (5%), donc le résultat suit le test de normalité, cela **veut dire que les Lois sont la pierre angulaire de tout projet communal.**

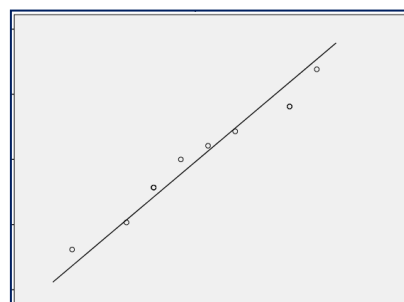
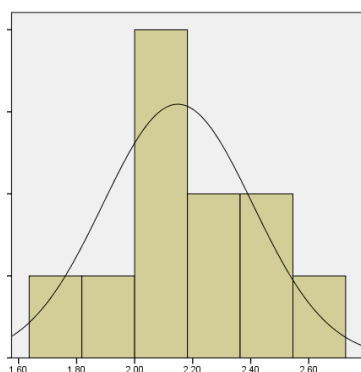


Figure VIII.152: Le tracé du panneau institutionnel (Cloche et tracé QQ par ordre)

Pour le champ **C3** la Sig est de 0,026 inférieur à 0,05 (5%), donc le résultat suit le test de non normalité, cela **veut dire que la communication est un facteur important qui rend tout projet accessible aux citoyens.**

Pour le champ **C4** la Sig est de 0,2 supérieur à 0,05 (5%), donc le résultat suit le test de normalité, cela **veut dire que les habitants demandent et réclament la diffusion des projets et la transparence par le biais de l'outil numérique (le Net).**

Points forts et faibles: Voir le tableau en dessous.

Tableau VIII.77: Récapitulation des points forts et faibles des champs (auteure)

Champ (concept)	1 Situation faible (mauvaise)	2 Situation moyenne	3 Situation acceptable (bonne)
Champ C2 Participation et développement	<ul style="list-style-type: none"> -Existence d'un Comité. -Connaissance des PCD. -Participation au PCD. -Assistance aux délibérations des PCD. -Adhésion aux associations. -Connaissance des Lois. 	<ul style="list-style-type: none"> -Proposition -Phasage du déroulement du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> -Encouragement de l'appui citoyen.
Champ C3 Communication	<ul style="list-style-type: none"> -Implication du citoyen. -Concertation. -Consultation. -Engagement personnel. -Intérêt de la commune ou secteur. -Responsabilité -Partage entre élu et citoyen. 	<ul style="list-style-type: none"> -Intéressement. 	<ul style="list-style-type: none"> -Intérêt personnel. -Conscient de son apport négatif via sa commune
Champ C4 Evaluation et numérique	<ul style="list-style-type: none"> -Connaissance des Lois et textes relatifs à l'évaluation. -Connaissance de la cartographie. 	<ul style="list-style-type: none"> -Appropriation de l'espace. 	<ul style="list-style-type: none"> -Connaissance des limites géographiques. -Hébergement et travail. -Connaissance de l'outil informatique. -Naissance d'un projet selon les besoins du citoyen et du partage. -Transparence numérique (Net).

Suite aux résultats présentés, les habitants questionnés travaillent ou/et habitent dans la commune de Constantine ce qui rend notre enquête plus efficace, puisque la pratique des lieux influence le comportement des habitants.

D'après les résultats plus de 35% avancent une situation qui est bonne même excellente et 31% déclarent que la situation serait la même si la politique ne change pas, un signe très fort de la liaison entre le développement et la politique. La situation des ; PCD, le partage des idées entre les citoyens et élus doit être importante, pour la gestion de la commune ou du secteur, on voit bien selon les résultats que la participation existe mais avec un taux faible, **ce qui confirme notre hypothèse.**

Il ya une relation de dépendance entre la connaissance des Lois et textes et la participation citoyenne, **ce qui confirme aussi notre hypothèse.**

La consultation des habitants donne naissance à une bonne décision pour le projet, les responsables s'appuient sur la présence citoyenne, à travers les comités des quartiers.

Le résultat prouve que l'adhésion des citoyens au mouvement associatif est très timide, le citoyen ne trouve pas le moyen efficace pour participer, les associations œuvrent pour leurs intérêts personnels.

Les citoyens sont mal informés voire non informés des projets qui sont programmés dans leurs territoires, l'affichage se fait au niveau de l'APC, les citoyens demandent un affichage sur Net, pour pouvoir suivre et évaluer leur projets, ainsi la visibilité serait claire ce qui prouve que l'utilisateur n'est pas au cœur des préoccupations, malgré la couverture réglementaire.

On a aussi procédé à des interviews –micro trottoirs, avec des citoyens qui habitent le secteur Sidi Rached, la majorité évoquent la manière du lancement des offres, et qu'ils sont toujours affichées au niveau du secteur et par fois l'affichage ne dure que quelques heures,

Ce sont les leviers de conviction des collectivités qui se diversifient, les discours se décentrent de leur participation effective aux propositions, pour parler de la non responsabilité des élus, lorsque des individus se sentent comme des objets dans un environnement qui ne leur appartient pas, ils ne pourront pas s'identifier avec les collectivités locales et devenir intéressés.

« Si on part de la base - en descendant des échelons de subsidiarité et que l'on repense un fonctionnement à l'échelle d'un quartier, d'une rue, d'un pâté de maison... les habitants peuvent mieux comprendre ce système et sentir qu'ils en font partie. Ainsi ils peuvent prendre conscience qu'ils ont un rôle à jouer, qu'ils ont une place dans la fabrique de la ville. Les usagers deviennent alors des acteurs à part entière dans la fabrique de la ville » (Pulgent, 2013).

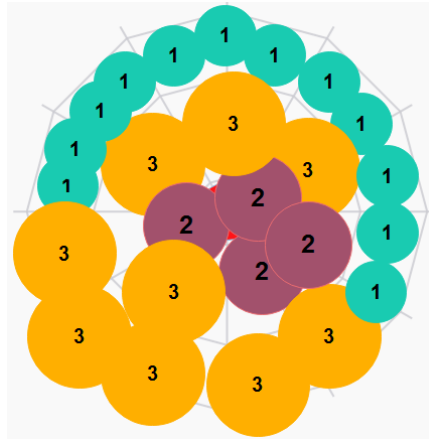


Figure VIII.153: Les points forts et faibles des champs

- ✓ **Situation des PCD:** Afin d'appuyer notre enquête on a procédé à l'évaluation de la situation financière et physique des PCD sur la période qui s'étale entre 2014 et 2018.

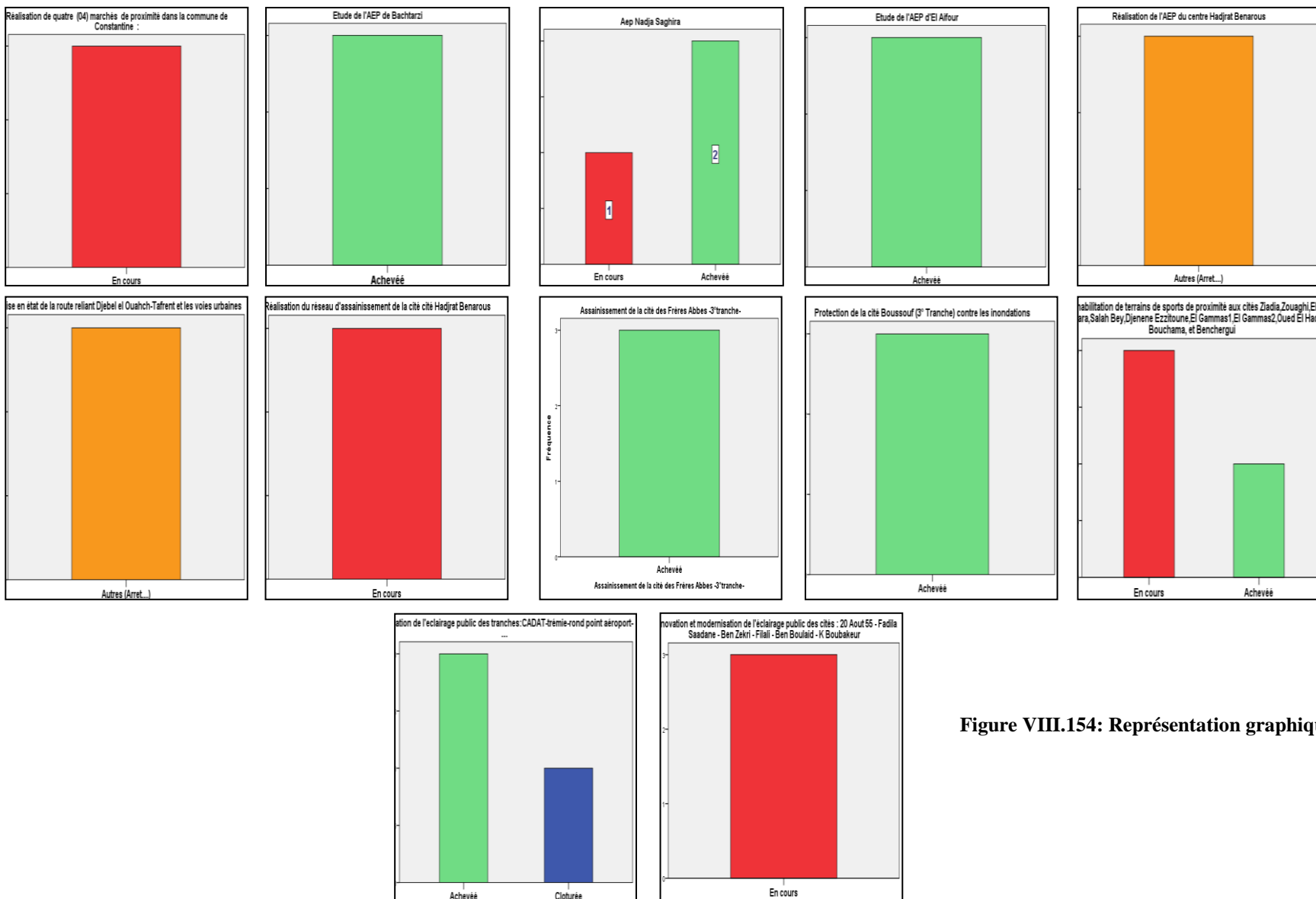


Figure VIII.154: Représentation graphique des PCD 2014

Tableau VIII.78: L'avancement des PCD 2014

Période	L'avancement des Opérations PCD			
	En cours	Achevée	Autres	Clôturée
Mars	19	7	4	0
Juin	18	9	3	0
Décembre	12	12	5	1
Total	49	28	12	1

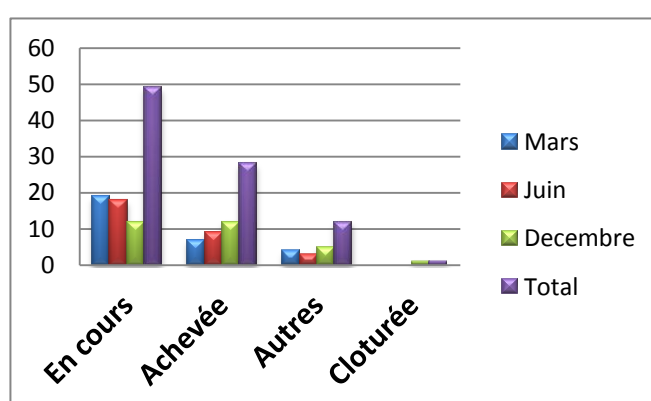


Figure VIII.155: Représentation graphique de la situation PCD

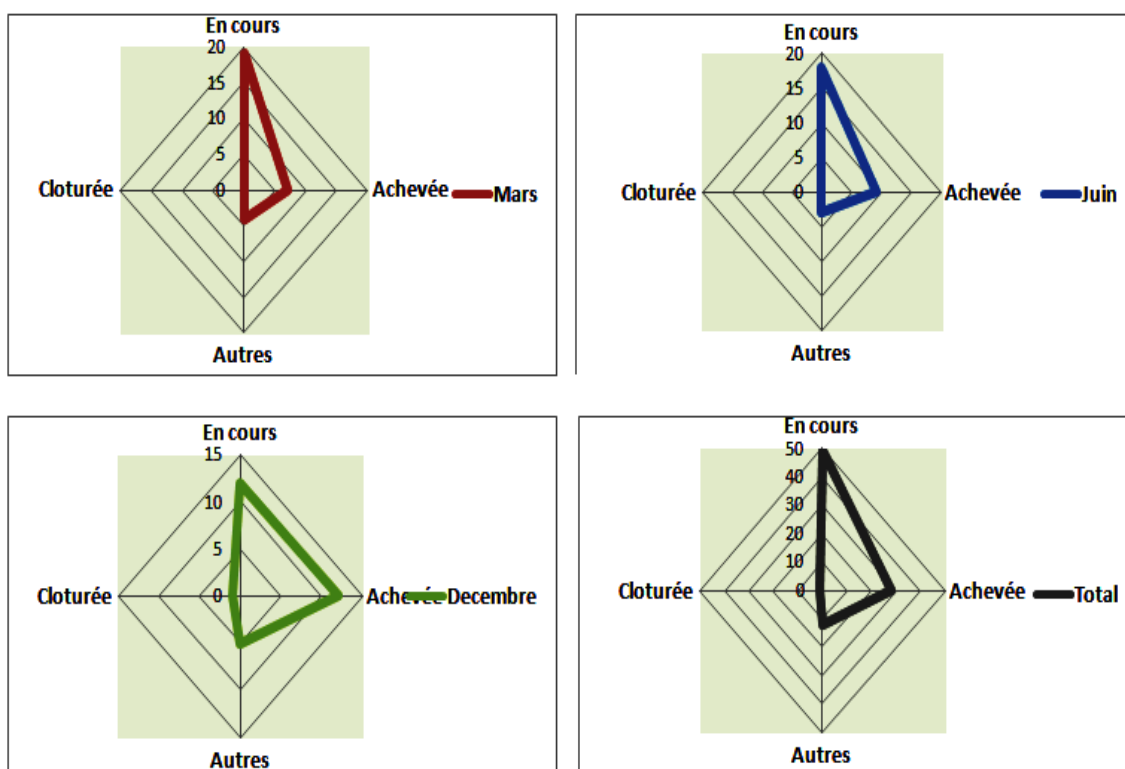


Figure VIII.156: Analyse des situations avec la méthode MATEA

Tableau VIII.79: Tests statistiques des PCD

Tests statistiques											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Khi-deux	,333 ^a	,333 ^a	,333 ^a	,333 ^a	,333 ^a	,333 ^a	,333 ^a	,333 ^a	,333 ^a	,333 ^a	,333 ^a
Sig. asymptotique	,564	,564	,564	,564	,564	,564	,564	,564	,564	,564	,564
	,564=0,564										

La Sig=0,564 est une valeur largement supérieure à 5% l'hypothèse d'indépendance Ho des items des opérations de PCD tient bien la route, elle est vraisemblable au seuil de 5% donc nous l'acceptons pour rejeter l'hypothèse alternative H1, qu'il n'existe pas une association significative entre différents PCDs.

Tableau VIII.80: Les totaux des situations des PCD, Décembre 2018

	Opération clôturée	Opération achevée	Travaux entamés	non connu	Total
2010	2	1	0	0	3
2011	4	4	0	1	9
2012	5	2	0	0	7
2013	3	1	0	0	4
2014	0	1	0	0	1
2015	0	2	0	0	2
2016	0	0	0	1	1
2017	1	1	0	0	2
2018	0	1	4	0	5
Total	15	13	4	2	34

Année	Opération
2010	3
2011	9
2012	7
2013	4
2014	1
2015	2
2016	1
2017	2
2018	5

Opération	Nombre
clôturée	15
achevée	13
tvx entamés	04
non connu	02

Source: Daïra de Constantine (Auteure)

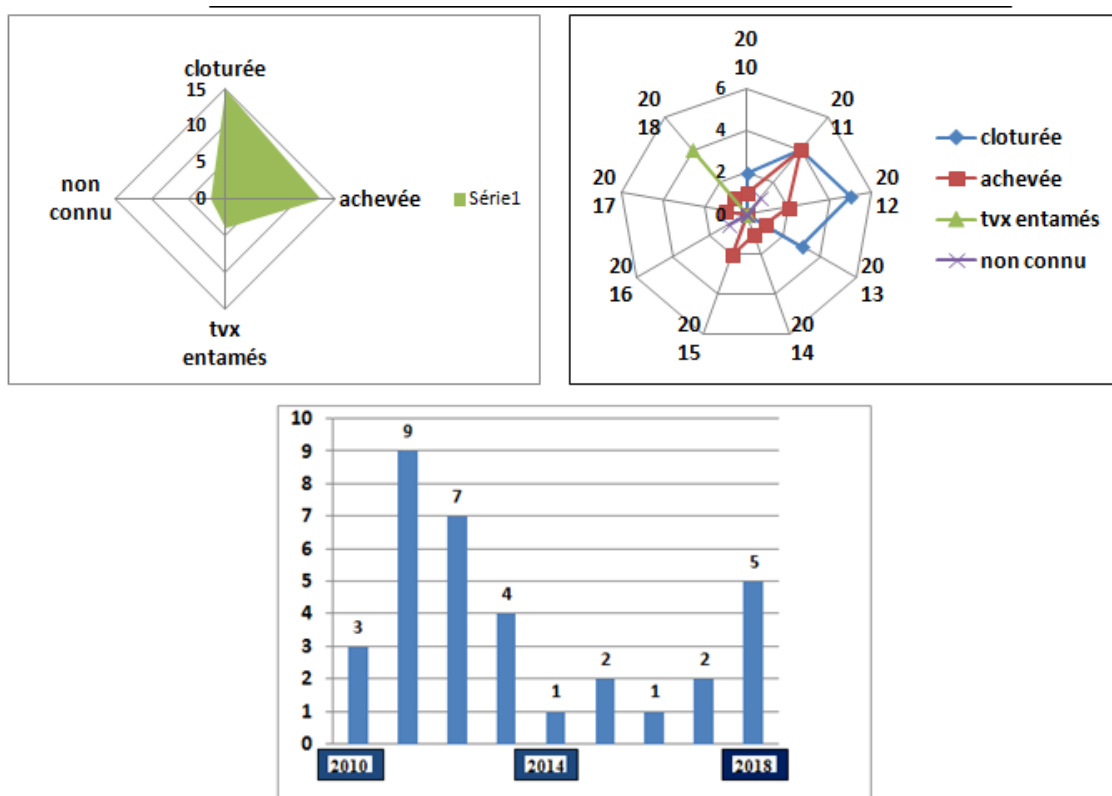


Figure VIII.157: Analyse de la situation PCD 2018

Tableau VIII.81 : L'analyse de la situation des PCD Décembre 2018

Année	Taux		Nature	Année	Taux		Nature
2010	100%	59%	Achevée	2018	0%	0%	TVx entamés
2012	100%	100%	Clôturée	2018	0%	0%	TVx entamés
2012	100%	100%	Clôturée	2013	100%	100%	TVx entamés
2013	100%	42%	Achevée	2012	100%	100%	Clôturée
2013	100%	100%	Clôturée	2018	100%	100%	Clôturée
2010	100%	100%	Clôturée	2017	100%	67%	Clôturée
2011	100%	100%	Clôturée	2011	100%	59%	Achevée
2011	100%	100%	Clôturée	2010	100%	100%	Achevée
2013	100%	100%	Clôturée	2011	100%	100%	Clôturée

2015	100%	0%	Achevée	2011	100%	100%	Clôturée
2017	100%	100%	Clôturée	2012	100%	100%	Clôturée
2018	100%	0%	Achevée	2014	100%	89%	Clôturée
2018	0%	0%	Travaux entamés	2011		4%	Achevée
2018	20%	0%		2012	100%	46%	

Discussion & Conclusion:

Le croisement des différents critères laisse conclure que le citoyen est:

Sur le plan « participation & développement »

- Peu ou pas imprégné des volets législatifs et règlementaires. En majorité il ignore la Loi sur la commune, les textes et les décrets qui favorisent sa participation effective au développement de son cadre de vie (à l'échelle de son quartier, de son district ou de sa commune).
- Peu porté sur l'adhésion et l'implication dans le tissu associatif. Il est par contre reproché aux associations leur non-conformité aux objectifs pour lesquels elles ont été fondées mais aussi à l'absence d'une représentativité électorale supplantée par la désignation des membres par les élus.

Sur le plan de la communication:

- La promulgation des décrets sur la transparence et la participation citoyenne au développement communal, ne semble pas suffire pour instaurer un cadre de communication adéquat et efficace.
- Le recours aux supports médiatiques pour informer les citoyens demeurent empreint d'un caractère ne facilitant pas l'accessibilité à l'information.
- Les doléances des citoyens restent difficiles à communiquer tant les démarches sont empreintes par des formalités bureaucratiques inhibitrices.

Concernant le budget, la transparence est très mauvaise, malgré que la Loi stipule la publication et l'affichage des échéanciers financiers dans chaque le secteur et le citoyen intéressé ou portant un motif précis peut les consulter.

Sur le plan de la budgétisation

- Le volet relatif au budget demeure peu transparent en dépit des textes de Loi. Stipulant la publication des informations et l'affichage des échéanciers financiers

Selon la Loi communale et pour réussir la démocratie locale, les élus sont appelés à effectuer une mise en place d'un cadre idoine pour stimuler et inciter les citoyens à participer aux affaires et projets qui apportent amélioration à leur cadre de vie, mais notre entretien avec les élus nous a démontré qu'au niveau de la commune ou des secteurs de Constantine cet encadrement n'a pas eu lieu, par manque de personnel administratif et de textes qui régulent la démarche.

La consultation des procès verbaux des délibérations est ouverte à tout citoyen intéressé, mais dans la commune de Constantine cette consultation n'a jamais été concrétisée, comme le montre notre questionnaire et notre enquête, et dans leur proposition les citoyens demandent à être consultés.

Quand à l'analyse des PCD le matériau recueilli constitue un terrain qu'il s'agit d'appréhender pour pouvoir l'interroger, le suivi effectué durant mes années de travail m'a permis cette investigation tout en conservant le souci constant d'une prise en compte raisonnée de la matérialité claire.

Une série d'entretiens auprès des administratifs et élus nous a permis de dégager une piste de réflexion sur la construction des critères (dimensions) et indicateurs.

Notre entrevue de plusieurs séances avec les élus et agents administratifs chargés de l'élaboration et du suivi des PCD, la matrice (voir Figure VIII.158) nous donne un score plus élevé est celui des comités des secteurs représentatifs du citoyens afin de pouvoir ancrer la participation citoyenne, ainsi que l'amélioration du mode du partage, cet entretien a appuyé notre questionnaire. D'après les responsables à la Daïra et celui de la wilaya (organisme chargé du suivi des PCD), les actions sont notamment suffisantes pour l'élaboration du PCD, ils déclarent que la décision du PCD est discutée puis arrêtée au niveau d'un comité technique de Daïra (installé selon la réglementation en vigueur)

constitué de tout un staff administratif chargé du suivi, et que ce PCD est proposé suite aux demandes des associations déposées à la Daïra. Et ils avancent qu'une fois le projet est accordé, l'association se détache et ne suit plus le processus de mise en œuvre.

Acteurs concernés	C211	C2111	C311	C313	C315	C317	C318	C319	C414	C415	C416	C419
Elus chargé de l'Urbanisme	⊙	◇	⊙		◇	⊙	⊙	⊙		⊙	⊙	
Directeur de l'Urbanisme	●	□	▲	⊙	⊙		◇		●	⊙	●	◇
Chargé des PCD Daira	▲	▲	⊙	▲	⊙	●	▲	▲	▲	●	●	
Chargé du Budget Wilaya	▲	▲	⊙	▲	▲	□	●	▲	▲	●	▲	●
Directeur de Réalisation	●	□			●		⊙	⊙		⊙		
Subdivisionnaire Travaux publics	⊙	⊙	●		◇	◇	●			⊙		⊙
Subdivisionnaire Hydraulique		⊙		⊙		●			⊙			
Subdivisionnaire de l'Urbanisme	⊙	⊙	●	⊙	⊙	●	▲	▲	▲	◇	⊙	⊙
	⊙	□	●	▲	◇							
score	29	04	16	17	07							

⊙ A renforcer ● A Améliorer ◇ Ignore
□ Action faible ▲ Suffisant

Figure VIII.158: Matrice d'évaluation des critères/entretiens, 2019

Les PCD sont des instruments nécessaires mais pas suffisants pour impulser le développement local, le suivi et l'évaluation sont des actions primordiales pour leur gestion, ces dernières doivent être sanctionnées par un compte rendu qui permet d'élaborer une analyse critique et de tirer des enseignements éclairant la prise des décisions et l'évaluation de l'impact. Le suivi est précédé par une collecte de l'information et l'analyser afin de pouvoir suivre le processus de réalisation des projets par rapport aux plans préétablis et procéder à la vérification de leur mise en conformité.

Le processus de suivi peut varier selon ses besoins, comme au niveau de la commune Vaulx en Velin un cabinet de concertation a été installé, des visites sur sites, des interviews...afin de détecter les vrais besoins. Donc tout un processus afin de promouvoir une citoyenneté active, éclairée et responsable voire un engagement civique.

CHAPITRE IX: ELABORATION D'UN MANUEL POUR UN PCD CONCERTÉ

Introduction

Dans ce chapitre nous citerons les divers types de contraintes rencontrées durant notre parcours, et les objectifs qu'on n'a pas pu atteindre ; des contraintes de données, de subjectivité, du respect du règlement, des formations non finies...

Aussi on développera les points forts et faibles de notre investigation et enfin on procédera à la conception d'un guide pour un PCD concerté qui répond aux exigences de la participation voire du développement urbain local.

1. Les limites de cette recherche et critique distancielle:

Comme tout chercheur, durant notre travail de thèse nous avons dû faire face à plusieurs contraintes. Ces difficultés ont impacté les modalités de conduite des démarches ce qui a eu aussi quelques effets sur le rendement et sur les résultats. Ainsi pour dépasser ces contraintes nous avons anticipé sur l'apport de certains facteurs pour en tirer la meilleure partie.

1.1 L'accès aux données statistiques actualisées et récentes:

Est la principale contrainte dans la conduite de ce travail reste l'absence de statistiques actualisées. Le RGPH n'a pas été effectué en 2018, nous avons dû nous rabattre sur le plus récent celui de 2008 en l'occurrence et sur les estimations considérées comme probantes car elles sont en usage dans les directions et les services administratifs dans la planification telle la DPAT. Il est à noter toutefois que même les cadres des directions n'accordent que peu de crédits aux estimations d'autant qu'elles émanent des ébauches de recensement.

Il faut préciser que l'acquisition de ces données statistiques n'a été possible qu'en faveur de la collégialité qui nous liait au personnel des directions, étant employée dans les services de la Daira (avant de venir à l'enseignement et à la recherche).

1.2 Définition contextuelle des concepts et notions:

Par ailleurs, notre approche théorique repose essentiellement sur les travaux de chercheurs, occidentaux francophones et anglophones et cela s'explique par le fait que les concepts que nous avons traités dans notre chapitre théorique (participation, territoire, développement local, Monitoring, empowerment) sont à l'origine définis dans les pays francophones voire surtout en France. Ces définitions ont été adoptées dans les trois pays du Maghreb. Nous n'avons pas pu avancer les adaptations de ces concepts au contexte

algérien. Dans le cadre d'une mise en réflexion dans ce sens, ces concepts sont rarement traités dans les travaux de recherches locales. En général, cela va de soi et l'usage de ces concepts ne semble pas poser de questionnements.

1.3 Les conséquences de la pandémie du Covid 19



Figure IX.159: Les membres de l'association Arène, 2019 (Auteure).

Durant notre parcours (2018) on a eu l'occasion de faire un stage en France et précisément à Marseille. Après notre visite aux services techniques de la Ville Marseille, on a eu la chance de rencontrer des gens qui travaillent dans des agences d'urbanisme (architectes) qui nous ont orientés vers la Place du Refuge sise au quartier du Panier, parce qu'elle a été et jusqu'aujourd'hui une plateforme de concertation, d'échange et de participation. Cette visite était opportune, étant donné que l'approche correspondait avec les orientations de notre thématique. Quelques séances de travail avec les membres de l'association « ARENE » nous ont été consacrées et elles nous ont été d'une grande aide.

En effet Nous avons saisi cette opportunité d'assister et participer à tout le processus. Pour l'année 2020, la pandémie du Covid nous a bloquée, et nous a obligé de faire le travail à distance.



Figure IX.160 : Photo prise lors des consultations (« compagne des rêves urbain »)

1.4 L'objectivité...une utopie

Une vérité ne peut être niée, l'objectivité et le détachement de ses réflexions préalables, ne sont pas évidents. Ce travail de recherche est empreint de plusieurs années d'expérience dans l'exercice de notre profession en qualité d'architecte, au niveau de la Daïra de Constantine, de ce fait nous n'avons pas pu acquérir totalement l'objectivité et la rigueur scientifique.

A cela s'ajoute tout un apprentissage sous formes de formations sur des outils, et des méthodes pour acquérir des aptitudes en matière de modélisation statistiques et des matrices pour la restitution des résultats. Cette ambition commande un temps plus long et une disponibilité plus large. Toujours est-il l'acquisition des principes de bases a été accomplie, mais il reste d'autres « techniques » à acquérir à l'avenir.

2. Points forts et faibles:

Dans la première partie et sur les retours d'expérience, nous avons évalué les expériences et projets avec la matrice SWOT (AFOM en français) de même pour notre recherche exploratoire, nous allons essayer de tirer les points forts et faibles afin de pouvoir concevoir une démarche conforme aux objectifs et aspirations citoyennes.

2.1 Les points faibles:

-Le poids d'existence des comités de quartier est fondamental pour la réussite de la concertation et du développement du secteur,. Dans notre enquête, nous avons vérifié au niveau de la DRAG que les comités de quartier ne sont pas nombreux. Les citoyens sont peu ou prou enclins à se lancer dans cette expérience participative.

- Le Journal Officiel de la République Algérienne (JORA) demeure l'unique support d'information et de diffusion de tous les textes juridiques, législatifs et réglementaires promulgués. Il est également accessible sur le Net, ce qui facilite son usage en tant que référence sur le champ des devoirs et des droits de tous les citoyens. Cependant peu de citoyens le consultent régulièrement, ce qui crée une vacuité très large dans la culture « juridique » et freine les motivations et les initiatives citoyennes.

-La participation et l'assistance aux séances de délibérations des PCD demeurent assez timides. Cette attitude ne favorise pas la concrétisation des projets portant sur les préoccupations réelles des habitants. Souvent cette défaillance produit un décalage très ressenti entre les attentes des citoyens et les résultats réalisés sur le terrain.

-Le partage des visions et des objectifs sur la commune entre élus et citoyen, en principe l'une des clés de l'aboutissement de projets avec des actions ciblées et efficaces, fait défaut dans notre cas. Les citoyens semblent bouder les registres de doléances mis à leur disposition par les services communaux pour y inscrire leurs propositions et se désintéresser des projets concernant leurs secteurs. Avoir son mot à dire est très motivant pour le suivi des projets et créer un cadre fixant les objectifs et les bonnes pratiques de nature à leur connaissance du local, la définition et l'organisation des besoins et des attentes et l'articulation de tout cela avec les proposition et les solutions possibles, efficaces, idéales et réalisables est essentiel pour l'aboutissement à des projets efficaces. L'accent devrait être accentué sur le processus de dialogue.

-Le citoyen de la commune de Constantine n'a pas affiché son engagement dans le tissu associatif, en tant qu'habitant, alors que le nombre des associations aux objectifs sociaux, culturels et environnementaux selon les services de la DRAG a sensiblement augmenté. (84 dans la commune sur 700 dans la wilaya voir Tableau IX.82)

Tableau IX.82: L'ensemble des associations

Association	religieuses	Sportives	culturelles	PMR	Scientifiques	Autres	Total
Nombre	15	51	9	0	0	9	84

Source: ACP de Constantine, 2022)

-Le degré d'implication du citoyen à l'élaboration des opérations et des projets s'est révélé très faible. Cette carence influe directement sur le contenu et la qualité des projet voire sur le développement.

-Le citoyen acquiert un réel pouvoir pour une mise en influence sur le processus décisionnel local. En effet, il passe du statut d'observateur à celui d'acteur dans la définition, dans la réalisation, le contrôle, le suivi et l'évaluation du plan de développement (Benoumeldjadj et al., 2014).

En offrant à tous les citoyens, sans exclusion l'opportunité de s'impliquer dans l'élaboration des opérations qui impactent directement sur leur cadre de vie, cet engagement dans le processus décisionnel permet de faciliter les taches des élus ainsi l'exécutif local et contribue à développer une culture démocratique et citoyenne suscitant un renforcement du tissu social.

Parmi les rôles de la société civile est de stimuler et faire avancer certains mécanismes participatifs, consolider la confiance mutuelle et la solidarité. Cependant, la participation

de la société civile à la gouvernance urbaine est une condition primordiale pour maîtriser les défis du développement urbain et cela grâce à la créativité institutionnelle et la réforme des mécanismes qui encouragent la participation de la société civile à la gouvernance urbaine par le biais des associations de quartiers, pour atteindre les objectifs politiques et assurer le bien être et le développement sociétal.

-Aujourd'hui, la ville est de plus en plus intégrée dans une logique de complexité entre acteurs locaux et citoyens d'où la nécessité de reconsidérer la manière d'y intervenir,

La conception des politiques et des projets urbains est fondée sur des principes se traduisant au plan opératoire par un ensemble de classes et de notions à partir desquels l'espace est analysé tout en structurant les modifications projetées. Les principes fondateurs de la conception urbaine sont ainsi traduits à travers un ensemble d'outils analytiques et opératoires en même temps et qui assurent une synergie entre la pensée sur l'espace et l'intervention dans l'espace.

-Le concept de concertation permet d'identifier la fragmentation et les incohérences et suggère la mise en accent sur les formes de coordination permettant une bonne prise en charge de la capacité stratégique des acteurs, la diversité des processus de légitimation la dynamique de négociation et l'établissement des relations entre acteurs pour conférer une stabilité globale.

2.2 Les points forts:

-Les résultats ont démontré que le degré d'appropriation du territoire est assez important chez le citoyen de Constantine. Cette capacité se révèle indispensable pour une meilleure gestion des projets et des actions portant sur un meilleur cadre de vie.

-La question de l'implication du citoyen constitue un avantage et une aubaine adéquate avec les actions planifiés pour disposer de ressources sociales favorables pour l'aboutissement des projets.

-La responsabilité qu'incombe de tels engagements citoyens participe à instaurer une culture d'échange de savoirs, des élans collectifs de solidarité habitante et de réappropriation des actions sur le cadre de vie.

-« Agir Ensemble » invoque la souplesse dans la gestion locale, avec des stratégies et des négociations qui sont basés sur une approche pluri-rationnelle combinant des logiques publiques et privées, et une prise en compte de l'évolution des demandes des citoyens, la participation citoyenne est la garantie de l'intérêt public.

-La « construction » du projet sur le plan du contenu, de la démarche et de la mise en œuvre exige une communication entre les différents protagonistes. Dans cet échange multi-acteurs le citoyen aura la latitude d'intégrer le dispositif de mise en projet et participer donc pleinement dans l'élaboration du programme ou du plan de développement ou petite opération de leur commune affiché sur le Net, accessible à tout le monde.

-L'accessibilité à l'information figurant sur les plateformes numériques donne la possibilité de créer un cadre d'échange et de concertation et qui peut s'étendre vers les opérations de suivi, d'évaluation et de réception des projets.

Pour cela le système de monitoring, comme plateforme d'échange de l'information, de stockage, de traitement des données est indispensable comme outil d'aide à la décision, il assure suivi et évaluation fondés sur des résultats.

Grace au système du monitoring, des disfonctionnement peuvent être identifiés et transmis aux autorités pour y remédier au problème. On peut prévoir un monitoring interne adressé aux institutions et un autre externe qui sera mené par la société civile sur les institutions, cela va assurer l'inclusion du citoyen dans la prise de décision.

Nous pensons qu'il sera plus judicieux de lancer un système de monitoring participatif, mieux qu'un système divisé en deux, permettant aux acteurs de collaborer, ensemble et s'entraider mutuellement dans un climat de complémentarité et de concertation pour l'intérêt général et pour assurer le bon développement local.

Indicateur	Satisfaction	Imagination future	phasage du PCD	propositions	Engagement citoyen
Points forts	✗	✗	✓	✗	✗
Points faibles	✓	✗	✗	✗	✓
Indicateur	Appui sur le citoyen	Les lois	mouvement associatif	Evaluation des PCD	Concertation
Points forts	✓	✗	✗	✓	✗
Points faibles	✗	✓	✓	✗	✓
Indicateur	partages élus citoyen	Budget	Outils numérique	Net	diffusion
Points faibles	✗	✗	✓	✓	✓
Points faibles	✓	✓	✗	✓	✗

Figure IX.161: Comparaison des points forts et faibles de quelques vérificateurs

3. Conception d'un guide pour un PCD concerté

Basée sur les synergies et la complémentarité entre les zones géographiques d'une même commune et s'inscrivant dans l'annuaire du développement global, la vision du développement local et/ou communal signifie la satisfaction des aux besoins des habitant et la préparation d'un environnement plus en plus favorable au bien être des habitants.

Un plan communal de développement, une volonté politique pour traduire une dynamique de mise en place des besoins et objectifs initiés par les acteurs communaux et maitrisés par les habitants d'un espace de vie donné. C'est aussi un processus de résolution des problèmes dans lequel les populations locales sont les acteurs principaux dans toutes les prises de décisions pour l'amélioration de leurs conditions de vie voire promouvoir leur commune.

La mise en réflexion d'un Plan Communal de Développement (PCD) n'est pas un simple exercice technique d'analyse et de planification, il s'agit d'un processus complexe visant à créer et consolider des interactions, à mettre en synergie et mobiliser un éventail représentatif.

Cela permet de mobiliser et faire émerger les forces vives du milieu, capables d'intervenir pour améliorer une situation existante.

Le cycle de vie du territoire subit des adaptations de démarches territoriales ; nationales, wilaya les & communales et celles des secteurs d'activités pour arriver à un développement intégré.

Selon notre étude on peut apporter une nouvelle vision, pour cela ce chapitre traduit nos inspirations et réflexions pour un modèle ou un guide qui englobe les mécanismes adéquats pour l'élaboration d'un PCD concerté.

3.1 Les fonctions d'un PCD concerté?

Le Plan Communal de Développement (PCD) a quatre rôles principaux :

Un processus itératif de développement local voire territorial: qui offre la possibilité aux acteurs de participer avec efficience pour améliorer le cadre de vie de leur territoire.

Un plan concerté: qui produit la planification avec ses objectifs et les mécanismes adéquats pour y parvenir.

Un instrument opérationnel: pour la mise en place des démarches préalablement définies

Un outil d'évaluation: de réajustement et de rattrapage.

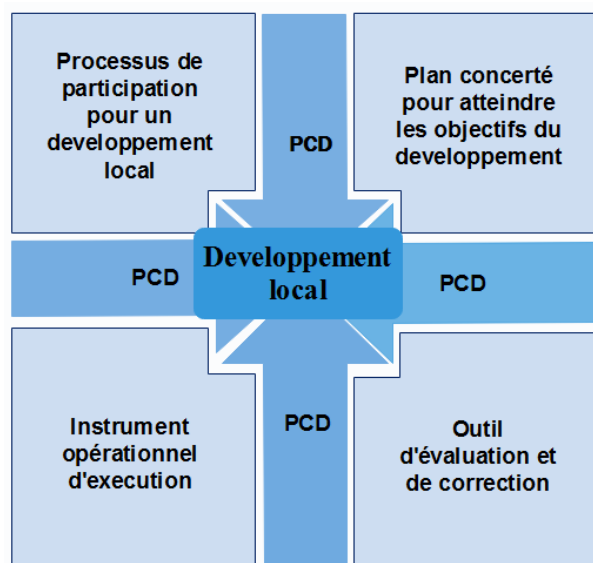


Figure IX.162: Schématisation des rôles du PCD (Auteure)

Le PCD concerté devient alors un processus catalyseur où les acteurs locaux assurent la prise en charge de l'avenir de leur secteur en assurant une qualité de vie sur tout le territoire afin de répondre aux exigences du développement urbain local¹¹⁷. En effet un PCD concerté basé sur une participation effective régulière et continue.

3.2 Comment élaborer un PCD concerté? Un modèle type

Plus qu'un plan visant la croissance économique, le PCD s'avère un levier pour la transformation des dynamiques et l'accroissement des capacités des acteurs locaux pour une prise en charge du développement de leur territoire.

3.2.1 Phase préparatoire:

Cette phase permet une structuration de la démarche qui sera mise en œuvre, d'où la création de deux comités :

Comite ad hoc: composé des membres de l'instance électorale (commissions et délégation législatives) et des membres de l'administration avec délibération de l'APC son fonctionnement c'est assurer la mobilisation des acteurs et veiller à réussir la procédure avec la rédaction d'une feuille de route ou/et un règlement pour appuyer le conseil consultatif multi varié (CCM).

Cette feuille de route sera mise à jour à chaque fois, et il est recommandé de procéder à un renouvellement régulier du comité.

¹¹⁷ Et celles du développement durable

Le choix des membres de ce comité se fera par élection dans une assemblée publique ouverte à tous les citoyens avec une diffusion préalable au niveau des médias et des antennes.

Selon l'article 15 de la Constitution Algérienne (2016) « ... *L'Assemblée élue constitue le cadre dans lequel s'exprime la volonté du peuple et s'exerce le contrôle de l'action des pouvoirs publics...L'Etat encourage la démocratie participative au niveau des collectivités locales.* »

Conseil consultatif multi varié (CCM): pour la société civile(CCL) regroupe des associations, des représentants des comités de quartiers... Des professionnels, des entreprises, des prestataires de services..Etc. sa création a pour but d'initier et renforcer l'implication du citoyen et assurer une participation en continuum. Le choix des membres portera sur des élections.

Comité de portage et de pilotage (CPP): Composé de plusieurs acteurs ; société civile, élus, P/APC, des représentants des services techniques de la commune et de la Daïra, sa mission est la réalisation et le suivi du PCD.

Les citoyens deviendront porteur de projet et les institutions électives et administratives sont des facilitateurs de projet, et les administratifs et partenaires économiques sont les accompagnateurs, ils assurent la pérennité du portage administratif et financier.

Au niveau de ce comité est créée une structure intégrée opérationnelle (SOP) (Figure IX.163) qui sera chargée de la rédaction finale du PCD, cette structure repose sur les compétences de ses membres qui sont désignés à partir de ce comité, les membres de cette structure sont des accompagnateurs de la démarche.

Au besoin cette structure peut faire appel à des experts pour l'appuyer.

Le comité de pilotage et de portage est une plateforme stratégique pour l'initiation du PCD, il assure sa conception et sa réalisation, tout en assurant l'inclusion de l'ensemble des groupes d'acteurs de la société civile. Issus du CCM. Le CPP est tenu à identifier les principaux jalons et étapes et les échéanciers, les budgets ainsi que le financement, les ressources matérielles et techniques et surtout humaines qui sont destinés au PCD.

Le PCD couvre une période de quatre ans, pour que la même instance élective fasse son bilan.

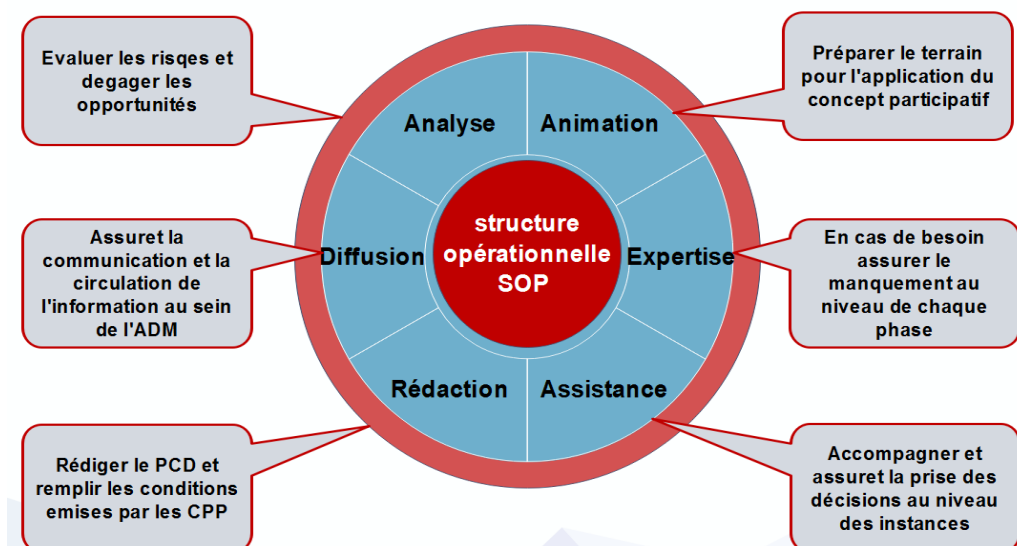


Figure IX.163: Les missions synthétisées de la SOP (Auteure, Edraw max)

3.2.2 Analyse diagnostique

Dans le but d'élaborer un PCD qui remplit les conditions nécessaires pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen, il est nécessaire d'avoir un état des lieux juste, réel et actualisé. Grille de lecture pour l'analyse de projets sous forme de questions ouvertes. Ainsi développer une base de données quant aux besoins, aux attentes, pour procurer les leviers capables d'améliorer cet état des faits.

Lister les contraintes, les forces, les aléas du territoire sur le volet financier, humain, matériel, technique, environnemental...afin d'y parvenir à des solutions qui répondent aux aspirations citoyennes.

Le diagnostic territorial de la commune consiste en un ensemble d'activités de collectes, de traitements et d'analyses de données. En plus des données fournies le diagnostic se renforce par les données qu'apportent les citoyens et acteurs du CCM. Ainsi, le citoyen participe à pour bien identifier les points négatifs et par la suite apporter les propositions idoines.

Le PCD est une dérivée des plans territoriaux ou sectoriels existants, la documentation des enjeux passe par un éventail de sources sur le niveau national wilaya et communal. Les informations documentaires sont tirés du SNAT, SEPT, PAWT, PDAU, POS, des schémas directeurs sectoriels, des plans liés au patrimoine historique et culturel, des textes législatifs...

3.2.3 Définition de la vision, des orientations, des objectifs et des stratégies:

Une définition des objectifs globaux s'impose dans cette phase avec une formulation du choix des stratégies et du cadre de suivi ainsi que la validation de la stratégie.

La vision est une analyse prospective, un construit social. Elle est forcément élaborée de façon participative. C'est le rêve collectif et territorial partagé. Les échanges participatifs entre acteurs suscitent une liberté d'expression sur les enjeux actuels et futurs du territoire.

3.2.4 Planification & Programmation

Cette étape est le noyau de l'élaboration d'un PCD concerté, on procède à une évaluation de la performance des enjeux pour prioriser, ainsi maximiser les opportunités et forces et minimiser les risques et aléas, tout en identifiant les axes stratégiques et les objectifs prioritaires tracés avec des moyens humains, financiers, logistiques... nécessaires pour parvenir.

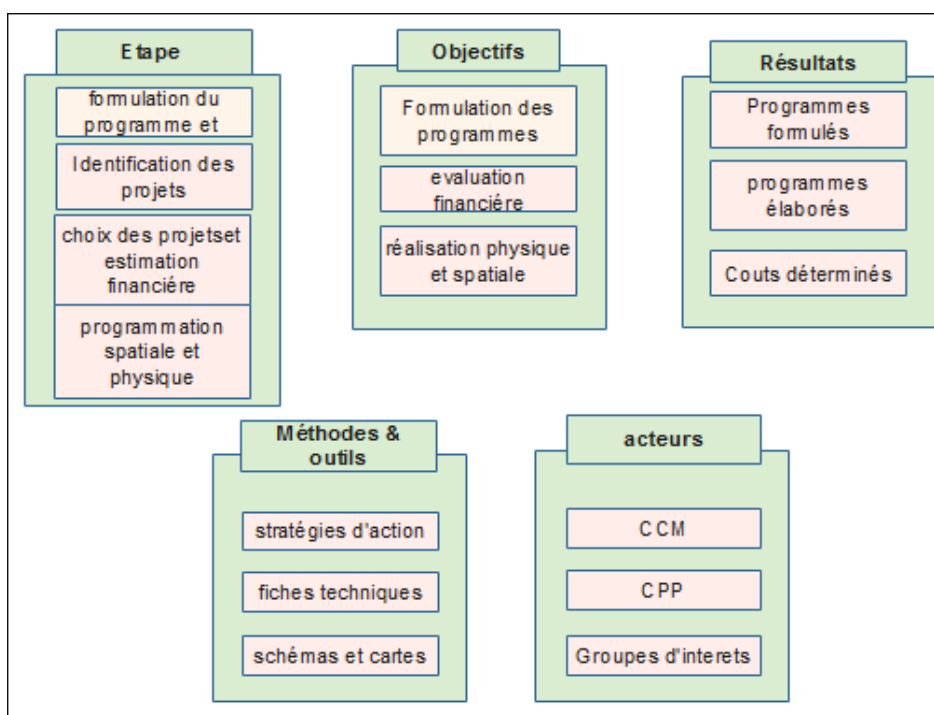


Figure IX.164: Schéma synthétisé de la planification (Auteure)

3.2.5 Rédaction & approbation du PCD

Dans cette étape les cadres communaux assurent le volet administratif et les élus soutiennent le projet et entament la procédure d'octroyer son financement à partir de la Wilaya, l'APW, et au niveau national et les organismes publics (Fond) afin de soutenir le PCD de leur commune soit leur PCD. Au niveau du comité techniques de Daïra avec les

différents membres et en présence du CCM se concertent et collaborent pour l'étape de son mise en œuvre.

La rédaction sera confectionnée par les membres de la structure opérationnelle (SOP) tout en incluant les commentaires lors de sa validation au niveau du (CPP).

Le document rédigé devrait contenir les éléments des phases précédentes avec toutes les approches citées et validées. L'adoption du PCD constitue une opportunité pour une communication avec les acteurs et citoyens de la commune afin de les informer des grands axes et tracés ainsi que des objectifs poursuivis par l'instance électorale et par l'administration.

A la fin de ce processus de préparation, une assemblée populaire se tiendra pour approuver la délibération du PCD, après vérification de son adaptation et son mise en cohérence avec les orientations des schémas nationaux et sectoriels au niveau du CCM et CPP.

Le PCD sera réalisé par le biais de projets qui seront inscrits dans des plans d'action annuels, en effet au programme annuel d'investissement.

Le plan d'action annuel (quatre plans) précise les modalités pour atteindre les objectifs inscrits dans le plan, les échéanciers et contributions des partenaires. En effet c'est le seul moyen pour assurer la concrétisation des PCD.

Les projets inscrits dans le plan d'action annuel sont plus précis que les stratégies d'action élaborées dans le PCD.

3.2.6 Mise en œuvre & suivi

Une fois la décision¹¹⁸ faite la mise en œuvre sera une étape de concrétisation des objectifs qui à leur tour seront traduits en projets ainsi qu'une mobilisation des ressources financières, techniques, administratives... Cette phase comprendra des jalons (les jalons sont des tâches qui marquent un événement) qui seront orientées vers des formations, des workshops, des ateliers de rencontre, afin de gérer les dysfonctionnements rencontrés du projet en cours dans le but d'atteindre les objectifs tracés du PCD.

Pendant le suivi s'opèrent des changements temporels, avec la collaboration du CCM et le CPP.

Les fiches prévisionnelles préétablies seront modifiées à chaque fois, suite aux désagréments rencontrés lors de la réalisation.

¹¹⁸ La décision sera faite par la DAL c'est l'équivalent d'un cheque pour le projet

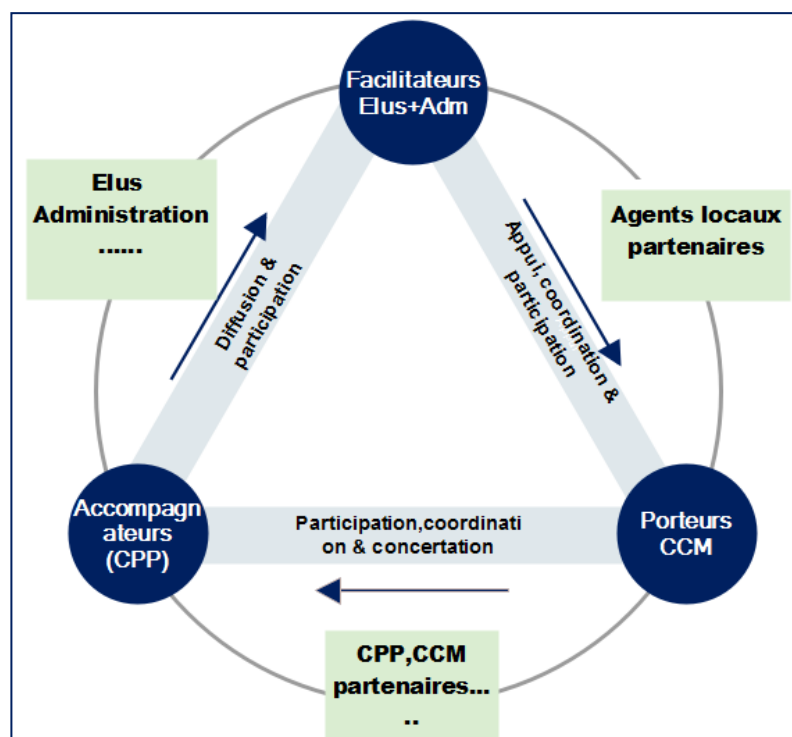


Figure IX.165: La fonction des acteurs du PCD (Auteure)

Le suivi permet aux acteurs locaux concernés de suivre les phases évolutives du PCD et des plans d'action annuels, et aussi une prise de décisions appropriées pour rattraper le manquement.

Une formation en MS-PROJECT est recommandée, c'est un logiciel de gestion des projets, qui assure le respect des délais, des couts et de la qualité. Dans ce sens des cadres techniques ont déjà bénéficié de cette formation donc ils peuvent être à leur tours des formateurs et comme ça la démarche sera propagée et tout le staff travaillera avec.

3.2.7 Evaluation

Un moyen précieux pour l'enrichissement et la prise de décision pour le prochain PCD, l'évaluation est une composante principale de la bonne gestion et de la recevabilité d'un PCD. Elle vise la mise en réflexion sur les effets de la situation réalisée. Cette évaluation permettra aux gestionnaires, bénéficiaires, partenaires, donateurs et autres parties prenantes du PCD de tirer des enseignements et d'améliorer les interventions futures.

L'évaluation permet de réaliser un bilan afin de mesurer l'impact des stratégies d'action et des projets et d'évaluer le processus global de développement communal. Nous pouvons opter pour deux types d'évaluation ; à mi parcours au milieu de l'exécution et finale ou récapitulative, menée à la fin de la mise en œuvre pour évaluer la situation.

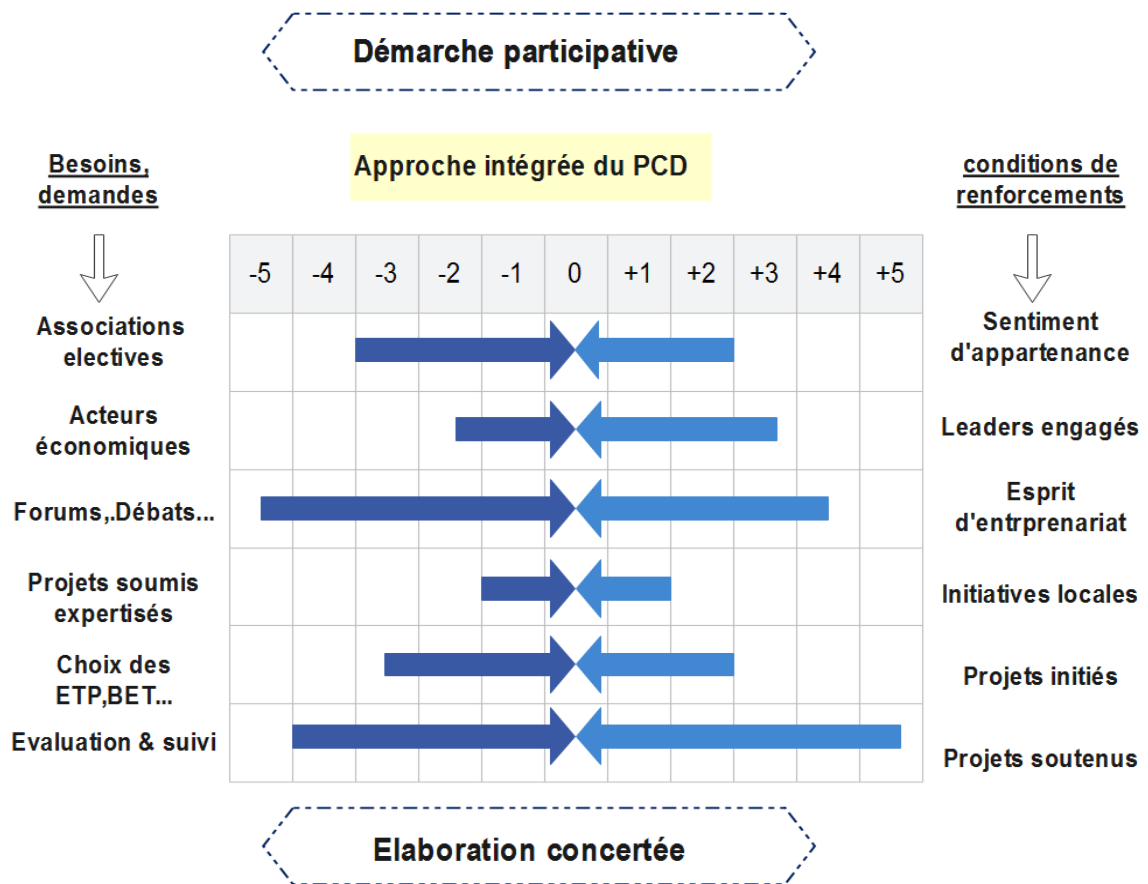


Figure IX.166: La participation et le PCD (Auteure)

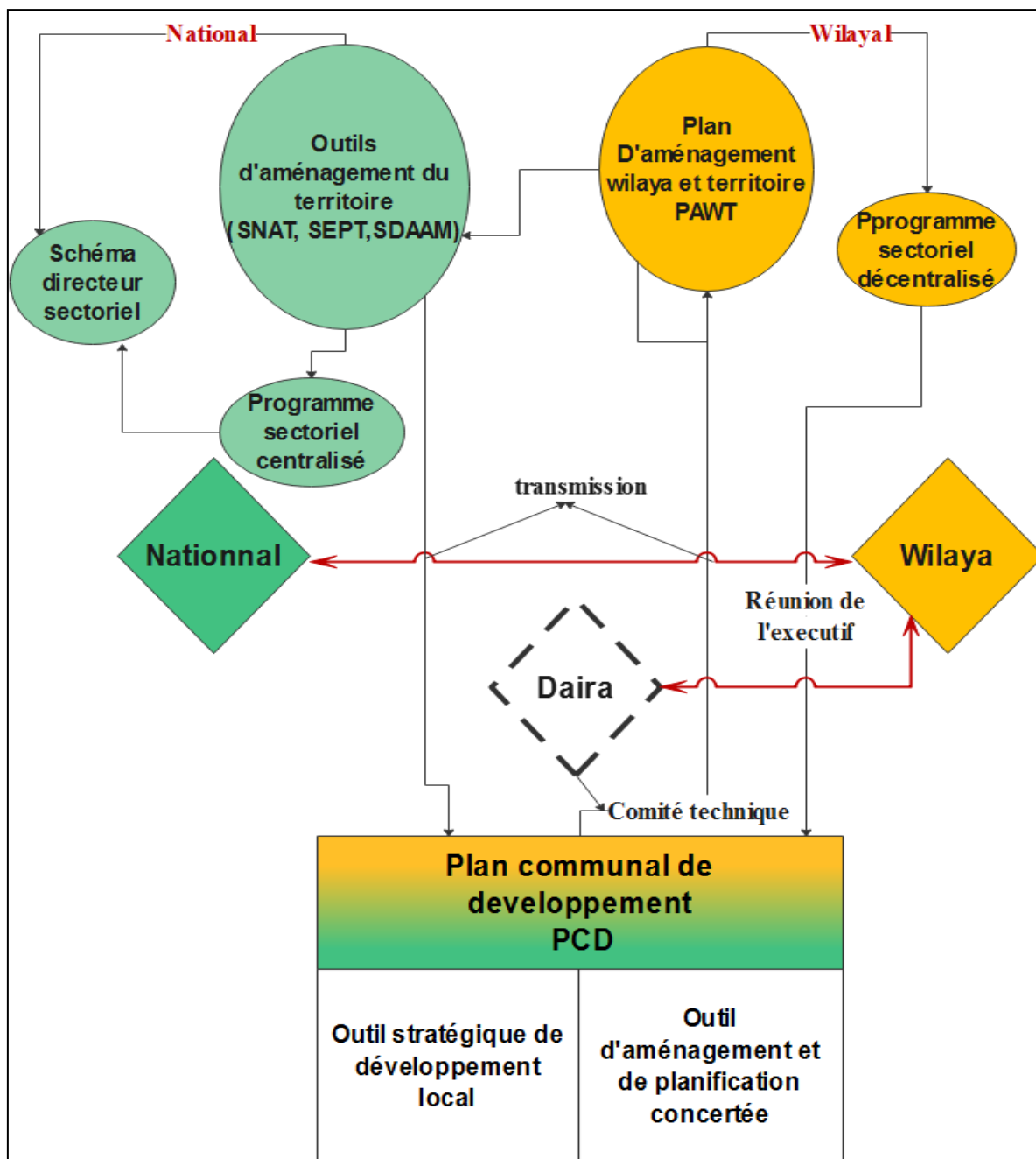


Figure IX.167: Conception d'un PCD concerté (Auteure)

Conclusion

Le PCD concerté (PCDC) un processus de développement, un catalyseur pour améliorer la qualité de vie du citoyen, permettant une adaptation progressive des instruments et des principes du développement local au vécu communal. Une approche permettant une mobilisation de manière cohérente et structurée plusieurs mécanismes du développement local.

Conclusion troisième partie

Les choix méthodologiques et le cas d'étude ont été présentés dans une vision orientée sur l'explication des pertinences, justifiant la démarche, l'échantillon, la portée du questionnaire.

Dans le même élan, la présentation des outils relatifs au traitement des données a été exposée en mettant l'accent sur leur adéquation en rapport à la thématique étudiée.

L'enquête et le questionnaire ont été élaborés dans un exercice méthodique allant de la définition des champs, aux indicateurs et passant par le choix des critères qui ont guidé le choix des questions.

Après le dépouillement des résultats et le traitement, nous avons convenu à tirer les conclusions à travers une lecture rationnelle. Ensuite le croisement des critères selon un ordre de relations fonctionnelles nous a permis de dépasser les « obstacles » épistémologique, en fournissant des éclairages et des nouvelles informations à travers notre interprétation.

Il a été aussi question de discuter ces résultats non pas comme des vérités inamovibles, mais comme résultante d'un contexte qui se trouva fort bousculer par des faits conjoncturels et d'autres « privés ».

Toujours est-il, les points forts et les points faibles soutirés à travers notre étude relèvent de la nécessité d'une implication citoyenne franche, motivée et engagée. Cependant cette participation appelle à instaurer une culture basée sur l'information, la concertation et les échanges dans un cadre accessible et partagé.

Avant tout, la construction d'une vision commune sur son cadre de vie favorise la mise en place d'un ensemble d'éléments sur lesquels le « projets » et les actions doivent assoir leur portée, leur contenu et la démarche à suivre.

Nous avons essayé de concevoir un PCD concerté (PCDC) qui va servir comme référence aux outils d'aménagement et favorisant les actions cohérentes corrélées pour orienter les stratégies nationales en déterminant la problématique liée à la commune.

L'arrimage du PCD aux stratégies des plans nationaux et plans sectoriels suscite un croisement (voir Figure IX.167), avec les plans nationaux et locaux ce qui poussera à remonter les besoins citoyens au niveau wilaya à travers le plan de wilaya (PAWT).

CONCLUSION GENERALE.

Conclusion générale :

Cette thèse avait pour but de mettre en lumière l'apport du phénomène participatif et sa contribution dans le développement urbain local. Concrètement, nous avons mené ce travail à travers les Plan Communaux de Développement (PCD) particulièrement sur le cas de la commune de Constantine.

Cette recherche est née d'un constat vécu des dysfonctionnements des projets locaux ; le retard dans la livraison, l'inachèvement continu des programmes, des projets à l'arrêt, des annulations... etc.

Notre démarche d'approche a porté sur deux paliers complémentaires, structurés de la manière suivante:

1. Nous avons en premier lieu tenté de construire une assise théorique pour une bonne compréhension des notions et concepts, et aussi un réexamen des connaissances pré acquises (magister option projet urbain) pour valider des principes actualisés et surtout se défaire des préconceptions sans assise rationnelle et sans rapport à la réalité. Un retour d'expériences a été adopté afin de consolider nos connaissances à travers une revue de littérature sur l'état de l'art et l'état des savoirs. Dans cet élan épistémologique, nous avons eu aussi la possibilité de mettre en exergue le « vocabulaire » qui caractérise notre travail de recherche dans cette thématique.
2. L'approche du modèle Algérien s'est appuyée sur les recherches en prenant en compte les travaux de recherche produits dans le monde européen et anglo-saxon. Nous avons dû nous orienter sur le développement local en enfourchant les concepts et les dispositifs méthodiques en rapport avec la participation, l'empowerment, le monitoring ainsi que d'autres concepts jugés utiles notre à notre thématique. Nous nous sommes focalisés sur une approche pragmatique tant les enjeux épistémologiques, empiriques et politiques de la participation gardent leurs dimensions et leurs valeurs intrinsèques dans tout processus de développement engageant une implication citoyenne.

Dans cette optique et de par notre travail de recherche, il paraît tout à fait juste d'interpréter la valorisation actuelle de la participation comme la constitution d'une nouvelle règle en matière d'action publique, devenue un concept inévitable pour la réussite

des plans du développement local. Participer, ce n'est pas présenter un avis individuel sans connaissance de cause, c'est appréhender l'ensemble des facteurs constituant la question, c'est devenir informé des enjeux globaux relatifs aux différentes questions posées. Divers mécanismes de participation existent déjà; des procédés passifs unidirectionnels (information des citoyens), et d'autres actifs bidirectionnels (consultation, concertation, coproduction). Des concepts surinvestis dans les discours mais négligés dans les décisions politiques, et ils méritent d'être mieux compris.

La démarche participative est un puissant élément de lien social intergénérationnel et de relations entre les habitants et les acteurs locaux à leurs territoires, permettant leur formation progressivement, la gestion de l'espace urbain est fonction de la capacité individuelle des acteurs pour atteindre leurs objectifs. Avec la pratique de la démocratie directe les décideurs invitent les citoyens à contribuer à la prise de décision en s'inscrivant dans une action autonome. Le développement local est un processus impliquant diverses interférences d'acteurs, à la recherche de synergie pour produire le développement. *« Ce n'est pas un processus mécanique qui peut facilement être mis en œuvre grâce à des politiques ou des programmes à caractère général. Il est avant tout l'affaire d'acteurs de toutes sortes mis en rapport, mobilisés en vue de stimuler une synergie créatrice, porteuse d'effets de développement. »* (Leloup, Moyart and Pecqueur, 2003, p.110).

Nous nous sommes étalés sur les cas visités et pris comme exemples d'expériences effectuées et évaluées ; la Place du Refuge dans la ville de Marseille, ou nous avons pu côtoyer des membres d'une association spécialisée dans la concertation des projets locaux « ARENES ». Notre « immersion » dans les phases de ce projet nous a permis de comprendre la démarche, ayant participé aux sorties sur le site et interrogé les habitants, et enfin « expérimenté » nos concepts de près.

Ajouté à cela un projet de concertation, le projet de réaménagement de la Rue de La République (Vaulx en Velin) dans la Grand Lyonnais, cette expérience a été menée au sein des bureaux des deux associations, « ARENES » et « compagnie des rêves urbains ».

Parallèlement à cela nous nous sommes penchés sur le contexte algérien pour établir un historique sur l'organisation territoriale et le découpage administratif après l'indépendance, pour en arriver à la commune le centre des pratiques de la participation et du développement local, et voir le panel législatif et réglementaire relatif au code de wilaya et

de la commune, ainsi que la nouvelle constitution et les articles qui concernent la participation du citoyen au développement de sa commune et les mécanismes y afférents.

Nous avons tenté d'apporter des clarifications sur la stratégie et les programmes d'action envisagés par le gouvernement Algérien pour répondre aux enjeux territoriaux, dans le cadre des instruments nationaux d'aménagement (SNAT, SRAT...) un document de référence pour le développement local. Ensuite nous avons mis la lumière sur la naissance du plan communal de développement (PCD), sa démarche et ses objectifs ainsi que la mission des différents échelons administratifs participants à l'exécution de ce programme.

Notre travail de terrain (enquête) est présenté à travers un aperçu sur le contexte d'étude ; la commune de Constantine, ainsi que nos options méthodologiques soigneusement choisies, nous avons opté pour une démarche hybride, hypothético-déductive et inductive.

Nous avons eu recours à la méthode par questionnaire ainsi que des entrevues avec les agents administratifs. Nous avons aussi apporté une brève évaluation ou lecture des PCD et cela entre 2014-2018 et voir l'état d'avancement des projets dans ce cadre.

La définition des critères de sélection des concepts, dimensions, indicateurs et justificateurs a été traitée de façon à justifier la nature des contenus des questions adressées aux citoyens. Nous avons procédé au traitement du questionnaire et tester les variables afin de mesurer les concepts puis procéder à la corrélation pour identifier la relation de dépendance ou d'indépendance et mesurer son degré, pour confirmer nos hypothèses.

Le premier palier a été clôturé par la mise en réflexion d'un plan communal de développement (PCD) qui n'est pas un simple essai technique d'analyse et de planification, il s'agit d'un processus complexe visant à créer et consolider des interactions, une mise en synergie et aussi mobiliser une gamme représentative d'individus, de groupes, d'organisations et d'institutions dans un milieu local. Nous avons pu concevoir un PCDC concerté avec ses fonctions, ses étapes et ses acteurs et qui peut servir d'outil stratégique pour la commune.

Le deuxième palier de notre recherche est une mise en réflexion de la manière d'exploiter ce travail, dans un cadre de projet urbain (notre option de magister) et dont la participation est la pierre angulaire, pour cela nous avons tracé les points suivant:

- **Une plateforme juridique ambitieuse:**

La volonté politique est là, témoignant par la promulgation des Lois en faveur du citoyen/ habitant pour une participation au développement de sa commune. Cependant cette volonté politique rencontre une « inertie » sur le terrain. En effet en l'absence d'une culture participative et d'un « cadre procédural » l'implication citoyenne demeure symbolique et peu effective.

- **Le portage local:**

S'accompagner d'une approche horizontale d'où une concertation et une participation impliquant les acteurs d'une manière différente et la mise en disponibilité des modes alternatifs souhaités. La politique urbaine suppose aussi de s'appuyer sur le comportement des acteurs voir se développer ne se décrète pas uniquement, mais par une adaptation du cadre législatif réglementaire permettant l'initiative des acteurs et non l'inverse.

- **Développement du système de l'information:**

Etablir le cadre et les mécanismes qui facilitent l'accès à l'information afin de garantir une médiation efficace, et un état à l'écoute ainsi qu'un citoyen engagé, un binôme pour réussir le développement local donc le développement durable.

- **La définition d'un système opérationnel d'évaluation, le monitoring participatif:**

L'évaluation est le seul garant de l'aboutissement d'un projet, même si le projet n'a pas été réalisé, le MSPROJECT assure un suivi rigoureux des projets: organisation, cout, délais, qualité..., déjà un logiciel qui a fait l'objet de formation pour les cadres techniques et qu'il est temps qu'il soit mis en pratique.

- **Une mise en apprentissage:**

Cette étape permet aux acteurs de réhabiliter leurs compétences et profiter des capacités partagées, afin de créer plus de synergie et renforcer le sentiment d'appartenance,

au sein des focus group, atelier, etc. Ainsi partager la responsabilité du développement urbain local entre les autorités et les citoyens.

- **Création des conseils de citoyens:**

Le conseil de citoyens est un comité composé de citoyens, crée dans un quartier, il assure une coopération entre le citoyen /habitant et la commune. Il est consulté pour les prises de décision. Le conseil de citoyens représente une véritable force de réflexion et de proposition.

EPILOGUE

Ce travail de thèse mené dans un cadre méthodologique appelé à respecter la rigueur scientifique consacrée, a été aussi guidé par une expérience de terrain de plus d'une décennie en tant qu'Architecte dans la Daïra de Constantine. A travers cette expérience précédée par une initiation à la recherche ponctuée par l'élaboration d'un mémoire de magister dans l'option « projet urbain », nous a beaucoup aidé à établir une ligne conductrice au travail présent.

Le monitoring et l'empowerment rattachés à l'urbain, ont en commun une vision d'efficience des actions menées pour aboutir à des résultats satisfaisants pour tous les protagonistes. Si le premier s'emploie à vouloir la fonctionnalité et l'efficacité d'un service, le second entend offrir un champ aux « pouvoirs » de collaborateurs dans un processus (les habitants).

Forces est de constater que « l'habitant » (le citoyen par extension) est une pièce maitresse dans le processus de fabrication de la ville ou dans la mise en place d'un cadre adéquat aux attentes de l'homme-habitant. Dans ce sens, il est clair que tout dispositif ou processus soucieux de résultats probants ne peut marginaliser toute ressource susceptible d'apport dans l'efficience de toute action.

La participation citoyenne est aujourd'hui un souci majeur de gestionnaires des villes et des élus communaux. Toutes les actions n'ont de portée que par une « validation » citoyenne. Aussi, cette catégorie d'acteurs est appelée à s'impliquer dans la « chose publique ». Cependant, il y a toute une stratégie à élaborer pour instaurer cette culture participationniste. Depuis la simple information, jusqu'à la co-élaboration en passant par la

concertation (et la consultation), il s'agit de se pencher sur les inerties des acteurs, la méconnaissance des droits et des devoirs.

Le monitoring permet de « diagnostiquer » les freins et de déceler les inerties et leurs origines. Ainsi, à priori, à travers l'enquête menée sur le terrain, les dysfonctionnements ont été localisés dans les dispositifs d'information, dans le peu d'engouement vers ce qui définit « droit et devoir citoyen » et enfin dans cette absence de volonté à adhérer à des associations arguant un manque de « confiance » dans des visées des « responsables ».

Il est clair que tous ces paramètres ont une position fondamentale dans la démarche de projet urbain. Et comme cette dernière semble occuper une place de choix dans l'avant-projet de Loi sur l'urbanisme (à l'étude), il est primordial de préparer un terrain socioculturel propice à une politique urbaine qui semble orienter sa philosophie sur la démocratie participative.

Au final, l'élaboration d'un guide pour l'élaboration de PCD, est une initiative qui rentre dans cette vision d'établir une culture favorisant l'implication et la participation du citoyen dans la préparation, la programmation, la réalisation et la réception du PCD. Il faut préciser que le PCD concerté porte les actions et les objectifs les plus attendus de l'habitant...

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Attard-Maraninchi, M.-F. (1997) *Le Panier, village corse à Marseille*. Autrement. Available at: <https://www.babelio.com/livres/Attard-Maraninchi-Le-Panier-village-corse-a-Marseille/186510> (Accessed: 11 May 2018).

Augustins, G. and Ravis-Giordani, G. (1987) *Femmes et patrimoine dans les sociétés rurales de l'Europe méditerranéenne: actes de la table ronde organisée par l'EHESS et la RCP 718 du CNRS, les 10 et 11 mai 1985, Marseille, La Vieille Charité*. Editions du Centre national de la recherche scientifique.

Cooke, B. and Kothari, U. (2001) *Participation: The new tyranny?* Zed books.

Dorin, B., Landy, F. and Institut national de la recherche agronomique (France) (2002) *Agriculture et alimentation de l'Inde : les vertes années (1947-2001)*. Institut national de la recherche agronomique. Available at: <https://books.google.dz/books/> (Accessed: 6 May 2018).

Duperré, M. (2010) *La participation citoyenne dans les entreprises d' économie sociale en santé mentale* Martine Duperré.

Gumuchian, H., Marois, C. and Fèvre, V. (2000) *Initiation à la recherche en géographie: aménagement, développement territorial, environnement*. PUM.

'Louvain School of Management Dans quelle mesure le modèle de la Smart City est-il considéré par le territoire local pour réduire l' impact environnemental urbain tel que défini par les Sustainable Development Goals (SDGs) ?' (no date).

Martin, O. (2009) *L'analyse de données quantitatives*. ARMAND COL. Paris France: 2009.

Offner, J.-M. and Gilli, F. (2008) 'Paris, métropole. Hors les murs. Aménager et gouverner un Grand Paris'. Presses de Sciences Po, p. 200. Available at: <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00439055/> (Accessed: 7 May 2018).

Tremblay, J. M. (1968) 'MAYA', p. 405.

Articles

Arab, N. (2004) *L'activité de projet dans l'aménagement urbain: processus d'élaboration et modes de pilotage Les cas de la ligne B du tramway strasbourgeois et d'Odysseum à Montpellier*.

Bacqué, M.-H. and Biewener, C. (2013) 'L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ?', *Idées économiques et sociales*, 173(3), pp. 25–32. doi: 10.3917/idee.173.0025.

Bacqué, M.-H. and Gauthier, M. (2011) *Participation, urbanisme et études urbaines, Participations*. doi: 10.3917/parti.001.0036.

Banon, F., Edea, O. E. and Universit, A. (2021) 'Gestion communale et gouvernance

locale en Afrique francophone : analyse de pistes pour une amélioration des performances par l'intelligence territoriale', pp. 85–95. Abbot, J. and Guijt, I. (1998) *Changing views on change: participatory approaches to monitoring the environment*. IIED.

Barbier, R. and Waechter, V. (2003) 'La participation paradoxale', *Espaces et sociétés*. Érès, (1), pp. 83–100.

Barthe, Y. *et al.* (2013) 'Sociologie pragmatique : mode d'emploi', *Politix*. doi: 10.3917/pox.103.0173.

Baudry, S. (2011) 'Les community gardens de New York City : de la désobéissance civile au développement durable', *Revue Française d'Etudes Américaines*, 129(3), p. 73. doi: 10.3917/rfea.129.0073.

Beudet, G. and Meloche, J.-P. (2012) 'L'aménagement du territoire au Québec, le parent pauvre des sciences régionales', *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre(4), p. 691. doi: 10.3917/reru.124.0691.

Belabed Sahraoui, B. (2007) 'Politique municipale et pratique urbaine : Constantine au XIXe siècle', *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, Inssaniyat*, pp.109-129. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.3824>

Belkaid, E. and Alili, A. (2023) 'The Determinants of Citizen Participation in Algeria- Example of the City of Tlemcen Los determinantes de la participación ciudadana en Argelia

BenFekih A, L. (2010) 'Monitoring électronique des performances : sources de stress', *Management & Avenir*, n° 37(7), pp. 306–328. doi: 10.3917/mav.037.0306.

Benissad, H. (1994) 'Algérie : restructuration et réformes économiques (1979-1993)' Alger, OPU.

Berthet, T. (2008) 'Les enjeux de l'évaluation territoriale des politiques publiques', *Informations sociales*, 6(150), pp. 130–139.

Bherer, L. (2005) *Jeux d'échelle et transformation de l'État: le gouvernement des territoires au Québec et en France*. Presses Université Laval.

Bherer, L. (2011) 'Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques', *Participations*, 1(1), p. 105. doi: 10.3917/parti.001.0105.

Blondiaux, L. (2009) 'Loïc Blondiaux Le Nouvel Esprit de la démocratie Actualité de la démocratie participative', pp. 2–6.

Blondiaux, L. and Fourniau, J.-M. (2011) 'Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ?', *Participations*, 1(1), p. 8. doi: 10.3917/parti.001.0008.

Bonjour, P. (2005) 'La discrimination positive, mal n°'. Presses universitaires de France, p. 7. doi: 10.3917/reli.018.0007.

Le Bossé, Y. and Lavallée, M. (1993) 'Empowerment et psychologie communautaire :

Aperçu historique et perspectives d'avenir', *Les cahiers internationaux de la Psychologie sociale*, pp. 7–20.

Boudreau, J. A. *et al.* (2006) 'Comparing metropolitan governance: The cases of Montreal and Toronto', *Progress in Planning*, 66(1), pp. 7–59. doi: 10.1016/j.progress.2006.07.005.

Boutinot, L., Viau, A. A. and Leclerc, G. (2008) 'Questions sur la neutralité des outils de type jeux de rôle et cartographie participative dans une expérience de gouvernance foncière au Sénégal', *Norois. Environnement, aménagement, société*. Presses universitaires de Rennes, (209), pp. 73–89. doi: 10.4000/norois.2641.

Brenier, A. *et al.* (2013) 'Approches participatives: une solution pour le suivi des pêcheries récifales?', *Natures Sciences Sociétés*, 21(3), pp. 293–306.

Bridge, G. (2009) 'Reason in the city? Communicative action, media and urban politics', *International Journal of Urban and Regional Research*. Wiley/Blackwell (10.1111), 33(1), pp. 237–240. doi: 10.1111/j.1468-2427.2009.00843.x.

Brodhag, C. (2001) 'Glossaire pour le développement durable'. Available at: <https://www.researchgate.net/publication/228780559> (Accessed: 6 May 2018).

Brunet, A. *et al.* (1999) 'Akt promotes cell survival by phosphorylating and inhibiting a Forkhead transcription factor', *cell*, 96(6), pp. 857–868.

Chambers, R. (1994) 'Paradigm shifts and the practice of participatory research and development'.

Claeys-Mekdade, C. and Cécilia (2006) 'La participation environnementale à la française : le citoyen, l'État... et le sociologue', *VertigO*. Les éditions en environnements VertigO, (Volume 7 Numéro 3). doi: 10.4000/vertigo.8446.

Clément Mercier (2009) *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*. Quebec.

Cloutier, G., Méthé-Myrand, L. and Sénécal, G. (2010) 'La revitalisation urbaine intégrée et la plus-value de l'approche montréalaise: une comparaison', *Canadian Journal of Urban Research*. Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, pp. 23–49. doi: 10.2307/26193273.

Corbi, M. and Larivi, N. (2014) 'Methodes qualitatives, quantitatives et mixtes', pp. 1–718. doi: 10.1016/j.ssi.2016.03.013.

Davidoff, P. (2011) 'Advocacy and Pluralism in Planning. Journal of the American Institute of planners, 1965', *The City Reader*. Taylor & Francis Group, 5(March 2012), pp. 435–445. doi: 10.1080/01944366508978187.

DeLeon, P. (1992) 'The Democratization of the Policy Sciences', *Public Administration Review*. Wiley American Society for Public Administration, 52(2), pp. 125–129. doi: 10.2307/976465.

Denieuil, P.-N. (2008) 'Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français', *Mondes en développement*, 142(2), p. 113. doi:

10.3917/med.142.0113.

Deuze, M. (2006) 'Collaboration, participation and the media', *New Media & Society*, 8(4), pp. 691–698. doi: 10.1177/1461444806065665.

Diop, J. C. N.-01818853 (2018) *Local dynamics and territorial construction : socio-anthropological approach of the local development process in the rural municipality of Fandene (Thiès – Senegal)*. Edited by R. Martin. Université Rennes 2. Available at: <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01818853>.

Felli, R. (2005) 'Développement durable et participation: la démocratie introuvable', *Belgeo. Revue belge de géographie*, (4), pp. 425–434.

Forester, J. (2006) 'Making Participation Work When Interests Conflict: Moving from Facilitating Dialogue and Moderating Debate to Mediating Negotiations', *Journal of the American Planning Association*. Taylor & Francis Group, 72(4), pp. 447–456. doi: 10.1080/01944360608976765.

Fortin-Debart, C. and Girault, Y. (2009a) 'De l'analyse des pratiques de participation citoyenne à des propositions pour une éducation à l'environnement', *Éducation Relative À L'Environnement*, 8(Volume 8), pp. 0–15. doi: 10.4000/ere.2219.

Fortin-Debart, C. and Girault, Y. (2009b) 'De l'analyse des pratiques de participation citoyenne à des propositions pour une éducation à l'environnement', *Éducation relative à l'environnement. Regards-Recherches-Réflexions*. Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et ..., (Volume 8).

Fourniau, J. (2011) 'L'institutionnalisation controversée d'un modèle français de débat public', *Télescope*, 17(1), pp. 70–93.

Fung, A. (2003) 'Survey Article: Recipes for Public Spheres: Eight Institutional Design Choices and Their Consequences', *Journal of Political Philosophy*. Wiley/Blackwell (10.1111), 11(3), pp. 338–367. doi: 10.1111/1467-9760.00181.

Fung, A. (2006) 'Varieties of Participation in Complex Governance', *Public Administration Review*. Wiley/Blackwell (10.1111), 66(s1), pp. 66–75. doi: 10.1111/j.1540-6210.2006.00667.x.

Le Gales, P. (1995) 'Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine', *Revue française de science politique*. Sciences Po University Press, 45(1), pp. 57–95. doi: 10.3406/rfsp.1995.403502.

Gariépy, M. and Gauthier, M. (2009) 'Le débat public en urbanisme à Montréal: un instrument de développement urbain durable', *Canadian Journal of Urban Research*. Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, pp. 48–73. doi: 10.2307/26193244.

Gaudin, J. P. (2003) 'Pourquoi la gouvernance?', *Pôle Sud*. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2002, pp. 179–180. Available at: <https://www.cairn.info/pourquoi-la-gouvernance--9782724608992.htm> (Accessed: 7 May 2018).

Geisler, C. et al. (2001) 'IText: Future Directions for Research on the Relationship between Information Technology and Writing', *Journal of Business and Technical Communication*. Sage Publications/Sage CA: Thousand Oaks, CA, 15(3), pp. 269–308. doi:

10.1177/105065190101500302.

Goeldner-Gianella, LydieGoeldner-Gianella, L., & Humain-Lamoure, A. U. (2010). Les enquêtes par questionnaire en géographie de l'environnement. *Espace Geographique*, 39(4), 325–344. <https://doi.org/10.3917/eg.394.0325> and Humain-Lamoure, A. U. (2010) 'Les enquêtes par questionnaire en géographie de l'environnement', *Espace Geographique*, 39(4), pp. 325–344. doi: 10.3917/eg.394.0325.

Goethe, C. D. J. W. Von (2008) 'Contribution au', (1493), pp. 1–29.

Goxe, A. (2003) 'CALLON (Michel), LASCOUMES (Pierre), BARTHE (Yannick), 2001, Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Paris, Le Seuil (collection "La couleur des idées"), 358 pages.', *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*. Université de Lille, Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques, pp. 0–4. Available at: <https://journals.openedition.org/developpementdurable/1316> (Accessed: 6 May 2018).

Grant, J. L. (2009) 'Experiential planning', *Journal of the American Planning Association*. Taylor & Francis Group, 75(3), pp. 358–370. doi: 10.1080/01944360902965875.

Grant, P. R. (1999) *Ecology and evolution of Darwin's finches*. Princeton University Press.

Guillermo A.Mendoza Et Phil Macoum (2000) 'Application de l ' analyse multicritère à l ' évaluation des critères et indicateurs',

Hatem-, D. (2016) 'Le processus de décentralisation et le développement locale en Algérie : défis et perspectives', pp. 155–168.

Hurard, M. (2011) 'La participation citoyenne au développement durable à l ' échelle locale en Europe', pp. 1–25.

Innes, J. E., Booher, D. E. and Di Vittorio, S. (2011) 'Strategies for megaregion governance: Collaborative dialogue, networks, and self-organization', *Journal of the American Planning Association*. Taylor & Francis Group, 77(1), pp. 55–67. doi: 10.1080/01944363.2011.533640.

Lacaze, J. and Urbanisme, D. (2014) 'Jean-Paul Lacaze , Les méthodes de l ' Urbanisme', (October 2016), pp. 23–24.

Latouche, S. (1990) *La planète des naufragés: essai sur l'après-développement*. FeniXX.

Leloup, F., Moyart, L. and Pecqueur, B. (2003) 'Local development in Western Africa: Which possible realities?', *Mondes en Développement*, 31(4 124), pp. 95–112. doi: 10.3917/med.124.0095.

Linossier, R. and Verhage, R. (2009) 'La co-production public/privé dans les projets urbains'. Parenthèses, pp. 144–171. Available at: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00447534/> (Accessed: 6 May 2018).

- Logié, G. (2000) *L'intercommunalité au service du projet de territoire*. Syros.
- Macario, M. (2012) *L'aménagement des centres-villes: la mobilité, vecteur et acteur de la centralité urbaine*. Aix-Marseille.
- Manel Lahlouh Maya Benoumeldjadj et Belkacem Labii (2019) '3 · 1' attractivité territoriale et politiques urbaines: vecteurs de développement local et supports de marketing urbain Cas de constantine 3 · 1', in, pp. 53–60.
- Mercier, J. (2007) 'Le débat public en apprentissage—Aménagement et environnement: Regards croisés sur les expériences française et québécoise', *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*. Cambridge University Press, 40(02), pp. 540–543. doi: 10.1017/S0008423907070680.
- Messaoudene, M. & Messaoudi, K. (2016). Quelle « démocratie » participative en Algérie ?. *La Pensée*, 385, 61-70. <https://doi.org/10.3917/lp.385.0061>
- Michel, A. (1986) 'Contre l'Etat, les sociologues(éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France(1900-1980))', *Recherches d'histoire et de sciences sociales ISSN 0249-5619*, 19, p. 304p.
- Monnoyer-Smith, L. (2011) *La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ?*, *Participations*. doi: 10.3917/parti.001.0156.
- Mostafa, K., Juridiques, S. and Sociales-souissi, E. (2021) 'Le projet urbain , un instrument de gouvernance des villes', 4(2021), pp. 827–854.
- Mouhoubi, N. (2015) 'Les effets de la « non-participation du public » dans les grands projets urbains. cas du projet de modernisation de constantine.', *GIS Démocratie et Participation, 4èmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative*.
- Moussaoui, K. and Arabi, K. (2017) 'Le rôle des collectivités territoriales dans le développement local à l'ère des réformes en Algérie. Le cas des communes de Bejaia', *Économie et Solidarités*, 44(1–2), pp. 122–133. doi: 10.7202/1041608ar.
- Nabatchi, T. (2010) 'Addressing the Citizenship and Democratic Deficits: The Potential of Deliberative Democracy for Public Administration', *The American Review of Public Administration*. SAGE PublicationsSage CA: Los Angeles, CA, 40(4), pp. 376–399. doi: 10.1177/0275074009356467.
- Ndione, E. S. (1993) *Dakar: une société en grappe, !850985102!Les Afriques*. Paris: Karthala.
- Pecqueur, B. (2006) 'Le tournant territorial de l'économie globale', *Espaces et sociétés*, 124–125(2), p. 17. doi: 10.3917/esp.124.0017.
- pierre André, Claude E. Delisle, J.-P. R. (2010) 'L'évaluation des impacts sur l'environnement: processus, acteurs et pratique pour un développement durable', in *Presses inter Polytechnique*, p. 398.
- Pierre, J. (2009) 'Reinventing governance, reinventing democracy?', *Policy & Politics*,

37(4), pp. 591–609. doi: 10.1332/030557309X477208.

Pierre, M. (2014) ‘Développement local comme stratégie de lutte contre la pauvreté: le cas du Programme de développement de zone implanté par World Vision en Haïti’.

Pulgent, M. de Saint (2013) ‘Un lieu pour faire lien’, *Médium*. CAIRN, 20–21(3), p. 9. doi: 10.3917/mediu.020.0009.

Pumain, D. (2021) ‘Guermond Y., 2020, La citoyenneté à travers la géographie. Paris, l’Harmattan, 132 p.’, *Cybergeog: European Journal of Geography*. CNRS-UMR Géographie-cités 8504.

Rabinovich, I. and Rabinovich, M. (2000) ‘Replication service system and method for directing the replication of information servers based on selected plurality of servers load’. Google Patents.

Rambaldi, G. and Callosa, T. (2000) *Manual on participatory 3-dimensional modeling for natural resource management*.

Repetti, A. and Prélaz-Droux, R. (2003) ‘An Urban Monitor as support for a participative management of developing cities’, *Habitat International*, 27(4), pp. 653–667.

Rist, G. (1996) ‘Le développement’, *Histoire d’une croyance occidentale*, 3.

Rowe, G. and Frewer, L. J. (2000) ‘Public Participation Methods: A Framework for Evaluation’, *Science, Technology, & Human Values*. Sage PublicationsSage CA: Thousand Oaks, CA, 25(1), pp. 3–29. doi: 10.1177/016224390002500101.

Rydin, Y. (2007) ‘Re-examining the role of knowledge within planning theory’, *Planning Theory*, 6(1), pp. 52–68. doi: 10.1177/1473095207075161.

Santandreu, A. (2001) ‘Rapid visual diagnosis: A rapid, low cost, participatory methodology applied in Montevideo’, *Urban Agriculture Magazine*, 5, pp. 13–14.

Singly, F. (2016) *Le questionnaire*. Armand Colin Paris.

Tremblay, S. (1999) *Du concept de développement au concept de l’après-développement: trajectoire et repères théoriques*. Université du Québec à Chicoutimi. Available at: <https://constellation.uqac.ca/2029/1/12056864T1.pdf> (Accessed: 6 May 2018).

Thèses et Mémoires

Benoumeldjadj, M’ (2014) Amélioration urbaine, Quelle gouvernance ?quelle démarche? Cas de la cité Daksi commune de Constantine

Bourbia, M . (2011) ‘Ecole Nationale Supérieure d’Architecture de la production de logement social en Algérie, Evaluation de la qualité des corps d’états secondaires selon la méthode Matéa’.

Golay, F. (1992) ‘Modélisation des systèmes d’information à référence spatiale et de leurs domaines d’utilisation spécialisés’. EPFL. doi: 10.5075/EPFL-THESIS-1080.

Kamkui, K. and Gaelle, M. (2021) ‘VILLE DE MOMBO (MOUNGO-’.

Laib , H. (1986) Promotion urbaine d'oum-el-bouaghi (algerie) : ses consequences socio-economiques et spatiales.(<https://www.theses.fr/1986POIT5005>)

Maynadier, B. (2011) *Marque de ville, étude des modalités sémiotiques de génération d'une marque par une ville*. Atelier national de reproduction des thèses Université de Lille III.

Oukaci, A. (2014) 'Mise a niveau et problematique de competitivite dans la demarche strategique de l'entreprise industrielle algerienne face a l'economie de marche cas : filiere bois/ameublement'.

Repetti, A. (2004) *Un concept de monitoring participatif au service des villes en développement: approche méthodologique et réalisation d'un observatoire urbain*. EPFL.

Sciences, D. E. N. (2016) *Gouvernance des territoires et développement local . Cas de la wilaya d ' Annaba (Extrême Nord-est Algérien). Par : Djamel TELAIDJIA*. doi: 10.1016/j.jpag.2016.02.008.

Rapports et cours

Avant projet de loi relative a la participation citoyenne et aux activites participatives au niveau local,rapport du Ministere de l'interieur et des collectivités territoriale et de l'aménagement du territoire (MICLAT) Algérie.

Blanchet, P. and Bulot, T. (2012) 'Méthodologie de la recherche en sociolinguistique et sociodidactique du plurilinguisme', p. 58. Available at: <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/655/>.

Le apport final du plan communal de développement (2009-2013) Burkina Faso,2014

La problématique du développement en Algérie : le rapport état collectivités locales.Rapport reflexion chroniques et comptes rendus. (2002)

MEEDDM (2009).

Ministère de l'Éducation and Ministère de l'Enseignement supérieur (2021) *Le Plein Air De Proximité : Un Outil Pour Le Développement Local Et Municipal !* Available at: http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Faits-saillants_plein-air-proximite-municipal.pdf.

ONS Algérie (2013) 'Rétrospective statistique 1962-2001'.

R-habiller les bourgs , retours d'expériences pour passer à l'action, juin 2016

Schönhuth, M. and Kievelitz, U. (1994) 'Les Méthodes de recherche et de planification

dans la coopération au développement: diagnostic rapide en milieu rural, diagnostic participatif, *Eschborn: GTZ*.

Tabasco vidéo au centre social m'alsasse. La vidéo télé participation concernant l'aménagement concerté de la place du Refuge est disponible au niveau de la bibliothèque Alkazar à Marseille, la consultation est faite le 27 Mars 2018,

Thiétart, R.-A. (2014) 'Méthodes de recherche en management', *Méthodes de recherche en management*. doi: 10.3917/dunod.thiet.2014.01.

Loi et textes

Loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune

Loi n° 12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya

Loi n° 06-06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville.

Décret présidentiel n° 12-23 du 18 janvier 2012 modifiant et complétant le décret présidentiel

Décret n° 10-236 du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics

Loi du 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations.

Décret n° 78-136 du 9 Aout 1973 relatif aux conditions de gestions et d'exécutions des PCD.

Loi n° 16-01 du 6 mars 2016 - Journal officiel n° 14 du 7 mars 2016 -Loi de constitution.

Site web

<http://w\Vw.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/glossaire-dd.pdf> Consulté le 20 mai 2019

<http://www.chaire-mcd.ca>

<http://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-8.htm> consulté le 20 Avril 2021

www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2008/ consulté le 10 mai 2017

<http://www.algerie-dz.com/rubrique7.html> consulté le 15 juillet 2018

<http://www.oecd.org>

<https://www.joradp.dz> (Consultation continue)

<https://doi.org/10.3917/gmp.022.0005> :consulté le 14 avril 2022

ANNEXES

Annexes A

Tableau A. 83: La situation des PCD arrêtée Décembre 2014

Tranche	N° et intitulé	AP	Dépenses cumulées	RAR	Etat physique
2010-01	AEP de la cité Naadja Seghira	23 000 000,00	13 595 980,72	9 404 019,28	Travaux achevés reste avenant de clôture
2012-01	Etude de l'AEP de Bachtarzi	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00	Achevée à 100%
2012-01	Etude de l'AEP d'El Aifour	350 000,00	0,00	350 000,00	Achevée à 100%
2013	Réalisation de l'AEP du centre Hadjrat Benarous	75 000 000,00	0,00	75 000 000,00	procédure d'expropriation en cours(réservoir) -
2013	NK5.391.6.263.019.12.03 Etude d'AEP Bellili	500 000,00	0,00	500 000,00	Etude approuvée s/réserves (reste la levée des réserves,)
2010-01	Protection de la cité Boussouf (3° Tranche) contre les inondations	71 550 000,00	51 351 448,17	20 198 551,83	Achevée à 100%
2011-01	Assainissement de la cité des Frères Abbes -3°tranche-	22 000 000,00	0,00	22 000 000,00	Achevée à 100% ,
2011-01	Réalisation réseau Assainissement des eaux usées de la cité Sidi M'cid partie basse	14 500 000,00	4 612 439,05	9 887 560,95	En cours à 95% -
2013	Réalisation du réseau de la cité Hadjrat Benarous	80 000 000,00	0,00	80 000 000,00	En cours à 35%
2013-01	Réalisation de quatre (04) marchés de proximité dans la commune de Constantine * Un (1) à Djebel El Ouahche. * Deux (2) à Cité SOTRACO. * Un (1) à Cité Kouhil Lakhdar	108 000 000,00	0,00	108 000 000,00	EN COURS (reste le choix de terrain pour la cité Kouhil Lakhdar)
2012-01	Réalisation de la route reliant Bencherghi à Salah Bey sur 1500ml	43 000 000,00	0,00	43 000 000,00	achevée (66% paiement) - reste à reprendre 30 ml de glissement de terrain
2012-03	Remise en état de la route reliant Djebel el Ouahch-Tafrent et les voies urbaines	32 000 000,00	0,00	32 000 000,00	Achevée 100%
2011-01	Etude suivi et réalisation d'un bureau de	35 600 000,00	592 082,93	35 007 917,07	En cours à 70%

	poste avec logement de fonction type f4 à Ben chergui				
2010	Réhabilitation des trottoirs des avenues de l'ALN et Zamouche	59 000 000,00	0,00	59 000 000,00	opération à reprendre en collaboration avec la DTP (étude d'aménagement faite par la DTP)
20111	Réalisation de l'éclairage public des tranches: CADAT-trémie-rond point aéroport-...	31 900 000,00	23 000 000,00	8 900 000,00	Opération clôturée
2011	Aménagement et goudronnage des routes de la commune de Constantine	600 000 000,00	474 617 281,32	125 382 718,68	Achevée à 100%
20121	Rénovation et modernisation de l'éclairage public des cités : 20 Aout 55 - Fadila Saadane - Ben Zekri - Filali - Ben Boulaid - Kadi Boubakeur	60 000 000,00	0,00	60 000 000,00	EN COURS (70%)
2011-	étude suivi et réalisation d'un foyer de jeunes à Benchergui-lot unique-	42 800 000,00	642 478,92	42 157 521,08	Résiliation au niveau de l'ANEP
2012	Réhabilitation de terrains de sports de proximité aux cités Ziadia,Zouaghi,El Kantara,Salah Bey,Djenene Ezzitoune,El Gammas1,El Gammas2,Oued El Had ,Bouchama, et Benchergui	65 000 000,00	0,00	65 000 000,00	En cours à 30%
2012-	Réhabilitation de terrains de sports de proximité cités Frères Ferrad-El Machar-Boussouf-Benbou laid-Boudraa Salah-Boumezou-4°Km-Daksi-Frères Abbes-7°Km	65 000 000,00	0,00	65 000 000,00	En cours
2011	Réalisation de dix (10) aires de jeux en gazon synthétique à : Cité 05 Juillet, Aouinet El Foul, Cité Bidi Louiza, Cité Sidi M'cide, Ciloc 01, Ciloc 02, Cité El Hattabia, El kasbah, Sakiet Sidi Yousef et 4 ème KM 02	118 500 000,00	0,00	118 500 000,00	En cours
2011	Réalisation de cinq (05) aires de jeux en gazon synthétique à : Boussouf 01 , Boussouf 02 , Zouaghi 02, Cité Echouhada	72 500 000,00	0,00	72 500 000,00	En cours
2011	Réalisation de trois (03) aires de jeux à Boussouf	75 500 000,00	0,00	75 500 000,00	En cours
2010-	Réhabilitation des infrastructures	14 400 000,00	7 764 112,63	6 635 887,37	Achevée à 100% (54%)

	administratives-1°tranche-				paiement)
2010	Réhabilitation des infrastructures administratives-2°tranche-	8 000 000,00	630 721,25	7 369 278,75	Achevée à 100
2011-	Etude suivi et réalisation d'une antenne administrative avec logement de fonction type f4 à Benchergui	29 500 000,00	6 060 294,59	23 439 705,41	En cours 80%
2011-	Etude et réalisation d'un bâtiment municipal(lot unique) à Zouaghi	89 400 000,00	235 620,00	89 164 380,00	Commission d'évaluation le 02/04/2014

Tableau A. 84: L'avancement des PCD 2014 Situation arrêtée Décembre 2018

Tranche	N°et intitulé	AP	Dépenses cumulées	RAR	Etat physique
2010-	AEP de la cité Naadja Seghira	23 000 000,00	13 595 980,72	9 404 019,28	Travaux achevés
2012-	Etude de l'AEP de Bachtarzi	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00	clôturée
2012-	Etude de l'AEP d'El Aifour	350 000,00	0,00	350 000,00	clôturée
2013	Réalisation de l'AEP du centre Hadjrat Benarous	75 000 000,00	0,00	75 000 000,00	A l'arrêt par opposition
2013	Etude d'AEP Bellili	500 000,00	0,00	500 000,00	Clôturée
2010-	Protection de la cité Boussouf (3° Tranche) contre les inondations	71 550 000,00	51 351 448,17	20 198 551,83	clôturée
2011-	Assainissement de la cité des Frères Abbes -3°tranche-	22 000 000,00	0,00	22 000 000,00	clôturée
2011-	Réalisation réseau Assainissement des eaux usées de la cité Sidi M'cid partie basse	14 500 000,00	4 612 439,05	9 887 560,95	clôturée
2013	Réalisation du réseau de la cité Hadjrat Benarous	80 000 000,00	0,00	80 000 000,00	clôturée
2015	Réhabilitation du collecteur	20 000 000,00		19 883 373,12	Achevée
2017	Réalisation du réseau AEP cité B/Ramdane	7 366 931		7 366 931	clôturée
2018	Renforcement d'AEP à la cité Bachtarzi	20 000 000,00		20 000 000,00	Achevée
2018	Réalisation TVX assainissement de la cité Sissaoui	166 000 000,0		166 000 000,0	En cours
2018	Réalisation TVX assainissement de la cité Onama	20 000 000,00		20 000 000,00	En cours
2018	Réalisation TVX assainissement de la cité Bachtarzi	950 000,00		950 000,00	En cours

2018	Réalisation TVX assainissement du lotissement 1No	20 900 000,0		20 900 000,0	En cours
2013-	Réalisation de quatre (04) marchés de proximité dans la commune de Constantine * Un (1) à Djebel El Ouahche. * Deux (2) à Cité SOTRACO . * Un (1) à Cité Kouhil Lakhdar	108 000 000,00	0,00	108 000 000,00	clôturée
2012-	Réalisation de la route reliant Bencherghi à Salah Bey sur 1500ml	43 000 000,00	0,00	43 000 000,00	clôturée
2012-	Remise en état de la route reliant Djebel el Ouahche-Tafrent et les voies urbaines	32 000 000,00	0,00	32 000 000,00	clôturée
2017	Etude et aménagement urbain de la rue Didouche Mourad à la rue 19 juin	11 850 000,00			Achevée
2011-	Etude suivi et réalisation d'un bureau de poste avec logement de fonction type f4 à Bencherghi	39 100 000,00	592 082,93	35 007 917,07	En cours à 70%
2010-01	Réhabilitation des trottoirs des avenues de l'ALN et Zaamouche	59 000 000,00	0,00	59 000 000,00	clôturée
2011-	Réalisation de l'éclairage public des tranches: CADAT-trémie-rond point aéroport-...	31 900 000,00	23 000 000,00	8 900 000,00	Opération clôturée
2011-	Aménagement et goudronnage des routes de la commune de Cne	600 000 000,00	474 617 281,32	125 382 718,68	Achevée à 100%
2012-	Rénovation et modernisation de l'éclairage public des cités : 20 Aout 55 - Fadila Saadane - Ben Zekri - Filali - Ben Boulaid - Kadi Boubakeur	60 000 000,00	0,00	60 000 000,00	Clôturée
2014	Aménagement et goudronnage des routes de la commune de Constantine	400 000 000,00		43 511 000,0	Achevée
2011-	étude suivi et réalisation d'un foyer de jeunes à Bencherghi-lot unique-	42 800 000,00	42 157 521,08	642 478,92	En cours
2012-	Réhabilitation de terrains de sports de proximité aux cités Ziadia,Zouaghi,El Kantara,Salah Bey,Djenene Ezzitoune,El	65 000 000,00	0,00	65 000 000,00	Achevée

	Gammas1,El Gammas2,Oued El Had ,Bouchama, et Benchergui				
2012-	Réhabilitation de terrains de sports de proximité cités Frères Ferrad-El Manchar-Boussouf-Benboulaid-Boudraa Salah-Boumerzoug-4°Km-Daksi-Frères Abbes-	65 000 000,00	0,00	34 766 000,00	Achevée
2011-	Réalisation de dix (10) aires de jeux en gazon synthétique à : Cité 05 Juillet, Aouinet El Foul, Cité Bidi Louiza, Cité Sidi M'cide, Ciloc 01, Ciloc 02, Cité El Hattabia, El casbah, Sakiet Sidi Youseft	118 500 000,00	0,00	39 309 000,00	Achevée
2011-	Réalisation de cinq (05) aires de jeux en gazon synthétique à : Boussouf 01 , Boussouf 02 , Zouaghi 02, Cité Echouhada et Cité Chalet.	72 500 000,00	67 411 000,00	39 190 000,00	Achevée
2011-	Réalisation de trois (03) aires de jeux à Boussouf	75 500 000,00	0,00		EN COURS
2015	Création des espaces verts à travers la commune	21 060 000,00		21 060 000,00	En cours
2016	Création des espaces verts :toute commune	15 500 000,00			En cours
2010-	Réhabilitation des infrastructures administratives-1°tranche-	14 400 000,00	7 764 112,63	6 635 887,37	clôturée
2010-	Réhabilitation des infrastructures administratives-2°tranche-	8 000 000,00	630 721,25	7 369 278,75	clôturée
2011-	Etude suivi et réalisation d'une antenne administrative avec logement de fonction type f4 à Benchergui	34 200 000,00	6 060 294,59	23 439 705,41	Achevée
2011-	Etude et réalisation d'un bâtiment municipal(lot unique) à Zouaghi	105 000 000,00	235 620,00	89 164 380,00	Achevée
2016	Suivi protection et reconstruction du mur de soutènement en pierre à la place Chittour Amar centre ville	133 223 000,0		18 784 000,0	Achevée

Source : La Daïra de Constantine, Mars 2019 (élaborée par l'auteure)

Annexe B

Questionnaire	
Veillez SVP remplir ce questionnaire qui a pour but de servir à un travail de thèse de doctorat Merci pour votre participation!	
Participation et développement	
1. Avez vous un comité de quartier? ..	<input type="checkbox"/> 1. OUI <input type="checkbox"/> 2. NON
2. Avez vous lu la loi de la commune? .	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. Je ne connais pas
3. Vous lisez le journal officiel?	<input type="checkbox"/> 1. Jamais <input type="checkbox"/> 2. Rarement <input type="checkbox"/> 3. Occasionnellement <input type="checkbox"/> 4. Très souvent
4. Connaissez vous un programme communal de développement (PCD)?	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. Autre
5. Avez vous participé à l'élaboration d'un PCD au niveau de votre secteur ...	<input type="checkbox"/> 1. Pas du tout <input type="checkbox"/> 2. Cela dépend <input type="checkbox"/> 3. Plutôt oui <input type="checkbox"/> 4. Tout à fait
6. Avez vous assisté aux séances de délibérations des projets commune?	<input type="checkbox"/> 1. OUI <input type="checkbox"/> 2. Non
7. Si 'oui', précisez le nombre de fois par année:	
8. Pour réaliser le programme de développement, est ce que c'est nécessaire de s'appuyer sur le citoyen?	<input type="checkbox"/> 1. Sans importance <input type="checkbox"/> 2. Peu important <input type="checkbox"/> 3. Assez important <input type="checkbox"/> 4. Très important
9. Comment transmettez vous vos doléances?	<input type="checkbox"/> 1. présence physique <input type="checkbox"/> 2. courrier simple <input type="checkbox"/> 3. courrier électronique <input type="checkbox"/> 4. par un intermédiaire? <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>
10. Si 'par un intermédiaire?', précisez :	
11. Est ce que la loi exige une évaluation des projets communaux de la part des habitants?	<input type="checkbox"/> 1. Oui <input type="checkbox"/> 2. Non <input type="checkbox"/> 3. Je ne sais pas
12. Selon vous, quelle est la phase la plus importante dans un projet communal?	<input type="checkbox"/> 1. En amont <input type="checkbox"/> 2. pendant <input type="checkbox"/> 3. en aval <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>
13. Pour réaliser un projet au niveau de votre commune ou secteur, Avez vous des propositions?	
Communication	
14. Existe-il une concertation locale? .	<input type="checkbox"/> 1. Jamais <input type="checkbox"/> 2. Rarement <input type="checkbox"/> 3. Occasionnellement <input type="checkbox"/> 4. Assez souvent <input type="checkbox"/> 5. Très souvent

15. Le partage des idées et des information entre l'habitant,(ou citoyen) et les élus est?

1. Mauvais 2. Passable 3. Moyen
 4. Bon 5. Excellent

16. D'après vous comment née une décision pour la réalisation des programmes de developpement local(les projets locaux)?

17. Comment jugez vous le comportement des habitants envers leur secteurs, et leur commune?

1. Pas du tout satisfait 2. Plutôt pas satisfait
 3. Plutôt satisfait 4. Tout à fait satisfait

Ce comportement par rapport aux? ..

	1	2	3	4	5
18. Responsabilité envers votre secteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19. Engagement personnel des habitants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20. Implication aux décisions du secteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21. Interressement au développement urbain local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mauvais (1), Passable (2), Moyen (3), Bon (4), Excellent (5).

22. Avez vous fait une demande d'audience aux autorités pour exposer un problème de votre secteur (sur le developpement urbain local)?

1. Oui 2. Non 3. Jamais

23. Si 'Oui', précisez à qui:

24. Quel est le mode de communication et de diffusion des projet?

1. Affichage dans le secteur
 2. affichage publicitaire
 3. Internet
 4. madias
 5. autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

25. Si 'autres', précisez :

26. pensez vous que votre commune est bien dotée de moyens financiers? .

1. Oui 2. Non 3. je ne sais pas

27. Comment trouver vous la gestion de votre commune et des secteurs? ..

1. Pas du tout satisfait 2. Plutôt pas satisfait
 3. Plutôt satisfait 4. Tout à fait satisfait

28. Vos préoccupations par rapport à votre secteur?

1. Beaucoup 2. pas beaucoup 3. peu

Préoccupations

29. Par rapport aux infrastructures ..

30. Par rapport aux aménagements ..

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pas du tout satisfait (1), Plutôt pas satisfait (2), Plutôt satisfait (3), Tout à fait satisfait (4).

L'évaluation et le numérique

31. Quel est le motif de votre présence ici?

1. Travail 2. hebergement 3. autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

32. Connaissez vous les limites géographiques de votre communes?

1. Oui 2. Non

33. C'est facile pour vous de manipuler des outils numériques?

1. Pas du tout 2. Plutôt non
 3. Cela dépend 4. Plutôt oui
 5. Tout à fait

34. Avez vous quelques notions sur la gestion par cartographie?

1. Pas du tout 2. Plutôt non
 3. Cela dépend 4. Plutôt oui
 5. Tout à fait

35. Mettre tous les programmes de développement local sur le Net est?

1. Mauvais 2. Passable 3. Moyen
 4. Bon 5. Excellent

36. Comment imaginez vous votre commune dans 10ans?

37. Le degré d'appropriation de votre espace est?

1. Entre 10_40 2. 41_70 3. 71_100

Pour mieux vous connaître.....et Finir le questionnaire

38. vous êtes?

1. Homme 2. Femme

39. Votre age?

1. entre 18_50 ans 2. Entre 51_80
 3. autre

40. votre activité /profession

41. Etes vous engagés dans une ou des association(s)?

1. Oui 2. Non 3. plus qu'1

42. Vous etes satisfaits de ce que vous apportez à votre commune?

1. Pas du tout satisfait 2. Plutôt pas satisfait
 3. Plutôt satisfait 4. Tout à fait satisfait

Evaluation of the Urban Performance and the Participatory Dynamics of the Local Development Plan, The Case of the Commune of Constantine in Algeria

Maya Benoumeldjadj, Abdelouahab BOUHAREB

AUTES research Laboratory, University of Constantine 3, Salah Bounider Algéria.

AUTES research Laboratory, University of Constantine 3, Salah Bounider Algeria.

Summary

This article presents an empirical evaluation of the urban performance and participatory dynamics of the local development plan at the level of the commune of Constantine, a model of an alternative program in the assumption of urban development objectives (ODU) in order to improve the participatory barometer of the citizens.

This work is anchored in the field of local urban development and poses as a hypothesis the existence of a correlation of dependence between the participatory process and the local urban development through the communal development plans (CDP).

The evaluation is based on an in-situ survey at the level of the 'Sidi Rached' sector, through a top-down multi-criteria analysis supported by a questionnaire addressed to the civil society in order to evaluate the criteria (dimensions) and indicators (C&I) of the urban and participative performance, accompanied by an evaluation of the financial and physical situations of the CDP of the municipality of Constantine from 2014 to 2018, a method that could sort out the preferences of the territorial actors in order to facilitate the dialogue and simplify the decision making process.

The results showed that the legislative framework of the participatory approach is present but the inclusion of the various strategic actors is very limited and its financing is very centralized. However, it is the concerted or even "intelligent" model that would be the most effective in meeting the requirements of the living environment and the expectations of citizens.

Finally, this work opens a research avenue on the modelling of a new CDP.

Keywords: Urban performance; citizen's participation; Constantine's municipality; local development; participatory approach;

INTRODUCTION

In an Algerian context marked by the absence of consultation, communication and citizen participation, the issue of local urban development is becoming vital, particularly with the community development plans allocated to the various communes, which are behind schedule in their implementation. We define citizen participation as the exercise and expression of active and committed citizenship (Bonnemaïson, Lasseur, & Thibault, 2000), a structuring element of the evaluation process aimed at developing and discussing scenarios and also at making the citizen a controller through his or her commitment and that of the politician. At present, the implementation of CDP requires either a classic political decision and/or an urgent reaction by politicians to avoid riots by angry citizens. However, if the first solution is hampered by the effects of administrative laxity (lack of information, etc.) in decision-making, the second cannot be sustained because of the same reason, plus the lack of maturity. Already weakened by the policy of austerity due to the fall in the price of oil, which has directly affected daily Algerian life, which hurts urban development, particularly at the local level. For example, the nomenclature (financial translation) of the commune of Constantine has only registered two operations or projects within the framework of the communal development plans (the year 2016). By a local development plan, we mean a document that defines the development strategy of the communes based on the guidelines defined by the national land-use plan SNAT. It indicates the objectives and priorities of the communes with a view to development and the means necessary for implementation within this framework. The CDP is a communal development plan, according to the interministerial instruction, it is a basic document of projection of the development of the communal territory,

this plan traces the operations of equipment and investment of the local community envisaged for realization, thus an instrument of planning and development of the territory at the local level falling within the framework of the priority orientation of the Algerian government.

The CDP was initiated in 1974 to provide a material basis and harmonious and effective response to the development problems of local communities.

In the beginning, the CDP concerning agriculture, communal roads, drinking water supply, sanitation, municipal buildings, means of implementation (communal management, etc.), and small facilities (communal cultural centers, post offices, health centres, communal stadiums, and storage sheds).

At the legislative level, in the context of the major institutional reforms carried out by Algeria, particularly the introduction of the concept of participatory democracy within the latest constitutions (2016), and by examining the decrees and laws relating to the local development program within the framework of the CDP, The reading brought out a chapter in the 2011 communal law that stipulates that the commune is the framework for citizen participation in the management of public affairs, particularly in Article 107, which decrees that the choice of operations within the framework of the CDP is the responsibility of the Communal People's Assemblies (APC), the elected body that represents the citizen. In this sense, is the CDP a concerted operational instrument?

The literature on this model highlights its role in improving socio-economic and even sustainable development. However, few works have focused on its critical analysis in terms of its urban performance in the integration of the sustainable development objectives of the 2030 Agenda, which represents the roadmap for the system of consultation and participation to guarantee the well-being of the citizen, particularly for the commune of Constantine.

It is an iterative, cross-cutting, participatory and continuous process of planning, programming, execution, monitoring and evaluation of a programme, and/or project within the framework of the CDP according to the previously defined objectives.

To help fill this gap, this work proposes an evaluation of the performance and participatory approach in CDP.

The first part of the article presents the genesis of CDP, with their objectives according to Algerian regulations, plus an overview of the area or perimeter of investigation, which is the commune of Constantine. The second part presents the methodological framework of the evaluation by a top-down multi-criteria analysis according to the ELECTRE method (C. Martin & Legret, 2005) which helps to better guide the managers for the decision-making, chosen after identification of the existing methods of analysis, supported by a survey in situ and based on a questionnaire which will be treated with statistical software, SPSS, and XLSTAT, of an evaluation of the CDP of Constantine. The third part presents and discusses the results before concluding with a discussion of the theoretical and methodological supports of this work as well as the avenues of research that it opens.

GENESIS OF THE COMMUNAL DEVELOPMENT PLAN

CDP

According to the law n°10-11 of 22 nd June 2011 relating to the commune, the communal development plan constitutes an instrument of planning and development of the territory at the communal level or is traced the whole of the operations of equipment and investment programmed by the communal popular assembly and which are declined in annual and multiannual programs of actions. The CDP constitutes the privileged instrument for the concretization of the objectives fixed as regards local development. Through these plans, the State provides the communes with the financial means to boost socio-economic activities and enable them to respond effectively to the needs of citizens by registering local projects and operations that have an immediate impact on the citizen.

In 2000, in order to strengthen the State's action in the process of local development for the improvement of the living conditions of the populations in deprived areas, the nomenclature was extended to 12 chapters covering other actions.

The charging of expenditures to all CDP chapters, including expenditures executed outside of the nomenclature, a non-regulatory situation that caused the Ministry to narrow the operations to 8 chapters in 2013, and this nomenclature has remained the same to date. (See Table1)

Table 1: CDP eligible chapters and articles (Prepared by the author)

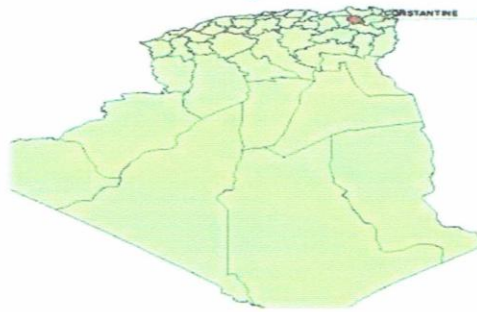
Code	Chapter	Where and how to intervene	Articles
Agriculture and hydraulics			
391	Drinking water supply	The average connection rate	small-scale water supply works
392	Sanitation	The capacity to mobilize water resources - network renewal Studies	-Storage, Water supply and network -Treatment and studies Construction of standpipes in sparse areas Development of springs
793	Urban Planning and Environment	the deficit in public lighting the deficit in road development the capacity and physical condition of gardens and green spaces	Roads public lighting -realisation of public gardens implementation of public landfills (municipalities not covered by CET)
Economic and Administrative Infrastructures			
591	Paths and tracks	the length The state of the networks	-new creations Rehabilitation Engineering structures Major repairs due to bad weather...Other
593	Posts, telephones and local markets	the number and condition of post offices The number of local markets	Agencies and post offices
891	Municipal Buildings and Local Authorities	The state of the municipal buildings (administrative offices) the capacity of municipal buildings	PCA Seats Administrative offices Municipal and other revenues
Education and Training			
691	Education and training, health and hygiene	the number and condition of primary classrooms the number and condition of treatment rooms - capacity of primary classrooms - the utilization rate and capacity of the treatment rooms	-reconstruction Major repairs Redevelopment Equipment renewal Construction of classrooms
Socio-cultural infrastructures			
796	Youth and sport, culture and leisure	the number and capacity of playgrounds the number of youth campuses. the number of local sports fields	Construction and equipping of municipal libraries as well as their furnishing and repair. Construction and equipment of youth campuses, development and rehabilitation. Realization of youth hostels. Construction of local sports fields (mateco)

Sources (wilaya of Constantine, 2013)

Overview of the city of Constantine

Built on the rock, a large melting pot of the majestic history of Algeria, the great city (metropolis) for centuries, it is thus its history (Millenium City), its geographical position and its economic and demographic weight which serve it as an urban pole of first importance

The commune of Constantine is spread over 231.63 km² with a population of 43,9509 (the last RGPH 2008) (See Map1)



**Map 1 : Georeferenced map of the wilaya of Constantine
(Author, 2019 ArcGIS)**

METHODOLOGY

In the frame of this work, we want in a first step to evaluate the urban relevance of the CDP as a planning instrument for local development, based on the design of a catalogue of indicators that will make the objective evaluation tool for a participatory approach to the elaboration of projects in the framework of CDP.

As a second step, we will compare the results of this evaluation with the statistical analysis of the questionnaire to see the degree of recurrence of the concept of participation in the CDPs in the commune of Constantine.

We drew on the professional experience of a former CDP monitoring and control officer and on the knowledge acquired from the literature review to formulate our questions, which will subsequently be tested and verified in the field on the basis of a representative sample via a questionnaire.

A series of interviews with administrative and elected officials enabled us to identify a way of thinking about the construction of criteria (dimensions) and indicators for the design of our questionnaire (See Table2)

Table 2: Matrix of criteria, indicators and verifiers (Author, 2020)

	Criteria C	code	Indicator I	Auditors
C1	The institutional and legislative panel	C1I1	The presence of a neighbourhood committee and its missions.	Is there a neighbourhood committee in your area?
		C1I2	Knowledge of the law on the commune and its interests	- Do you know the communal law? Do you have any idea about CDP?
		C1I3	the evaluation of communal programmes and projects according to the law	Are you involved in an association?
		C1I4	involvement in associations	
C2	Modes of dissemination and transmission	C2I1	How to consult the authorities	How do you pass on your grievances?
		C2I2	the dissemination and communication of communal programmes	how are CDPs distributed?
		C2I3	the display of the commune's financial means	Are you aware of the budget?
C3	Participation and sharing with The citizen	C3I1	Participation in the elaboration of a communal development program	Is there any participation in CDP?
		C3I2	Attendance at public deliberation sessions of local projects	Did you attend the deliberations?
		C3I3	Consultation at the local level	Is there a local consultation?
		C3I4	-sharing ideas	Is there any sharing with the elected official?
		C3I5	recommendations for the implementation of local projects	Any proposals and recommendations?

Source (Guillermo .Mendoza & Macoum, 2000)

Sampling

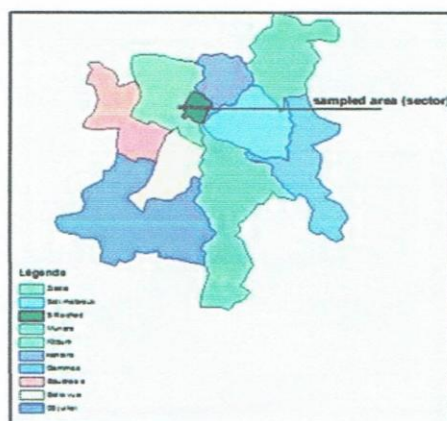
For the sampling we adopted the cluster sample, since our study area (commune) is divided into sectors and sub-sectors called districts, which will represent the clusters. (Gumuchian, Marois, & Fèvre, 2000) The data processing is done through statistical processing with SPSS software and ZENPLOT software.

To construct a sample is to sample a population (called the "parent", "target" or "reference" population) (O. Martin, 2009).

According to Olivier Martin, there are two main categories of samples: random or probabilistic samples, where the individuals surveyed are chosen at random, and empirical or non-probabilistic samples, where the individuals surveyed are chosen according to non-random principles. However, this model can offer a shifted and highly biased image of the population (O. Martin, 2009)

We have chosen a random sample; no principle or criterion should govern the selection of individuals,

Indeed, the municipality is divided into ten sectors (administrative offices) and each sector constitutes a block and the blocks (sectors) are drawn randomly, so the sectors are considered clusters. The Sidi Rached sector of the city center is the subject of our survey, it includes five districts (See Map2)



**Map 2 : Sidi Rached sector (Number of population)
(Author,2019 ArcGis)**

How valid are the results established on the sample to describe the whole population? Statistical tests (series of tools.) Allow us to understand the effects of sampling fluctuations (estimation, inference, margin of error, etc.)

Sample Size

N = population size, e = margin of error (percentage in decimal form), z = z corresponding to the margin of error e in decimal form

Z-score is the number of standard deviations of a given proportion from the mean. For our case:

e =95%, Z=1,96 (according to the statistical table.)(See Table 3)

$$\text{Sample size} = \frac{\frac{z^2 \times P(1-P)}{e^2}}{1 + \left(\frac{z^2 \times P(1-P)}{e^2 N}\right)}$$

By calculating this equation with the available data we get a size of 318, which is the size of our sample, and after the distribution of questionnaires is distributed over the five districts of the sector Sidi Rached (267 copies were received.)

Table 3: Number of inhabitants,

	Number of population 2008	Number of population 2016
Commune of Constantine	439509 h	475510 h
Sidi Rached sector	53158 h	54 226 h

Source (wilaya of Constantine, 2018)

RESULTS & DISCUSSION

For the neighbourhood committee question, 43% answered yes and 54% answered no, and only 8 did not give an answer.

For the question of the reading of the communal law, 13% confirmed their reading, 50% answered negatively and 33% did not know.(See Figure 1)

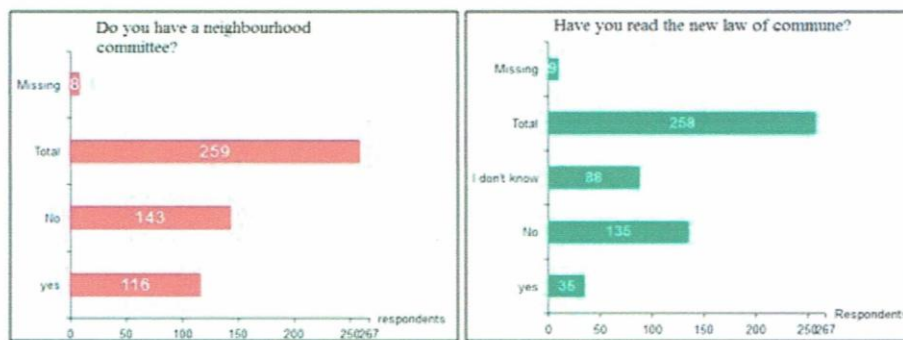


Figure 1:Graphs in the order of the committee and law (Author,2019 Edraw max)

For the question related to knowledge of CDP, 71.9% answered no, only 14.2% answered yes.

For the question of membership in associations, 19% answered yes, and 68,% gave a negative answer & 18 almost 7% are members of several associations. (See Figure 2) (See Figure 3)

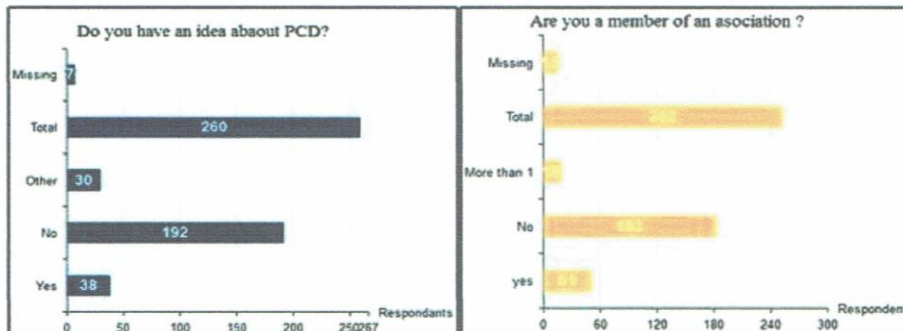


Figure 2:Graphs (in order) of CDPs and associations (Author,2019 Edraw max)

As for the way of communicating with the authorities, only half of the respondents answered, of which 24% by presence, 10% with simple mail (letter), 6% on the web.

As for the method of dissemination of the CDPs, almost half responded, 19% confirmed posting at the sector level, 20% through the net and the media, and 5 almost 6% through billboards installed on the street.

As for obtaining information on the financial aspect, 20% did not know anything about the subject, 20% answered with No, only 12% answered with Yes.(See Figure 4)

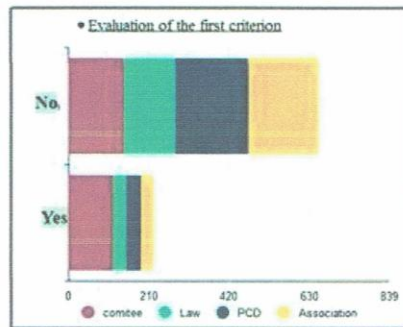


Figure 3: synthetic evaluation of criterion 1 (Author, 2019 Edraw max)

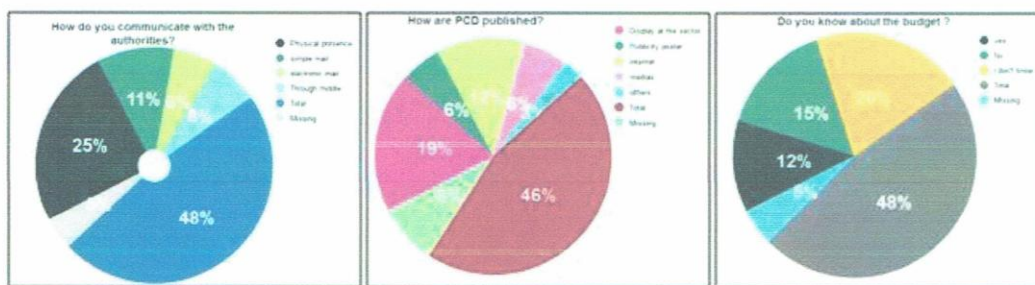


Figure 4: Graphs (in order) of communication, dissemination and budget (Author, 2019 Edraw max)

For CDP development, 211 out of 260 respondents did not participate, and only 6 answered yes,

For attendance at deliberations out of 253 respondents: 209 (82%) answered No, and 44 affirmed their attendance.

For consultation, out of 241 respondents, 119 confirmed that there was no consultation process, 60 answered that this process is rarely carried out and 37 said that it is occasionally carried out.

For sharing with elected officials, out of 247 respondents, 108 stated that the state of sharing is poor (almost 44%), and the rest are equally divided between good, fair and excellent.

For the proposals only 54 have responded, 19 ask for the consultation of the citizen, the rest between the creation of the outdoor space, the good analysis of the project, creation of neighborhood committees and waste management. (see figure 5)

By evaluating the different criteria, we can say that the citizen is outside the legislative circuit, (See Figure 3) he ignores the law of the commune, and the laws that decree the participation in the development of his sector or even his commune, and his adhesion to the associations is very timid given that the objective of the associations is never respected, and the members of the association in spite of the law, are generally designated and not elected.

Communication is very absent, despite the availability of the means of dissemination, despite the fact that the law requires transparency in all local processes, despite the fact that the concept of citizen participation is very present in Algerian legislation (Article 2 relating to the 2011 communal law), the commune is the institutional framework for the exercise of democracy at local level, Thus the elected assembly of the commune takes all the necessary measures to inform the citizen of the projects of its territory and can use the supports and the Media, in spite of the important heap of the laws relating to the participation, the dialogue, and the information the citizen does not benefit from it war.



Figure 5 Graphs (in order) participation, deliberation, consultation (Author.2019 Edraw max)

In order to present his or her grievances, the citizen is forced to pass through a tunnel of bureaucracy that will push him or her to abandon his or her needs and demands.

Concerning the budget, transparency is very poor, despite the fact that the law stipulates the publication and posting of financial schedules in each sector and the citizen interested or with a specific reason can consult them.

According to the communal law and in order to achieve the objectives of local democracy, the elected assembly is called upon to set up an adequate framework to interest and incite citizens to participate in the affairs and projects that bring improvement to their living environment, but our interview with the elected officials showed us that at the level of the commune or the sectors of Constantine this framework did not take place, due to the lack of administrative staff and texts that regulate the process.

The consultation of the minutes of the deliberations is open to any interested citizen, but in the commune of Constantine this consultation has never been concretised, as our questionnaire and our survey show, and in their proposal the citizens ask to be consulted.

In our interview with the elected officials and administrators in charge of the elaboration and monitoring of the CDPs, the matrix (See Figure6) gives us the highest score corresponding to that of the committees of the sectors representative of the citizens in order to be able to anchor citizen participation, as well as the improvement of the mode of sharing, our interview supported our questionnaire. According to those in charge of the *Daira* (department) and the *wilaya* (prefecture) (body in charge of monitoring the CDP), the actions are sufficient for the elaboration of the CDP, they declare that the decision of the CDP is discussed and then decided at the level of a technical committee of the *Daira* (set up according to the regulations in force) made up of all the administrative staff in charge of the monitoring, and that this CDP is proposed following the requests of the associations deposited at the *Daira*. And they argue that once the project is granted the association is detached and no longer follows the implementation process.(See Figure 6)

Actors concerned	C11	C12	C13	C14	C21	C22	C23	C31	C32	C33	C34	C35
Local elected in charge of urban planning	●	◆	●		◆	●	●	●		●	●	
Director of urbanism	●	○	▲	●	●		◆		●	●	●	◆
Charged of GDP Data	▲	▲	●	▲	●	●	▲	▲	▲	●	●	
Charged of Budget Wilaya	▲	▲	●	▲	▲	○	●	▲	▲	●	▲	●
Director of projects	●	○	○		●		●	●		●		
Public Works subdivider	●	●	●		◆	◆	●			●		●
Hydraulic subdivider		●		●		●			●			
Urbanism subdivider	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	◆	●	●
	●	○	●	▲	◆							
SCORE	29	04	16	17	07							

● To be reinforced ● To improve ◆ Ignore
 ○ Ine action ▲ adequat

Figure 6: Criteria Evaluation Matrix/Interview
(Author, 2019 Edraw max)

The CDP is a legal process, exhaustive, a strategic plan for the application of citizen participation, but its financing blocks this intention, since it depends on the Ministry of Finance, and the budget granted to the projects within the framework of the CDP is subject to a centralized decision between the Ministry of Finance and the Ministry of the Interior and Territorial Communities, the projects registered in the communal nomenclature within, notified by the wali who will make the seizure to the ministry to receive the agreement of financing

The inclusion of different actors, especially civil society, in the elaboration of the CDP will facilitate its implementation, as participants will feel responsible for its objectives and will be more inclined to contribute and ensure its realization and sustainability through monitoring and evaluation.

Our survey showed that participation in the elaboration of CDPs and the entire process is very timid, even weak, which led us to diagnose the state of progress of CDPs from 2014 to 2018 (two elective mandates) and to make an assessment of the physical consumption, in particular the realization and financial consumption of the budget granted, We saw that the delay was significant, (See Figure7.) This period we know a reorganization at the level of the nomenclature of the old CDP and which exceeded the ten years without they being carried out, the citizen did not take part in their development and realization of this fact, they are not supported projects.(See Figure 7)

The participatory approach has the advantage of :

- Turn the various reflections into improved actions
- Improve understanding of local issues and their interrelationships through increased information sharing.
- To strengthen the participants’ sense of belonging to the community, a major factor for citizen involvement.

We have tried to design a concerted smart CDP (See Figure8.) that will serve as a reference for planning tools and promote coherent correlated actions to orient national strategies by determining the problematic related to the commune.(See Figure 8)

The linkage of the CDP to the strategies of the national and sectoral plans leads to a cross-referencing (See Figure8.) with the national and local plans, which will lead to the escalation of citizens’ needs at the wilaya level through the wilaya plan (PAWT).



Figure 7 : Radar graph (in order) of the different CDP of Constantine Completed projects consumed, completed projects not consumed, started and :

(Author, 2019 Zenplot)

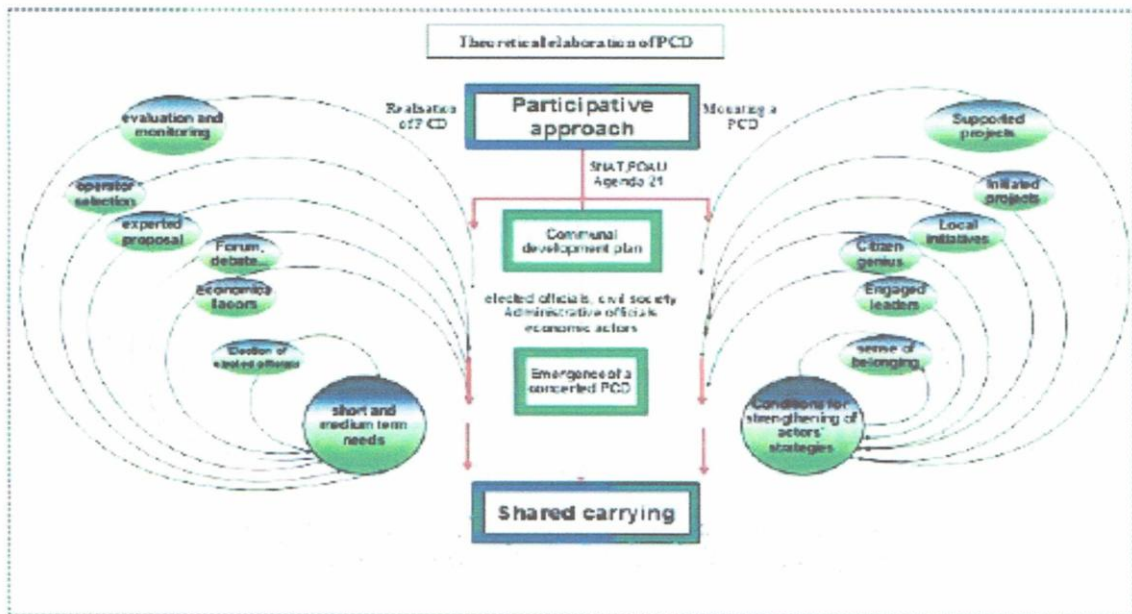


Figure 8: Design and implementation of a Smart and collaborative CDP (Author, 2020 Edraw max)

For the CDP process we must first prepare the approach with the establishment of mechanisms for citizen participation and the mobilization of human and material resources with contracts or charters, then the participatory diagnosis of the territory in two stages: first, the inventory of the commune and then the prospective inventory based on real data and agreed with the various stakeholders, namely ; the civil society, the communal elected officials, the local administration and the economic actors and with intelligent mechanisms thus a real and prospective participative diagnosis, in a framework of diffusion and transparent communication

In the third stage, a concerted planning process is carried out, based on the pre-established diagnosis, in order to define the objectives and the human, material and logistical means to achieve them,

Fourthly, the CDP must be drafted and submitted for deliberation and approval by the relevant authority.

Fifthly, the reflections and actions are translated into annual and biannual projects, and the mechanisms to ensure regular and rigorous monitoring of the progress of the work in a framework of transparency and with intelligent means, for example, the monitoring of projects with the MS-PROJECT software, whose various participants will be trained to manage the project well.

Finally, we will proceed to the establishment of the quarterly and annual assessment to ensure the right approach, in particular an evaluation in continuum in order to avoid the risks and take advantage of the strong points and achieve the result traced beforehand, thus to have the deliverable in the programmed time and with the granted financial schedule.

CONCLUSION

The importance of the CDP is becoming more and more apparent as an essential lever in local development. Today, the PCA should no longer be its sole bearer. It would be more judicious to associate a set of actors, as recommended in the concerted or even smart CDP: civil society, elected officials, local administration and economic actors.

The synergy of these entities would, in our opinion, favour a participatory and inclusive approach, and would ensure a balanced consideration of needs and demands, as well as the divergence of ideas that would be more enriching for the new CDP.

The latter is basically a strategic plan of local development. The innovative character that we have the ambition to develop through the sector of Sidi Rached as a witness sector in the municipality will allow it to better respond to the improvement of the quality of life and the daily life of the citizen, in the short and medium term. If, however its approach would be participative, concerted and well-shared.

And in this regard, the process should be supported by continuous evaluation and monitoring.

More than a planning instrument. The new version of the communal development plan is intended to be the backdrop against which territorial intelligence is built. It is thus declined into a smart CDP. And this is the research path that we would like to follow in future CDP entific work because investing in the digital field further strengthens the role of the municipal development plan in the consecration of the objectives of sustainable development...

ACKNOWLEDGEMENTS

This research is part of an ongoing PhD research by correspondent Maya Benoumeldjadj, supervised by Prof. Abdelouahab BOUCHAREB (the co-author of the article).

REFERENCES

1. Ahmed, M., & Chertouk, Z. (n.d.). Le développement local à travers une analyse critique des finances communales de la wilaya de Tizi-Ouzou, 10-30.
2. Arab, N. (2004). *Project activity in urban development: development process and management modes. The cases of the Strasbourg tramway line B and Odysseum in Montpellier.*
3. Asdourian, B. (2013). Utopia of a «transparent» relational communication: How to characterize the actions and discourses of organizations observed through digital social networks? Utopia of a «transparent» relational communication: How to characterize the actions.

4. Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2013). Empowerment, a new vocabulary for talking about participation? *Economic and Social Ideas*, 173(3), 25-32. <https://doi.org/10.3917/idee.173.0025>
5. Bacqué, M.-H., & Gauthier, M. (2011). *Participation, urban planning and urban studies. Participations* (Vol. 1). <https://doi.org/10.3917/parti.001.0036>
6. Berthet, T. (2008). The challenges of territorial evaluation of public policies. *Informations Sociales*, 6(150), 130-139.
7. BLATRIX, C. (2006). The public debate on the extension of the Maréchaux tramway: a local public debate. *Contribution to the Report of the Observatoire Parisien de La Démocratie Locale*.
8. Blondiaux, L. (2009). Loïc Blondiaux Le Nouvel Esprit de la démocratie Actualité de la démocratie participative, 2-6.
9. Bonnemaison, J., Lasseur, M., & Thibault, C. (2000). *La Géographie culturelle: cours de l'université Paris IV-Sorbonne 1994-1997*.
10. Boudreau, J. A., Hamel, P., Jouve, B., & Keil, R. (2006). Comparing metropolitan governance: The cases of Montreal and Toronto. *Progress in Planning*, 66(1), 7-59. <https://doi.org/10.1016/j.progress.2006.07.005>
11. Denieuil, P.-N. (2008). Développement social, local et territorial: repères thématiques et bibliographiques sur le cas français. *Mondes En Développement*, 142(2), 113. <https://doi.org/10.3917/med.142.0113>
12. Drevet, B. (2017). Management control tools: value drivers for the public organization? *Comptabilité Contrôle Audit*, 23(3), 9-28. <https://doi.org/10.3917/cca.233.0009>
13. Gilli, F. (2017). Participation: what if we finally changed the rules of the game? *Métropolitiques.Eu*, 1-5. Retrieved from <http://www.metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-gilli4.pdf>
14. Guillermo A. Mendoza and Phil Macoum. (2000). Application of multicriteria analysis to the evaluation of criteria and indicators.
15. Gumuchian, H., Marois, C., & Fèvre, V. (2000). *Initiation à la recherche en géographie: aménagement, développement territorial, environnement*. PUM.
16. Le Méner, E., & Oppenheim, N. (2013). The CDPentific value of a participatory approach. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 25(2), 89. <https://doi.org/10.7202/1020823ar>
17. Martin, C., & Legret, M. (2005). La méthode multicritère ELECTRE III Définitions, principe et exemple d'application à la gestion des eaux pluviales en milieu urbain. *Bulletin Des Laboratoires Des Ponts et Chaussées*, (258-259), 29-46.
18. Martin, G. P. (2009). Public and User Participation in Public Service Delivery: Tensions in Policy and Practice. *Sociology Compass*, 3(2), 310-326. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9020.2009.00200.x>
19. Martin, O. (2009). *L'analyse de données quantitatives* (ARMAND COL). Paris France: 2009.
20. Michel, A. (1986). Contre l'Etat, les sociologues(éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France(1900-1980)). *Recherches d'histoire et de sciences Sociales ISSN 0249-5619*, 19, 304p.
21. Nabatchi, T. (2010). Addressing the Citizenship and Democratic Deficits: The Potential of Deliberative Democracy for Public Administration. *The American Review of Public Administration*, 40(4), 376-399. <https://doi.org/10.1177/0275074009356467>
22. Ostrom, E. (2015). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action. Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. <https://doi.org/10.1017/CBO9781316423936>
23. Pestre, D. (2011). Of science, technology and the democratic and participatory order. *Participations*, 1(1), 210. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0210>
24. Provenant, C., Institutions, D. E. S., And, O., Union, O. D. E. L., & Provenant, I. (2012). Official Journal, 2012.
25. Research, M. D. E. (n.d.). Adapted for the Master Architecture P lan course.

26. Rydin, Y. (2007). Re-examining the role of knowledge within planning theory. *Planning Theory*, 6(1), 52-68. <https://doi.org/10.1177/1473095207075161>
27. Savini, F. (2011). The Endowment of Community Participation: Institutional Settings in Two Urban Regeneration Projects. *International Journal of Urban and Regional Research*, 35(5), 949-968. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2427.2010.00997.x>
28. Tremblay, S. (1999). *From the concept of development to the concept of post-development: trajectory and theoretical references*. Université du Québec à Chicoutimi. Retrieved from <https://constellation.uqac.ca/2029/1/12056864T1.pdf>
29. Villes, D. E. S., Développement, E. N., Urbain, D. U. N. O., & Repetti, A. (2004). *Approche Méthodologique Et Réalisation*, 2903.
30. Zardet, V., & Noguera, F. (2013). What contribution of management to the development of territorial dynamics? Experimentation of contractualization tools on three territories. *Gestion et Management Public*, 2/n°2(4), 5. <https://doi.org/10.3917/gmp.022.0005>

Citation: Maya BENOUMELDJADJ Architect, Abdelouahab BOUCHAREB. *Evaluation of the Urban Performance and the Participatory Dynamics of the Local Development Plan, The Case of the Commune of Constantine in Algeria*. *Int J Innov Stud Sociol Humanities*. 2022; 7(1): 01-13. DOI: <https://doi.org/10.20431/2456-4931.0701001>.

Copyright: © 2022 The Author(s). This open access article is distributed under a Creative Commons Attribution (CC-BY) 4.0 license.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

RELATIVE A L'ENGAGEMENT AUX REGLES D'INTEGRITE SCIENTIFIQUE
EN VUE D'ELABORATION D'UNE RECHERCHE

Je, soussigné(e),

Mme, Melle, Mr Benoumeldjadj|Maya

Qualité : étudiant, enseignant, chercheur, ...enseignant

Portant carte d'identité n° 1197200887062660003 Délivrée le 14 .04.2021.....

Inscrit à la faculté/Institut : faculté d'architecture et d'urbanisme... Département :
d'architecture

Chargé(e) d'élabore des travaux de recherche (mémoire, mémoire de Master, mémoire
de Magister, thèse de Doctorat) dont le titre est :

Le development urbain local : l'apport du monitoring participatif .cas de la commune de
Constantine

*Et après avoir pris connaissance des dispositions de l'Arrêté n°1082 du 27/12/2020 et
notamment son article 3.*

Je déclare sur mon honneur de m'engager à respecter les critères scientifiques et
méthodologiques ainsi que les critères d'éthique de la profession et de l'intégrité académique
requisés dans l'élaboration de la recherche suscitée.

*Par ailleurs, je déclare assumer l'entière responsabilité quant à d'éventuelles
manquement à l'éthique et à la déontologie émanant de ma part à l'occasion de
l'élaboration des travaux de recherche, et dégage la responsabilité de mon institution de
tout acte préjudiciable et malveillant.*

Fait à Constantine le 20 Avril 2022

Signature de l'intéressé(e)





Nom et Prénom : Maya BENOUMELDJADJ
Titre : Le développement urbain local : L'apport du monitoring participatif
cas de la ville de Constantine
Thèse en vue de l'obtention du diplôme de doctorat en sciences
Option : Projet urbain

Résumé

En clair, la participation citoyenne est l'expression de la citoyenneté active et engagée, un processus organisé dans le but d'influer sur une décision concernant la communauté.. Face aux multiples discours et débats sur cette notion, pierre angulaire du projet urbain, ce concept est devenu un objet central et transversal pour les chercheurs dans les différentes sciences ; telles que les sciences de gestion, sociales, humaines...

Souscrivant pleinement dans cette thématique, à travers ce travail nous avons donc cherché à mettre en lumière les mécanismes idoines pour une dynamique participative effective. Ainsi les modalités du phénomène participatif et son apport au développement urbain local, ainsi que les tâches partagées entre acteurs sont abordées pour faciliter le travail pour la mise en œuvre du programme de développement local au niveau de la commune de Constantine.

Ce travail est ancré dans le champ du développement urbain local , avec la commune de Constantine comme cas. Son objectif est de cerner les caractéristiques d'un modèle de programme alternatif en vue d'améliorer le baromètre participatif pour un développement urbain local, en l'occurrence communal.

Comme point d'entrée, la méthodologie envisagée est basée sur une enquête in situ au niveau de la commune de Constantine, par l'analyse de corrélation multicritères, descendante appuyée sur un questionnaire adressé à la société civile et un travail exploratoire pour situer les dysfonctionnements et ses conséquences et enfin d'un diagnostic les difficultés qui entravent le processus décisionnel.

Les résultats ont pu démontrer que le cadre législatif et l'intention d'une démarche participative sont bien affichés, et que le rôle du citoyen en tant qu'utilisateur influence le baromètre participatif et instaure des situations d'implication effective pour une responsabilisation et un partage des risques et une évaluation continue pour une introduction au processus décisionnel.

Il est aussi question d'esquisser le contours d'un modèle concerté voire « intelligent » qui serait le modèle le plus performant qui répondrait aux exigences du cadre de vie adéquat aux attentes citoyennes pour un développement local et même global.

Enfin ce travail ouvre une piste de recherche sur la modélisation d'un nouveau PCD et l'intégration opérationnelle des données dans le phénomène participatif communal.

Mots clés : participation citoyenne ; Citoyen ; PCD ; évaluation ; développement urbain local

Directeur de thèse Pr : Abdelouahab BOUCHARREB - Université Constantine 3

Année Universitaire : 2021-2022